

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE

THESE

**POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE DOCTORAT EN SCIENCES
AGRONOMIQUES**

THEME

**L'impact du PNDA sur l'emploi agricole :
Cas de la pluriactivité des ménages agricoles en Algérie**

Présentée et soutenue publiquement

**Par : BOUCHAKOUR Radhia
Epouse Guermat**

Jury :

Président : Madame BRABEZ F., Professeur, ENSA d'Alger

Directeur

De Thèse : M. BÉDRANI S., Professeur Agrégé, ENSA d'Alger

Examineurs :

M. BOUKHARI M., Professeur, Université de Blida 2

M. KACI A., Maitre de conférences, ENSA d'Alger

M. FERROUKHI A., Maitre de conférences, Université de Blida 2

M. BELARBI Y., Directeur de recherche, CREAD, Alger

Résumé

La pluriactivité est un phénomène très ancien dans les sociétés agricoles et rurales. Ce phénomène touche l'ensemble des agriculteurs dans les pays développés et en voie de développement, en particulier dans les pays Méditerranéens, où il est considéré comme un élément structurel de leur agriculture. Les agriculteurs ont connu beaucoup de difficultés à travers l'histoire et la pluriactivité a été un des moyens efficaces pour contrer ces difficultés.

Par conséquent, la pluriactivité est devenue un phénomène très important dans les pays développés autant plus pour les agriculteurs, que pour les décideurs politiques et les chercheurs. Contrairement aux pays développés, ce phénomène est très peu connu dans les pays en voie de développement, et particulièrement en Algérie.

L'agriculteur Algérien a dû faire face à beaucoup de crises économiques, climatiques et structurelles ce qui aurait pu les pousser vers la pluriactivité. Ces difficultés étant différentes par rapport aux autres pays, ceci nous a mené à poser les deux questions suivantes : (i) Est ce que la pratique de la pluriactivité en Algérie est similaire à d'autres pays ? (ii) Est ce que les politiques agricoles en Algérie ont efficacement remédié aux problèmes des agriculteurs Algériens ?

Ce travail a deux objectifs. Le premier objectif est d'expliquer le niveau de la pluriactivité en Algérie, les motifs qui poussent les agriculteurs à être pluriactifs, et les facteurs de causalité liés à la pluriactivité. Concernant ce premier objectif nous proposons dix hypothèses principales liées à : la position géographique ; la taille du ménage ; le revenu agricole ; l'équipement agricole ; la compétence de l'agriculteur, l'âge, l'expérience, et la situation financière de l'exploitant ; et enfin l'élevage. Pour répondre à nos questions de recherche, nous nous sommes basés sur des données collectées grâce à trois enquêtes réalisées dans trois différentes wilayas du pays. En se basant sur une épistémologie positiviste, une ontologie réaliste et une approche hypothético-déductive, nous avons utilisé trois modèles de probabilité pour expliquer la pluriactivité simple, l'intensité de la pluriactivité, et le choix du type de travail non agricole.

Nous avons tiré plusieurs résultats de nos analyses. En premier lieu, nous avons constaté que la pluriactivité est influencée par la présence des équipements au niveau des exploitations et les compétences techniques des exploitants et par la superficie des terres irriguées. L'âge de l'exploitant est particulièrement intéressant, car nos résultats indiquent qu'il a un effet positif sur la probabilité de la pratique de la pluriactivité jusqu'à l'âge de 40 ans. Cet effet devient négatif pour les âges les plus avancés. Nous avons donc rejeté la majorité de nos hypothèses ; ce qui signifie que la pluriactivité en Algérie est causée par des facteurs différents que ceux connus dans d'autres pays développés et en voie de développement.

Notre deuxième objectif, est de discuter le PNDAR, qui est venu relancer le secteur agricole après une période de désinvestissement, via un ensemble de programmes, complété par la suite par d'autres politiques, comme la Politique de Renouveau Rural et la Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et Rural. Ces derniers ont beaucoup apporté au secteur agricole et aux agriculteurs mais restent insuffisants sur le terrain.

Mots clés : Pluriactivité, Algérie, agriculture familiale, PNDAR, Emploi agricole.

Abstract:

Pluriactivity is an old phenomenon in agricultural and rural societies. Pluriactivity affects all farmers in developed and developing countries, especially in the Mediterranean countries, where it is considered an integral part of their agricultural sectors. Farmers have experienced many difficulties throughout history, and pluriactivity was one of the effective ways to counter these difficulties.

As a result, pluriactivity has become a very important phenomenon in developed countries especially for farmers, policy makers and researchers. Unlike the developed countries, this phenomenon is little known in developing countries, particularly in Algeria.

The Algerian farmer has encountered economic, climatic and structural crises. As these difficulties are different from other countries, it seems natural to ask the following two questions: (i) Is the practice of pluriactivity in Algeria similar to other countries? (ii) Have the agricultural policies in Algeria effectively remedied the problems of Algerian farmers?

In this work our aim is therefore twofold. The first objective is to explain the level of pluriactivity in Algeria, the reasons which push farmers to be pluriactive, and the causal factors linked to pluriactivity. We propose ten assumptions; related to the geographical position; the size of the household; farm income; agricultural equipment; the competence, age, experience, and the financial situation of the farmer; and finally the presence of livestock within the farm. To meet our research questions, we have based our empirical work on data collected from three surveys conducted in three different counties of the country. Based on a positivist epistemology, a realist ontology, and a hypothetico-deductive approach, we used three probability models to explain simple pluriactivity, intensity of pluriactivity, and the choice of the type of non-agricultural activity.

We found several results. In particular, we found that pluriactivity is influenced by the presence of equipment and technical skills of farmers; and by the area of irrigated land. The age of the operator is particularly interesting. Our results indicate that age has a positive impact on the probability of the practice of pluriactivity up to the age of 40 and a negative effect afterwards. We, therefore, rejected the majority of our hypotheses; which means that pluriactivity in Algeria is caused by different factors than those known in other developed and developing countries.

Our second objective is to discuss the National Plan for Agricultural Development, which aimed to revive the agricultural sector after a period of divestment within the Algerian agricultural sector. The plan was implemented via a set of programs, subsequently supplemented by other policies, such as the Policy of Rural Renewal and the Policy of Renewal of the Agricultural and Rural Economy. The latter brought much to the agricultural sector and farmers but remain insufficient in practice.

Keywords: pluriactivity, Algeria, family farming, PNDAR, farm work.

DEDICACE

A mon très cher père M'hamed, arraché très tôt à la vie, tu n'as pas eu l'opportunité de me voir accomplir cette œuvre. L'éducation que tu m'as donné sera toujours valorisée et guidera mes réalisations.

A ma très chère mère Kheira, tes encouragements constants, ta présence tout au long de mes études, tes conseils, et ton soutien moral m'ont donné la force nécessaire pour l'accomplissement de cette thèse.

A Cherif, mon cher époux, ce travail n'aura jamais été accompli sans ton soutien permanent et tes conseils et ta présence constante à mes côtés, qui m'ont permis de gérer à la fois mes responsabilités professionnelles et familiales parallèlement à mes travaux académiques. Cette thèse est le résultat des sacrifices que tu as consentis et de ta détermination à me voir arriver au bout.

A mes sœurs, Nadia, Nabila et Souhila, ma belle-sœur Wahiba, et mes frères Salim, Farid, Mohamed et Lotfi. A mes beaux-frères, particulièrement Bachir, à qui je dis mille mercis. A mes neveux: Oussama, Nardjess, Mohamed, Sirine, Adlen, Walid, Riadh, Adem, et Ihab.

A tous mes amis : Wahiba, Chafika, Alima, Hassina, Karima, Amel, Leila, Nassima, Antoine, Sara, Boumedienne, Sidali Ramdan, Mahdia, Imed, Khadidja et à tous mes amis de l'université de Blida, de l'ENSA et de l'IAMM.

REMERCIEMENTS

Au moment de terminer ce travail, une évidence apparaît : beaucoup de personnes ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail. Je tiens à les en remercier énormément.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mon encadreur Bédrani Slimane pour son implication, sa disponibilité et son aide précieuse tout au long de la préparation de cette thèse. Je tiens surtout à exprimer ma gratitude pour ses encouragements, aide et patience qui m'ont aidé à arriver au bout et à bien accomplir ce travail. Je vous remercie.

Je remercie énormément mon ex-codirecteur de thèse Monsieur Omar Bessaoud pour son soutien intellectuel et moral lors de la réalisation de mes stages à l'IAMM et surtout pour ses conseils et ses encouragements. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler à ses côtés.

Je tiens à remercier vivement le Professeur Brabez Fatima d'avoir accepté de présider le jury ; ainsi que le Professeur Boukhari, Monsieur Kaci, Monsieur Ferroukhi et Monsieur Belarbi d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Je tiens sincèrement à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail, particulièrement les agriculteurs pour le temps qu'ils m'ont consacré. Même si ce n'est que quelques heures passées ensemble, ces entretiens et ces rencontres ont été au cœur de la motivation qui m'a permis de mener à bien ce projet. Ces échanges ont donné sens à mon travail.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement le personnel de la bibliothèque de l'ENSA, particulièrement Mahdia, ainsi que toute l'équipe de la doc de l'IAMM. Merci plus particulièrement à Dominique et Raphaël, et aux membres de la bibliothèque de Bartoli INRA de Montpellier pour leur précieuse aide.

Je tiens à remercier Monsieur Omar Bouazouni, pour toute l'aide et les conseils qui m'ont aidé à bien mener ce travail ; Bernard Palagos de Irstea de Montpellier, pour toutes les aides qu'il m'a apporté pendant mes premières analyses statistiques ; ainsi que Madame Tahani Abdelhakim et Monsieur Philippe le Grusse de l'IAMM pour leurs conseils judicieux.

Je tiens à présenter toute ma reconnaissance à "ammi" Zoubir de la chambre de l'agriculture de Blida pour son aide précieuse lors de la réalisation de mon enquête.

Listes des signes et abréviations

AARDES : Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale

BIT : Bureau International de Travail

CDD : contrat à durée déterminée

CENEAP : Centre Nationale d'Etude et d'Analyse pour la Population et le Développement

CREA : Centre de recherche d'économie Appliquée

CREAD : Centre de recherche d'économie appliquée pour le développement

CIHEAM : Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

CEE : Communauté économique européenne,

CE : Chef d'exploitation

CEPA : Chef d'exploitation pluriactif

DAS : Domaine agricole socialiste

EAC : exploitation agricole collective

EAI : exploitation agricole individuelle

FNRDA Fonds National de régulation et de développement agricole

FMVTC : fonds de la mise en valeur des terres par la concession

L'INSEE : Institut National de la statistique et des études économiques

PASA : Programme d'ajustement structurel agricole.

PNDA : Plan national de développement agricole

PNDAR : Plan national de développement et de régulation agricole

PSRE : programme de soutien à la relance économique

PMEA petites et moyennes exploitations

PER : Projet emploi rural

RA : Révolution agraire

RICA : réseau d'information comptable agricole

RG : Recensement général de l'agriculture

RB : Revenu brut

R.N : Revenu net

RAN : Revenu agricole net

REA : La politique du renouveau de l'économie agricole

SAU : Superficie Agricole Utile

SMAG : Salaire Minimum Agricole Garanti

SMIG : Salaire minimum garanti

USEB : Unité socio-économique de base
UTA : unité travailleur annuel
UTH : Unité de Travail Humain
UTAF : unité travailleur annuel familial
OIT : L'Organisation internationale du travail.
OST : l'organisation scientifique du travail
PBA : Produit agricole brute
Z.P.I.U. : Les zones de peuplement industriel et urbain

*« Plus j'apprends des choses, plus je me rends compte que je ne sais rien »
Albert Einstein*

Table de Matières

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE	11
LES ETUDES PRECEDENTES SUR LA PLURIACTIVITE EN ALGERIE.....	11
PROBLEMATIQUE DE LA THESE.....	13
LA PLURIACTIVITE AGRICOLE EN ALGERIE.....	20
PLAN DE TRAVAIL DE LA THESE.....	20
PREMIERE PARTIE: LE CONTEXTE : LA PLACE DE LA PLURIACTIVITE DANS LE MENAGE AGRICOLE FAMILALE EN EUROPE ET EN ALGERIE	
CHAPITRE 1- LA PLURIACTIVITE : DEFINITIONS ET CONCEPTS.....	25
INTRODUCTION.....	25
1.1. DEFINITIONS ET CONCEPTS DE LA PLURIACTIVITE.....	26
1.1.1. LA PLURIACTIVITE DU POINT DE VUE DE L'INDIVIDU.....	29
1.1.2. LA PLURIACTIVITE DU POINT DE VUE DES MENAGES AGRICOLES.....	29
1.1.3. PLURIACTIVITE, DIVERSIFICATION ET MULTIFONCTIONNALITE.....	30
1.1.4. LES AGRICULTEURS A TITRE PRINCIPAL ET SECONDAIRE.....	30
1.2. LA LOCALISATION DE LA PLURIACTIVITE.....	31
1.3. LES RAISONS DE LA PLURIACTIVITE.....	32
1.3.1. LA PLURIACTIVITE DE NECESSITE.....	33
1.3.2. LA PLURIACTIVITE DE PRECAUTION.....	33
1.3.3. LA PLURIACTIVITE INTEGREE.....	33
1.3.4. LA PLURIACTIVITE PATRIMONIALE.....	33
1.3.5. LA PLURIACTIVITE D'ACCOMPLISSEMENT PERSONNEL « MAITRE CHEZ SOI ».....	33
1.3.6. LA PLURIACTIVITE DE PLAISANCE.....	33
1.3.7. CAUSES ECONOMIQUES ET CAUSES PSYCHOLOGIQUES.....	34
1.4. LA PLURIACTIVITE DANS LES PAYS DEVELOPPES.....	34
1.4.1. LA PLURIACTIVITE EN FRANCE.....	35
1.4.2. LA SUISSE.....	36
1.4.3. LES PAYS-BAS.....	36
1.4.4. L'ALLEMAGNE.....	38
1.4.5. AUTRE PAYS EUROPEENS.....	39
1.4.6. LE JAPON.....	39
1.4.7. LES USA ET LE CANADA.....	40
1.4.8. L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE ZELANDE.....	41
1.4.9. LA HONGRIE.....	41
1.5. LA PLURIACTIVITE DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE.....	42
1.6. LA PLURIACTIVITE EN MEDITERRANEE.....	43
1.7. LA QUESTION DE LA PLURIACTIVITE EN ALGERIE.....	44
1.7.1. LES ORIGINES DE LA PLURIACTIVITE EN ALGERIE.....	44
1.7.2. L'EVOLUTION DE LA PLURIACTIVITE DEPUIS L'INDEPENDANCE.....	45
1.7.3. LES CONSEQUENCES DE LA PLURIACTIVITE SUR CERTAINES FORMES D'AGRICULTURE.....	46
1.7.4. LE TAUX DE LA PLURIACTIVITE EN ALGERIE.....	47
CONCLUSION.....	47
CHAPITRE 2 -LE TRAVAIL AGRICOLE	49
. INTRODUCTION.....	49
2.1. QUELQUES DEFINITIONS LIEES AU TRAVAIL AGRICOLE ET A L'AGRICULTURE FAMILIALE ...	49
2.1.1. MARCHE DE TRAVAIL AGRICOLE.....	49
2.1.2. L'EXPLOITATION AGRICOLE.....	49
2.1.3. LA RELATION FAMILLE-EXPLOITATION.....	49
2.1.4. L'EXPLOITATION PAYSANNE.....	50
2.1.5. LE MENAGE AGRICOLE.....	50
2.1.6. LA RELATION ENTRE EXPLOITATION FAMILIALE ET MENAGE AGRICOLE.....	51
2.2. LES CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL EN AGRICULTURE.....	51
2.2.1. LA FLEXIBILITE DES TRAVAILLEURS DANS LE SECTEUR AGRICOLE.....	52
2.3. L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL ET SYSTEME DE PRODUCTION.....	52
2.4. LA MESURE DU TRAVAIL AGRICOLE.....	53

2.5. LA FRONTIERE ENTRE TRAVAIL AGRICOLE ET TRAVAIL NON AGRICOLE.....	55
2.5.1. DELIMITATION DU TRAVAIL AGRICOLE.....	56
2.5.2. L'UTA « UNITE DE TRAVAIL ANNUEL ».....	56
2.6. LE REVENU AGRICOLE ET SON ESTIMATION.....	56
2.6.1. LA NOTION DE CHARGE.....	57
2.6.2. NOTION DE PRODUIT.....	57
2.6.3. LE CALCUL DU REVENU AGRICOLE.....	57
CONCLUSION.....	59
CHAPITRE 3- L'AGRICULTURE FAMILIALE EN ALGERIE	60
. INTRODUCTION.....	60
3.1. L'AGRICULTURE FAMILIALE : CONCEPT ET CARACTERISTIQUES.....	60
3.2. L'AGRICULTURE FAMILIALE MEDITERRANEENNE.....	63
3.3. L'AGRICULTURE FAMILIALE EN ALGERIE : APERÇU HISTORIQUE.....	65
3.3.1. L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE VIA LES DIFFERENTES POLITIQUES AGRICOLES.....	65
3.3.2. LES ACTIFS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ALGERIE (RGA).....	68
3.4. LA POLITIQUE AGRICOLE LANCE EN 2001.....	69
3.5. LES RESULTATS DU PNDAR.....	71
3.6 LA POLITIQUE DU RENOUVEAU RURAL (PRR : 2006).....	71
3.7. LES OUTILS D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE RENOUVEAU RURAL.....	72
3.8. LA POLITIQUE DE RENOUVEAU DE L'ECONOMIE AGRICOLE (PREA : 2009-2013).....	72
CONCLUSION.....	73
CHAPITRE 4- L'EMPLOI AGRICOLE EN ALGERIE : ESSAI D'EVALUATION.....	75
INTRODUCTION.....	75
4.1 L'EVOLUTION HISTORIQUE DE L'EMPLOI AGRICOLE.....	75
4.1.1. LA PERIODE DE CRISE ET DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL : PASAL (1980-1990).....	77
4.1.2. LES DISPOSITIFS ET PROGRAMMES DU PAS.....	77
4.2. RESULTATS ET DISCUSSION.....	79
4.2.1. LES RESULTATS OFFICIELS DU PNDRA EN MATIERE DE CREATION D'EMPLOI.....	79
5.2.2. LA REPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE PAR TYPE D'EXPLOITATION.....	83
4.3. LA STRUCTURE DES EMPLOIS AGRICOLES.....	85
4.4. LA REMUNERATION DES SALARIES AGRICOLES.....	86
CONCLUSION.....	87
 DEUXIEME PARTIE : RESULTATS EMPIRIQUES	
 CHAPITRE 5 - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES HYPOTHESES	
92	
INTRODUCTION.....	92
5.1. PHILOSOPHIE DE RECHERCHE.....	92
5.2. PARADIGMES DE RECHERCHE.....	93
5.2.1. LE PARADIGME FONCTIONNALISTE.....	93
5.2.2. LE PARADIGME INTERPRETIF (INTERPRETIVE PARADIGM).....	94
5.2.3. LE PARADIGME HUMANISTE RADICAL.....	95
5.2.4. LE PARADIGME STRUCTURALISTE RADICAL.....	95
5.3. ONTOLOGIE.....	95
5.4. EPISTEMOLOGIE.....	96
5.5. METHODOLOGIE.....	98
5.6. LE PARADIGME CHOISI.....	98
5.7. L'APPROCHE HYPOTHETICO-DEDUCTIVE.....	100
5.8. ECHANTILLONNAGE ET LA COLLECTE DE DONNEES.....	100
5.8.1. L'ECHANTILLON.....	100
5.8.2. LE QUESTIONNAIRE.....	101
5.8.3. L'ANALYSE.....	102
5.8.4. LES VARIABLES ANALYSEES.....	102
5.8.5. L'UTILITE DES MESURES DE PLURIACTIVITE.....	102
5.9. LE TEST D'HYPOTHESES : METHODES DE RECHERCHE.....	102

5.9.1. FIABILITE ET VALIDITE.....	103
5.9.2. ANALYSE DES COMPOSANTES PRINCIPALES.	105
5.9.3. MODELES DE PROBABILITE.....	105
5.9.4. MODELE SIMPLE.....	105
6.9.5. MODELE DE LOGIT/PROBIT ORDONNE	106
6.9.6. MODELE LOGISTIQUE MULTINOMIALE.	106
5.10. DEVELOPPEMENT DES HYPOTHESES.....	107
5.10.1. POSITION GEOGRAPHIQUE.....	107
5.10.2. TAILLE DU MENAGE.	108
5.10.3. LE REVENU AGRICOLE.....	109
5.10.4. L'EQUIPEMENT.....	110
5.10.5. LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE CAPITAL HUMAIN	110
5.10.6. L'AGE.....	112
5.10.7. LA SITUATION FINANCIERE DU MENAGE.....	113
5.10.8. LA TAILLE DE L'EXPLOITATION.....	114
5.10.9. L'ELEVAGE.....	114
5.10.10. L'EXPERIENCE EN AGRICULTURE.....	115
. CONCLUSION.....	115
CHAPITRE 6 - LA PLURIACTIVITE DANS TROIS REGIONS DU PAYS : BLIDA, DJELFA, MEDEA.....	117
INTRODUCTION.....	117
6.1. L'ANALYSE.....	117
6.2. LA PLURIACTIVITE A BLIDA.....	117
6.2.1. LA PLURIACTIVITE AGRICOLE DANS LES TROIS COMMUNES ETUDIEES	120
6.2.2. LES MOTIVATIONS DES AGRICULTEURS PLURIACTIFS	123
6.2.3. RESUME.....	124
6.3. LA PLURIACTIVITE A DJELFA.....	125
6.3.1. LA PLURIACTIVITE AGRICOLE DANS LES TROIS COMMUNES ETUDIEES	126
6.3.2. LES MOTIVATIONS DES AGRICULTEURS PLURIACTIFS	130
6.3.3. RESUME.....	132
6.4. LA PLURIACTIVITE A MEDEA.....	133
6.4.1. LA PLURIACTIVITE AGRICOLE DANS LES TROIS COMMUNES ETUDIEES	134
6.4.2. LES MOTIVATIONS DES AGRICULTEURS PLURIACTIFS	138
6.4.3. RESUME.....	139
CONCLUSION.....	141
CHAPITRE 7 -RESULTATS EMPIRIQUES.....	144
INTRODUCTION.....	144
7.1. STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'ECHANTILLON.....	145
7.2. L'ANALYSE DES FREQUENCES	147
7.2.1. CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITANT	147
7.2.2. SITUATION ECONOMIQUE DU MENAGE	147
7.2.3. CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION.....	150
7.2.4. PRODUCTION ET REVENU AGRICOLE.....	152
7.2.5. PLURIACTIVITE DU CHEF DE MENAGE.....	154
7.3. ANALYSE FACTORIELLE	159
7.4. RESULTATS DES MODELES DE PROBABILITE SUR LA PLURIACTIVITE	160
7.5. MODELES POUR L'INTENSITE DE LA PLURIACTIVITE.....	166
7.7. RAISONS ECONOMIQUES D'INCITATION ET DE DISSUASION (PUSH ET PULL)	172
7.8. EST-CE QUE LA PLURIACTIVITE EXPLIQUE L'OPTIMISME ?	175
CONCLUSION.....	176
CHAPITRE 8 - DISCUSSION DES RESULTATS ET CONCLUSION GENERALE.....	182
BIBLIOGRAPHIE	199
ANNEXES.....	222

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE

Les ménages agricoles comptent en général sur la famille pour fournir le travail sur l'exploitation. En tenant compte des perceptions et des objectifs des membres des ménages, ces derniers peuvent soit travailler uniquement sur leur exploitation agricole, soit exclusivement en dehors de leur exploitation agricole, soit ils combinent entre le travail agricole et non agricole. Dans ce dernier cas, la dénomination d'un ménage agricole est un ménage agricole pluriactif.

Historiquement, le recours aux activités non agricoles est un phénomène ancien, car il a toujours été présent dans la société rurale comme une source de revenu extérieur. Mazoyer et Roudart (2002) présentent les difficultés et les blocages que les agriculteurs ont connus à travers l'histoire dans l'exercice de plusieurs activités au même temps. Actuellement, ce phénomène a attiré une attention particulière des responsables d'Etat et des chercheurs. Ainsi, la modernisation agricole a apporté de nouveaux défis après une lutte de plusieurs décennies des chercheurs et des responsables d'Etat. Ces luttes sont centrées sur l'impact de ce phénomène sur le développement rural et la production agricole (Albrecht et Murdock, 1984).

L'agriculture dans les pays industrialisés a connu des changements structurels, technologiques et économiques ; ce qui a poussé de nombreux agriculteurs soit à croître, soit à quitter l'agriculture, ou de rester et devenir pluriactifs (Gebremedhin, 1991). Par exemple, L'extension de la pluriactivité en Amérique du Nord est importante. Aux États-Unis Mishra et Goodwin (1997) indiquent qu'entre 1974 et 1992, le travail hors ferme (soit plus de 100 jours par an) est passé de 62% à 83%. Au Canada, la pluriactivité n'a cessé de croître. Le revenu non agricole a augmenté de 67,9% en 1990 à 73,0% en 1999 (Bessant, 2006).

Ce phénomène est donc très répandu dans les pays développés et même très bien connu étant donné l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics dans leur politique agricole. En revanche, il est très peu connu dans les pays en voie de développement et particulièrement dans les pays du Maghreb, dont l'Algérie. Il est d'ailleurs marginalisé, cela est remarqué à travers les faibles recherches dans ce domaine. Pourtant, dans les pays méditerranéens la pluriactivité et les revenus extérieurs ne peuvent pas être analysés comme un phénomène conjoncturel ou comme une forme de résistance, c'est un élément structurel de l'agriculture des pays du Maghreb (Elloumi, 1997). Cette situation est le fruit de l'histoire des sociétés rurales méditerranéennes, qui pour s'adapter aux conditions climatiques et politiques de production, ont développé des pratiques très anciennes de diversification des sources de revenu.

Certes, les conditions économiques et politiques ont changé mais les conditions climatiques sont restées les mêmes. Ce sont ces dernières qui déterminent, dans une certaine mesure, le fonctionnement et la reproduction du système exploitation-famille (Elloumi, 1997).

Les études précédentes sur la pluriactivité en Algérie.

En 1970, une équipe de sociologues ont enquêté sur une commune au Nord du Titteri (en Algérie) pour essayer de comprendre comment la société rurale locale peut réagir au projet de « mise en valeur » que techniciens et autorités régionales

sont en train d'élaborer, pour un ensemble de 15 communes, au centre desquelles se situe la commune étudiée (Chalet, 1987). En terme de travail extérieur, ils ont posé l'hypothèse suivante : les activités extérieures des hommes d'une famille peuvent suppléer à la faiblesse de l'exploitation agricole héritée, tandis que les familles limitées pourraient se passer d'activités extérieures à condition de disposer d'une exploitation agricole suffisante (Chalet, 1987).

Les conclusions obtenues à partir de cette enquête sont les suivantes :

- Dans l'échantillon tiré, les familles de taille limitée, installées sur une exploitation « suffisante » pour leur éviter le travail extérieur, furent presque impossibles à trouver.
- Inversement, la majorité des familles disposant d'une exploitation relativement importante étaient de taille importante et combinaient activités agricoles et activités extérieures.
- Pour les petites exploitations, l'utilisation du matériel mécanique est très répandue à cause de la généralisation des pratiques de location de matériel. Ces petites exploitations disposant de revenus extérieurs réguliers doivent terminer rapidement leurs travaux puisque tous ces hommes sont employés à l'extérieur. L'acquisition d'un tracteur n'est pas obligatoirement liée à une surface exploitée importante ou à une culture plus soignée, puisque ce tracteur peut être acheté par le revenu extérieur, pour être loué, ou pour servir de point de départ à une future exploitation constituée par location ou prise de terre en « association » (Chalet, 1987).
- Les gains extérieurs sont transformés en capital agricole (Chalet, 1987).

Cette étude constate d'une part que les familles emploient certains de leurs actifs à l'extérieur de leur exploitation familiale, quelle que soit l'importance de celle-ci : il n'y a pas de division de travail entre les familles, mais combinaison. D'autre part, il y a bien une différence entre les activités extérieures en fonction de l'importance de l'exploitation, mais elle porte sur la qualité des activités extérieures (donc sur le revenu, la sécurité et le prestige qu'elles peuvent assurer), et cette variation est de même sens que celle de l'importance de l'exploitation. Ceci signifie que, non seulement les activités extérieures ne compensent pas les différences de capacité d'emploi et de production des exploitations agricoles, mais qu'elles les confirment et les renforcent.

Les actifs qui travaillent hors exploitation « quittent » cependant l'agriculture dans la majorité des cas : 74% des actifs extérieurs pour les familles liées au secteur privé, 74% pour celles liées à la révolution agraire, 64% pour celles liées à l'autogestion, tandis que 84% des travailleurs qui ont quitté le secteur public agricole sont occupés ailleurs qu'à la production agricole (Chalet, 1987).

Dans cette situation de marché de travail ouvert et l'augmentation des besoins à satisfaire en monnaie, alors que les possibilités de revenus monétaires d'origine agricole sont irrégulièrement réparties et instables, ce n'est pas la production agricole, dans la majorité des cas, qui est ajustée aux besoins par intensification et/ou élargissement de la superficie cultivée) mais la vente de la force de travail (Chalet, 1987).

Toutes les conclusions de cette enquête sont intéressantes pour notre travail. En effet, cette étude a été réalisée dans les années 70, au cours de la révolution

agricole. Une autre étude a été réalisée dans ce domaine dans les années 90. Depuis, aucune étude n'a été faite jusqu'à aujourd'hui.

Actuellement, plusieurs critères sociaux économiques ont changé, mais nous faisons face à une absence presque totale des données statistiques concernant la pluriactivité en Algérie. Les statistiques nationales et les enquêtes en milieu agricole ne rendent que très partiellement compte, voire pas du tout, de la pluriactivité des exploitants et des membres de leurs Ménages (Bourenane, 1991). Notre travail s'inscrit dans l'analyse de ce phénomène après les changements économiques et politiques qu'a connus l'Algérie depuis les réformes des années 1990 et 2000.

Problématique de la thèse.

Nous cherchons à expliquer les motifs de la pluriactivité et le niveau de cette pluriactivité dans les ménages agricoles en Algérie. Notre thèse s'articule autour de trois principales questions de recherche :

1. Quel est le niveau de la pluriactivité dans le ménage agricole en Algérie ?
2. Quel sont les déterminants de la pluriactivité dans le ménage agricole : en mesurant le travail agricole par rapport :
 - a. A la notion du choix d'activité (travailler sur ou hors de l'exploitation agricole ou combiné les deux) ?
 - b. A la notion du choix du travail hors du secteur agricole ?
 - c. A la notion du facteur revenu extérieur ?
3. Quelles sont les caractéristiques des exploitants qui les rend plus susceptible aux effets des facteurs incitatifs et dissuasifs de la pluriactivité (facteurs 'push' et facteurs 'pull')?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes basés sur les données collectées des trois enquêtes localisées dans des régions différentes du pays, pratiquant des activités agricoles différentes. Via les résultats obtenus de ces enquêtes, nous avons constaté que les agriculteurs des trois régions pratiquent la pluriactivité pour des raisons parfois semblables et parfois très différentes.

Première question :

Quel est le niveau de la pluriactivité dans le ménage agricole en Algérie ?

La pluriactivité est une pratique très ancienne, importante et stable mais elle est peu connue et assez largement masquée par un appareillage statistique plus orienté vers la connaissance de la production agricole que vers la caractérisation des systèmes d'activités des ménages (Biba, 2006). Pour arriver à poser notre problématique, nous allons nous inspirer des expériences des pays développés, bien que l'application du même concept dans les pays en voie de développement soit différente, surtout par rapport au comportement des ménages agricoles. Le dernier travail sur la pluriactivité en Algérie date de 1991. Il a été réalisé par Bourenane (1991) dans 3 régions de l'Est de pays, sur un échantillon porté sur 451 exploitations à Dréan sur un total de 2181. A El Attaf, l'enquête a touché près

de 500 exploitations. A Sig, 530 exploitations ont été enquêtées sur un total de 2403.

Les résultats tirés de ces enquêtes montrent que la pluriactivité et les revenus extérieurs des ménages jouent un rôle très différent selon la taille de l'exploitation, et donc sa situation agro économique. Les logiques et les stratégies ainsi mises à jour montrent bien que le même phénomène peut avoir des fonctions et des finalités radicalement différentes.

Il reste que, même dans une agriculture relativement riche, en raison des possibilités d'irrigation qu'elle possède, il est rare que les exploitations appelées à se maintenir se passent des revenus extérieurs. Ceux-ci leur servent soit à subsister, si elles sont pauvres, soit à investir, si elles sont riches (Bourenane, 1991). Pour mesurer la pluriactivité, nous pouvons nous baser sur l'analyse quantitative qui définit la frontière entre l'agriculture à temps plein et l'agriculture à temps partiel, soit à partir du nombre de journée de travail réalisée sur l'exploitation par rapport à celles qui sont réalisées à l'extérieur, soit en fonction de l'origine de différentes parties du revenu (Campagne, 1991).

En Europe, l'agriculteur qui passe moins de 271 jours sur son exploitation peut être considéré comme pluriactif. Aux Etats-Unis, il suffit de travailler 100 jours hors exploitation pour être considéré comme pluriactif (Campagne, 1991).

Plus généralement, il semble bien que, dans beaucoup de pays, l'agriculteur soit considéré comme pluriactif lorsque son revenu non agricole dépasse son revenu agricole. Des travaux récents de l'OCDE ont montré que 40 à 60% des agriculteurs des pays industrialisés ont 50% de leur revenu qui ne provient pas de leur exploitation (Campagne, 1991). En 2007, 10% des agriculteurs européens sont doubles actifs. (Eurostat, 2007).¹ A la même année, les agriculteurs Finlandais font figure de champions de la double activité (27,6%), loin devant les autres Etats membres, dans lesquels la double activité s'observe pour plus de 20% des chefs d'exploitation (France, Suède, Royaume unis, l'Allemagne).

En effet, on a coutume de différencier entre les doubles-actifs qui ont une activité agricole principale de ceux qui sont agriculteurs à titre secondaire. L'agriculteur à titre principal est généralement défini comme celui dont la partie du revenu provenant de l'exploitation agricole est égale ou supérieur à 50% du revenu global et dont le temps de travail consacré aux activités extérieures est inférieur à la moitié du temps de travail total. Mais il faut être attentif au fait que les agriculteurs à titre principal ne sont pas tous pluriactifs : Il y a une majorité d'agricultures à titre exclusif (ceux qui n'ont pas d'autre activité) ; de même, on range parfois dans les agriculteurs à titre secondaire des agriculteurs percevant parallèlement une retraite et qui ne sont donc pas double actifs a sens strict. Si l'on voulait être rigoureux, il faudrait préciser « pluriactifs agriculteur à titre principal (ou secondaire), ce qui n'est pas toujours fait » (Boudy, 2009). La frontière entre agriculteurs à titre principal et secondaire, nécessairement arbitraire et simplificatrice, est trop tranchée pour refléter l'extrême diversité des cas individuels, qui est liée aussi à d'autres critères (Age, sexe, type de combinaisons d'activités, composition de la cellule familiale, etc..). Le pluriactif qui se veut agriculteur de plein exercice (même si ce n'est pas forcément à temps plein) et

¹<http://ec.europa.eu/eurostat/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=1&language=en&pcode=tag00096> \"_blank\"

celui qui considère son exploitation plus comme un patrimoine ou un divertissement que comme un outil de travail (Boudy, 2009).

La principale motivation d'un ménage agricole pour être ou devenir pluriactif n'est pas toujours de nature économique par exemple : améliorer son revenu agricole.

Le concept de pluriactivité (qui pourrait être plus correctement appelé plusieurs revenus) fait référence au ménage agricole conçu comme une unité économique dans laquelle tous les membres des ménages contribuent à son revenu grâce à l'emploi dans l'agriculture et /ou activités non agricoles, que ce soit sur ou hors de la ferme (Sofer, 2001).

Selon Benachou A. (cité par Bernard, C 1994, p.7) « la pluriactivité est une stratégie défensive du pouvoir d'achat. Elle est de plus en plus étendue mais difficile à apprécier de façon rigoureuse » (Bernard, 1994).

Le critère temps pour estimer la fréquence de la pluriactivité auxquels on a recours d'habitude est d'utilisation délicate car avec une méthode d'enquête déclarative, les résultats sont souvent sujets à caution. Pour cette raison nous allons nous appuyer plutôt sur le critère « Revenu ».

Le revenu d'activités extérieures a un rôle correcteur des inégalités des revenus agricoles, ainsi qu'il est beaucoup plus stable que les revenus agricoles, ce qui peut être un facteur de développement de la pluriactivité (Butault et al., 2005).

Il apparaît que les préoccupations financières ne sont pas totalement absentes des décisions de travail des foyers d'agriculteurs. Des considérations financières peuvent justifier la fréquence plus élevée de la pluriactivité sur les exploitations positionnées en début de cycle de vie, lorsque l'exploitation doit faire face à d'important besoin de financement lié à l'installation et à la modernisation de l'exploitation (Krebs, 2005). L'accès au marché de travail extérieur hors exploitation joue donc sur la possibilité de compenser la faiblesse relative du revenu agricole des exploitations de taille relativement faible (Butault et al., 2005).

Un autre phénomène à analyser est le fait que la main d'œuvre familiale puisse prétendre à un salaire extérieur supérieur à celui de la main d'œuvre salariée agricole peut renvoyer à une imperfection du marché de travail ou à des caractéristiques de la main d'œuvre familiale (niveau de qualification notamment). Dans ce cas, il y a substituabilité travail familial/salariat ce qui entraîne un relèvement du revenu du ménage (Butault et al., 2005).

Nous trouvons aussi la substituabilité de la main d'œuvre familiale par la mécanisation, si le revenu perçu par la main d'œuvre familiale à l'extérieur de l'exploitation est supérieur à leur revenu dans l'exploitation, ils utilisent des équipements pour les remplacer sur l'exploitation, puisque ces derniers peuvent être achetés grâce à ces revenus extérieurs, et pourront même être loués à d'autres exploitations en cas de besoins. Ces auteurs ne relèvent également que le niveau du revenu exogène (hors travail) du ménage joue également un rôle dans la décision du ménage de travailler hors exploitation. Ce qui va modifier sans doute l'arbitrage travail/loisir du ménage mais joue aussi un rôle pour réduire le risque de variabilité du revenu globale (Butault et al., 2005).

Deuxième question :

Quels sont les motifs de la pluriactivité dans le ménage agricole ?

Trois ensembles de facteurs sont susceptibles d'influer sur la forme de la pluriactivité : les caractéristiques démographiques du ménage, le niveau de ses ressources, et les caractéristiques de son environnement socio-économique (Gondard-Delcroix, 2007).

Les variables démographiques retenues concernent le genre de chef de ménage, son âge, la composition démographique du ménage (proportion de jeunes enfants) et l'offre de travail au sein du ménage (taux d'activité) (Gondard-Delcroix, 2007).

Le taux important de la pluriactivité dans les pays industrialisés est plus fréquent chez les agriculteurs de moins de 55 ans que chez ceux qui ont plus de 55 ans, selon les statistiques d'Eurostat. Dans plusieurs pays, les moins de 35 ans rassemblent la majorité des pluriactifs : C'est le cas en Allemagne (55,1% de pluriactifs dans cette tranche d'âge) et au Danemark (53,8%). (Blanchet et Déaud, 1998).

Ainsi, les études de (Corsi, 1993) en Italie et celle de (Benjamin, 1994) en France, concluent tous les deux que l'âge influence significativement sur le choix d'un emploi extérieur. Les publications de ces deux auteurs tendent à prouver que, passé 45-50 ans, l'âge devient plutôt un frein au choix de la double activité. Ces deux études ont montré également que le niveau de formation générale du chef d'exploitation joue de manière positive et significative en faveur du choix de la double activité.

Dans la quasi-totalité des études empiriques, les ressources du ménage sont en général réduites en capital : capital humain, capital physique, capital financier et capital social. Capital humain, capté par le niveau d'instruction. Conformément à la théorie et aux résultats des études empiriques, on s'attend à ce qu'un niveau élevé d'instruction augmente la probabilité que le ménage agricole ait une structure de revenu dépendante du salariat non agricole.

Le capital physique est ici exclusivement capté par la dotation foncière, en relation positive entre la superficie de l'exploitation et la participation à une activité non agricole. Les inégalités d'accès aux activités non agricole puisque le capital physique est une condition essentielle d'accès au marché de crédit et la richesse foncière sont souvent liées à un pouvoir politique local.

Toutefois, dès lors qu'on considère non plus la taille physique des exploitations mais leur taille économique, les statisticiens européens mesurent la taille économique d'une exploitation en termes d'unités de dimension économique (UDE). Les UDE représentent la valeur ajoutée potentielle des exploitations, compte tenu de leur surface, de leur cheptel, de leur spécialisation, et de leur localisation géographique.

Il est clair que, parmi les exploitations de grande dimension économique, on compte moins de chefs d'exploitations doubles actifs que parmi les petites exploitations (Réseau Agriculture Durable, R.F., 1998).

Le capital social est dépendant de l'intensité des liens sociaux tissés à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté locale, ainsi que l'insertion sociale du ménage

est appréhendée par l'implication d'un de ses membres dans des activités associatives. Quant au capital financier, deux variables sont retenues : la possibilité de constitution d'une épargne et l'accessibilité au marché de crédit. Les facteurs liés à son environnement socio-économique : de bonnes conditions d'accessibilité à un pôle d'activités sont susceptibles de favoriser le développement d'activités non agricole. Systématiquement l'éloignement d'un centre urbain augmente la probabilité de pratiquer une activité agricole. (Butault et al., 2005). La pluriactivité est une stratégie élaborée par l'ensemble du ménage agricole, selon le potentiel socio-économique de la région, ses goûts, ses ressources, mais aussi en fonction de la façon dont est exercée l'activité agricole dans la famille ou chez les voisins, en référence à des « habitudes locales » (Blanchemanche, 2001, p.5, cité par Parnaudeau, 2007).

Selon Abdelhakim (2003, pp.50-51) « Concevoir qu'il y a une « logique » qui sous-tend la pluriactivité signifie, en soi, un changement dans la façon de l'envisager : elle est perçue comme un choix et non plus comme un état subi » (Abdelhakim, 2003).

Nous pouvons classer les familles pluriactives dans plusieurs catégories.

1. Les pluriactives par « obligation » :

Dans ce type de cas, les individus cherchent à tout prix la stabilité des revenus pour contrer les fluctuations des revenus agricoles » (Dermejian, 2003). Puisque l'activité agricole est considérée comme risquée et peu rémunératrice, être pluriactifs permet de ne pas « mettre tous ces œufs dans le même panier » comme diminuant les risques économiques.

2. Les pluriactifs par « choix » :

Ces individus ont choisi de devenir pluriactifs pour plusieurs raisons : (i) pour le plaisir de sortir ou de rester dans le cadre de l'exploitation agricole ; (ii) pour s'ouvrir sur le monde, rencontrer des gens ; et (iii) pour « arrondir les fins de mois » (Dermejian, 2003). Néanmoins il y a une autre raison qui est plus économique. Certaines exploitations choisissent la pluriactivité pour une meilleure valorisation du produit et la maîtrise de sa fabrication dans le cas de la transformation. En transformant puis commercialisant lui-même ses produits, l'agriculteur s'affranchit des intermédiaires afin de bénéficier de la valeur ajoutée. En effet, le contrôle total de la filière lui permet de multiplier sa rémunération par deux et parfois plus.

3. Les pluriactifs par « occasions » :

Ces pluriactifs ont, dans la plupart du temps, un volet tourisme dans leur combinaison d'activités. L'idée de s'assurer un complément pour la retraite, une fois les amortissements finis, et d'avoir en plus un bâtiment en bon état, a été déterminante dans le lancement de l'activité touristique. Mais il n'y a pas que l'activité touristique, certaines personnes se sont lancés dans la transformation plus ou moins par hasard. Souvent afin de récupérer les productions invendables (Dermejian, 2003).

4. Les pluriactifs par « logique » :

Ces pluriactifs ont souvent hérité leur situation du passé. La cellule familiale devient un lieu d'exercice d'activités diversifiées, suite aux activités professionnelles qui se dissocient de la vie familiale. Ainsi que des individus qui ont perçu un héritage et s'occupent de sa gestion.

Simon (2002) dégage 3 types de facteurs explicatifs de la pluriactivité agricole : Compléter des revenus insuffisants, se constituer un capital de sécurité en vue de mieux s'installer dans la vie active, et choisir un mode de vie.

Nous pouvons les résumer comme suit :

- Pluriactivité de nécessité : pallier au revenu agricole insuffisant
- La pluriactivité de complément : une stratégie familiale est un moyen de s'assurer un capital de sécurité en reprenant une exploitation agricole familiale.
- La pluriactivité de plaisance : choisir un mode de vie, celle-ci peut néanmoins répondre à des motivations autres que financières. La pluriactivité de loisir se rattache à cette logique en privilégiant le mode de vie à la contrainte économique.

D'autres motivations n'entrant pas dans un cadre défini mais se retrouvant dans plusieurs situations ce qu'on appelle des motivations transversales. Tels que le maintien d'un patrimoine familial (Simon, 2002).

Selon Gervais et al., (2009) des études typologiques approfondies existent et constituent de véritables apports à la connaissance de la pluriactivité. Catherine Gervais on cite quelques-unes. Mage (1976), Barlett (1986) et Bessans (2000) s'appuient sur les motivations économiques et sociales dominantes de l'exploitant (Gervais et al., 2009). Dans une seconde exploration de ces typologies, cette dernière note que peu rendent compte de la diversité de la pluriactivité. Le concept est-il trop mouvant pour qu'une typologie soit possible? (Gervais et al., 2009).

Selon Tallon (2011) « Une première étude a été réalisée mais déjà ancienne car elle date de 1998 ». Elle a été réalisée par le service de la formation continue de l'université de Franche-Comté (Cré-Entreprendre, 1998). Cette étude s'est appuyée sur les nouvelles orientations politiques en faveur de la pluriactivité, qui émergeaient à cette époque. Elle concerne tous les secteurs d'activités.

Une deuxième étude a été réalisée en 2006 au Québec, suite à la prise de conscience grandissante du rôle positif des fermes pluriactives dans le développement des communautés rurales (Barlett 1986; Gasson 1986; Laurent et Remy 2000, cités par Gervais et al., 2009). Contrairement à la première étude, celle-ci ne concerne que la pluriactivité agricole. Dans cette recherche, se dégagent 14 formes différentes de pluriactivité agricole ventilées en quatre types de diversification agricole et dix types de pluriactivité professionnelle extérieure. Il met en évidence deux grands traits permettant de caractériser la pluriactivité, sa temporalité et ses finalités. La temporalité (Gervais et al., 2009) exprime un horizon pouvant être mobile, du court terme au plus long terme. Les finalités quant à elles sont multiples, qu'elles soient de nature économique, patrimoniale, sociale, ou qu'elles permettent le renforcement de compétences ou la négociation de transitions. Les types de pluriactivité sont très fortement liés à la structure du ménage et à l'évolution de la vie familiale. La pluriactivité apparaît très souple, ce

qui lui confère la capacité à occuper une place et des rôles multiples dans la vie d'une exploitation (Tallon, 2011). Ainsi via cette typologie (voir annexe 1), l'importance financière de la pluriactivité est élevée pour la pluriactivité de façade, variée pour la pluriactivité sociale, modéré ou faible pour la pluriactivité de support, et faible pour la pluriactivité d'occupation (Tallon, 2011).

Les études réalisées dans les pays en voie de développement ne sont pas aussi nombreuses, mais ils montrent néanmoins que la migration est au centre des pratiques de la pluriactivité (Parnaudeau, 2008). En ce qui concerne l'Algérie, Bourenane (1991) a évoqué l'évolution du phénomène de l'émigration en Algérie, via le changement de statut du salarié émigré en Europe, et plus particulièrement en France (Bourenane 1991). Il y a aussi une évolution d'autres types de pluriactivité : la remise au travail salarial des femmes (surtout âgées de plus de 50 ans), des jeunes adolescents dans l'agriculture et la croissance de l'emploi masculin rural dans le Bâtiment et dans une moindre mesure dans l'industrie (Bourenane, 1991). En réalité, et vue la crise économique que connaît la majeure partie des pays développés, même l'émigration n'a plus les mêmes objectifs, et les mêmes facilités d'avant, l'émigration touchent exclusivement les intellectuels.

Dans le chapitre 5 nous allons développer un nombre d'hypothèses à partir des études théorique et empiriques précédentes sur la pluriactivité. La pluriactive sera quantifiée sur trois dimensions, notamment (i) à la notion du choix d'activité (travailler sur ou hors de l'exploitation agricole ou combiné les deux) ; (ii) à la notion du choix du travail hors du secteur agricole ; (iii) à la notion du facteur revenu extérieur ; Les hypothèses relèvent des différentes caractéristique de l'exploitant, le ménage et de l'exploitation agricole en Algérie.

Troisième question :

Quelles sont les caractéristiques des exploitants agricoles qui les rendent plus susceptible aux effets des facteurs qui incitent à la pluriactivité (facteurs 'push') et ceux qui dissuadent à la pluriactivité (facteurs 'pull')?

Un bon nombre de chercheurs perçoivent la pluriactivité en tant qu'un phénomène influencé par des facteurs incitatifs (c'est-à-dire qui poussent l'exploitant à accepter le travail hors ferme), et des facteurs dissuasifs (c'est-à-dire les facteurs externes qui attirent l'exploitant vers les secteurs non agricoles) (Fuller, 1990).

Fuguitt (1959) a testé l'hypothèse d'incitation-dissuasion (push-pull hypothesis) qui est originellement une théorie de migration. Cette théorie prédit que le manque d'équilibre socio-économiques crée des facteurs qui pousse les gens loin de leur régions d'origine ; et d'autre facteurs qui attirent les gens vers les régions de destination.

Il y a peu de recherches liées directement aux facteurs d'attraction et répulsion (push et pull). Edmond et Crabtree (1994) indiquent que le revenu faible des agriculteurs est un des facteurs poussant (push factors) vers la pluriactivité. D'autre facteurs push et pull ont été examiné par Zhao (2014), Efstroglou-Todoulou (1990), Edmond et Crabtree (1994). Ces quelques études traitent l'effet de ces facteurs push et pull sur la pluriactivité. Cependant, nous n'avons trouvé aucune étude qui analyse les effets des caractéristiques des exploitants et des exploitations sur ces facteurs. Nous croyons donc que c'est la première fois que

ces facteurs ont été analysés comme variable dépendantes, d'où l'importance de notre troisième question de recherche.

La Pluriactivité Agricole en Algérie.

La pluriactivité n'a pas attiré l'attention de beaucoup de chercheurs et reste très peu analysé en Algérie. Des travaux ont été déjà réalisés sur ce phénomène (Chalet, 1987 ; Bourenane, 1991), mais, en raison de changements de nombreux critères sociaux économiques en Algérie, ces deux études deviennent maintenant désuète.

En raison de l'absence des données statistiques concernant la pluriactivité en Algérie et parce que les statistiques nationales et les enquêtes en milieu agricole ne rendent que très partiellement compte, voire pas du tout, de la pluriactivité des chefs d'exploitation et des membres de leurs ménages, notre travail se propose d'analyser ce phénomène après les changements économiques et politiques qu'a connu l'Algérie, depuis les réformes des années 90 et 2000. En effet, depuis la fin des années 80, des bouleversements sont intervenus avec les réformes de l'agriculture et le Plan d'ajustement structurel agricole (PASA). La loi de 1987 a mis un terme à l'existence des domaines socialistes (DAS) et a transféré leurs actifs à des exploitants collectifs ou individuels (EAC/EAI). Au début des années 90, il y a eu le passage de l'Algérie à l'économie de marché après la chute du régime socialiste.

Toutefois, le secteur agricole entre dans une phase de désinvestissement qui a entraîné des conséquences sociales. La situation de l'emploi s'est dégradée comme nous l'avons mentionné ci-dessus.

Depuis l'année 2001, il y a eu une relance du secteur agricole par le « Plan national de Développement agricole » (PNDA), devenu PNDAR² (qui constitue une sorte de prolongement naturel du PNDA) en 2004 (qui a inscrit parmi ses objectifs la création d'emplois, l'amélioration des revenus et la modernisation du secteur Agricole. Tous ces changements politiques et économiques qu'a connus l'Algérie ont influencé les décisions des ménages agricoles en matière de travail dans l'exploitation agricole.

Les chapitres 2, 3 et 4 discuterons avec beaucoup de détails la pluriactivité, le travail agricole, le ménage agricole, et d'autres concepts nécessaires à la compréhension du phénomène de la pluriactivité en Algérie.

Plan de Travail de la Thèse

La première partie de cette thèse expose le contexte général de notre recherche. Elle revient sur la pluriactivité des ménages agricole avant et après les réformes économiques des années 1990. Et particulièrement depuis la mise en place du Plan nationale National de développement agricole et rural (PNDRA).

Nous présenterons tout d'abord, dans le chapitre 1 les différentes définitions et concepts liés à la pluriactivité des ménages agricoles, ainsi que les motifs de la pluriactivité. Nous discuterons dans le même chapitre quelques réalités importantes sur la pluriactivité dans les pays développés et en voie

² PNDAR : Plan national de développement agricole et rural.

développement. Nous focaliserons notre attention sur la question de la pluriactivité en Algérie.

Dans un second temps, nous repartirons du principal cadre d'analyse du travail agricole dans l'exploitation familiale, et les ménages agricoles. Nous introduirons simultanément les caractéristiques du travail agricole, et les facteurs utilisés dans la mesure du travail agricole tels que le temps de travail et le revenu du ménage agricole (chapitre 2). Nous présentons dans ce chapitre quelques définitions liées au travail agricole et à l'agriculture familiale. Ce chapitre va aussi exposer les différents concepts et définitions tels que les formes d'organisation, les types de main d'œuvre, la mesure du travail agricole, et l'estimation du revenu agricole.

Nous retraçons le cadre théorique de l'agriculture familiale dans les pays méditerranéen et particulièrement en Algérie via l'évolution historique au (chapitre 3). Ce chapitre résumera les plus importants concepts et caractéristiques de l'agriculture familiale. Après une discussion brève de l'agriculture familiale méditerranéenne, nous présentons une revue systématique de l'agriculture familiale en Algérie à travers un aperçu historique, la politique agricole lancé en 2001 (le Plan National de Développement Agricole Rural), la Politique du Renouveau Rural de 2006, et la Politique de Renouveau de l'Economie Agricole (2009-2013).

Le chapitre 4 se focalise sur l'emploi agricole en Algérie et son évolution depuis l'indépendance, sa rémunération. Dans ce chapitre nous identifions les nombreux problèmes qui ont fait souffrir énormément les travailleurs agricoles Algériens, bien que beaucoup d'effort ont été déployé par l'Etat Algérien dans ce sens mais reste beaucoup à faire.

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous centrons sur la méthodologie de recherche choisie par nous après avoir présenté la philosophie et le paradigme de notre recherche.

Nous exposons dans le chapitre 5 les grandes lignes de la méthodologie de la recherche adoptée dans cette thèse. Nous résumons dans ce chapitre les bases philosophiques de recherche, et les traits essentiels des paradigmes de recherche, notamment l'ontologie, l'épistémologie et enfin la méthodologie. Nous discuterons les raisons pour lesquelles nous avons choisi une épistémologie positiviste construite sur une ontologie réaliste. Ce chapitre décrira également les détails de l'échantillonnage et la collecte de données réalisées durant les premières étapes de cette recherche. Les techniques statistiques et économétriques utilisées dans les chapitres empiriques seront ensuite expliquées en détails. A travers toute une revue théorique et littéraire, nous avons produit pour terminer ce chapitre dix hypothèses de recherche considérées comme des réponses préliminaires à nos trois questions de recherche préalablement présenté dans l'introduction et problématique de cette thèse.

Le chapitre 6 est le premier chapitre empirique. Il produira les résultats descriptifs de l'enquête sur les trois wilayas séparément. Ce chapitre offre une représentation préliminaire de la pluriactivité dans les trois régions du pays sélectionnées dans notre travail. Le chapitre présentera la pluriactivité dans la wilaya de Blida (Boufarik, Bouarfa et Ain Romana); la wilaya de Djelfa, (Birine, Bouiret Lahdeb, et Had Shary); et la wilaya de Médéa (Sidi Naamane, Bouguezoul et Si Mahdjoub).

Le chapitre 7 présentera les résultats empiriques sur la base des tests formels produit par trois modèles de probabilité (probit et logit). Dans ce chapitre nous considérons tous l'échantillon et les différences potentielles entre régions ou topographies seront captées directement par nos modèles économétriques. Le chapitre commencera par une étude descriptive de l'échantillon, suivit par une analyse de fréquences sur les caractéristiques de l'exploitant, l'exploitation et la pluriactivité. L'analyse factorielle est utilisée pour réduire les dimensions de plusieurs construit ou concepts utilisés dans notre étude. Trois types de modèle de probabilité seront alors utilisés pour tester (i) le choix de la pluriactivité ; (ii) l'intensité de la pluriactivité ; et (iii) les destinations des pluriactifs. Nous clôturons ce chapitre par deux faits importants ; notamment l'explication des raisons économiques de la pluriactivité, et l'effet de la pluriactivité sur l'optimisme des exploitants agricoles en Algérie.

Dans la conclusion générale de la thèse nous revenons sur les principaux apports de notre travail, résumons les résultats les plus intéressants, et discutons les implications de ces résultats, ainsi que les recommandations des décideurs et responsables du secteur agricole en Algérie. Nous clôturons cette thèse par des recommandations pour des études futures.

PREMIERE PARTIE

LE CONTEXTE : LA PLACE DE LA PLURIACTIVITE

DANS LE MENAGE AGRICOLE FAMILALE EN

EUROPE ET EN ALGERIE

Cette partie a pour but de présenter le contexte général de notre recherche. Plus spécifiquement, elle revient sur la place qu'a pu occuper la pluriactivité dans le secteur agricole avant les réformes économiques des années 1990 et 2000 et sur la place qu'il y tient aujourd'hui.

Cette partie est composée de 4 chapitres, sera dédiée à la connaissance de la pluriactivité dans le monde, les raisons qui sont derrière la pratique de la pluriactivité dans le secteur agricole. Ainsi que les facteurs utilisés dans la mesure de la pluriactivité, particulièrement en Algérie.

- Le premier chapitre présente les différentes définitions et concepts de la pluriactivité en Europe et en Algérie, tout en exposant quelques réalités importantes sur la pluriactivité dans les pays développés et en voie de développement. Particulièrement en Algérie.
- Le deuxième chapitre discute quelques définitions et concepts liés au travail agricole et à l'agriculture familiale. Ainsi qu'il expose les facteurs utilisés dans la mesure de la pluriactivité.
- Le troisième chapitre, expose une revue systématique de l'agriculture familiale en Algérie à travers un aperçu historique, et via l'ensemble des politiques agricoles mises en place par l'Etat depuis l'indépendance.
- Le chapitre 4 se focalise sur l'emploi agricole en Algérie et son évolution depuis l'indépendance, sa rémunération. Tout en décelant les nombreux problèmes qui ont fait souffrir beaucoup de travailleurs agricoles en Algérie.

CHAPITRE 1- LA PLURIACTIVITE : DEFINITIONS ET CONCEPTS

Introduction.

La pluriactivité agricole est une donnée économique, sociale et culturelle mouvante. Elle désigne plus précisément la tendance d'une partie importante, variable selon les régions, des chefs d'exploitation, des familles agricoles à avoir une activité extérieure à l'exploitation, de façon plus ou moins marquée allant jusqu'au salariat. Elle présente aussi une véritable stratégie familiale, surtout pour la survie du monde rurale.

La pluriactivité est un phénomène qui touche l'ensemble des agriculteurs méditerranéens. C'est un élément structurel de l'agriculture des pays du Maghreb. Elle est aussi une pratique très ancienne dans les pays développés, dont les lois et les politiques agricoles veulent la développer et l'encourager par l'assemblage de toutes les conditions afin d'inciter les agriculteurs à devenir pluriactifs, puisqu'elle va permettre la création d'emplois et le maintien, voire l'augmentation, de la population agricole résidente.

Le secteur agricole a toujours été désavantagé par rapport à d'autres secteurs. La pauvreté est plus fréquente chez la population rurale à travers le monde, où 72% des pauvres vivent en milieu rural (World Bank, 1997). Même la plus grande puissance économique dans le monde -- les USA -- a été une victime de cette réalité. Pendant des décennies, les zones rurales ont été rétrécies par la perte des exploitations agricoles (Goetz et Debertin, 2001). Le gouvernement Américain s'est soucie du phénomène de la pluriactivité en s'interrogeant si la pluriactivité a joué un rôle important dans la disparition des agriculteurs ou, au contraire a aidé les agriculteurs à maintenir leurs moyens de subsistance ruraux en les aidant à augmenter leurs revenus (Goetz et Debertin, 2001).

La pluriactivité, donc peut être pratiquée pour maintenir l'exploitant agricole autant que l'aider à quitter l'agriculture. C'est pourquoi la pluriactivité a attiré beaucoup d'attention des chercheurs et des décideurs dans les pays développés.

La pratique des activités non agricoles par les ménages agricoles est un phénomène ancien. Les sociétés rurales ont toujours utilisé le travail hors ferme comme une source supplémentaire aux revenus. Mais cette pluriactivité a toujours été liée à la saisonnalité et le risque climatique et biologique de l'agriculture. Cependant, récemment les nouvelles réalités économiques et sociales, la technologie et la déruralisation ont donné un nouveau sens à la pluriactivité. Ce phénomène a attiré beaucoup d'attention dans les pays développés. Les chercheurs et les décideurs ont discuté l'impact de la pluriactivité sur le développement rural et la production agricole. Par conséquent des politiques ont été conçues pour atténuer les effets négatifs qui affectent les ménages agricoles et aussi pour le maintien de la production agricole (Albrecht et Murdock, 1984). L'agriculture dans le monde industrialisé a été touchée par des changements structurels, technologiques et économiques qui ont contraint les exploitations agricoles à avoir une taille importante, quitter la ferme, ou de rester dans l'agriculture en obtenant un emploi non agricole (Gebremedhin, 1991).

Malheureusement, ce phénomène a été largement négligé par les universitaires et décideurs des pays en voie de développement. L'Algérie est un cas particulièrement intéressant car il partage une bonne partie des caractéristiques africaines et arabes. Le pays a des conditions uniques qui rendent la pluriactivité un phénomène particulièrement important pour la recherche et dans la conception des politiques agricoles. Outre les problèmes habituels subis par les agriculteurs des différents pays, tels que la sécheresse, l'incertitude et la concurrence, les agriculteurs algériens ont dû faire face à d'autres problèmes supplémentaires, à savoir, la période de tourmente de la guerre civile des années 1990 et les effets de la maladie hollandaise³ (*Dutch Disease*) de la dernière décennie.

Dans la plupart des pays en voie de développement, la pluriactivité a été un élément central de la réalité agricole. Les sociétés rurales méditerranéennes, y compris ceux de l'Afrique du Nord, ont dû s'adapter à la situation politique et économique de la région au fil des ans et ont donc adopté des stratégies afin de diversifier leurs sources de revenus, que parmi laquelle la pluriactivité est un exemple notable.

1.1. Définitions et Concepts de la Pluriactivité.

Les ménages agricoles comptent souvent sur les membres de la famille à travailler à l'extérieur de la ferme. Selon les cas (les préférences, les coûts, les risques et les rendements), les membres du ménage agricole peuvent choisir entre travailler entièrement hors ferme, exclusivement sur la ferme, ou en combinant entre activités agricoles et non agricoles. Lorsqu'au moins un membre du ménage pratique une activité à l'extérieur de la ferme, ce ménage est censé être pluriactif.

La pluriactivité donc décrit une situation où un agriculteur n'est pas entièrement investi (en termes de force de travail et du capital) dans les activités de la ferme. La pluriactivité est parfois appelée agriculture à temps partiel. Certains auteurs l'appellent aussi travail hors exploitation (*off-farm work*) (Mishra and Goodwin, 1997).

L'agriculture à temps partiel est considérée comme un moyen d'adaptation des agriculteurs qui sont en mesure d'adapter leurs ressources (main-d'œuvre et capital) à un environnement productif qui ne cesse de changer (Fuller, 1975). Ainsi, la pluriactivité renforce le lien entre les agriculteurs et leurs terres.

De ce fait, la pluriactivité a des effets positifs car elle permet aux agriculteurs à augmenter (ou au moins modérer la perte de) leurs revenus et de réduire les risques associés à ces revenus.

Grâce à la pluriactivité, les facteurs de production (la main-d'œuvre et les capitaux) sont plus efficacement exploités. Les ressources agricoles inexploitées, par exemple pour des raisons de saisonnalité dans le cycle de la production agricole, peuvent être utilisées dans d'autres secteurs plutôt que de rester inactives. Plus important encore, la pluriactivité permet la survie et la viabilité des

³ La maladie hollandaise (ou mal hollandais, ou malaise hollandais, ou syndrome hollandais, en anglais *Dutch disease*, ou encore malédiction des matières premières) est un phénomène économique qui relie exploitation de ressources naturelles et déclin de l'industrie manufacturière locale. Ce phénomène est suscité par l'accroissement des recettes d'exportations, qui à son tour provoque l'appréciation de la devise. Le résultat est que dans les autres secteurs les exportations deviennent moins favorables que les importations. Inspiré du cas des Pays-Bas des années 1960, le terme *maladie hollandaise* est utilisé par extension pour désigner les conséquences nuisibles provoquées par une augmentation importante des exportations de ressources naturelles par un pays. https://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie_hollandaise. Consulté le 22/11/2015.

exploitations agricoles et, par conséquent, aide à préserver les zones rurales ainsi que de promouvoir le mode de vie rural. Une exploitation économiquement viable peut être ensuite transférée aux jeunes générations, et par conséquent, assurer la survie à long terme de la ferme (Landais, 1998).

La recherche d'une définition exhaustive de la pluriactivité n'est pas possible vu la complexité de ce phénomène. Une définition intéressante est donnée par Bessant (2006). Nous allons commencer par cette définition proposée par Bessant (2006: 57)

« La pluriactivité Désigne des situations dans lesquelles des individus ou des ménages combinent l'emploi (ou revenus) agricoles et non agricoles indépendamment de leur origine (s) ou de leur emplacement (s) ».

Dans la présente thèse, la pluriactivité, l'emploi non agricole, la diversification hors exploitation et l'agriculture à temps partiel seront utilisés de façon interchangeable, car nous croyons qu'ils véhiculent le même message : l'agriculteur travaillant à l'extérieur de la ferme dans le but de compléter ses revenus, se déplace en dehors du secteur agricole, ou maintien des moyens de subsistance en milieu rural. En effet, Loyns et Kraut (1992) reconnaissent l'agriculture à temps partiel comme une forme de diversification.

En générale, les auteurs Anglo-saxons ne donnent pas trop d'importance aux définitions de la pluriactivité. Pour ces derniers, le terme de la pluriactivité ne demande pas autant de définitions.

Cependant, les auteurs francophones, prennent la question de la pluriactivité avec beaucoup de sérieux, vu les nombreuses définitions proposées. Commençons par la définition du Ministère de l'Agriculture en France:

« Est considéré comme pluriactif tout agriculteur à titre principal ou non exerçant une autre activité rémunérée. Ce qui exclut les agriculteurs à temps partiel sans autre activité et les retraités »⁴

Pour Blanc (1988) « le terme « pluriactivité » n'est pas un concept mais une notion empirique correspondant aux situations dans lesquelles la famille agricole ne tire pas la totalité de ses revenus de la production agricole primaire pas plus qu'elle n'y consacre la totalité de ses ressources » (Blanc, 1988 : 43).

Boudy (2009) présente deux difficultés pour identifier la pluriactivité. D'une part la terminologie employée est multiple : pluriactivité, biactivité, multiactivité, poly activité, temps partagé, activités mixtes, occupation à double emploi, agriculture à temps partiel, combinaison d'activités, etc... Ces termes sont considérés comme interchangeable, et tantôt qualifient des réalités différentes. D'autre part, le même terme recouvre souvent des définitions divergentes « toute la question réside dans les conventions que l'on retient » ; « L'idée même de pluriactivité repose sur une nomenclature permettant de distinguer des activités que l'on considèrera comme identique ou comme différentes ». (Lacombe, 1984, cité par Boudy, 2009: 10).

⁴ Ministère de l'agriculture. (1981). La pluriactivité des chefs d'exploitation en France : politique du ministère de l'agriculture n. Paris, p. 8.

Il y a un autre point fondamental : est-ce que la pluriactivité concerne un individu ou une collectivité ? A l'origine, on ne traitait la pluriactivité que sous l'angle de la personne. Aujourd'hui on a tendance à s'intéresser à des concepts plus larges (le couple, le ménage, ou la famille). On peut ainsi considérer une exploitation comme pluriactive parce qu'un de ses membres au moins à une activité extérieure, ou encore parce que l'exploitation elle-même a plusieurs fonctions (productions agricole et accueil touristique par exemple) (Boudy, 2009).

Ainsi, Boudy (2009) définit la pluriactivité de la façon suivante : le double actif est celui qui exerce simultanément ou successivement dans l'année plusieurs activités dotées d'un statut social ou fiscal différent. Implicitement, ce double actif est le chef d'exploitation.

Lacombe (1984) est plus explicite. Pour lui, la pluriactivité peut se définir comme « le comportement d'un chef d'exploitation ayant une activité extérieure à l'exploitation ». La pluriactivité n'est jamais abordée comme un phénomène ayant sa consistance propre. Les informations la concernant sont donc souvent partielles et parfois inexistantes comme c'est le cas pour l'Algérie. En plus, elles varient dans le temps avec l'importance qui lui est donnée.

Abdelhakim (2003) retient trois termes, correspondant chacun à une définition. Notons que ces définitions sont plus pertinentes pour la France. La première définition est celle du paysan-ouvrier ; un terme utilisé jusqu'aux années 50 en France pour indiquer une catégorie de paysans cultivant des petites surfaces et travaillant comme ouvrier dans l'industrie pour avoir un complément de revenu, par goût d'indépendance et par refus d'adhérer complètement à l'univers du salariat et de l'usine (Abdelhakim, 2003). Ces agriculteurs bénéficient du revenu régulier de l'usine, sans quitter le travail de la terre après les heures de travail ou en fin de semaine.

Depuis les années 80, l'urbanisation et les évolutions du secteur industriel ont entraîné la disparition de cette catégorie de paysans-ouvriers, mais pas pour autant la disparition de la pluriactivité (Abdelhakim, 2003).

La deuxième définition concerne le double actif. Dans les années 60 et 70, l'exode rural se poursuit sous l'impulsion de 2 mouvements : (i) le développement des secteurs industriels qui attire de plus en plus de main d'œuvre ; et (ii) la modernisation de l'agriculture qui expulse du circuit productif de plus en plus de petits exploitants. Au cours de ces deux décennies, le terme de « double actif » devient synonyme de l'ouvrier paysan (Abdelhakim, 2003).

La troisième définition est liée au terme d'agriculteur à temps partiel. Ce terme est souvent confondu avec le terme double actif. Cette définition inclut les exploitants dont le temps de travail est partiellement affecté à l'agriculture, et qui ont une ou plusieurs activités en plus de l'activité agricole. L'agriculture à temps partiel est alors une question de survie, puisqu'il s'agit d'agriculteurs ne pouvant pas vivre du revenu de leurs exploitations (Abdelhakim, 2003).

Simon (2002: 20) a pris soin de distinguer entre la pluriactivité de l'individu notamment le « double actif » et la pluriactivité de l'exploitation agricole familiale à laquelle s'associe la notion de pluriactivité familiale. Selon le même auteur « Nous entendons par exploitation agricole pluriactive l'exploitation dont au moins l'un des membres vivant dessus exerce une activité professionnelle non agricole ou para-agricole sur ou en dehors de l'exploitation ». Alors que

l'exploitation pluriactive familiale, est une notion plus économique et sociologique que juridique (Simon, 2002). Dans le cas de notre étude, nous définissons la pluriactivité comme étant une situation dans laquelle une personne exerce deux activités professionnelles ou plus de rémunérations distinctes, soit simultanément soit successivement au cours d'une année. Nous qualifierons une famille pluriactive si au moins deux membres d'un ménage perçoivent des revenus de leurs activités extérieures.

Selon Abdelhakim (2003), l'existence d'une exploitation agricole est déterminée par la reconnaissance d'une personne responsable de la gestion courante de l'exploitation qui est le chef d'exploitation.

Depuis les années 80, et avec le développement du travail des femmes et leur entrée massive sur le marché de l'emploi, la prise en compte de l'activité extérieure du conjoint s'est imposée. On peut distinguer entre deux catégories de pluriactivité, au moins, selon la personne retenue : la pluriactivité de l'exploitant ou celle de la famille (Abdelhakim, 2003).

1.1.1. La pluriactivité du point de vue de l'individu.

Selon Benoît et Gerbaux (1997 : 2) « la pluriactivité est l'exercice de plusieurs emplois ou activités professionnelles assurés de façon successives ou simultanées dans l'année par un seul individu. Cette notion s'attache donc à un individu et non à une entreprise ».

Les mêmes auteurs détaillent un peu cette définition et montrent combien de personnes sont concernées : (i) les personnes qui cumulent plusieurs activités professionnelles de manière simultanée (par exemple un salarié qui exerce parallèlement une activité indépendante) ; (ii) les personnes qui alternent régulièrement plusieurs activités professionnelles (par exemple une personne qui travaille comme serveur l'hiver en station et comme animateur l'été sur le littoral) ; (iii) les personnes qui additionnent les "petits boulots" sur une année. Cette dernière catégorie de personnes est rarement prise en compte, dans la mesure où l'on évoque plus volontiers la pluriactivité comme un choix de vie, mais elle représente une proportion non négligeable des pluriactifs (Benoît et Gerbaux, 1997 : 2).

1.1.2. La pluriactivité du point de vue des ménages agricoles.

Dans le secteur agricole, d'une manière générale, la pluriactivité n'est pas distinguée seulement du point de vue de l'individu, mais aussi du point de vue du ménage vivant sur une exploitation donnée. On parle donc d'un ménage pluriactif lorsque :

- seul l'un des conjoints travaille sur l'exploitation (tandis que l'autre exerce une autre activité, non agricole) ;
- l'un des conjoints ou les deux conjoints exerce (ent) une activité secondaire non agricole.

En résumé, un ménage pluriactif au sens agricole peut donc se composer de deux personnes (ou plus) pratiquant chacune une seule activité (Benoît et Gerbaux, 1997).

1.1.3. Pluriactivité, diversification et multifonctionnalité.

La diversification a été mise en avant dans le secteur agricole à partir des années 1980, elle consiste à élargir la gamme des activités ou des marchés d'une entreprise. Elle reconquiert la recherche de nouvelles activités (nouvelles productions agricoles hors produits de masse - petit fruit rouges, escargots autruches etc., ou activités para agricoles) et la recherche de nouvelles valorisation ou de nouveaux débouchés pour les productions existantes (Boudy, 2009).

Couturier (1994: 14) a défini la diversification comme suit : « La diversification de l'agriculture peut être conçue comme une des formes de la pluriactivité au sens large, mais elle s'en distingue d'abord parce qu'elle peut être une façon de varier la production agricole, ensuite parce que même si elle peut être caractérisée par l'introduction des activités complémentaires, parfois distinctes de l'activité agricole, celles-ci ont toujours pratiquées à l'intérieur de l'exploitation ».

La multifonctionnalité est un concept qui s'est dégagé il y a une quinzaine d'années. Cette dernière peut être définie comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité » (Laurent et Mouriaux, 1999 : 6). Elle repose sur l'idée que l'agriculture remplit des fonctions multiples à caractère économique, environnemental et social (entretien des sols, gestion durable des ressources naturelles, biodiversité), création et entretien du paysage, contribution à la viabilité socio-économique des zones rurales (occupation du territoire, services non agricoles comme l'agrotourisme) (Boudy, 2009).

Selon Boudy (2009) les différentes définitions retenues ne sont pas toujours uniformes. En effet, la source de confusion découle du fait que la pluriactivité et la diversification sont des comportements le plus souvent incités par la recherche d'une amélioration du revenu, il s'agit de varier les ressources et de les multiplier (Couturier, 1994).

1.1.4. Les agriculteurs à titre principal et secondaire.

Boudy (2009) distingue les pluriactifs qui ont une activité agricole principale de ceux qui sont agriculteurs à titre secondaire. Il définit l'agriculteur à titre principal « comme celui dont la partie du revenu provenant de l'exploitation agricole est égale ou supérieure à 50% du revenu global et dont le temps de travail consacré aux activités extérieures est inférieur à la moitié du temps de travail total » (Boudy, 2009 : 16). Il faut noter, cependant, que les agriculteurs à titre principal ne sont pas tous pluriactifs. Selon Boudy (2009) la majorité d'agriculteurs n'ont pas d'autre activité.

Selon le même auteur, la frontière entre agriculteurs à titre principal et secondaire ne peut pas refléter l'extrême diversité des cas individuels, parce qu'elle est liée aussi à d'autres critères (âge, sexe, type de combinaison d'activités, composition de la cellule familiale, etc.) (Boudy, 2009).

Pour nous, même si Boudy (2009) insiste sur l'importance de cette distinction entre le principal et le secondaire, l'essentiel c'est le fait que l'agriculteur travaille hors exploitation.

1.2. La localisation de la pluriactivité.

Fréquemment la pluriactivité est reconnue comme une spécificité des zones les plus défavorisées, comme les zones montagneuses, bien que ces zones de montagnes sont considérées comme les terres d'élection de la pluriactivité, ou le taux de pluriactivité est le plus élevé, mais pas toute. Comme le cas de la France, ou la pluriactivité dans la montagne ne regroupe que 16,3% des chefs d'exploitation pluriactifs (Boudy, 2009).

Le même auteur, souligne que les zones périurbaines⁵ en France comme en Europe sont au moins les plus touchées par la pluriactivité, via les statistiques suivantes : En 2000, 32% des ménages agricoles en zone périurbaines comptent au moins un actif extérieur contre 28% en zone rurale. Le constat est à peu près le même au niveau de l'Europe des 25 : en 2003 le taux de pluriactivité des chefs d'exploitation est de 29,3% dans les zones à prédominance rurale, 32,1% en zone intermédiaire et 30,4% en zone à prédominance urbaine (Boudy, 2009).

Boudy (2009) est sortie avec deux idées sur ce point. Premièrement il n'y a pas d'identification forte entre les régions difficiles ou défavorisées et la localisation de la pluriactivité. En deuxième position la présence ou l'absence de la pluriactivité agricole n'est pas associée uniquement à des critères agricoles ; elle est liée également à des éléments plus globaux, ce qui est au demeurant logique vu le caractère plurisectoriel du phénomène de la pluriactivité (Boudy, 2009).

Il faut donc examiner les facteurs de localisation de la pluriactivité pour comprendre un peu mieux. Il y a trois facteurs essentiels :

- ◆ L'existence d'opportunités d'emploi à proximité : « Il est logique de trouver des emplois extérieurs pour les agriculteurs là où se trouvent les emplois. Mais ce qui compte n'est pas seulement l'importance des bassins d'emploi, mais également leur accessibilité en temps de trajet (ce qui expliquerait la présence de la pluriactivité dans les petits pôles ruraux ou à proximité, ainsi que leur nature : la sous représentation des cadres et la surreprésentation des ouvriers dans les communes rurales, et à l'inverse le poids plus important des cadres en zone périurbaine se reflètent dans les activités extérieurs des agriculteurs » (Boudy, 2009 : 37).

- ◆ Le type de productions agricoles dominantes dans la zone : l'analyse du taux de pluriactivité selon la production principale des exploitations montre le lien qui existe entre ce phénomène et le système de production agricole. La pluriactivité est fréquente dans les grandes cultures (céréales), viticulteurs, les éleveurs de chevaux et des moutons, chez les producteurs de miel ou d'olives. A l'inverse, elle est nettement faible parmi les producteurs de lait et les maraîchers. Ou la traite quotidienne dans une exploitation laitière, contrainte particulièrement forte pour avoir une activité extérieure salariale. Les systèmes de productions exigeants en main d'œuvre, ou nécessitant une présence constante, ou dont les calendriers de travail sont très précis, sont peu favorables au développement de la

⁵ Zone périurbaine : La périurbanisation, phénomène lié à celui de rurbanisation désigne le processus de « retour » ou « fuite » des citadins vers les campagnes ou pour faire plus simplement le déplacement durable de population quittant les zones urbaines pour aller s'implanter dans les zones rurales. La périurbanisation commença à partir de la fin des années 1960 et du début des années 1970, dans des espaces périurbains qualifiés de ruraux.
<https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9riurbanisation>. Consulté le 13/08/2015.

pluriactivité, au contraire de celles qui sont mécanisables ou s'accommodent de périodes de travail concentrées dans le temps.

◆ Les structures d'exploitation agricole : Il y a une forte corrélation entre la pluriactivité et la faible dimension des exploitations agricoles (en superficie, taille de troupeau ou dimension économique) et l'excédent de main d'œuvre familiale, liée lui-même au type de famille (Boudy, 2009).

Delame et Thomas (2006), ont ajouté que le couple ayant des enfants à charge à un niveau de pluriactivité plus élevé que ceux n'ayant pas de charge familiale, ainsi que la pluriactivité est influencé par la forme juridique de l'exploitation : Celui-ci est plus élevé dans les formes sociétaires⁶ que dans les exploitations strictement familiales. L'organisation du travail sur une exploitation ayant plusieurs exploitants associés est plus favorable à la libération d'une main d'œuvre familiale lorsqu'elle est présente (Delame et Thomas, 2006).

En d'autre terme, la pluriactivité se développe et explique en grande partie sa localisation, via la conjonction de tous ces facteurs non l'effet isolé de tel ou tel facteur : là où il y a des emplois extérieurs accessibles, ou les productions agricoles s'y prêtent, et où les structures d'exploitation y poussent (Boudy, 2009).

Par ailleurs, Boudy (2009) souligne que l'agriculture française différencie les exploitations dites « professionnels » des non professionnelles. Définies « comme étant celles dont la dimension économique minimale est de 12 hectares équivalent blé (soit 8 Ude⁷) et qui occupent une main d'œuvre d'au moins 0,75 Uta, les exploitations professionnelles assurent 95% de la production nationale » (Boudy, 2009 : 39). D'après le Scea, en 2005 les doubles actifs sont à la tête de 11,2% des exploitations professionnelles au sens ci-dessus, et cette proportion est en augmentation (10% en 1988) (Boudy, 2009 : 39). Quant aux revenus d'activités extérieures, 48% des ménages d'agriculteurs professionnels en perçoivent en 2003 d'après l'Insee (Boudy, 2009 : 40)

Boudy (2009) considère qu'un nombre significatif de pluriactifs sont des agriculteurs professionnels, en revanche, leur poids dans cette dernière catégorie est soit très minoritaire mais non négligeable, soit important. Par contre dans la situation contraire nous ne pourrions pas utiliser « Le terme de non professionnel » il serait même plus approprié de parler d'exploitation pluri professionnelle.

1.3. Les raisons de la pluriactivité.

Si la pluriactivité existe depuis des siècles, c'est bien qu'elle réponde à un besoin. Qu'elle soit la nature de celui-ci ? Pourquoi est-on pluriactif aujourd'hui ? Ces questions ont donné lieu à des typologies des cumuls d'activités fondées sur les motivations que recouvre cette pratique. Bien que ces interrogations aient été présentées succinctement au premier chapitre, nous tenons à les présenter amplement dans le présent chapitre.

⁶ Les formes sociétaires: Gaec,SCEA,SA) ; et les exploitations strictement familiales (Exploitations individuelles et certaines EARL).

⁷ Ude : C'est l'unité européenne de mesure de la dimension économique des exploitations. Une Ude correspond à environ de 1.5 hectare de blé, ou son équivalent dans une autre production (heb=hectare équivalent blé). Une exploitation de 8 Ude correspond à la taille économique de 12 hectares de blé ou son équivalent.

1.3.1. La pluriactivité de nécessité

La faible rémunération tirée de l'activité initiale oblige les agriculteurs à rechercher un complément de revenus. «C'est l'explication la plus commune de la pluriactivité » ajoute Boudy (2009 : 52). En fait, c'est les exploitations de petite superficie qui pousse les agriculteurs à prendre des emplois extérieurs (Boudy, 2009). Parfois c'est l'inverse qui se produit : « l'impossibilité de dégager un niveau suffisant de revenus non agricole peut conduire à engager une activité agricole à temps partiel » (Boudy, 2009 : 52). Dans les deux cas de figure, la pluriactivité est pratiquée par une nécessité économique.

1.3.2. La pluriactivité de précaution.

La pluriactivité est aussi utilisée comme un moyen de gestion de risque. Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. « Par exemple, le paysan peut se protéger contre les risques du chômage en maintenant une petite exploitation comme refuge. Ainsi, la pluriactivité offre des réponses à la préoccupation de trouver une garantie contre l'incertitude des ouvriers paysans contre le chômage. En revanche, la pluriactivité offre à l'agriculteur une protection contre les aléas économiques et climatiques » (Boudy, 2009 : 52).

1.3.3. La pluriactivité intégrée.

Certaines activités sont complémentaires, même en dehors de l'exploitation. Grâce à la pluriactivité, les agriculteurs ont pu valoriser beaucoup de ces activités. Par exemple, l'activité de l'éleveur avec celle de la boucherie, et l'activité de pépiniériste avec celui de l'entretien de parcs et jardins (Boudy, 2009).

1.3.4. La pluriactivité patrimoniale.

Cette forme de pluriactivité peut être liée à la conservation d'un patrimoine familiale (héritage) ou besoin d'enracinement. Cependant, les raisons économiques de la pratique de la pluriactivité, ne sont pas toujours absentes des motivations patrimoniales (Boudy, 2009).

1.3.5. La pluriactivité d'accomplissement personnel « Maître chez soi ».

Le nombre de cas de pluriactivité comportant une activité indépendante repose sans doute plus ou moins sur cette motivation. « Le choix du cumul d'activités traduit parfois aussi, plus encore que la recherche d'une compensation, un désir de reconnaissance sociale ou d'identification. On a aussi mainte fois relié la pluriactivité à composante viticole du Languedoc-Roussillon à la persistance du vieux modèle du notable –viticulteur : « La propriété d'un vignoble, si elle rapportait peu, conférait l'honorabilité. Aujourd'hui encore, certains s'évertuent à conserver leurs vignes, quoi qu'il leur en coûte » (Boudy, 2009 : 54). Ainsi en Algérie, le fait de posséder des palmiers dattiers dans la wilaya de Biskra représente l'honorabilité des agriculteurs de cette région.

1.3.6. La pluriactivité de plaisance.

Cette forme de pluriactivité peut être simplement un style de vie, ou un choix déterminé par rapport à ce qu'elle représente aux yeux de l'agriculteur. Ainsi, cette double activité répond à certaines aspirations, tels que : par goût, par désir d'occuper du temps libre, ou par besoin d'ouverture sur un autre milieu. La

pluriactivité permet aussi de développer des relations sociales, et d'avoir une préférence pour un lieu de résidence (Boudy, 2009).

1.3.7. Causes économiques et causes psychologiques.

Les raisons qui conduisent au cumul d'activités apparaissent fortement diverses. La pluriactivité a-t-elle des racines économiques, comme disent certains chercheurs?

Boudy (2009) explique que via les chiffres tirés d'une étude du Scces⁸ de 1980, bien qu'elles sont très anciennes mais ont le mérite de montrer que les motivations varient selon la catégorie socioprofessionnelle et qu'il est rare qu'une seule explication soit à l'origine de la pluriactivité. C'est pourquoi l'image traditionnelle d'un cumul d'activités répondant à l'insuffisance des ressources est-elle trop sommaire. Même Si cette inquiétude est souvent présente, elle se combine fréquemment avec des motivations d'ordre psychologique. Ces deux aspects s'imbriquent en fait étroitement (Boudy, 2009).

1.4. La pluriactivité dans les pays développés

Il y a plusieurs décennies, la pluriactivité a été reconnue comme étant un phénomène mondial (Cavazzani et Fuller, 1982). Le monde agricole faisait recours de plus en plus aux revenus provenant d'activités non agricoles. Cette croissance reflète l'importance de la pluriactivité pour la survie de l'agriculture domestique qui fait face aux pressions exercées par les secteurs non agricoles en compétition et l'accroissement de la contrainte financière. Elle peut être considérée comme un moyen de soutien à l'agriculture et à la paysannerie.

La pluriactivité est très répandue dans le monde. Les enquêtes menées dans plusieurs pays montrent que jusqu'à deux tiers des agriculteurs annoncent avoir un certain nombre d'activités hors agriculture (Kimhi, 2000).

Les comparaisons internationales les plus récentes portent sur les pays membres de l'union européenne. Elles sont tirées des « enquêtes structure » communautaires. La dernière entièrement publiée, celle de 2003, donne un taux de pluriactivité des chefs d'exploitation de 27% en moyenne pour l'Europe (Boudy, 2009).

Selon le même auteur, En dehors des enquêtes internationales, on dispose des données ponctuelles sur les cumuls d'activités sont disponibles, mais elles s'appuient sur les définitions propres à chaque pays. Les chiffres ne sont donc pas directement comparables entre eux (Boudy, 2009).

Les données d'autres enquêtes parmi les plus récentes sont citées par Boudy (2009) :

- Pluriactivité du chef d'exploitation : Canada 48,4% (2006), France 19,7% (2005), Norvège 74,6% (2003), Suisse 52,8% (2003), Etats-Unis 54,8% (2002), Maroc 21,2% (1996) ; en Syrie 31,4% étaient agriculteurs à titre secondaire (1994).
- Pluriactivité des actifs agricoles : Japon 45,2% (2005)

⁸ Service central des Enquêtes et Études statistiques (ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales)

- Pluriactivité du couple ou du ménage : Japon 66,8% (2003), France 35,4% (2000), Australie 28,7% (1997), Allemagne 51,5% (1996), Autriche 67,2% (1993).

La double activité, très répandue dans certains pays, intéresse des Etats dont les caractéristiques économiques et politiques sont fortes différentes. Dans les pays occidentaux, on la rencontre non seulement la ou les structures d'exploitation sont de faible dimension (Europe du sud), mais également dans les pays d'exploitation familiale très performante : Royaume Uni, Pays Bas, et Etats Unis. Elle existe ou a existé aussi dans les pays à régime socialiste. Cette pratique apparaît en effet fréquente dans ce qui restait d'agriculture privée (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie). Elle s'est accrue avec la privatisation des terres dans les années 1990 et s'est développé bien au-delà du secteur agricole avec la libéralisation.

La pluriactivité dans les pays développés présente une diversité intéressante due à la variété historique et géographique de ces pays. Dans cette section, nous donnerons un aperçu général sur quelque pays développés. Nous commencerons par la France à cause de nombreux travaux réalisés sur ce phénomène.

1.4.1. La pluriactivité en France.

Compte tenu des écarts dus aux différences de définitions et de dates d'enquêtes, nous avons: (i) plus de 200.000 actifs agricoles ayant une autre activité ; (ii) Un chef d'exploitation et un actif agricole sur cinq au moins sont pluriactif (Boudy, 2009).

D'autre part, l'importance économique des pluriactifs est plus restreinte. Ils exploitent cependant une part non négligeable des terres agricoles : près de 3,9% millions d'hectares en 2000, soit 13,9% de la surface agricole utilisée (SAU). Cette part est en augmentation, puisqu'elle était de 8,6% en 1963. Leur poids dans la production agricole est plus difficile à chiffrer. En 1979, 20% d'exploitations dont le chef était double-actif fournissaient 15,3% de la production agricole finale (19% pour les productions végétales) (Boudy, 2009 : 23).

Selon le recensement agricole de 2000, la proportion de chef d'exploitation double active pour la France entière est de 19,2% (Boudy, 2009).

Par ailleurs, Il y a une troisième façon d'appréhender le poids de la pluriactivité à composante agricole : l'importance des masses financières, soit les revenus tirés d'activités extérieures, sont estimés qu'au niveau des exploitations dites professionnelles.⁹ En France en 2003, se grimpaient à près de 3 milliards d'euros, soit un quart du revenu total (Boudy, 2009 : 24).

Il est difficile de comparer le taux de la pluriactivité en France avec les autres pays en raison des différentes définitions proposés par chacun de ces pays, mais nous allons présenter d'autres cas de pluriactivité dans les pays développés et dans les pays en voie de développement.

⁹ Exploitation Professionnels selon Boudy (2009) : 12 ha équivalent blé et la main d'œuvre à 0.75 Uta.

1.4.2. La Suisse

Le soutien de l'Etat vers les producteurs Suisse est très important. Il représente 68% des recettes agricoles brutes, soit le double de la moyenne de l'OCDE (Boudy, 2009). En effet, près de 90% des exploitations suisses reçoivent des paiements directs, mais environ une sur deux seulement à la dimension nécessaire pour être éligible aux aides à l'investissement. La pluriactivité est tenue en compte dans les aides aux producteurs agricoles.

La typologie la plus courante est basée sur le critère temps, via ce critère les exploitations à titre principal et celles à titre secondaire sont différenciées. En 2005, 27,8% des exploitations étaient conduites à titre secondaire (36% en zone de montagne, 24% en plaine). Elles mettent en valeur 12, 3% de la SAU en 2003. (Boudy, 2009).

Toujours selon le critère temps, d'autres définitions permettent d'évaluer la pluriactivité agricole des exploitants de façon plus globale : Il y avait 53,3% de chefs d'exploitations pluriactifs en 2003, dont 32,8% agriculteurs à titre principale et 20,5% à titre secondaire. Ainsi, à travers le critère revenu, des exploitations s'apprécient en fonction de la part du revenu agricole dans le revenu total des familles d'agriculteurs : en 2002, on comptait 67% d'exploitations pluriactives, dont 48% à titre principal et 19% à titre secondaire. Par ailleurs, les activités para agricoles concernaient 40% des exploitations en 2004 et représentaient 8,1% de leur chiffre d'affaire (Boudy, 2009).

Pendant les années 2000, l'importance de la pluriactivité s'est augmentée sur le long terme, mais tendait à baisser. Par exemple, les exploitations à titre secondaire représentaient 22% en 1929, dépassaient les 42% entre 1975 et 1990, pour baisser à moins de 28% en 2005 (Office Fédéral de la Statistique. Suisse. Cité par Boudy, 2009).

Cette évolution a été sensiblement différente selon les régions et dans le temps. En zone de montagne, la part des exploitations à titre secondaire a connu l'évolution annuelle suivante : -4,4% entre 1990 et 1996, + 15% entre 1996 et 2000, et -4,2% entre 2000 et 2005 (Boudy, 2009).

Le revenu total par exploitation à peu fluctué variant entre 81.000 francs Suisse en 1990, diminuant à 62.000 francs en 1995, mais il a hissait en 2007 pour atteindre 82.000 francs. Le revenu extra agricole a aussi changé de 20% en 1990, à 26% en 2007 (Office Fédéral de la Statistique, 2009).

1.4.3. Les Pays-Bas

Aux pays bas, l'agriculture est très concurrentielle, bien organisée, hautement technique et intensive, ce qu'elle assure à ceux qui y travaillent les revenus sans doute les plus élevés de l'Union européenne avec le Royaume-Uni : en 2005 les revenus des ménages agricoles hollandais atteignent €59,000 dont €44,000 provenant de l'activité agricole (Boudy, 2009 : 178).

L'étude menée par Palinkas et Székely (2008) montre qu'environ 18% des agriculteurs aux Pays-Bas percevaient des revenus hors ferme, dont 6% ont des investissements hors ferme.

Les revenus agricoles sont très variables en Hollande, ils ont fortement chuté suite à la crise économique. Toutefois, les différents types d'exploitations

comptent énormément sur le revenu extérieur à cause de sa stabilité. Par exemple, les revenus hors exploitation dans la filière lait représentaient 19% du revenu total en 2002, mais augmentaient à 219% après la crise économique en 2009. Ce chiffre excédant les 100% veut dire que le revenu hors ferme est plus important que le revenu total (revenu agricole négative). En générale, les revenus hors ferme dépendent du type d'agriculture pratiquée. Ils sont relativement importants pour les éleveurs et les cultivateurs. Par exemple, sur les terres arables¹⁰, le flux de travail quotidien des petites entreprises permet spécialement le travail à l'extérieur de la ferme. Le revenu hors ferme a atteint les 62% et 2004 et 39% en 2005. En revanche, l'activité non agricole est faible en horticulture¹¹ sous serre, ne dépassant pas les 17% (en 2007) (Melyukhina, 2011: 25).

Ces chiffres montrent que le revenu hors ferme est plus stable que le revenu agricole et élimine les risques des fluctuations de revenus.

La Hollande est parmi les pays les plus peuplés du monde : 484 habitants/km². Nous remarquons que ce pays connaît donc des problèmes aigues d'encombrement de l'espace mais pas de désertification humaine. Les conditions d'exercice de l'activité agricole sont considérées comme favorables. Il n'y a donc pas non plus d'abandon de terres, mais au contraire concurrence foncière.

Les pouvoirs publics dans ce pays ne tolèrent pas la double activité, au contraire elle représente un obstacle à la concentration et l'agrandissement des exploitations. Le principal reproche qui lui est proclamé est d'aggraver la pression qui s'exerce sur le foncier agricole. Ce qui entraîne l'augmentation du prix de la terre, qui est 3 fois plus élevé qu'en France pour les locations des terres arables en 2001, et de 10 à 14 fois plus, selon la catégorie, pour les ventes de terres. Celle-ci découle d'une part des besoins de terres pour des usages externes (urbanisation, infrastructures) et pour une autre raison, la concurrence entre agriculteurs (Boudy, 2009).

La politique suivie par le Pays-Bas vise plus au moins implicitement à décourager les pluriactifs de rester sur terre. La politique d'industrialisation des zones rurales mise en place pour absorber l'excédent de main d'œuvre s'est accompagnée de l'exclusion des agriculteurs à titre secondaire des aides facilitant l'agrandissement des exploitations. D'une manière générale, les aides sont réservées aux agriculteurs à titre principale chaque fois que la réglementation communautaire le permet.

En revanche la présence de la pluriactivité est loin d'être inexistante au Pays-Bas. Plus de 52% des 72 000 entreprises agricoles en 2010 complétaient leurs revenus soit en vendant des produits directement aux consommateurs, offrant des moyens de stockage ou en acceptant un emploi à l'extérieur de leur propre entreprise. Les petits exploitants agricoles plus souvent gagnent des revenus supplémentaires que les grandes exploitations. Près de 60% des petits agriculteurs (rendement annuel de 25 à 100 mille euros) génèrent des revenus hors ferme, contre seulement 20% des grandes exploitations (rendement dépassant 3 millions euro) (CBS, 2012).

¹⁰ Une terre arable est une terre qui peut être labourée et, par extension, une terre cultivable. <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/dico/d/developpement-durable-terre-arable-5930/> (consulté 30/01/2015).

¹¹ Les secteurs de l'horticulture se divisent en six activités : Maraichage, l'arboriculture, la floriculture, la pépinière, la sericulture, et le paysagisme. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Horticulture> (Consulté le 04/08/2015).

Les recensements agricoles pour les chefs d'exploitations montrent, qu'en 2004, 20% des chefs d'exploitations était pluriactifs, dont 12,1% étaient des agriculteurs à titre secondaire (et 7,9% étaient à titre principal) (CBS, cité par Boudy, 2009). Le taux de pluriactivité des membres des familles d'agriculteurs et plus important et augmente à 32,3% en 2005 pour les conjoints actifs sur l'exploitation et à 16,1% pour les aides familiaux (Boudy, 2009).

Les évolutions récentes et les perspectives qui se dessinent pour l'agriculture néerlandaise ne dissipent pas ces aspects contradictoires, bien que l'avenir de la double activité est incertaine dans ce pays, mais la pluriactivité se maintient en démentant tous les pronostics de sa répression à long terme. Cette situation est le résultat de deux faits : (i) la résistance de la petite exploitation ; (ii) et le renouvellement de la population pluriactif. La double activité n'a donc pas été un phénomène transitoire que l'on pensait (Boudy, 2009).

1.4.4. L'Allemagne

La pluriactivité en Allemagne est plus répondeuse qu'en France. Elle est aussi mieux tolérée dans le milieu agricole (Réseau Agriculture Durable, R.F. 1998). Ainsi que ce pays constitue pour les chercheurs et les responsables publics, voire les syndicalistes agricoles, une référence en matière de cumuls d'activités.

En Allemagne, ils mesurent le phénomène de la pluriactivité selon la définition suivante :

- Exploitation à titre principale : celles comptant au moins 1,5 UTA ainsi que celles comptant entre 0,5 et 1,5 UTA et dont le revenu agricole constitue au moins 50% du revenu total.
- Exploitation à titre secondaire : sont celles qui ne satisfaisant pas ces conditions (Boudy, 2009).

En effet, nous comptons 78% des chefs des exploitations à titre secondaire étaient personnellement pluriactifs en 2005 (contre 12% des chefs des exploitations à titre principal) ; et près de 90% des exploitants pluriactifs dirigent des structures agricoles à titre secondaire en Allemagne (Boudy, 2009).

Compte tenu de l'élargissement des définitions de la pluriactivité, Actuellement le poids de la pluriactivité est relativement faible (négligeable) dans la production agricole nationale, soit 10% selon les estimations du ministère fédéral de l'agriculture. Alors qu'elle était de 18% en 1990, dont un peu plus de la moitié pour les exploitations à titre secondaire (Boudy, 2009).

Les recensements de population en Allemagne classent les cas de seconde activité lucrative. En 2003, on dénombre 890 000 actifs ayant une seconde occupation, soit 19% de plus qu'en 1991. Cela représente 2% de la population active avant 1990. Ces activités annexes sont pratiquées la plupart du temps de façon régulière (près de 70% des cas) et à temps très partiel (pour 78% moins de 15 heures par semaine). Cette seconde occupation est plus particulièrement répandue chez les actifs du secteur agricole et de celui des services. Mais elle est exercée dans neuf cas sur dix en dehors de l'agriculture. Pour 436 000 personnes (49% des cas) elle est conduite sous statut de non salarié (Boudy, 2009).

En résumé, l'Allemagne reste le pays qui a une des politiques les plus ouvertes vis à vis des cumuls d'activités. Mais elle révèle aussi que le soutien est loin d'être total, et qu'il varie dans le temps et l'espace (Boudy, 2009).

1.4.5. Autre Pays Européens.

La commission européenne a signalé que la production agricole a chuté de 4% (1% dans le secteur de l'élevage) ; et le nombre d'agriculteurs a diminué de 2% entre 2005 et 2006. Pourtant, les revenus des agriculteurs moyens ont augmenté de 3% (Commission européenne, 2008). Dans la plupart des pays européens, plus de la moitié des exploitations familiales participent à la pluriactivité (Gasson et Winter, 1992).

Dans un récent sondage en France, 26% du revenu total des exploitations enquêtées ont été tiré de travail hors ferme (Latruffe et Mann, 2015), mais cela est relativement inférieur à la moyenne européenne. Par exemple, 50,4% des ménages agricoles en Finlande étaient pluriactifs en 1995, tandis que l'Irlande avait environ 47% en 1998, (Kinsella et al., 2000). En Ecosse la pluriactivité a augmenté d'environ 50% entre 1980 et 1991 (Edmond et al., 1993). Une enquête au pays de Galles a révélé que 93% des ménages ruraux gagnent une partie de leurs revenus du travail hors ferme (Bateman et Ray, 1994).

En Grèce, la pluriactivité sert comme une solution au sous-emploi et soutien les agriculteurs à faible revenu, un phénomène qui est fréquent chez les agriculteurs grecques. Environ 37% du revenu des ménages agricoles en Grèce vient de l'emploi non agricole (Damianos et al., 1991).

En Italie, le résultat d'un sondage en 2002 a montré qu'en moyenne 43% du revenu total des agriculteurs proviennent du travail hors ferme (FAO, 2011 : 730). Les petites fermes sont beaucoup plus dépendantes des activités hors ferme. Par exemple, les fermes de moins de 1 hectare obtiennent presque 80% de leurs revenus de l'extérieur de la ferme. Entre 5 et 20 hectare, cette dépendance est réduite à 40% en moyenne. Les plus grande fermes (plus de 50 hectares) sont beaucoup moins dépendantes, moyennant 15% (FAO, 2011 : 730).

1.4.6. Le Japon

Au Japon, l'activité agricole est peu importante, elle représente que (1.4% du PIB et 0,6% des exportations en 2004), ce qui fait que le pays est le premier importateur mondial de produits agricoles. Elle est caractérisé par une densité de population très élevée (349 habitants/km² en 2000). Sur le plan géographique, le Japon est un archipel¹² volcanique et fortement montagneux, ce qui a pour conséquence une répartition inégale de la population sur le territoire. Les montagnes occupent 63% du territoire, les collines 12%, les plateaux 11% et les plaines seulement 14% (lacs et rivières exclus (Wikipedia, 2015 : consulté 07/08/2015); un territoire couvert aux 2/3 par la forêt, l'agriculture n'occupant que 12,6% (en 2004). Mais le secteur représente encore 5,4% des actifs et 7,4% de la population (Boudy, 2009).

Le Japon a encouragé la double activité dès 1970, en favorisant le développement équilibré entre l'agriculture et l'industrie dans les zones rurales. En conséquence

¹² Un archipel : est un ensemble d'îles relativement proches les unes des autres. La proximité se double le plus souvent d'une origine géologique commune, en général volcanique.

le taux de pluriactivité y est l'un des plus élevés au monde¹³ puisqu'il a dépassé largement les 80% pendant deux décennies, confronté à l'exiguïté de son territoire agricole et à une grande inertie de son marché foncier.

Les pluriactifs représentaient 85% en 1985, 84% entre 1990 et 1995, 82% en 2000, et 80% en 2004 (Boudy, 2009). Dont : 80% des chefs d'exploitations des fermes commerciales étaient pluriactifs en 2003, dont 56% agriculteur à titre secondaire. 45,2% des actifs familiaux agricoles avaient une double activité en 2004, proportion en baisse depuis 1985. Ainsi que la part des revenus extérieurs des ménages agricoles est stable depuis 1985 et atteint près de 85% en 2003. Elle est en augmentation pour les fermes commerciales (56% en 2003).

Boudy (2009) explique l'importance de la double activité comme suit :

- l'émiettement des structures agricoles : la SAU moyenne des exploitations en 2004 était de 1,69 hectare. dont près de 2/3 des actifs agricoles des exploitations commerciales travaillent moins de 100 jours par an. Ce qui explique le très fort sous-emploi agricole,
- la culture du riz prend le ¼ de la SAU, dont 55% des exploitations commerciales (en 2003), sont occupés uniquement de mai à octobre. ils restent libres pour le reste du temps au cours de l'année.
- L'absence de droit de succession sur les terres agricoles jointes aux prix excessivement élevés du foncier, entraînant la garde des micro exploitations toute en rendant difficile leur agrandissement (Boudy, 2009).

A côté de ces éléments internes à l'agriculture s'ajoutent des caractéristiques de système d'emploi favorisant la pluriactivité à cause de la géographie du pays, et l'émiettement des entreprises. Les emplois non agricoles sont souvent à proximité des exploitations.

Le temps partiel est fréquent dans les entreprises industrielles japonaises et des services (20% des emplois salariés en 2003) (Boudy, 2009).

Au Japon, on remarque la prépondérance des emplois du secteur secondaire temporaires ou précaires. En dépit de ces contraintes, les agriculteurs japonais arrivent à vivre grâce à la pluriactivité. En parallèle, cette double activité parvient à les dissuader de quitter l'agriculture. (Boudy, 2009).

1.4.7. Les USA et le Canada.

La propagation de la pluriactivité en Amérique du Nord est significative. Dans leur étude des agriculteurs du Minnesota (USA), Pederson et al., (2000 : 2) ont trouvé que les agriculteurs sont confrontés à des problèmes économiques en se livrant à des activités non agricoles afin de générer des revenus supplémentaires. Mishra et Goodwin (1997) rapportent qu'entre 1974 et 1992, le travail hors ferme (plus de 100 jours par an) est passé de 62% à 83%. Le revenu hors ferme a augmenté de 42% en 1964 à 64% en 2003 (FAO, 2011 : 774).

¹³ Le Japon retient la définition des pluriactifs: On peut considérer une exploitation toute unité de plus de 0,1 ha ; Les activités extérieures sont comptabilisées à partir d'une journée de travail extérieur ; Les retraités sont comptabilisés.

Plus de 90% des fermes aux USA sont classées comme petites fermes. Les grandes fermes ne représentent que 8% du nombre totales des fermes mais contribuent pour 57% à la production. Les ménages de ces grandes fermes ont le plus haut revenu. A \$210.000, c'est à peu près quatre fois la moyenne des ménages américains. Les ménages de petites fermes n'ont pas les mêmes moyens, et sont souvent obligés de gagner jusqu'à 89% de leur revenus par des activités hors fermes (FAO, 2011 : 775).

Au Canada, la pluriactivité ne cesse d'augmenter. Le revenu agricole a chuté de 90% du revenu total dans les années 40 à 52% dans les années 1980 (Bollman et Smith, 1987). Cette tendance s'est poursuivie dans les années 1990, dont le revenu non agricole, passant de 67,9% en 1990 à 73,0% en 1999 (Bessant, 2006). Les salaires représentent les composantes les plus importantes du revenu hors ferme. En 2001 56% du revenu hors ferme venait du travail salarié (FAO, 2011 : 688).

1.4.8. L'Australie et la Nouvelle Zélande.

En Australie entre 50% et 60% des familles d'agriculteurs survivent en adoptant des stratégies pluriactives, tandis que 20% des familles d'agriculteurs vivent dans la pauvreté (Alston, 2004). En 2001, le revenu agricole des ménages composé au moins d'une personne pratiquant l'agriculture comme activité principale représentait seulement 47,7% du revenu total en moyenne. (FAO, 2011 : 686).

En Nouvelle-Zélande, près de 60% des familles agricoles sont pluriactives (Le Heron et al., 1994).

1.4.9. La Hongrie.

Nous complétons la liste des pays développés par la Hongrie qui est un pays de l'union européenne, mais qui est aussi un pays à héritage politique socialiste, qui ressemble au cas Algérien.

La Hongrie a été de tout temps un pays très agricole qui exportait depuis longtemps du blé et du vin, et fruit. De 1962 à 1989, les structures de production sont dominées par l'exploitation collective : dont, 90% de la SAU¹⁴ représentée par des exploitations collectives en 1996. Ainsi, le secteur privé se compose de deux populations différentes. D'une part 21.000 exploitations ont échappé à l'appropriation collective des terres. Elles couvrent 1,3% de la SAU, soit 4,8 hectares en moyenne (Boudy, 2009). En outre, les terres exploitées par les agriculteurs à titre secondaire proviennent des structures collectives.

La diversification des activités est de règle dans les exploitations collectives. En effet, en 1981, les coopératives agricoles tiraient 46,7% de leurs recettes et 40% de leurs bénéfices des activités non agricoles, et les fermes d'Etat respectivement 53,1% et 27%. En revanche les exploitations individuelles sont peu diversifiées.

Nous sommes en présence d'un système original et paradoxal, ou la pluriactivité est tolérée, voire incitée de façon croissante au sein d'une structure de production de type collectif.

Globalement, la pluriactivité est officiellement reconnue en Hongrie comme contribuant à l'équilibre de l'agriculture. Bien plus, lorsqu'elle s'exerce sur les

¹⁴ SAU : Surface agricole utile.

parcelles rétrocédées par les coopératives, elle est considérée comme participant au processus de travail collectif socialiste.

Cette situation s'est déroulée avant 1990, mais depuis les gouvernements qui se sont succédés ont mis en place des politiques de privatisation des terres agricoles, et créés les conditions d'un maintien, voire d'un développement de la pluriactivité.

Toujours est-il que la pluriactivité demeure très présente en Hongrie plus de 15 ans après le changement de régime politique. En 2005, 37,5% des chefs d'exploitation sont pluriactifs (36,2% étant agriculteurs à titre secondaire). 39% des conjoints et 37,5% des aides familiaux. Il faudrait y ajouter une partie de 272 000 personnes à la tête d'une exploitation de subsistance (c'est à dire d'une dimension économique inférieure à 1 Ude) qui ont une autre activité lucrative (38,9% du total). Et produisent d'abord pour la vente et non seulement pour leur consommation personnelle. Cette situation est sans doute appelée à persister (Boudy, 2009).

En effet, en Hongrie comme plus généralement chez les nouveaux adhérents à l'Union européenne¹⁵ : la présence des petites exploitations restent importantes car elles aident à réduire le taux de chômage. Elles permettent d'absorber une grande partie de la main d'œuvre inemployée des villes (Boudy, 2009).

1.5. La pluriactivité dans les pays du tiers-monde.

La pluriactivité est nettement présente dans les pays en voie de développement, même s'il y a un manque d'informations. Le recensement mondial de l'agriculture de 1970 l'avait déjà montré pour l'Amérique latine et l'Extrême-Orient. Ainsi les derniers travaux de l'OCDE et de l'organisation Internationale du travail (OIT) soulignent le lien de ce phénomène avec l'essor d'une Économie Informelle fondée sur des petites entreprises individuelles qui constituent parfois un appoint pour les salariés (Boudy, 2009).

Comparativement, aux pays où l'agriculture est bien développée : situation de surproduction et de diminution du nombre d'agriculteurs avec la disparition des petites exploitations. Ce qui engendre des problèmes économiques, sociaux, et même écologiques vu la présence importante de certaines activités agricoles (comme l'élevage ovin et caprin en zone de montagne) dans l'entretien et la préservation de l'environnement (Abdelhakim et Campagne, 1989).

Mais dans une situation inverse, où les pays souffrent d'un déficit alimentaire important (avec tous les conséquences sur les importations l'endettement, la dépendance, etc..) ou on cherche à accroître la production agricole (Abdelhakim et Campagne, 1989).

Cependant nous pouvons résumer en 4 points, les idées les plus répandues sur la pluriactivité :

- Dans ces pays du tiers-Monde, la pluriactivité est un phénomène très ancien. Pour ne citer que les régions les plus connus, l'activité des agriculteurs des régions sahéliennes et soudaniennes de l'Afrique Noir, se partageait en deux parties, celle de la saison humide où elle était

¹⁵ La Hongrie a rejoint l'Union européenne le 1^{er} mai 2004.

complètement agricole et celle de la saison sèche, ou certaines populations fabriquaient des produits artisanaux qui vont être commercialisés auprès des caravanes qui parcouraient ces régions en échange de biens de consommation impossible à produire sur place.

- Vu l'exiguïté des exploitations et leur faible dimension économique, elles ne peuvent pas offrir du travail à tous les actifs de la famille. La pluriactivité apparaît comme une réponse au sous-emploi dans une agriculture peu intensive ou dans une agriculture où il y a une forte pression démographique. En effet, les exploitants pluriactifs cherchent dans l'activité extérieure un supplément de revenu, en raison d'une part, de la faiblesse du revenu agricole, et de la volonté de satisfaire les besoins correspondant à un nouveau mode de consommation, d'autre part.
- Certains membres de la famille pratiquent une activité extérieure pour financer l'activité agricole. Grâce au phénomène d'émigration interne ou externe (l'exemple du travailleur émigré qui envoie de l'argent à sa famille dans son pays d'origine pour participer à l'achat du tracteur ou l'achat des terres pour agrandir l'exploitation familiale) (Abdelhakim et Campagne ; 1989), cas des pays du Maghreb (voir supra).

Par ailleurs, on trouve une attitude globalement hostile envers la pluriactivité puisqu'elle renvoie une image d'une agriculture peu performante.

Les données sur la pluriactivité dans les pays en voie de développement sont rares. Une exception notable est présentée par un sondage auprès des agriculteurs nigériens dans lequel Fakayode et al., (2011) rapportent que près de 66% des agriculteurs sont engagés dans des activités autres que l'agriculture.

Nous avons également peu d'informations sur les pays en transition. Au Brésil, par exemple, la pluriactivité oscille entre 27,1% et 57,6%, selon la région interrogée (Anjos et Caldas, 2007).

1.6. La pluriactivité en méditerranée.

Un phénomène qui touche l'ensemble des agriculteurs méditerranéens, la pluriactivité et les revenus extérieurs ne peuvent être analysés dans les pays du sud comme un phénomène conjoncturel, mais comme un élément structurel de l'agriculture du pays du Maghreb. Ce phénomène dépend de l'état de développement des forces productives qui n'a pas encore arrivé à un degré de spécialisation et de division du travail entre le secteur agricole et le reste de l'économie, comme c'est le cas chez les pays les plus développés du nord (Elloumi, 1997).

Nous pouvons trouver une coexistence des formes anciennes de résistance en voie de disparition et de formes nouvelles. Le stockage est un excellent exemple des formes anciennes archaïques de résistance : il perd son rôle de régulation dans l'approvisionnement alimentaire dans les pays où l'ouverture sur le marché s'est jointe à une intervention étatique, dont l'Etat assure lui-même l'approvisionnement régulier et homogène de l'ensemble du territoire national. Aussi, d'autres formes se transforment selon la conjoncture. Ainsi, à la place des migrations internes, la population a recours à des migrations lointaines (Elloumi, 1997).

Elloumi (1997) propose une typologie assez grossière des revenus extérieurs, basée sur le rôle qu'ils jouent dans la reproduction et l'évolution de l'ensemble du système exploitation-famille.

- La pluriactivité de survie ou de maintien : fréquente dans les exploitations de petites tailles et de faible potentiel, incapable de valoriser l'investissement d'un surplus. Elle est présente également, lorsque le revenu extérieur est lui-même faible, irrégulier et ne permettant pas le développement de l'appareil de production.

- La pluriactivité de soutien à l'accumulation dans l'appareil de production : Convenant à des activités apportant un revenu extérieur plus régulier, dont le surplus dégagé peut être investi dans l'activité agricole.

- La pluriactivité de placement, dans une agriculture rentable, peut réaliser des placements dans d'autres secteurs ou inversement. Il s'agit, en quelque sorte, d'une gestion financière du surplus pour la diversification des investissements et la recherche d'une rentabilité optimale.

Selon l'auteur cette typologie est fréquente dans les pays du sud de la méditerranéen. Toutefois, il existe des différences avec les pays du nord.

En effet, dans les pays du nord, Ces différents types d'agriculture pluriactive ou à revenu extérieur renvoient à des types de pluriactivité dominant par région. Ce qui amène à penser que le poids de l'environnement socio-économique est tel qu'il implique une uniformisation des comportements et des attitudes.

En revanche dans les pays du sud, les diverses formes prises par la pluriactivité sont présentes simultanément dans une même région (Elloumi, 1997).

1.7. La question de la pluriactivité en Algérie.

Les données statistiques sur la pluriactivité en Algérie sont pratiquement inexistantes. Pour à un ensemble de raisons qui seront soulevées dans ce qui suit :

« Les statistiques nationales et les enquêtes en milieu agricole ne rendent que très partiellement compte, voire pas du tout, de la pluriactivité des exploitants et des membres de leurs ménages. Tout au plus trouve-t-on quelques indications sur la période récente, concernant la double activité des chefs d'exploitation agricole, Pourtant les formes prises par ce phénomène ainsi que son importance n'ont cessé d'évoluer ». (Bourenane et al., 1991 : 24).

Nous allons présenter succinctement l'évolution de la pluriactivité en Algérie, d'après les écrits de certains sociologues et économistes, desquels nous avons puisé quelques informations sur la pluriactivité en Algérie et qui seront citées dans les paragraphes suivants.

1.7.1. Les origines de la pluriactivité en Algérie.

Durant les périodes coloniales et celle qui les a immédiatement succédées, la pluriactivité prenait surtout deux formes spécifiques :

- La première intéresse les exploitations agricoles pauvres : Elle intéressait tous les membres masculins des ménages. En réalisant des travaux agricoles occasionnels rémunérés, pendant les périodes durant lesquelles la réalisation du travail agricole nécessitait la présence d'une forte main-d'œuvre sur de courtes périodes (récoltes, labours, etc.) dans différentes régions du pays. Par ailleurs,

durant la période coloniale, les mouvements de la force de travail constituaient la réponse concrète à la majorité de la population agricole (celle qui n'a pas connu le phénomène de l'émigration vers la métropole), qui vivait dans la pauvreté et dans la misère. (Bourenane, 1982 ; Boukhobza, 1986).

- La seconde forme concerne les familles économiquement et socialement puissantes "familles" riches détentrices de moyens humains et matériels importants. Elle exprimait une forme d'investissement de l'espace urbain ou rural (lorsqu'à l'origine les fonds investis provenaient des villes). Elles s'approprient des commerces urbains par les ruraux ou d'exploitations agricoles par les commerçants ou les artisans des villes. Bien que la propriété des biens puisse être le fait du chef de famille, celui-ci semble avoir été rarement et directement en situation de double activité. Se crée ici une division familiale du travail entre ceux qui interviennent principalement sur l'exploitation et les autres (Bourenane et al., 1991).

1.7.2. L'évolution de la pluriactivité depuis l'indépendance.

Au lendemain de l'indépendance, les anciennes formes de la pluriactivité connaissent une évolution délicate, selon un processus complexe cerné dans ses divers déterminants. Suite à une mise en place d'une politique étatique pour l'investissement productif, de gestion de la force de travail et de répartition spatiale et sociale du revenu national, certains de ses caractères les plus connus valent d'être retracés (Bourenane et al., 1991).

En premier lieu, une restructuration foncière et organisationnelle des anciennes formes coloniales a permis le regroupement des anciennes exploitations et dans la reconduction à plus grande échelle des formes de travail existantes. Elle a autorisé l'accès au statut d'ouvrier permanent d'un grand nombre d'anciens salariés saisonniers et occasionnels.

Cet événement a été suivi par le renoncement de la population agricole aux terres marginales, ainsi qu'une forte migration vers les villes. En même temps, l'émigration vers la France et vers l'Europe commençait à décliner.

Finalement, les possibilités d'emploi non agricole (à rémunération plus élevée et plus stable en zone rurale) se multiplient sans précédent, ainsi qu'un accroissement du niveau général des revenus qui avait pour conséquence, une diversification et un accroissement de la demande sociale en biens alimentaires et non alimentaires. (Bourenane et al., 1991).

Cette évolution a aussi entraînée trois traits primordiaux :

- Une nouvelle main d'œuvre salariale représenté par des femmes surtout celles âgées de plus de 50 ans et des jeunes adolescents sont recrutés dans l'agriculture, elle s'est substituer progressivement à la main-d'œuvre occasionnelle masculine dans différentes régions du pays.

- D'autre part, la croissance de l'emploi masculin rural dans le Bâtiment et travaux publics (BTP) et dans une moindre mesure dans l'industrie.

- Enfin le changement du statut du salarié émigré en Europe, et spécialement en France, d'un simple « pauvre » travailleur, transférant des revenus monétaires pour la survie de sa famille, à un agent d'approvisionnement des marchés locaux

en biens manufacturés sollicitées par les nouvelles couches urbaines ou certaines catégories rurales (Bourenane et al., 1991).

1.7.3. Les conséquences de la pluriactivité sur certaines formes d'agriculture.

Ces situations anormales et tout à fait marginales et conjoncturelles issues de diverses formes d'activité qui modifient toute la logique de fonctionnement et de reproduction des exploitations agricoles sont loin d'être acceptées et cernées. Mais doit être combattu de ce fait, la pluriactivité des ménages et l'importance de la pluriactivité des chefs d'exploitation n'est guère statistiquement connue. Nous pouvons trouver que quelques indications chiffrées sur le nombre d'exploitants déclarant, lors des enquêtes périodiques sur l'emploi, exercer une occupation "secondaire", uniquement pour la période (1982/84). Mais nous continuons à tout ignorer de la structure de l'emploi à l'intérieur des ménages dont le "chef" s'est déclaré occupé agricole. Une telle situation apparaît contradictoire, lorsque le traitement des données statistiques, selon les canevas classiques, tend à éclairer les changements en cours, tels que le vieillissement de la population occupée dans l'agriculture durant une longue période, Ainsi que le poids croissant du BTP dans l'emploi masculin rural, etc. (Bourenane et al., 1991).

Manceron et Aissani (1996) se sont basées sur des données relatives aux taux d'occupations de la main d'œuvre agricole en 1990, Ils notent que la pluriactivité est la règle pour la moitié environ d'actifs agricoles qui sont occupées moins de six mois dans l'agriculture. Ils exercent soit à titre principale, soit au titre secondaire une activité autre qu'agricole.

Le tiers au moins, selon certaines évaluations, n'est occupé dans l'agriculture qu'à titre secondaire (quelque dizaine de jours par an).

Selon le quotidien le soir d'Algérie (Le Soir d'Algérie, 2004) , la population des communes rurales reste excessivement occupée en agriculture, soit 51,7% en tenant compte de l'élevage. Les autres secteurs d'activité, notamment l'industrie avec 2,53% restent très faiblement représentée.

En tenant compte de l'évolution des activités en milieu rural dans son ensemble, la population rurale, qui était à forte dominante agricole dans le passé, est pratiquement à part égale occupée dans les secteurs secondaire et tertiaire. La pluriactivité des ménages, soit dans les familles agricoles peuvent tirer un revenu extérieur à l'exploitation de 15,9% grâce à des activités dans d'autres secteurs. Une indication qui n'inclut pas le travail dans le secteur informel qui peut constituer dans certains cas un volume plus conséquent de sources de revenus

Le potentiel de main-d'œuvre susceptible de s'orienter vers des activités multiples représente plus du quart des membres des ménages, les sans emploi ou demandeurs d'emploi sont encore plus nombreux et ne trouvent pas d'opportunité de travail dans leur zone (Le Soir d'Algérie, 2004).

Selon Manceron et Aïssani (1996 : 105) la situation est encore plus préoccupante. Ils estiment que « la majorité des gens classés comme actifs dans l'agriculture faisaient moins de 50 jours de travail par an, ce qui correspond à une dotation de 7 hectares de terre labourable par actif (en système céréalier). C'est le cas de 85% des exploitations ». Ces exploitations, donc n'arrivent pas à procurer des emplois et ressources pour l'entretien des ménages qui doivent trouver des compléments essentielles dans d'autres activités.

Les diverses réalités que nous avons retracées ici, confirment l'importance qui devrait prendre l'étude du phénomène de la pluriactivité dans l'agriculture algérienne (Bourenane et al., 1991).

1.7.4. Le taux de la pluriactivité¹⁶ en Algérie

Selon les conclusions de l'enquête réalisée par (Benattig, 1980 cité par Chaulet, 1987) faisait remarquer que « Le recensement général de l'agriculture permet de dénombrer au total 670.000 actifs hors exploitation pour 875.660 exploitations. Il en conclut qu'il y a en moyenne près d'un actif hors exploitation par unité de production dans le secteur privé, actif non agricole dans la majorité des cas, et rappelle que la taille de la famille, qui est en corrélation avec la taille de l'exploitation, permet le cumul d'avantages matériels et socioculturels (Benattig¹⁷, 1980, cité par Chaulet, 1987 : 1012).

Une enquête de CREA menée dans cette orientation (Enquête CREA¹⁸, Cité par Chaulet 1987) a trouvé les résultats suivants :

- L'activité agricole est en net recul ; il n'y a presque plus de paires de bœufs pour les labours, les arbres fruitiers sont abandonnés. Les revenus agricoles sont bas, ou le revenu agricole mensuel représentait moins de 25% du revenu mensuel moyen non agricole dans 80% à Bousselam (Sétif) et à 68% à Lazharia (Ouarsenis), à Tissemsilt.
- Les actifs qui travaillent hors exploitation « quittent » cependant l'agriculture dans la plupart des cas : 74% pour ceux liés à la révolution agraire, 64% pour ceux liés à l'autogestion, tandis que 84% des travailleurs qui ont quitté le secteur public agricole sont occupés ailleurs à la production agricole.

Les 305 actifs « extérieurs », tous secteurs confondus, comptent :

- 119 dans le bâtiment et les travaux publics
- 54 en usine
- 56 employés
- 51 salariés du secteur privé agricole
- 14 salariés du secteur agricole public (Chaulet, 1987).

. Conclusion.

Nous pouvons dire que la pluriactivité se perpétue de nos jours comme une nécessité pour une région où l'emploi est rare et où il est difficile pour les agriculteurs de vivre du seul revenu agricole, comme c'est le cas de l'Algérie.

¹⁶ Taux de pluriactivité : Rapport entre le nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires et le nombre d'actifs occupés.

¹⁷ Thèse benattig cité par chaulet : Politique économique de l'Etat et évolution de la situation d'emploi et de revenus en milieu rural (Algérie 1962-1979), Paris VII novembre 1980, 295p.

¹⁸ Enquête de CREA publiée sous le titre « Migration, emplois et revenus ». Cette enquête a réalisé une comparaison entre 2 communes de montagne : l'une en Sétif (Bousselam) et l'autre à Ouarsenis (Lazharia), la wilaya de Tissemsilt. Pour les 2 communes sont caractérisés par le grand nombre de toutes petites exploitations et l'inexistence de concentration foncière. Pour la première commune, a une ancienne tradition de migration externe, pour la deuxième commune, on émigre presque pas à l'étranger.

Par rapport aux expériences d'Amérique du Nord et du Japon, il apparaît que les chefs d'exploitations européens sont moins engagés dans des activités lucratives extra agricoles que ne le sont les agriculteurs des autres pays développés (Réseau agriculture durable, R.F, 1998).

La France, qui est en retard sur ce point par rapport à ses partenaires européens, dénombre une population pluriactive de 200 000 exploitants agricoles en 2009, (Boudy, 2009), donc que peut-on dire sur la pluriactivité en Algérie, qui reste peu reconnue et marginalisée ?

Par ailleurs, le phénomène de la pluriactivité s'inscrit dans la nouvelle logique de la politique agricole, qui encourage le développement des zones rurales.

En effet, la nouvelle politique du renouveau rural (PRR) élaborée en 2006 et la politique de renouveau de l'économie agricole et rurale (PREA) (2009-2013) en tant que stratégie nationale de développement durable, souhaitent encourager la diversification en milieu rural , puisqu' elle est introduite pour la première fois dans leur programmes.

Nous allons voir dans le chapitre ultérieur la spécificité du travail agricole et de la main d'œuvre familiale notamment en Algérie.

CHAPITRE 2 -LE TRAVAIL AGRICOLE

Introduction.

Nous présentons dans ce chapitre les caractéristiques du travail en agriculture et celle de la spécificité de la main d'œuvre agricole. A cette fin, nous exposons les formes d'organisation en agriculture, ainsi que les évolutions qu'ont connues les différents types de main d'œuvre, particulièrement la main d'œuvre agricole familiale de la plupart des pays développés, et celui des pays en voie de développement. Nous reviendrons ensuite sur l'analyse de la main d'œuvre agricole familiale en Algérie dans le chapitre suivant (chapitre 3).

2.1. Quelques définitions liées au travail agricole et à l'agriculture familiale.

Nous commencerons ce chapitre par la présentation de quelques définitions et concepts essentiels sur le travail agricole, la main d'œuvre agricole, l'exploitation agricole, et le ménage agricole.

2.1.1. Marché de travail agricole.

Selon Benachenhou (1981) un marché de la force de travail décrit un lieu où la force de travail est soumise à l'offre et la demande. Le prix d'échange de ce travail est appelé salaire. La demande de la force de travail est constituée par les employeurs. Par contre, la demande de travail, qui est une offre de force de travail, est constituée par les travailleurs. Le marché de travail agricole est tout simplement l'interaction entre la demande et l'offre de la force de travail, soit entre travailleurs agricoles et chefs d'exploitations agricoles. De plus, le marché de travail rural se définit de la même façon. C'est l'ensemble des demandeurs et offreurs de force de travail par des exploitations agricoles ou non agricoles situés en zones rurales.

2.1.2. L'exploitation agricole.

Chombart et al., (1963 : 5) définissent une exploitation agricole comme « un ensemble de terres, de bâtiments et de cheptels vif et mort ». Une exploitation agricole est aussi définie par son output. Nous pouvons alors la définir comme une unité de production dont la fonction principale consiste à créer une valeur ajoutée en termes d'organismes végétaux et/ou animaux.

Malgré les avancées technologiques dans les pays développés et l'industrialisation de l'agriculture dans des pays tel que la Hollande, le Royaume Uni et les USA, la majorité des exploitations agricoles maintiennent une structure artisanale et familiale.

2.1.3. La relation famille–exploitation.

Les exploitations agricoles ont un caractère familial plus important que les autres entreprises industrielles. L'importance de cette caractéristique est l'un des aspects de l'évolution récente de l'agriculture (Brossier et al., 2003).

La taille des exploitations familiales dans de nombreux pays développés devient de plus en plus importante. Le travail familial offre plus d'opportunités d'emploi, et permet aux membres de la famille de trouver du travail en dehors de

l'agriculture. Donc les exploitations agricoles, s'écartent des caractéristiques traditionnelles des exploitations agricoles familiales souvent qualifiées de paysannes (Petit, 2006).

2.1.4. L'exploitation paysanne.

Parmi les exploitations agricoles, l'exploitation paysanne définit un modèle de fonctionnement bien particulier. Selon Tchayanov (1990), le modèle paysan se définit à partir des principes suivants :

- Il y a une interrelation entre l'organisation de la production et les besoins de consommation.
- Le travail familial ne peut s'évaluer en termes de profit, car le coût objectif du travail familial n'est pas quantifiable.
- Les objectifs de la production sont de produire des valeurs d'usage et non des valeurs d'échanges.

Pour Mendras (1976), le type idéal de société paysanne se définit en cinq traits :

- L'autonomie relative à l'égard de la société englobante ;
- L'importance structurelle du groupe domestique ;
- Un système économique d'autarcie¹⁹ relative ;
- Une société d'interconnaissance ;
- La fonction décisive des notables qui établissent un lien entre la société locale et la société globale.

Ces deux auteurs ont présenté les caractéristiques de l'exploitation paysanne, et surtout celles qui touchent les rapports entre la production et la famille, en tenant compte de la dimension sociologique (Lamarche, 1991).

Ainsi, l'exploitation paysanne est une exploitation familiale, cela ne fait aucun doute. Mais toutes les exploitations familiales ne sont pas paysannes (Lamarche, 1991).

En effet, chaque exploitant projette d'arriver à une certaine situation dans le futur, tout ça dépend de ses décisions et de ses stratégies, selon une orientation qui tend toujours, plus ou moins, vers cette situation espérée.

2.1.5. Le Ménage Agricole.

Nous présentons dans cette section certaines définitions socio-économiques de la famille et du ménage. Le terme ménage est parfois utilisé d'une manière interchangeable avec le terme « famille ». Selon Ellis (1993 : 14) la famille est « une unité sociale définie par des relations de parenté entre ses membres ».

Même si cette définition semble assez claire et adaptée à l'unité en question (la famille) elle pose deux problèmes aux économistes. Premièrement, dans les différentes sociétés, les lignes majeures de parenté qui constituent une famille

¹⁹ L'autarcie désigne un mode de vie dans lequel un groupe (foyer, base spatiale...) produit tout ce qu'il consomme, ou du moins l'essentiel, et ne recourt donc pas ou peu au commerce pour compléter ses besoins. (Wikipédia, 2015) consulté « 01/11/2015). <https://fr.wikipedia.org/wiki/Autarcie>.

changent d'une façon remarquable. Deuxièmement, il est difficile de trouver des règles générales pour dessiner des contours du terme « famille », ce terme n'est pas adéquat quand on parle de revenu, de consommation, de ressources et de prise de décision (Ellis, 1993).

2.1.6. La relation entre exploitation familiale et ménage agricole.

Le ménage est définie comme suit : « une unité sociale définie par le partage du domicile ou foyer » (Ellis, 1993 : 14). Le terme « ménage » est plus utilisé que le terme « famille » par les économistes dans leur analyse, parce qu'ils admettent que les ressources sont mises en commun, le revenu est partagé et les décisions sont prises ensemble par les membres adultes du ménage.

2.2. Les caractéristiques du travail en agriculture.

L'activité agricole est intimement liée à la nature. Elle est donc naturellement soumise aux aléas climatiques et biologiques. Ces aléas influencent les choix de production, le travail agricole et son organisation. L'un des aléas les plus connus est la saisonnalité de l'activité agricole. La saisonnalité est une répétition cyclique du climat qui entraîne des changements au niveau des contraintes de production agricoles. L'ampleur et la durée de ces cycles dépendent fortement du type de production, ainsi que la localisation de l'exploitation. Darpeix (2010 : 174-175) retient une définition qui reconnaît la saison comme une période à caractère répétitif et qui est soumise à des éléments indépendants de la volonté de l'agriculteur.

La soumission de l'activité agricole au rythme des saisons, de telle sorte qu'il y a des périodes de pose ou d'inactivité ce qui favorise la disponibilité de la majorité des agriculteurs pendant une certaine période de l'année, parfois de longue période, selon le type de système de production²⁰ mis en place par l'agriculteur.

L'intensité de l'activité agricole dépend du type de productions. Par exemple, un hectare de blé dur nécessite 8 heures de travail par an, alors qu'un hectare de pomme nécessite près de 700 heures, et celle d'un hectare de tomate sous serre plus de 8500 heures (Darpeix, 2010). La quantité de travail elle aussi varie énormément selon la période et le type de production. Par exemple, des cultures comme le melon ou le blé dur alternent des périodes sans activité (5 mois pour le melon et 3 mois pour le blé) et des périodes d'activité (Darpeix, 2010 : 44).

Ces quantités de travail varient selon le pays. En Algérie, on trouve d'autres normes. Par exemple un hectare de Blé nécessite 14,5 h en matériels et en main d'œuvre, alors que la carotte nécessite 80 h (La Chambre d'Agriculture de Blida , 2014).

Ainsi, le secteur agricole ne nécessite pas une grande spécialisation du travail comme celui du secteur industriel où les travailleurs peuvent se spécialiser sur des tâches spécifiques tout au long de l'année.

La technologie peut bien sûr réduire l'effet de la saisonnalité, comme dans le cas des productions sous serre. Malheureusement, dans plusieurs cas, la technologie est coûteuse et augmente les coûts de production. Cette contrainte est

²⁰ Le système de production est la combinaison des productions et des facteurs de la production (capital foncier, travail et capital d'exploitation) dans l'exploitation agricole.

particulièrement présente dans les pays en voie de développement. Donc, l'effet de la saisonnalité reste important pour les pays sous-développés comme l'Algérie.

Les calendriers de travail en agriculture sont variables à travers les années. Le début, la durée et l'intensité d'une activité agricole sont souvent imprévisibles due à certains aléas climatiques et biologiques. Par exemple, un événement climatique comme l'attaque de parasite peut changer le programme de travail et crée une charge de travail supplémentaire. Pour certaines activités, ces événements ont peu d'impact puisque certaines tâches peuvent être retardées ou étalées sur plusieurs mois (comme la taille dans le cas de la vigne ou de l'arboriculture). Cependant, certaines activités comme la récolte sont très sensibles à ces aléas et doivent être réalisées à temps (Darpeix, 2010).

L'activité agricole, nécessite donc une forte disponibilité, ainsi qu'une grande flexibilité de la main d'œuvre agricole (Darpeix, 2010).

2.2.1. La flexibilité des travailleurs dans le secteur agricole.

La flexibilité est la capacité d'un objet (individu ; groupe d'individus ; ou autre) à s'adapter à des situations incertaines. La flexibilité est intrinsèquement liée aux qualités de l'autonomie, la responsabilité, et de la créativité des agriculteurs (Mundler et Laurent, 2003).

Ces deux auteurs notent également qu'en agriculture de nombreux facteurs conduisent les agriculteurs à rendre leur système plus flexible pour deux raisons essentielles. Premièrement, il y a les incertitudes qui ont pour source essentielle les changements qui ont affectés les modes de soutien à l'agriculture depuis le milieu des années 1980 en France. Le cas est similaire en Algérie, car il y a eu une modification pour ne pas dire suppression de certaines subventions au milieu des années 1990 en Algérie, auparavant soutenus tels que certains intrants et équipements agricoles. Deuxièmement, il y a les régulations inadéquates des marchés qui ont entraînés en partie des résultats incertains de l'instabilité structurelle des marchés agricoles.

La rigidité du système agricole Algérien particulièrement (le foncier agricole, le financement des investissements agricoles), dont la flexibilité peut être considérée en partie comme une solution à cette rigidité, qui empêche les agriculteurs de s'adapter et d'évoluer.

Mundler et Laurent (2003) distinguent classiquement deux types de flexibilité : la flexibilité interne et la flexibilité externe. La flexibilité interne est liée à la mobilité des ressources humaines de l'entreprise par la polyvalence, tel que la formation ou une organisation souple du temps de travail. La flexibilité externe d'une entreprise est la capacité de moduler les ressources externes selon les besoins d'une entreprise ; par exemple, via la sous-traitance ou des contrats autres que le contrat à temps plein.

2.3. L'agriculture à temps partiel et système de production.

L'organisation du travail dans l'exploitation agricole est liée à la manière de l'utilisation et la disponibilité de la main d'œuvre agricole tout au long de l'année dans l'exploitation agricole. Nous identifions deux catégories de travailleurs : les travailleurs permanents, pour lequel l'activité agricole est prépondérante en temps comme en revenu, ce qu'on appelle les travailleurs à temps pleins, et nous avons

des travailleurs à temps partiel (les pluriactifs) (Dedieu et Servièrre, 1999). Toutefois, sur les exploitations à temps de travail partiel, le comportement des agriculteurs en matière de production agricole présente certaines spécificités aussi bien en ce qui concerne la nature des productions pratiquées qu'en ce qui concerne leur association au sein des systèmes de production mis en place. Selon Delame et Thomas (2006 : 3) « La pluriactivité est fréquente dans les exploitations de grandes cultures, de viticulture, de cultures permanentes (fruits) et d'élevage de bovins pour la viande. Elle l'est moins dans les autres systèmes de production, plus intensifs : productions hors-sol, production laitières, maraîchage, horticulture, polyculture- poly-élevage ».

Les mêmes auteurs soulignent aussi que l'organisation des travaux agricoles est davantage saisonnière et moins pénible dans les systèmes de production moins intensifs, qui sont en fait plus favorables à l'exercice d'une activité extérieure. En revanche, la traite quotidienne dans une exploitation laitière, sollicite la présence constante de l'exploitant dans l'exploitation agricole, ce qui contraint fortement l'agriculteur à avoir une activité secondaire salariale à l'extérieur de l'exploitation (Delame et Thomas, 2006).

Les systèmes de production engendrent donc des contraintes techniques différentes quant à la disponibilité nécessaire pour exercer une activité extérieure de l'exploitation. Quel que soit la spécialisation du système de production pratiquée. La pluriactivité a tendance à augmenter lorsque le revenu agricole est inférieur au Smic.²¹ Cette situation est spécifique pour les éleveurs bovins (lait ou viande), les producteurs de fruits et les agriculteurs non spécialisés (Delame et Thomas, 2006).

Cette flexibilité de travail agricole en cas de spécialisation est risquée, mais permet en parallèle à l'agriculteur d'avoir un revenu assuré par l'activité extérieure, qu'il l'utilise comme un minimum vital en cas de catastrophe.

Par ailleurs, chez certains agriculteurs à temps partiel, la simplification des systèmes de production semble parfois conduire aux sous-emplois de certains facteurs de production, comme le cas de la superficie toujours en herbe (jachère).

2.4. La mesure du travail agricole.

Il est difficile de mesurer rigoureusement la durée de travail des agriculteurs. En France, dans les années 1960, l'Institut National de Gestion et d'Economie Rurale (IGER) et l'Institut pour l'Organisation Scientifique du Travail Agricole (IOSTA) ont adopté une méthode de chronométrage afin de standardiser le temps de travail agricole. Le but de ces organisations était d'aider les agriculteurs à organiser et rationaliser leur travail (Lacroix et Mollard, 1989).

L'UTA (unité travailleur annuelle) est la notion qui est utilisé principalement par les statisticiens, elle est définie comme « le travail d'une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année » (SCEES²², 1986 cité par Lacroix et Mollard, 1989 : 11). Une UTA est égale à 2000 à 2200 heures ou plus

²¹Le Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) détermine le montant du salaire minimum légal en France est égale à 1 457,52 euros brut sur la base de 35 heures par semaine en 2015. En Algérie le SMIC est fixé à 18000 DA.

²² Service central des Enquêtes et Études statistiques (ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales)

de travail par an. Cette équivalence est ambiguë et variable dans le temps au point de poser problème (Lacroix et Mollard, 1989).

Différents arguments ont été formulés envers l'UTA, en partie à cause des incohérences méthodologiques de son système de calcul, ainsi que la durée de travail réel qui reste imprécise et partielles. Mais étant donnée l'absence d'une méthode alternative d'évaluation du temps de travail des agriculteurs assez générale et rigoureuse, l'UTA continue à être utilisée (Lacroix et Mollard, 1989).

En effet, la mesure de la durée du travail des agriculteurs, particulièrement celle du travail indépendant, pose deux difficultés majeures :

- La liaison entre activité professionnelle et vie privée rend les limites entre travail et non travail peu évidentes (Voir supra) ;
- Aucune législation n'a fixé la durée de la longueur de journée de travail, elle varie suivant les exigences ponctuelles, saisonnières...ou même le bon vouloir du travailleur (Lacroix et Mollard, 1989).

L'enregistrement²³ est une méthode révélée fiable, pratiqué durant 365 jours, mais si elle est appliquée sur des grands échantillons, elle s'avère beaucoup trop lourde et coûteuse. Bien que cette méthode soit meilleure selon certains chercheurs, par rapport à la précédente, ceci ne la met pas à l'abri de tout risque d'erreurs et peut fort bien être entaché de « subjectivité ». Ces erreurs peuvent avoir trois origine : le manque de sincérité, le manque d'attention et/ou de mémoire (Lacroix et Mollard, 1989).

Une autre méthode révélée beaucoup plus souple, mais souvent critiquée pour son incertitude et sa subjectivité, est la méthode déclarative²⁴. En effet, la méthode déclarative s'avère beaucoup plus précise et plus objective mais seulement si elle est appliquée auprès de populations larges et importantes (Lacroix et Mollard, 1989).

En comparant les deux méthodes présentées, chacune semblent intéressantes mais chaque méthode présente des défauts et des qualités. L'enregistrement est très fiable, mais beaucoup trop lourds et trop coûteux pour être conduit auprès de grands échantillons. La méthode déclarative est souple et généralisable, mais elle est insuffisante pour appréhender le temps de travail d'une année.

²³L'enregistrement : L'enregistrement est effectué par la personne enquêtée elle-même et consiste à noter pour une journée ou un ensemble de journées le temps consacré au travail et, éventuellement d'autres activités. Il comporte bien un contrôle à posteriori par l'enquêteur. Habituellement on distingue trois procédures d'enregistrement qui, par ordre décroissant du détail de l'information collecté, sont le budget-temps, et budget-travail et le relevé simplifié.

La méthode des budgets-temps est la plus largement utilisée. Elle consiste à décrire le plus précisément possible sur une feuille d'enregistrement graduée de cinq minutes en cinq minutes (ou un quart d'heure) toutes les activités qui se succèdent au cours des 24 heures d'une journée. Un tri posteriori est effectué par l'enquêteur entre les activités qui relèvent du travail et celle qui relèvent du non travail. La méthode du budget-travail est voisine de la précédente, à la différence près que le travailleur n'enregistre chaque jour que le temps passé à ses activités professionnelles. Celle-ci sont délimitées a priori à travers des rubriques détaillées. Le temps de travail n'est calculé qu'à posteriori. Du fait de l'astreinte que supposent le budget-travail et les budgets-temps, ceux-ci n'ont été effectués que très rarement pour les 365 jours de l'année.

²⁴La méthode déclarative : Dans son acception habituelle, la méthode déclarative correspond à un questionnaire simple et unique sur la durée du travail, qui appelle une réponse spontanée et globale ex : la durée hebdomadaire de travail dans l'enquête emploi. Cette méthode, souple et rapide est de ce fait applicable à de larges échantillons représentatifs. Mais, pariant sur la mémoire et l'objectivité de l'individu interrogé, elle est souvent critiquée pour son imprécision et ses risques de subjectivité. On considère en effet, qu'elle appelle des réponses stéréotypées (opinion toute faite).

Lacroix et Mollard (2003) propose une nouvelle méthode qu'ils dénomment « la reconstruction analytique ». Ces derniers signalent que cette méthode, est plus simple et plus rapide. Elle consiste à annualiser la durée hebdomadaire effective des agriculteurs telle qu'elle ressort de l'enquête emploi. L'annualisation est accomplie par la correction des variations saisonnières et l'appréhension du nombre de semaines travaillées en tentant une meilleure évaluation des congés des agriculteurs.

La méthode différencie les horaires selon des types de journées (normales, exceptionnelles et fêtes) et les personnes enquêtées doivent se rappeler l'emploi du temps de ces différents types de journées et les autres saisons. Les agriculteurs doivent aussi estimer le nombre de jours concernés par chacun d'eux et le nombre de jours de vacances pour chacune des saisons. Enfin, ils procèdent au calcul du temps de travail annuel de chaque travailleur et pour l'ensemble de l'exploitation.

Lacroix et Mollard (2003) ont testé cette méthode à plusieurs reprises auprès des agriculteurs et l'ont corrigé sur la base des renseignements de leur expérience de budget temps. Les agriculteurs ont notamment révélé que les jours à horaires réduits dans l'année et le nombre modeste de jours de pointe sont des facteurs importants dans la mesure du travail agricole.

2.5. La frontière entre travail agricole et travail non agricole.

Dans le secteur agricole, il est important de distinguer le travail agricole du travail professionnel pour rectifier le calcul des ratios économiques qui utilisent l'UTA.

Sur la base de ce qui a été déjà souligné dans les paragraphes précédents, et suite à la particularité de l'activité agricole et l'imbrication entre activité professionnelle et activité privée, la différenciation entre ces deux activités est difficile à faire. Selon Lacroix et Mollard (1989), cette difficulté est due à trois raisons au moins :

- Les agriculteurs peuvent produire pour leur propre consommation (autoconsommation) (jardin, bois de chauffage...). Ceci pose donc le problème de séparation entre le travail marchand et le travail domestique.
- Le travail salarié se déroule dans des conditions autre que le travail indépendants : présence de contrainte hiérarchique, et dans la plupart des cas, confusion entre lieux de vie et lieux de travail.
- De plus, le fait d'être son propre patron, modifie les positions respectives de travail et de loisir dans l'échelle individuelle des valeurs, de plus la définition du travail, peut varier entre les individus en fonction du degré d'implication dans leur métier (Lacroix et Mollard, 1989).

Plusieurs auteurs ont refusé la distinction entre travail et non travail, dont Barthez (1982) et Filippi et Nicourt (1987), cité par Lacroix et Mollard (1989). Le premier auteur s'est référé au travail salarié, tout en niant les rapports de travail familial, pour ne retenir que les rapports de production. Pour les autres auteurs, on doit prendre en compte la totalité du travail effectivement réalisée, c'est-à-dire, il faut compter les deux activités au même temps. En revanche, Reboul (1983, 1984) défend l'idée de distinction, car en agriculture, il faut distinguer le temps de travail du temps de « mobilisation » des travailleurs, car il existe dans le secteur agricole des temps de latence indispensables pour permettre aux agriculteurs de se consacrer à des activités extra-professionnelles.

2.5.1. Délimitation du travail agricole.

Le SCEES définit explicitement le travail agricole en listant les tâches qu'il inclut : « Les travaux agricoles comprennent tous les travaux contribuant à la production de produits agricoles : les travaux manuels, mais également les travaux d'organisation, de direction, de surveillance » (Lacroix et Mollard, 1989 : 25).

Le RICA²⁵ en outre le définit comme suit : « sont compris dans le temps de travail effectivement consacré aux travaux de l'exploitation pendant l'exercice de toutes les tâches d'organisation, de surveillance etc..., sans compter les travaux correspondant à des tâches extra-exploitation (par exemple : travaux ménagers, travaux forestiers, etc...) »..

2.5.2. L'UTA « Unité de travail annuel »

L'UTA comme défini ci-dessus exprime la durée annuelle de travail en unités standard, équivalentes au travail d'un actif à temps complet. Cette définition sert de référence pour l'appréhension du temps de travail dans la plupart des statistiques françaises et européennes sur la structure des exploitations.

Selon Honoré (1975, cite par Lacroix et Mollard, 2003) cette approche a deux problèmes principaux :

- l'UTA se traduit par une estimation normative de la durée annuelle de travail.
- Le nombre d'UTA est mal mesuré par le système actuel car il n'est pas indépendant de sa définition en heures.

La mesure de la durée de travail par l'UTA, est généralement sous-estimée. Celle-ci était confirmée via l'importance des écarts entre cette norme et les durées réelles, particulièrement en élevage, ces écarts impliquent une surestimation non négligeable des niveaux de revenu par actif familial (Lacroix et Mollard, 2003).

En fait, il existe des disparités des temps de travail, particulièrement entre les éleveurs et les cultivateurs. Mais l'UTA est beaucoup trop homogène. En réalité, le temps complet de référence varie beaucoup (le temps complet de référence étant souvent le temps de travail d'un salarié). Et cette variation conduit à sous-estimer le temps de travail dans les exploitations de petite et moyenne dimension en main d'œuvre (Lacroix et Mollard, 2003).

En conclusion, l'UTA constitue principalement une approche conventionnelle du taux d'emploi en agriculture qu'une mesure de temps de travail et c'est sans doute avec quelque exagération que le SCEES parle de la durée du travail ou de la quantité de travail fourni aux exploitations exprimés en « UTA » (Lacroix et Mollard, 2003).

2.6. Le revenu agricole et son estimation.

Selon Servolin (1989 : 12) « les profanes oublient toujours que le revenu d'un agriculteur n'est jamais un pur fonds de consommation. Il est aussi un fonds d'investissement : c'est sur son revenu que l'agriculteur devra payer toute

²⁵Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA).

adjonction à son capital productif ». Le revenu agricole n'est donc pas équivalent au salaire simple. Il est plutôt équivalent au revenu d'une entreprise, qui est divisé entre consommation, dépréciations (du matériel agricole) et investissements.

Rethoré et Riquier (1989 : 44) précisent que, du point de vue de l'agriculteur, on entendra par revenu ce qu'il « gagne », ce qu'il « perçoit » en échange de sa participation à l'activité de son exploitation pendant une certaine période. Ainsi, « Le revenu agricole est la différence entre le montant de la valeur de la production réalisée dans l'exercice (par exemple la valeur des céréales récoltées au cours d'un exercice) que l'on désigne par produit global d'exploitation et ce qu'a coûté globalement cette production que l'on désignera par charges réelles ».

2.6.1. La notion de charge

La charge est « la valeur des biens nécessaires (engrais, semences...) et des services effectivement utilisés pour mener à bien cette production pendant un cycle de production » (Rethoré et Riquier, 1989 : 44).

Selon les mêmes auteurs, il ne faut pas confondre entre charge et dépense. La première correspond à la valeur des biens et services réellement consommés pendant une période, alors que la dépense étant la somme d'argent versée au fournisseur en échange de l'acquisition du bien (Rethoré et Riquier, 1989).

2.6.2. Notion de produit

Le produit est la valeur de ce qui a été produit « fabriqué » pendant une période. Un produit ne donne pas nécessairement lieu à une rentrée d'argent (Rethoré et Riquier, 1988 : 45).

Selon Chayanov (1990 : 75) le « produit brut » correspond à « tous les revenus matériels que recevra la famille durant l'année, que ces revenus proviennent du travail de la terre ou de tout autre travail agricole ou non agricole ». En revanche, nous entendons par produit net « La part du produit brut qui reste après déduction de toutes les charges liées à la reconstitution du capital et aux frais d'exploitation annuels. Ainsi le produit net de travail est défini par l'accroissement annuel des valeurs matérielles disponibles, qui ont été obtenues grâce au travail annuel ; autrement dit, il se définit comme la rémunération annuelle du travail de la famille exploitante, travail dépensé aussi bien dans l'exploitation que dans des travaux non agricoles » (Chayanov, 1990 : 75).

Au niveau micro économique, le revenu de l'exploitation paysanne est l'ensemble des revenus obtenus par la famille paysanne, qu'ils soient d'origine agricole ou non agricole (Chayanov, 1990).

Selon Chayanov (1992) la production d'un travailleur est déterminée pour une part importante des conditions du travail. En effet, plus les conditions d'utilisations du travail sont meilleurs pour permettre aux travailleurs d'augmenter considérablement leur production, plus il y'aura une élévation du niveau de bien être de la famille et du consommateur.

2.6.3. Le calcul du revenu agricole

Le revenu agricole est ce qui reste à l'agriculteur quand il a payé ses charges réelles. Le revenu agricole répond exactement à cette question du père de famille : Combien d'argent et de produit mon exploitation laisse-t-elle à ma disposition

pour entretenir ma famille et constituer ma fortune personnelle ? (Chombart et al., 1963).

Pour calculer le revenu il suffit de calculer la différence entre le produit brut et les charges réelles de l'exploitation. Pour l'agriculteur le revenu agricole lui permet : (i) d'accéder à des ressources pour l'entretien de sa famille ; (ii) moderniser son exploitation en autofinçant l'investissement dans son exploitation ; et (iii) accroître sa fortune personnelle (Chombart et al., 1963: 37).

Globalement, les petites exploitations en terres pauvres n'assurent pas un niveau de vie décent à leur famille. Et leur situation est d'autant plus pénible que les agriculteurs cherchent à placer leurs petites économies en achetant de nouvelles terres qu'ils ne cultiveront pas mieux, faute d'argent disponible.

Les résultats financiers dans les exploitations familiales sont donnés par le revenu de l'unité travailleur de la famille. Pour l'obtenir il suffit de diviser le revenu agricole par le nombre d'unités de travailleurs constitués par les heures de travail des membres de la famille (Chombart et al., 1963). Par exemple, si le revenu agricole de l'exploitation est de 6 unités et le nombre d'unité travailleurs de la famille est de 2, le revenu de l'unité travailleur de famille est de 3 unités.

Toutefois, pour savoir si ce résultat est économiquement satisfaisant, il faudrait le comparer aux salaires versés aux ouvriers dans d'autres activités. Dans les usines, les magasins ou les administrations. Mais une telle comparaison pas très correcte en raison de nombreuses différences qui distinguent le revenu agricole d'un salaire. Rappelons seulement qu'une partie du revenu agricole (soit une partie en nature) n'est pas utilisée pas pour les besoins directes de la famille, mais pour l'augmentation du cheptel vif ainsi que pour la modernisation de l'exploitation (une épargne forcée destinée à l'investissement) (Chombart et al., 1963).

Par ailleurs Biba (2001) a présenté dans sa thèse une autre manière de calcul du revenu du ménage paysan. Il faut d'abord calculer la valeur du produit agricole brut, ce calcul consiste à transformer en valeur monétaire les quantités de tous les produits de l'exploitation : en multipliant les quantités produites par les prix annuels moyens de chaque produit. L'ensemble de ces valeurs constitue la valeur totale de la production agricole et alimentaire produite par le ménage. Ensuite on calcule les valeurs ajoutées de la production agricole et le revenu brut agricole.

Les revenus extérieurs du ménage sont constitués par la somme de tous les autres revenus qui proviennent des activités non agricoles des différents membres. La somme du revenu agricole brut et des revenus extérieurs nous donne le revenu brut du ménage (Biba, 2001). Le revenu net résulte de la différence entre le revenu brut et la consommation du capital fixe.

A côté du revenu brut et le revenu net ; on a aussi « le revenu monétaire du ménage » qui est constitué par les revenus monétaires agricoles « valeur des produits vendus » et revenus monétaires non agricoles. Cet élément ne change en rien avec les calculs standards du revenu, mais il permet de mieux rendre compte du comportement des ménages, notamment en termes d'investissements et/ou des projets de développement des différentes activités économiques.

En effet, le niveau des revenus disponibles est un indicateur important du bien être des ménages paysans (Biba, 2001).

Conclusion.

Le travail agricole est fondamentalement différent du travail ordinaire. Etant donné le lien intime entre l'activité agricole et la nature, le travail agricole est soumis aux aléas climatiques et biologiques. L'organisation du travail agricole est donc influencée par ces aléas naturels.

Dans ce chapitre nous avons présenté les caractéristiques du travail agricole et celle de l'agriculture familiale. Nous avons aussi revu quelques définitions importantes liées au travail agricole et à l'agriculture familiale, tel que le ménage agricole, le revenu agricole et l'exploitation paysanne.

Nous avons ensuite exposé les différentes formes d'organisation en agriculture, les différents types de main d'œuvre, la mesure du travail agricole, et la différence entre le travail agricole et le travail non agricole. Nous avons identifié plusieurs attributs du travail agricole, tel que la flexibilité et les types des travailleurs agricoles.

Compte tenu de sa nature saisonnière, le travail agricole est aussi difficile à mesurer. Nous avons discuté les différentes méthodes de mesures utilisées dans la pratique. Finalement, puisque le revenu agricole est un des facteurs les plus importants dans la détermination de la pluriactivité, nous avons revu les diverses notions liées au revenu agricole et à son estimation.

Dans le chapitre 3, nous allons discuter de l'agriculture familiale en générale, dans la région méditerranéenne, et précisément en Algérie.

CHAPITRE 3- L'AGRICULTURE FAMILIALE EN ALGERIE

Introduction.

L'agriculture familiale est une agriculture où les décisions de production sont prises au sein de la famille du chef d'exploitation et où la force de travail est en majorité, mais non exclusivement, issue de cette même famille.

Dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement, l'agriculture familiale représente la forme d'agriculture principale dans le secteur de la production alimentaire (Omari, 2014). Le monde compte plus de 500 millions de petites exploitations agricoles, dont 1,5 milliards de personnes exercent une activité dans le cadre d'une agriculture familiale (Omari, 2014). L'exploitation familiale est donc présente un peu partout dans le monde, malgré les nombreux problèmes économiques et politiques qu'elle a dû affronter via sa remarquable capacité d'adaptation (Lamarche, 1994). Elle est aussi particulièrement importante pour les économies des pays en voie de développement.

L'agriculture familiale assure plusieurs missions «Multifonctionnalité ». Elle produit des vivres, et procure des revenus pour la population rurale, particulièrement pour la population rurale démunie et marginalisée. Également l'agriculture familiale constitue un important fournisseur de travail à l'ensemble des actifs du ménage au niveau des exploitations familiales, ainsi qu'au niveau des entreprises agro-alimentaires. Enfin, l'agriculture familiale est importante pour l'économie puisqu'elle contribue à la sécurité alimentaire nationale, et aide à la protection de l'environnement, des ressources naturelles, et à la conservation de la biodiversité et du patrimoine culturel (Omari, 2014).

Comme l'Algérie est un pays méditerranéen, nous allons présenter dans ce chapitre, en premier lieu, un aperçu historique sur l'agriculture méditerranéenne. Nous discuterons en deuxième lieu les caractéristiques de l'agriculture familiale méditerranéenne en générale, et maghrébine en particulier. Nous révélerons particulièrement les conditions difficiles de l'agriculture familiale dans cette région.

Nous allons traiter ensuite l'agriculture familiale en Algérie, à travers un aperçu historique depuis la période coloniale jusqu'à la période actuelle, tout en présentant les plus importants événements qui ont affecté de proche ou de loin l'agriculture familiale algérienne. En particulier, nous exposerons les évolutions des différentes politiques agricoles adoptées en Algérie après l'indépendance, de l'autogestion à la révolution agraire à la création des « domaines agricoles socialistes (DAS) » à la restructuration des DAS en EAC et EAI. Finalement nous allons présenter succinctement les dernières politiques agricoles : PNDAR, la politique du renouveau rural (PRR), et la politique du renouveau économique agricole et la Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD).

3.1. L'agriculture familiale : concept et caractéristiques.

Lamarche (1991:9) souligne que « quels que soient les systèmes sociopolitiques, quelles que soient les formations sociales, quelles que soient les évolutions

historiques, dans tous les pays où un marché organise les échanges, la production agricole est toujours plus ou moins assurée par des exploitations familiales ».

En effet, une exploitation agricole familiale correspond à une unité de production, où propriété et travail sont intimement liés à la famille (Lamarche, 1991).

Selon Chaulet (1997 : 167-168), « la définition d'une agriculture « familiale » paraît devoir préciser les rapports entre les membres de la famille (rapports de parenté « confondu » avec les rapports de production), la composition du ménage agricole (le nombre de couples, le nombre d'actifs, les rôles des femmes et des autres membres de la famille), les modalités de transmission de l'exploitation (terre, moyens de travail, épargne), les formes d'installation, les modalités d'extension ou de réduction des activités, les conditions culturelles d'élaboration des stratégies de la famille et le rapport exploitation/famille, les relations au sein du groupe social local, avec les fournisseurs et les acheteurs, avec l'Etat et avec les instances idéologiques ».

Plus fréquemment le terme d'exploitant familial caractérisant une exploitation individuelle (traditionnelle) tend à être confondu avec le terme exploitation paysanne (Lamarche, 1991).

Lamarche (1991) rapporte que Mendras (1967) « avait prédit dès 1967 la fin des paysans » en France. Dix-huit ans après, Mendras (1985, cité par Lamarche, 1991) constate qu'il a eu raison de déclarer cela. Lamarche (1991) confirme que l'exploitation paysanne avait bien disparu dans les années 1990, mais pas l'exploitation familiale. Pour Lamarche (1991 : 12) « il ne faut pas confondre les deux ».

Par rapport aux idéaux – types de Mendras, l'agriculture familiale d'aujourd'hui se situe donc dans un « entre-deux » : sa base familiale la rapproche des exploitations paysannes mais son intégration, plus au moins forte, dans l'économie du marché la rapproche des entreprises agricoles (Lamarche 1994).

Lamarche (1994) signale qu'ils existent quatre (voir graphique au-dessous) modèles théoriques en agriculture familiale qui peuvent être définie à partir des logiques familiales et du degré de dépendance. Pour déterminer le degré d'intensité des logiques familiales, trois thèmes ont été choisis : Le première est le « foncier » (rapport à la terre, la propriété foncière, l'attachement à la terre), le deuxième facteur est le travail (l'organisation du travail sur l'exploitation agricole : la répartition des tâches entre les membres de la famille et celle concernant l'utilisation d'une main d'œuvre extérieur), le dernier facteur est la reproduction de l'exploitation. Le degré de dépendance, est analysé via trois variables : (i) la dépendance technologique (les techniques utilisées), (ii) la dépendance financière (recours à l'emprunt, le degré d'endettement et l'importance dans l'utilisation du crédit), et (iii) la dépendance au marché mesuré via deux variables la dépendance alimentaire (autoconsommation et dépenses alimentaires) et l'autre l'importance de la production agricole mise sur le marché (Lamarche, 1994).

Le croisement de ces deux critères, intensité des logiques familiales et degré de dépendance, permet de distinguer quatre modèles de fonctionnement.

- **Le modèle « Entreprise »**

Dans ce modèle les rapports de production sont peu ou pas familiaux et fortement dépendants. L'attachement à la terre est peu important, ainsi que la notion de patrimoine familial. La terre s'achète et se vend, identique à un autre bien. La participation de la famille au travail agricole est moins importante, donc la part du travail familial dans le travail total est négligeable, mais reste présente parce qu'elle est réalisée par le chef d'exploitation. Fréquemment le travail de la femme et des autres membres de la famille est absent sur l'exploitation; en revanche il fait appel souvent à une main d'œuvre extérieure (salarier permanent ou temporaire).

- **Le modèle « Entreprise familiale »**

Ce modèle se distingue du premier modèle par l'importance primordiale tenue par la famille. Ainsi que l'organisation du travail se structure particulièrement autour d'une main d'œuvre familiale, le patrimoine est strictement familial et l'avenir de l'exploitation est conçu via la reproduction familiale. Le chef d'exploitation est un excellent technicien et producteur est très dépendant de l'extérieur.

- **Le modèle « Exploitation paysanne et vivrière »**

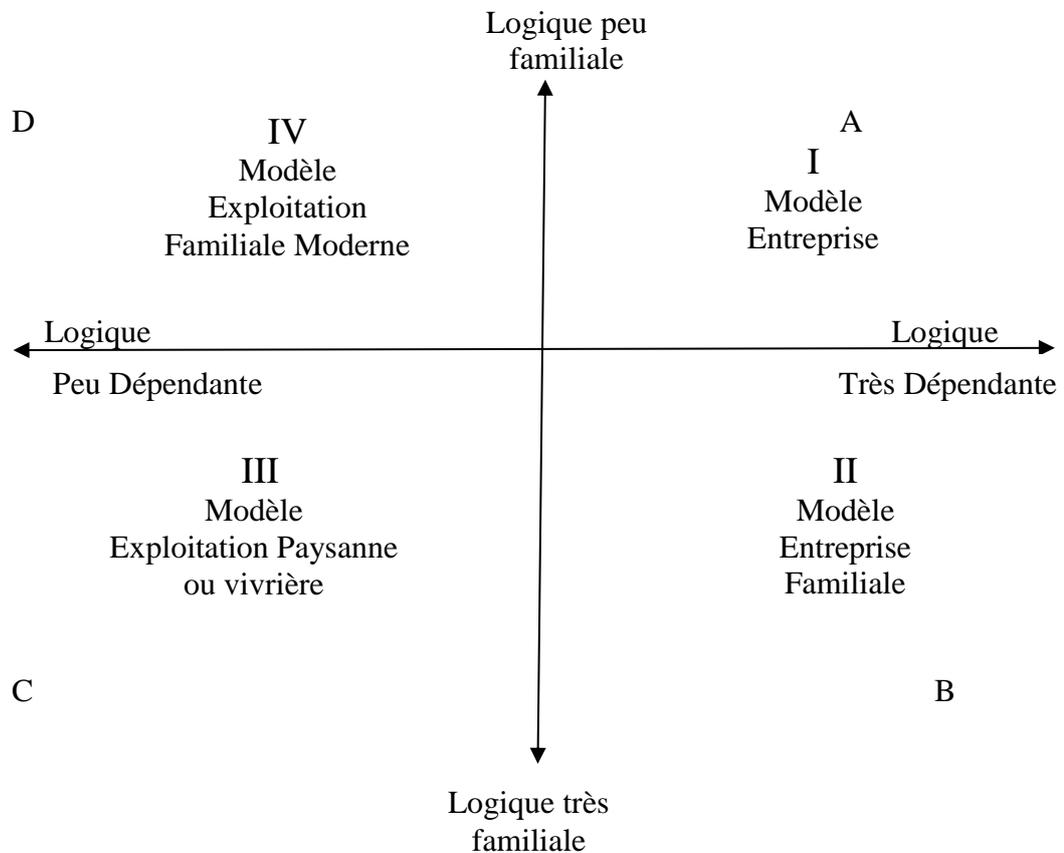
Ce modèle est caractérisé par une faible dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Dans ce modèle, l'objectif premier des ménages est de satisfaire les besoins familiaux. Dans ce modèle, les exploitations produisent peu et utilisent des techniques traditionnelles.

- **Le modèle « Exploitation Familiale Moderne »**

Ce modèle se caractérise d'un côté par la recherche d'une diminution constante du rôle de la famille dans les rapports de production et de l'autre côté la recherche d'une plus grande autonomie possible. Ce modèle représente un mode de fonctionnement qui se relâche à la fois des contraintes familiales, particulièrement morale et des dépendances technico-économique. (Lamarche, 1994).

Ces modèles sont graphiquement représentés dans la Figure 3.1. Ces quatre modèles théoriques, représentent des situations extrêmes : très familiales et très dépendantes ; peu familiale et peu dépendante, etc.

Figure 3.1. : Présentation graphique des modèles productifs



Source : (Lamarche, 1994 : 55)

3.2. L'agriculture familiale méditerranéenne.

L'agriculture méditerranéenne a deux importantes caractéristiques évoquée à travers l'histoire : (i) la diversité des structures et des systèmes de production ; et (ii) la durabilité de certaines structures, via la permanence de certains mécanismes de régulation sociale et économique, aux niveaux macro et micro-économiques.

L'agriculture méditerranéenne a connu de nombreuses crises tout au long de son histoire. Ces crises ont poussé les agriculteurs à s'adapter à toutes ces différentes conjonctures et à mettre en place des mécanismes de régulation face aux aléas (de nature climatique, économique et politique) (Elloumi, 1997).

Cependant, la réaction à ces crises est différente selon les régions. Pour les pays de la rive du nord, la crise est exprimée par des problèmes de surproduction, de désertification des espaces ruraux et, enfin par des problèmes d'environnement en raison de l'utilisation exagérée d'intrants d'origine industrielle (Elloumi, 1997).

En revanche, dans les pays de la rive sud, les problèmes sont totalement différents. Il s'agit plutôt d'une crise produite par l'insuffisance de la production et la faiblesse de la productivité. A ces contraintes s'ajoute l'importance de la

population rurale qui peut causer encore la dégradation du milieu, d'autant plus importante que la productivité est faible (Elloumi, 1997).

Selon Elloumi (1997 : 178) l'agriculture familiale détient une place plus ou moins importante en fonction des pays, mais elle constitue toujours un élément fondamental des formations sociales rurales de la majorité des pays méditerranéens. Sa permanence revendique un processus d'adaptation continue et un renouvellement des formes de production et de reproduction.

L'évolution de la société rurale maghrébine, le renforcement du rôle du marché ainsi que l'apparition de nouveaux organes et mécanismes, lié au pouvoir de l'Etat, ont entraîné des bouleversements dans l'ensemble de la formation sociale rurale et, donc, un changement dans le fonctionnement et le rôle de l'agriculture familiale. Cela ne va pas engendrer une situation nouvelle avec un mode de production dominant mais une juxtaposition de plusieurs formes d'agriculture à caractère familial (Elloumi, 1997).

En effet, inversement aux pays du nord où les formes de l'agriculture familiale sont localisées par régions, dans les pays du Maghreb, les différentes formes de l'agriculture à caractère familial présentent une localisation diffuse, sans qu'il y ait une forme prédominante. C'est bien cette coexistence de différentes agricultures familiales qui donne au monde rural un caractère particulier (Elloumi, 1997).

Dans les pays de la rive sud, l'agriculture familiale constitue l'élément principal de l'agriculture et elle représente encore une part importante parce qu'elle est issue de l'agriculture de subsistance. Elle est caractérisée par ses faibles relations avec le marché, ainsi qu'une production orientée en priorité vers la satisfaction des besoins de reproduction du groupe familial et une utilisation quasi-exclusive de la force de travail familial (Elloumi, 1997). En fait, l'agriculture familiale remplit plusieurs rôles :

- Elle assure la sécurité de la famille agricole (sécurité de l'emploi, autoconsommation, habitat) ;
- Elle assure l'approvisionnement du marché urbain ;
- Elle est aussi le lieu d'accumulation et de création de surplus pour l'ensemble de l'économie (Elloumi, 1997).

En effet, que ce soit dans les pays du nord ou dans les pays du sud, le maintien de l'agriculture familiale est obtenu grâce à des mécanismes qui ont une base similaire dans l'ensemble des formations sociales et rurales. Nous allons présenter brièvement trois de ces mécanismes :

- -La correction du climat méditerranéen, à travers l'irrigation. Ainsi la sélection de certaines espèces végétales et animales, en raison de leur résistance particulières au climat tels que : l'olivier, la vigne, les céréales etc.
- Les techniques de production : par la combinaison (traditionnelle) de plusieurs spéculations visant en partie à couvrir l'ensemble des besoins alimentaires aussi présente un avantage sur le plan de la régulation face aux aléas climatiques (Elloumi, 1997).

- Les réglementations liées à l'intervention des pouvoirs publics : l'environnement de l'exploitation offre plus de possibilités nouvelles d'adaptation à côté de celles déjà connues dans le passé (entraide, association..). Ces occasions nouvelles se réaliseront via des mesures mises en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique agricole et de la politique de développement : crédit, subventions, assistance techniques, etc. (Elloumi, 1997).

3.3. L'agriculture familiale en Algérie : aperçu historique

L'année 2014 a été annoncée par l'ONU l'année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) afin de distinguer la place de l'agriculture familiale dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. L'objectif de cette année internationale (L'AIAF) est d'encourager la mise en place de nouvelles politiques de développement, dans le but :

- D'aider les petits paysans et les exploitants familiaux à venir à bout de leur faim;
- Réduire la pauvreté rurale;
- Continuer de jouer un rôle majeur dans la sécurité alimentaire mondiale

Grâce à une production agricole à petite échelle durable (Omari, 2014).

Chalet (1997) souligne que dans les pays du sud de la méditerranéen, les conditions essentielles à une agriculture familiale dynamique ont rarement été réunies, soit une :

- forte croissance démographique,
- économie non agricole peu active,
- marchés internes restreints,
- marché externe difficile,
- technologie agricole importée sans possibilité d'adaptation.

Ainsi, pour ces pays du sud de la méditerranéen, la « base » agricole a toujours été secondaire, étant donné que les conditions naturelles pour le développement de l'agriculture ont toujours été défavorables. De plus, ces pays ont souvent une économie extravertie (exportation des hydrocarbures, développement du tourisme et activités commerciales) (Chalet, 1997).

3.3.1. L'évolution de l'agriculture familiale via les différentes politiques agricoles

Pendant la période coloniale l'assise terrienne de la société a été métamorphosée, parmi lesquels environ un tiers des terres cultivables ont été prélevés pour permettre d'installer une agriculture agro exportatrices commandé par de grands domaines capitalistes. D'autre part, l'Etat colonisateur a ordonné un droit foncier (marché de la terre) opposé avec le modèle familiale. Ce qui a emmené une paupérisation généralisée, dont une partie des familles développait des fonctions de sécurité et de survie, alors que l'autre partie des familles éclatait, libérant des individus isolés et créant des familles nucléaires (Chalet, 1997).

Depuis l'indépendance de l'Algérie, des stratégies familiales ont vu le jour, d'où les transformations rurales récentes.

a. La période 1962-1970 : l'Autogestion

En effet, sur les anciennes terres coloniales, les anciens ouvriers permanents, ont repris collectivement les fermes sous le statut « d'autogestion ». Donc compatible avec le modèle familiale. Mais jamais l'autorité de l'Etat n'a bénéficié du transfert d'une image du père tout puissant, décideur légitime du statut des individus (Chalet, 1997).

Pour certaines régions, où la colonisation a été moins étendue, une appropriation indirecte sur les fermes par le travail d'un ou plusieurs de leur membres et par l'utilisation de certains facteurs de production disponibles (matériel, pacage²⁶, fourrage) a été établi par les familles et les groupes sociaux locaux (Chalet, 1997).

b. La période 1971-1980 : la révolution agraire

La révolution agraire de 1971 avait pour but de constituer une « agriculture familiale » propice à la modernisation :

- En supprimant les propriétés à faire valoir indirect ;
- En installant des « paysans sans terre » ;
- En soutenant les exploitations familiales déjà existantes à travers des « coopératives » de services fortement soutenues et encadrées par l'Etat ;
- En prévoyant pour la production différentes formes de groupements coopératifs plus ou moins intégrés (Chalet, 1997).

Chalet (1997) a observé que le principe du travail en commun était généralement accepté par les attributaires. Cependant, les « difficultés venaient d'ailleurs : du groupement d'individus n'ayant pas de liens antérieurs entre eux, des relations que certains entretenaient avec leur groupe d'origine, des inégalités, des contraintes économiques ou bureaucratiques. Les déracinés vivaient l'attribution comme un droit à l'enracinement, ouvrant la possibilité d'accéder au statut de chef de famille, en conformité avec leur modèle familial. Certaines coopératives, efficaces économiquement, avaient reconstitué des rapports internes inspirés du modèle familial » (Chalet, 1997 : 172).

La restructuration de 1982 a essayé de rendre les exploitations installées sur les « terres publiques » plus efficaces. Mais selon Chalet (1997 : 172), cette restructuration « confond et répartit autrement terres et hommes de « l'autogestion » et des « coopératives de la révolution agraire », en « domaine agricole socialiste » (DAS).

c. La restructuration de 1987

La « restructuration » et la « réorganisation » de 1987 interviennent sous la poussée de forces extérieures et non à la demande des travailleurs de DAS (domaine agricole socialiste) (Djenane, 1997).

²⁶ Milieux sauvage, librement exploités.

Toutefois, la restructuration d'une part est une réponse à des structures inadaptées et génératrices de contraintes internes et externes qui freinent lourdement la productivité du secteur agricole²⁷ (Bulletin d'Information Economique, cité par Djenane, 1997). D'autre part, toujours selon le point de vue officiel, cette opération se présente comme le moyen adéquat d'intensification et de modernisation du secteur agricole (Djenane, 1997).

Pour l'opération d'organisation, Djenane (1997 : 256) note que « l'opération de réorganisation du secteur agricole relève du champ d'analyse politique est le résultat des contradictions opposant entre elles les fractions dirigeantes de cette époque : la fraction libérale du bloc au pouvoir impose désormais sa vision de la gestion de l'économie nationale ». L'une ou l'autre ont pour objectif la mise en place de « l'exploitation humainement maîtrisable et économiquement viable » (Djenane, 1997).

La loi n°87-19 du 28-12-1987 d'inspiration plus libérale, a permis, quoique de façon indirecte, la petite exploitation familiale. La propriété de la terre est maintenue par l'Etat, bien qu'elle permette aux agriculteurs du secteur de s'organiser librement en EAC (Exploitation agricoles collectives) et en EAI (Exploitation agricoles individuelles) (Djenane, 1997).

En effet, un rapport du Ministère de l'Agriculture datant d'avril 1995, cité par Boukella (2000), relève les principales carences dont souffre le secteur agricole après plus d'une décennie d'application de la loi N°87-19 :

- Instabilité du collectif des travailleurs ;
- Non exploitation des terres et des bâtiments ;
- Sous-location et vente sur pied des récoltes ;
- Grande faiblesse de l'investissement ;
- Détournement de la vocation agricole des terres et des bâtiments ;
- Urbanisation incontrôlée et prolifération de constructions illicites (Boukella, 2000 : 15).

Selon le même auteur Boukella (2000 :15) « Au total, la loi 87/19 a compliqué plus qu'elle n'a résolu les problèmes posés à l'agriculture algérienne anciennement étatisé, où la libéralisation du secteur a ouvert la voie à un reflux désordonné de l'Etat incompatible avec la nécessaire réhabilitation des liens entre les agriculteurs et les la terre qu'ils travaillent ».

Chaulet (1997) soulève que l'agriculture familiale, pendant ces trente années de transformations via les changements politiques et économiques, cette dernière ne s'est pas imposée comme un modèle dominant sur le terrain. La complexité du droit foncier, ainsi que les combinaisons d'activités s'est souvent maintenue, voire accrue. Cela a entraîné l'accroissement des revenus en période d'expansion avec une certaine concentration du capital, sans avoir un important impact sur l'intensification agricole (Chaulet, 1997).

Bédrani (1981) note que depuis l'indépendance l'agriculture algérienne, et en particulier l'agriculture familiale, a connu des profonds changements aussi bien au

²⁷ Bulletin d'Information Economique, n° 101, octobre 1983.

niveau de l'appareil de production, de l'emploi qu'au niveau de sa place dans l'économie du pays. Ce qui caractérise essentiellement l'évolution de l'agriculture algérienne est la stabilité frappante de ces structures agraires voir même, le renforcement du caractère familial des structures de production. En outre, l'évolution de ces structures familiales a été déterminée, en grande partie, par la forte dépendance de leur activité aux aléas climatiques et leur intégration croissante au marché.

Toutefois, l'analyse de l'évolution de la main d'œuvre familiale en Algérie dénote en particulier, l'importance de la main d'œuvre familiale et les exploitations familiales à travers le dernier recensement agricole (RGA) réalisé par le ministère de l'agriculture en 2001, nous allons présenter ces chiffres dans ce qui suit.

3.3.2. Les actifs dans les exploitations agricoles en Algérie (RGA)

Bosc et Losch (2002), cité par Gafsi et al., (2007 : 85), définissent l'exploitation familiale comme « une forme de production qui se caractérise par le lien particulier qu'elle établit entre les activités économiques et la structure familiale. La plupart des auteurs insistent sur les activités communes conduites dans les grands champs et le rôle prépondérant des actifs familiaux dans la production ».

Selon le RGA, les actifs familiaux²⁸ (permanents et saisonniers) représentent un effectif de 3.349.447 employés, soit 48,48% de l'ensemble de la main d'œuvre vivant sur l'exploitation, dont 768.984 femmes et sont répartis comme suit: 1.460.207 exploitants et co-exploitants parmi lesquels sont dénombrées 113.270 femmes. Aussi, environ 1.889.240 ouvriers constituant la main-d'œuvre familiale soit 27,35% de l'ensemble de la main d'œuvre vivant sur l'exploitation, dont 655.714 femmes (Omari, 2015; RGA, 2001, RGA, 2003 : 38).

Ainsi, nous avons constaté à partir des données recueillis du RGA 2001 la prédominance de la petite exploitation dont 70% de l'ensemble des exploitations sont des petites exploitations avec une superficie comprise entre 0,1 et moins de 10 ha occupent 25,4% de la SAU totale, les « moyennes » exploitations représentent 22,6% avec une superficie comprise entre 10 et moins 50 ha détiennent 51,8% de la SAU totale.

Les « grandes » exploitations qui représentent 1,9% d'une superficie égale ou supérieure à 50 ha qui représentent 22,7% de la SAU totale.

Dans cette catégorie, les exploitations de 200 ha et plus, occupant 5,4% de la SAU totale, ne représentent que 0,1% du nombre total des exploitations (Omari, 2015).

Depuis cette période, l'agriculture Algérienne, a connu de nombreuses réformes survenues depuis le début des années 90. Parmi ces réformes nous citons l'application du PAS (1995-1997) qui a à dévitaliser davantage l'activité agricole via la suppression des subventions mise en place dans le passé, particulièrement, la suppression des subventions aux engrais chimiques et aux matériels agricoles

²⁸La notion d'actifs agricoles comprend : toutes les personnes qui travaillent, à temps plein ou partiel, sur une exploitation agricole. La « population permanente » comprend les chefs d'exploitation et les coexploitants des exploitations en société (réputés fournir au moins un travail de gestion), les aides familiaux (membres de la famille des chefs d'exploitation) et les salariés permanents (non membres de la famille des chefs d'exploitation, qui effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée). La population non permanente comprend les salariés saisonniers ou occasionnels.
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/actifs-agricoles-ssp.htm>. Consulté le 12/12/2015.

en 1994. Donc moins d'investissements agricoles et plus de coûts d'exploitation, Ainsi un important retard a été réalisé en termes d'introduction du progrès technique dans le secteur, le manque de capital injecté dans le circuit économique, les faibles performances productives, et la forte soumission aux aléas climatiques. Aussi la persistance des conditions défavorables à toute amélioration de productivité est des facteurs qui pouvaient largement justifier faiblesse de la production agricole (Chabane, 2013).

Nous signalons aussi, la stagnation des superficies agricoles ainsi que la baisse des rendements ont aussi eu des retentissements négatifs sur l'évolution de la production agricole.

A côté de cela, durant cette période, l'Algérie plongeait dans un conflit interne, qui s'est soldé par des milliers de pertes humaines et des milliards de dégâts économiques et industriels. En revanche, dans le secteur agricole, les conséquences de cette crise interne, étaient fâcheuses, le délaissement des terres agricoles les plus reculées par les agriculteurs (Chabane, 2013).

Selon le même auteur (Chabane, 2013 : 206) « le centre de surveillance des déplacements internes, ils étaient entre un million et un million et demi de ruraux (en moins de dix ans) contraints à quitter leurs régions natales et fuir les zones rurales pour trouver refuge dans les centres urbains et les périphéries des villes proches, laissant derrière eux, leurs terres, leur agriculteurs et leurs productions, proies à la détérioration, la négligence et au pillage ».

3.4. La politique agricole lancé en 2001

Depuis la fin des années 90, et avec le retour du calme dans nos zones rurales après 10 années de guerre, l'Etat a mis en place depuis septembre 2000, le PNDA (Le plan national de développement agricole), élargie en Plan National de Développement Agricole Rural (PNDAR) en intégrant ainsi la notion de développement rural, dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

En effet, des réformes successives ont été entreprises dans le secteur de l'agriculture pour répondre aux objectifs fixés par le PNDRA, particulièrement l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire comme objectif prioritaire moyennant la mise en œuvre des politiques et des stratégies qui, pour l'essentiel ont été caractérisées par l'amélioration de la production agricole, en développant les capacités de production, la préservation voire la protection de l'environnement, la création de l'emploi et l'amélioration du bien-être de l'agriculteur, l'adaptation des systèmes d'exploitation des sols, l'exécution des projets et programmes des grands travaux, la mise en valeur des terres et autres formes de réformes inscrites, en somme dans le cadre logique du réajustement structurel. Mais le constat est tel que les réformes n'ont pas donné leur pleine mesure. Les programmes structurants du PNDAR comprennent:

- Le programme de développement des filières de production englobant tant les produits de large consommation que les produits à avantages comparatifs ;
- Un programme d'adaptation des systèmes de cultures (reconversion) en vue de gérer les effets des facteurs pédoclimatiques, notamment la

sécheresse, en vue d'exploiter et d'élargir la SAU, de créer de nouveaux postes d'emploi et d'améliorer les revenus des populations rurales ;

- Un programme de mise en valeur des terres par la concession est mis en place ;
- Un programme de reboisement visant la restauration des zones forestières, l'amélioration du taux de boisement de (11% à 13%) particulièrement dans les zones sylvestres en privilégiant les plantations utiles rentables au plan économiques ; ainsi que pour développer les zones de parcours concernant les communes pastorales et agro-pastorales ;
- Un programme de développement sur une superficie de 32 millions d'hectares ;
- Un dernier programme permet la mise en cohérence et projets de dynamisation de l'agriculture saharienne, oasienne et péri oasienne.

Aux divers autres programmes du plan, s'ajoute le projet emploi rural (PER) visant la création d'emplois dans les zones rurales.

Le PNDAR, dans sa démarche d'exécution, se fonde sur trois principes à savoir : la rentabilité économique, l'acceptabilité sociologique et la durabilité écologique (MADR, 2006). Ainsi, selon Bessaoud (2006), ce dernier traduit la volonté de mettre en place une dynamique de développement local et décentralisé, à travers la mobilisation et l'implication des acteurs locaux tels que les (institutions publiques et administrations techniques, collectivités locales, les organisations interprofessionnelles, associations, groupements villageois, communautés locales..).

Toutefois, le PNDAR a bénéficié de ressources budgétaires considérables (de l'ordre de 40 milliards de DA en 2000) (Bessaoud, 2006) dans le cadre de la mise en place du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) au titre du développement de la production agricole et de l'irrigation, de la protection du patrimoine génétique végétal et animale, de la constitution de stocks de sécurité (céréales et semences en particulier), de la protection des revenus agricoles, de soutien des prix de l'énergie à usage agricole, de la bonification d'intérêt des crédits à court et long terme accordés à l'agriculture et au secteur agro-alimentaire (Bédrani et al., 2001).

Un autre fond soit (FNMVC)²⁹, créé par la loi de Finances 1998, affecté à financer spécifiquement les opérations de mise en valeur des terres publiques données en concession à des particuliers et réalisées par l'entreprise publique « générale des concessions agricoles Spa » (Bédrani et al ; 2001).

Il y a aussi le fond pour la promotion zoo-sanitaire et la protection phytosanitaire (FZPP), qui finance les actions de santé animale (vaccination obligatoires, abattage d'animaux,..) et les actions de lutte contre les maladies et insectes ravageurs (criquet, ver blanc des céréales,..) (Bédrani et al ; 2001).

Les ressources attribuées à ces fonds par les différentes lois de finances, bien que relativement faible par rapport aux besoins, n'ont pas été utilisées avec toute la célérité souhaitée au cours des années précédentes (Bédrani et al; 2001).

²⁹ FNMVC : Le fonds National pour la Mise en valeur par la Concession.

3.5. Les résultats du PNDAR

Selon Chabane (2013) le système de collecte statistique basé sur des enquêtes de terrains n'est pas fiable pour pouvoir évaluer les résultats à l'heure actuelle, mais selon les statistiques fournies par le ministère de l'agriculture, à l'année 2006 les résultats sont comme suit :

- Le nombre d'exploitation a triplé depuis le début de l'application en 2001 du PNDAR, il est passé de 147.500 exploitations en 2001 à près de 386.821 exploitations.
- Les surfaces agricoles irriguées ont connu une hausse ; ils ont été multipliés par un facteur de 2,4 passants de 350.000 ha en 2000 à 835.197 ha en 2006.
- Aussi, 350.000 ha ont été équipés en systèmes d'irrigation localisée. Ce qui a permis d'économiser des volumes d'eau considérables, évalués à plus de 850 millions de m³, soit l'équivalent de près de 5 barrages moyens, correspond aux besoins en irrigation de quelque 106.000 hectares.
- Le potentiel de production viticole a connu un doublement du potentiel de production. Il est passé de 517.000 ha en 2000 à près d'un million d'hectares en 2006 (Chabane, 2013).

Bessaoud (2006) souligne que les actions initiées par les différents programmes du PNDAR ont bénéficié en majorité aux entrepreneurs agricoles et ont faiblement touchés les ménages des zones éparses ainsi que les populations vulnérables économiquement et socialement.

Ce qui a poussé les pouvoirs publics à adopter d'autres approches ciblant plus les territoires ruraux profonds et de leur rendre plus accessibles les prestations de service public de base en les impliquant dans les processus décisionnels (Bessaoud, 2006).

3.6. La Politique du Renouveau Rural (PRR : 2006)

La politique du renouveau rural élaboré en 2006, comme les politiques précédentes, présente des buts très ambitieux (MADR, 2006), notamment :

- Contribuer essentiellement à la viabilité des zones rurales, tout en améliorant les conditions d'emploi, à travers la revitalisation du tissu économique et en assurant un niveau de vie équitables pour les communautés rurales.
- Maintenir un monde rural vivant et actif en améliorant les conditions de vie et de travail des populations rurales, en favorisant l'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles et en garantissant la sécurité des approvisionnements alimentaires.
- Mettre en œuvre un modèle de développement des territoires ruraux et de leur système productif afin de renforcer leur compétitivité : en encourageant la valorisation des ressources locales, en stimulant une économie de proximité par la mise en synergie des activités des différents secteurs économiques et sociaux, en exploitant rationnellement les territoires pour des productions de qualité à forte valeur ajoutée.

- Favoriser la diversification des activités, ainsi que la pluriactivité des ménages et en renforçant le réseau de services en milieu rural.
- Renforcer la viabilité des entreprises rurales et consolider le rôle de l'agriculture, qui reste une composante essentielle de l'économie rurale, dans le cadre d'un aménagement du territoire et de l'espace rural.
- Enfin, contribuer à la protection des potentiels en ressources naturelles et à la réhabilitation des patrimoines culturels.

Le PRR a été assisté par un autre programme nommé le Programme de Soutien au Renouveau Rural (PSRR) échelonné sur 7 années (2007-2013) qui comporte les différentes procédures et outils pour l'accomplissement et la mise en œuvre du la PRR (Chabane, 2013).

3.7. Les outils d'intervention de la politique de renouveau rural

La mise en place de la politique de Renouveau Rural s'appuie sur la Stratégie Nationale du Développement Rural Durable « SNDRD » qui s'est matérialisée par la réalisation de projet de proximité de développement rural (PPDR), relayés ensuite par un autre type de projets : Projet de Proximité de Développement Rural Intégrés (PPDRI) en août 2006 (Chabane, 2013).

L'objectif de ces projets intégrés réalisés sur des territoires ruraux est de permettre la réhabilitation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, tout en assurant un développement économique, social et humain.

Le bilan des opérations inscrites au titre de la stratégie de développement rural mise en œuvre en Algérie montre, au mois de septembre 2005, que près de 3000 projets ont été approuvées entre 2003 et 2005 pour une population de ménages ciblés estimée à 370.000³⁰.

3.8. La Politique de Renouveau de l'Economie Agricole (PREA : 2009-2013)

La Politique de Renouveau de l'Economie Agricole (2009-2013), ayant essentiellement pour fondement la loi portant orientation agricole, constitue «une feuille de route» pour la relance et la modernisation de l'agriculture (Bensemmane, 2008).

Cette loi s'articule autour des cinq principaux axes suivants :

- La promotion d'un environnement incitatif pour les exploitations agricoles et les opérateurs de l'agro-alimentaire par une politique de soutien adaptée.
- Le développement des instruments de régulation, notamment à travers le système de régulation des produits agricoles de large consommation « SYR-PALAC »³¹ et une sécurisation des richesses des producteurs (agriculteurs, éleveurs, industriels agro-alimentaires).

³⁰ Elément clés de la stratégie de développement rural en Algérie (2000-2005).En ligne : www.gredaal.com/ddurable/developpement_rural/documents/stra_dev_rur_200... Consulté le (23/05/2007).

³¹ (SYRPALAC) : Le système de régulation des produits agricoles de large consommation mis en place à travers la constitution de stocks d'intervention à partir de la production nationale, a pour objectif d'éponger les surplus et protéger les

- La mise en place de 10 programmes d'intensification des productions à travers des programmes spécifiques concernant quelques produits : céréales, lait, pomme de terre, huile, dattes, semences et plants, viandes rouges et blanches, programme d'économie de l'eau et promouvoir les pôles agricoles intégrés, (l'intégration agriculteur/industrie) à travers les pôles agricoles intégrés (PAI).
- Le renforcement des capacités techniques des exploitants agricoles, à travers une dynamisation de la formation, de la recherche et de la vulgarisation.
- La modernisation de l'administration agricole et le renforcement des institutions publiques concernées (administration forestière, services vétérinaires, services phytosanitaires, labellisation des produitsetc.) (Chabane, 2013).

Aussi, cette nouvelle politique ne peut se concrétiser qu'en faisant appel à une interdépendance agriculture-industrie, afin d'assurer les outils permettant une modernisation rationnelle de l'agriculture, la promotion des pôles agricoles intégrés³², la valorisation des efforts du travail professionnel et l'encouragement de l'exportation, pour certains produits, pour pouvoir équilibrer la balance commerciale alimentaire (Bensemmane, 2008).

Conclusion.

L'agriculture recouvre des situations sociales et économiques diverses. Dans les pays de la méditerranée, les conditions nécessaires à une agriculture familiale dynamique ont rarement été réunies : démographie en forte croissance, économie non agricole peu active, marchés internes restreints, marché externes difficiles, technologie agricoles importées sans possibilité d'adaptation. Par ailleurs, la « base » agricole a toujours été secondaire car les conditions naturelles pour le développement de l'agriculture ont, de tout temps, été défavorables. De plus, ces pays ont souvent orienté leur économie vers l'exportation des hydrocarbures, le développement du tourisme et des activités commerciales (Chaulet, 1997).

La colonisation de l'Algérie avait profondément bouleversé l'assise terrienne de la société. Environ un tiers des terres cultivables sur lesquelles s'est installée une agriculture agro exportatrice dominé par de grands domaines capitalistes.

Depuis l'indépendance, le principe du travail en commun était rarement rejeté, a priori, par les attributaires. Elle confond et répartit autrement terres et hommes de « l'autogestion » et des « coopératives de la révolution agraire », en « domaine agricole socialiste » (DAS).

La « restructuration » et la « réorganisation » de la loi 87/19 des DAS (Domaine agricole socialiste). L'une ou l'autre ont pour objectif la mise en place de « l'exploitation humainement maîtrisable et économiquement viable » (Djenane, 1997).

revenus des agriculteurs, mais aussi de mettre les quantités stockées sur le marché à des moments étudiés afin de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

³² Le principe de l'agriculture intégrée caractérise des pratiques agricoles menant à des aliments de qualité en utilisant des moyens naturels et des mécanismes régulateurs proches de ceux qui existent dans la nature, pour remplacer les apports (intrants) polluants et coûteux, et pour assurer une agriculture visant le développement durable.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_int%C3%A9gr%C3%A9e. Consulté le 04/01/2016.

En général, cette loi a compliqué plus qu'elle n'a résolu les problèmes posés à l'agriculture algérienne anciennement étatisé, où la libéralisation du secteur a ouvert la voie à un reflux désordonné de l'Etat incompatible avec la nécessaire réhabilitation des liens entre les agriculteurs et les terres qu'ils travaillent. Une nouvelle loi a vu le jour en 2010, pour dynamiser ce secteur grâce à cette nouvelle loi foncière, pour permettre à tous les attributaires à bénéficier de crédit et être plus autonomes toujours en cours de réalisation mais elle a donné une bonne impression aux agriculteurs, bien que d'autres problèmes surgissent qui freinent son application mais elle constitue une très bonne initiative du gouvernement pour corriger les imperfections de l'ancien système.

Toutefois, malgré ces problèmes, l'exploitation familiale a pu résister semble même se développer. En raison de sa capacité d'adaptation entraînée par ses stratégies familiales diversifiées, favorisant sa reproduction. Ainsi grâce aux dernières politiques agricoles mises en œuvre par l'Etat respectivement : Le PNDAR et la politique de renouveau rural (PRR) adopté via la Stratégie Nationale de Développement Rural Durable « SNDAR », mise en place via des outils d'intervention : Le PPDR³³ et dernièrement la politique du renouveau économique agricole. Après avoir présenté précédemment, l'ensemble des caractéristiques du travail agricole, ainsi que les caractéristiques de l'agriculture familiale, et particulièrement la spécificité de la main d'œuvre agricole familiale, nous allons voir dans ce qui suit (chapitre 4) la particularité et l'évolution de la main d'œuvre agricole en Algérie.

³³ Projet de Proximité de Développement Rural Intégré.

CHAPITRE 4- L'EMPLOI AGRICOLE EN ALGERIE : ESSAI D'EVALUATION

Introduction.

L'emploi du secteur agricole a connu une lente mais constante augmentation. Le recensement général de l'habitat (RGPH) de 1998 indique l'existence de moins de 200.000 agriculteurs exploitants. Cette réalité traduit la situation générale de ce secteur handicapé par les conditions naturelles (terres pauvres et surface utile limitée, pluviométrie faible et aléatoire), les politiques menées en direction du monde rural (restructuration multiples, soutiens insuffisants aux agriculteurs, investissements dans les infrastructures hydrauliques inefficaces, protection des terres négligée, formations inadaptées) et les incitations nombreuses à l'exode rural (Musette, 2003).

En 2000, le gouvernement a mis en place une nouvelle politique agricole. Il s'est doté ainsi d'un Plan National de Développement Agricole (PNDA) qui a ensuite évolué pour devenir le Plan national développement agricole et rural (PNDAR).

Les premiers résultats de ces mesures exceptionnelles d'encouragement à l'agriculture affichent une relance de la production agricole et de l'emploi direct. Le nombre d'emplois cumulés créés en 2005, en équivalent emplois permanents annonce le chiffre de 1.006.356 emplois (MADR, 2006).

Par ailleurs, le projet d'Emploi Rural I (PERI), a été lancé une année avant le lancement du PNDA 1999. Ce dernier, avait pour objectif de créer environ 40.000 emplois directs. Ce projet a créé l'équivalent de 41.200 emplois, ce qui correspond à plus de 100% de l'objectif du projet (MADR, 2010a).

De plus, un deuxième projet emploi rural 2 (PER 2), fut lancé à la fin de l'année 2003 pour une durée de 5 années. Ce projet devrait créer, en plus des bénéficiaires des plantations arboricoles, 36.000 équivalents emplois pendant les cinq années (MADR, 2005a), après 4 années d'exécution ce dernier à créer 16.462 équivalent emplois. Les résultats de mi-parcours de projets ont atteint presque 50% des objectifs attendus en matière de postes d'emplois créés (MADR, 2010a).

L'objectif de ce chapitre est de montrer si cette politique agricole a eu pour effet d'accroître l'emploi, sous quelle forme et par quels moyens ?

La démarche méthodologique adoptée est constituée de deux phases complémentaires. La première phase présente l'évolution historique de l'emploi agricole au cours des différentes phases de l'histoire économique du pays. La deuxième phase vise à vérifier la fiabilité des données statistiques. En effet, les deux sources statistiques officielles productrices de statistiques sur l'agriculture en Algérie et sur l'emploi que sont l'ONS et le MDRA sont entachées d'incohérences. Nous proposons de vérifier les objectifs en matière d'emploi visés par les programmes mise en place par l'Etat en direction des zones rurales et d'analyser la nature des postes de travaux créés par ces programmes.

4.1. L'évolution historique de l'emploi agricole.

Afin de pouvoir suivre l'évolution de l'emploi agricole depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, il est nécessaire d'évoquer l'histoire de l'évolution de

l'emploi agricole depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui en passant par les différentes réformes qu'a connu le secteur agricole.

Au cours des premières années d'indépendance, la population algérienne représentait 6 à 8 millions d'habitants. La part de l'agriculture représentait plus de 55% de la population active et exportait plus de 1,1 milliard de DA annuellement, ce qui représentait le tiers (33%) des exportations totales du pays (Bessaoud 1994). Cette population active a connu une baisse de près de 30% en 1977.

Dans les années 1960, le salariat agricole occupait une place significative. Le secteur moderne autogéré occupait ainsi plus de 200.000 salariés, le secteur privé traditionnel employait près de 250.000 salariés, soit au total, pour les deux secteurs juridiques 450.000 salariés agricoles (Tidafi, 1969).

Dès les années 1970 est amorcé un plan d'industrialisation de l'Algérie. Si ce plan démarre avec le plan triennal (1967-69), il est mené jusqu'à la fin des années 70 à un rythme soutenu. Plus de la moitié des investissements sera consacrée à l'industrie avec un objectif de résorption du chômage particulièrement fort en milieu rural avec 65% d'actifs sans emploi. Il semble effectivement que la logique de développement industriel et de redéploiement des forces productives a contribué à orienter la demande de forces de travail agricoles vers les activités à caractère non agricole. La création d'emploi non agricole s'est réalisée durant la période 1971-1977. En effet, le taux de croissance de l'emploi non agricole a été de l'ordre de 8% en moyenne annuelle. La population active occupée passera de 1,7 millions en 1966 à 2,5 millions en 1977, à 4 millions en 1988 et 4,3 millions en 1990. La réalisation du premier plan quadriennal (1970-1973) a permis la création de 350.000 emplois dans l'industrie, le bâtiment, les travaux publics, l'administration et les services. Si on a enregistré une légère résorption du chômage, c'est exclusivement grâce à l'émigration qui a concerné sur la période 140.000 personnes (flux net des entrées et sorties). En plus, le second plan quadriennal (1974-1977) poursuit le même objectif du maintien du nombre des chômeurs en annonçant un volume supplémentaire de 450.000 emplois dans l'économie non agricole (dont seulement 85.000 dans l'industrie) et une amélioration de l'ordre de 20% de l'emploi agricole attendue essentiellement de l'extension des coopératives de la révolution agraire (Raffinot et Jacquemot, 1977).

En effet, la révolution agraire a coïncidé avec l'industrialisation. Le secteur public (SPRA) de la révolution agraire est composé de près de 100.000 tributaires et 10.000 saisonniers environ, concerne 8,2% de la population active agricole. Le secteur agricole d'Etat (SAE) occupe 17,5% de la population active agricole (114.000 travailleurs permanents et 118.000 saisonniers). Le Secteur Privé Agricole emploi quant à lui 400.000 travailleurs permanents et 588.000 travailleurs à temps partiel soit 71,3% de la population agricole active (Bessaoud, 1980).

Globalement, la place de l'agriculture dans la population active occupée en 1989 n'est que 23% (975.113 occupées dans l'agriculture sur près de 4,2 millions) avec une quasi-stagnation de l'emploi agricole entre 1985 et 1990 (Bessaoud, 1994).

Ainsi la population rurale a connu une diminution constante depuis l'indépendance du fait d'un exode massif entraîné par l'industrialisation et l'urbanisation poussée des années 70 avaient permis d'assurer un transfert vers les

villes de l'essentiel de la population agricole, comme le montre le tableau 4.1 (Bessaoud, 1994). Les différents recensements confirment cette tendance à la baisse de la population rurale : 68,6% en 1966, 60% en 1977, 50,3% en 1987.

Tableau 4.1. Volume annuel de l'exode de 1966 à 1973

1966-1968	1968-1970	1970-1973
17.000	40.000	80.000

Source : A. Prenant, 1976, repris par Benachenhou, A. (1981). L'exode rural en Algérie. Algérie, C.R.E.A.

4.1.1. La période de crise et de l'ajustement structurel : PASAI (1980-1990)

Dès la fin des années soixante-dix, les échecs du modèle de développement apparaissent au grand jour : le taux de croissance stagne autour de 5%. Le développement d'un important secteur industriel avait été réalisé par un recours massif aux techniciens et aux sociétés étrangères ainsi qu'aux emprunts ; il avait créé peu d'emploi, alors que la pression démographique s'accroissait.

L'Algérie se trouve prise au piège de quatre dépendances : le prix du pétrole, les importations alimentaires, les transferts technologiques et les prêts extérieurs (Ruiz, 2000). Dès 1986, les prix des hydrocarbures s'effondrent et avec eux les recettes d'exportation, les problèmes économiques et sociaux se révèlent particulièrement aigus. Pour faire face à la crise agricole, l'Etat procède à un démantèlement des domaines agricoles socialistes (DAS) et à leur conversion en exploitations à gestion privée qui pouvaient être « collectives » (EAC) ou « individuelles » (EAI). Cette opération a entraîné la transformation de 3264 domaines existants à fin 1987, qui employaient près de 138.000 travailleurs permanents et 200.000 travailleurs saisonniers, en 22.356 exploitations à statut collectif (EAC) sur une superficie de 2,2 millions d'hectares et 5677 exploitations à statut individuel (EAI) sur 56.000 hectares (CNES, 2004).

Entre 1990 et 1999, l'agriculture représente le deuxième secteur fournisseur de travail après l'administration. Elle employait en moyenne 20% de la population occupée dans l'économie (Bédrani et al., 2001). Nous remarquons au cours de cette période que l'agriculture essaye de garder sa population active alors que la suppression des postes de travail dans le secteur industriel, était massive selon les recommandations du FMI.

La mise en place en 1994 du programme d'ajustement structurel (PAS) a été accompagné de l'adoption de dispositions destinées à en amortir les effets prévisibles qui se sont traduites par trois décrets législatifs portant sur la préservation de l'emploi et la protection des salariés, la retraite anticipée, et le régime d'assurance chômage (Barbier, 2005).

4.1.2. Les dispositifs et programmes du PAS

Depuis 1996, le gouvernement algérien a adopté 3 mécanismes principaux comprenant l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ENSEJ), l'agence de développement social (ADS) ainsi que le programme des Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre (TUPHIMO) qui cible des diplômés, les ouvriers qui ont perdu leur travail, les ouvriers agricoles et ouvriers expérimentés âgés de 35-50 ans. Ensemble, ces programmes auraient permis la création de 178.978 postes de travail en moyenne par an durant la période 1995-

2003. C'est le PNDA, adopté en septembre 2000 qui représentera le programme de relance économique le plus important pour le secteur agricole.

a. Le PNDA

Le PNDA a pour objectif d'induire un développement et une modernisation des exploitations agricoles à travers la mise en place d'importants investissements.

Dans le but d'accompagner le développement de l'agriculture, le ministère de tutelle a mis en place un dispositif de soutien à l'investissement dans l'exploitation agricole. Il est attendu la création de 650.000 postes de travail dont 250.000 au titre du programme de reboisement. Programme de mise en valeur des terres par les concessions visait création de 500.000 emplois. Le programme de développement rural inscrit également comme objectifs la création d'emploi (87.000 EEP) à travers le lancement de plus de 1.000 PPDR touchant plus de 180.000 ménages ruraux et 1045 localités (douars, mechtas).

Le deuxième projet emploi rural 2 (PER 2), fut lancé à la fin de l'année 2003 pour une durée de 5 années. Le projet devrait créer, 36.000 équivalents emplois pendant les cinq années, (MADR, 2005a). Après 4 années d'exécution ce dernier à crée 16.462 équivalent emplois. Les résultats de mi-parcours de projets ont atteint presque 50% des objectifs attendus en matière de postes d'emplois créés (MADR, 2010a).

A fin juin 2006, près de 2 000 projets de proximité de développement rural intégré ont été mis en œuvre à titre expérimental. Ils ont concerné près de 260 000 ménages au niveau de 2 420 localités dans 821 communes et ont permis la création de 93 000 emplois (MADR, 2010a).

b. Création de poste de travail par les différents programmes

Selon le cumul d'une décennie, la première position en matière de création d'emploi est prise par le programme du Haut-Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS) pour 68%, suivie par le programme de reconversion et développement filière avec un taux de 43%, et la troisième position est détenue par le programme de reboisement (Forêt) avec un taux de 22% de poste d'emploi créé (tableau 4.2).

Tableau 4.2. Evolution de la création d'emplois par programme (2000-2012)

	Mise en valeur (APFA et Concessions)	CDARS	Reconversion et développement filières	Investissements, jeunes	forets	HCDS	PSD	PCD	PPDRI	Autres	TOTAL
2000	31122	1014	16952	0	51574	11642	5930	20055	0	0	142289
2001	20441	274	95095	0	29073	19439	6549	343	0	0	171218
2002	25069	0	74910	2032	29088	21428	9297	82	0	1524	163499
2003	21967	43	83283	1964	31151	21002	3770	237	11575	4299	179291
2004	27574	172	72441	1514	22155	15247	2341	37	22305	2417	166203
2005	22896	16	49468	858	23277	22416	2588	2	8656	2251	132428
2006	12814	460	34580	632	24774	19030	4106	91	6199	1637	104323
2007	10672	2	34816	342	35524	12938	1857	31	4301	1514	101997
2008	8414	0	27744	106	35270	4420	2716	250	2872	2116	83908
2009	3467	0	40372	396	18044	4908	4404	350	3151	5423	80515
2010	5239	165	76450	107	21947	2343	2742	265	6736	3609	119603
2011	2322	0	15211	14	4176	871583	583	3	1479	313	24972
2012	2486	0	22675	40	4272	444	487	204	2007	605	33220
TOTAL	194483	2146	643997	8005	330325	1026840	47370	21950	69281	25708	1503466

Source : MADR –DSASI 2012.

4.2. Résultats et discussions.

4.2.1. Les résultats officiels du PNDR en matière de création d'emploi

Avec les 22.889 emplois équivalents permanents créés en 1999 et 658.975 au cumulé 2003, le secteur de l'agriculture s'inscrit dans cette étape comme le principal créateur d'emplois notamment dans les zones rurales. Le soutien au développement dans le cadre du FNRDA s'est traduit par la création de 304.399 emplois en équivalent emplois permanents au cumulé 2003 soit 44% du total emploi crée pour cette période suivi par PNR et PER avec 19% et enfin la mise en valeur avec un taux de 15% soit 101.707 équivalent emplois permanents) (Salhi, 2003/2004).

Depuis la mise en place du PNDA jusqu'à l'année de son achèvement en 2005, le nombre d'emplois cumulés créés, en équivalent emplois permanents annoncent le chiffre de 1,060 million³⁴ d'emplois (Voir figure 4.1) (MADR, 2006).

Par campagne agricole, la figure 4.2 nous montre l'évolution de l'emploi agricole jusqu'à la campagne 2008/2009.

Le PNDA a créé des emplois agricoles, mais aussi a entraîné une création d'emplois non négligeable en dehors de l'agriculture : 2815 entreprises non agricoles (bureaux d'études, entreprises de BTP ont conclu des contrats au cours de l'année pour réaliser des investissements et fournir des biens et les services demandés par les agriculteurs ayant adhéré au PNDA (Bédrani, et al., 2001)

Nous avons traité cette question en exploitant les deux sources statistiques officielles productrices de statistiques sur l'agriculture : ONS et MADR.

³⁴ <http://www.algerie-dz.com/article7958.html>. Consulté le 26/03/2007.

Nous remarquons d'après ces graphiques que l'évolution n'a pas été régulière à la hausse, il y'a eu des évolutions à la baisse pendant les campagnes agricoles : 2001/2002 ; et la campagne 2005/2006 (année de démarrage et finalisation du PNDA), Par contre la figure 4.3 qui présente l'évolution de l'emploi selon l'ONS montre l'évolution de l'emploi d'une manière régulière et avec des données différentes.

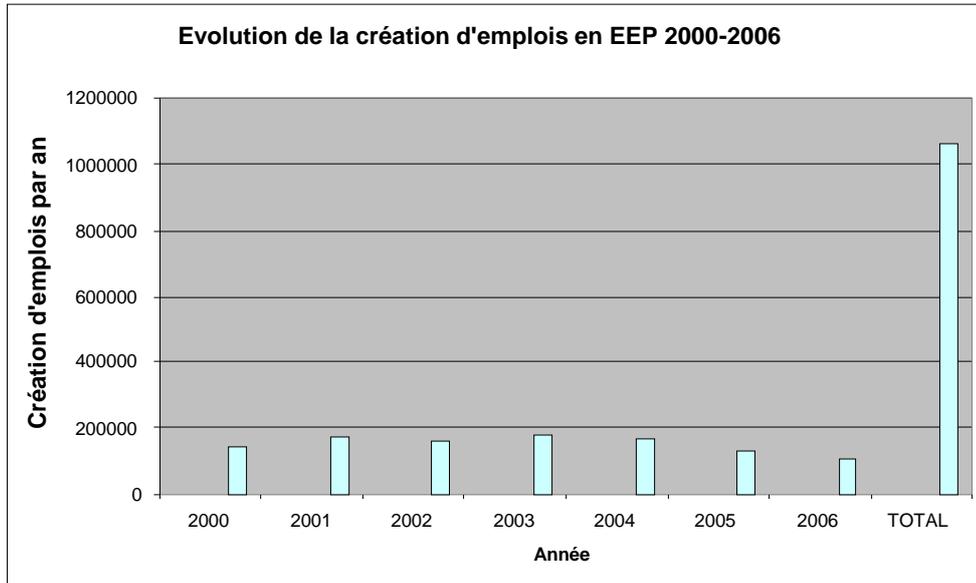
En effet, nous remarquons, des écarts en matière d'estimation de postes d'emplois créés entre les statistiques du Ministère de l'Agriculture et de l'ONS pour la même période.

L'Office National des Statistiques : réalise annuellement une enquête emploi auprès des ménages. Cette enquête par sondage auprès d'un échantillon représentatif des ménages a pour objectif de mesurer par rapport à une période de référence donnée, les niveaux de l'emploi et du chômage et leurs principales caractéristiques. Les personnes enquêtées concernées par les questions relatives à l'activité, en l'occurrence celles qui sont âgées de 15 ans et plus. L'échantillon de l'enquête emploi est tiré à partir de l'échantillon maître emploi Celui-ci a été confectionné à partir des données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 1998).

Le MADR (Ministère de l'agriculture et de développement rural) : a lancé la première enquête sur l'emploi agricole à l'année 2000 dans le but de disposer d'une première estimation du volume de l'emploi agricole pour la campagne 1999/2000, Ces enquêtes sont réalisées jusqu'à la campagne 2011/2012.³⁵

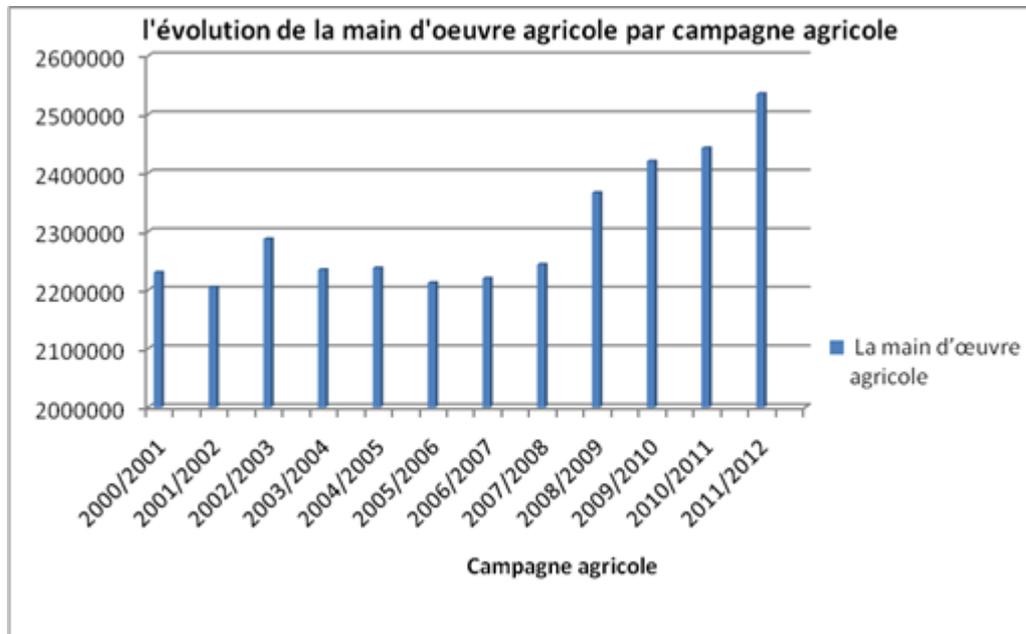
³⁵ Ces enquêtes sont exhaustives et ont été effectuées sur la base d'un questionnaire transmis aux services statistiques des 48 Directions des Services Agricoles de wilaya renseigné par commune et consolidé par subdivision. Elle avait pour principaux objectifs le recueil de données chiffrées sur la main-d'œuvre utilisée durant la campagne agricole au niveau des exploitations selon le genre, la nature juridique de l'exploitation, subdivisée en exploitant et co-exploitant, en ouvrier permanent et ouvrier saisonnier converti en équivalent emploi permanent. Les résultats obtenus de ces enquêtes ont été élaborés à partir de l'exploitation des informations contenues dans les réponses aux canevas transmis aux DSA et remplis par les délégués communaux, consolidés par les subdivisionnaires, commentés par les chefs de service des statistiques de wilaya et analysés par la Sous-direction de l'Emploi Agricole. La collecte des données sur le volume de la main-d'œuvre productive a été réalisée par les délégués communaux au niveau de leur commune respective en tenant compte du canevas conçu et élaboré par la Sous-Direction de l'Emploi Agricole de la nature juridique de l'exploitation agricole (EAC, EAI, Privé, etc.) agricoles pendant l'année agricole. La méthode la plus simple consiste à avoir une entrevue avec l'exploitant qui évaluera et quantifiera le volume de la main-d'œuvre utilisée au niveau de son exploitation pendant l'année agricole en faisant appel à sa mémoire, et aussi le recours au délégué communal pour la collecte de l'information sur l'emploi agricole paraît plus juste et relativement plus fiable compte tenu des caractéristiques du secteur agricole Algérien et de la difficulté et de la complexité de maîtriser la question de l'emploi agricole en l'absence d'organisation au niveau de l'exploitation agricole (MADR 2001).

Figure 4.1. Evolution de la création d'emplois en EEP (2000-2006).



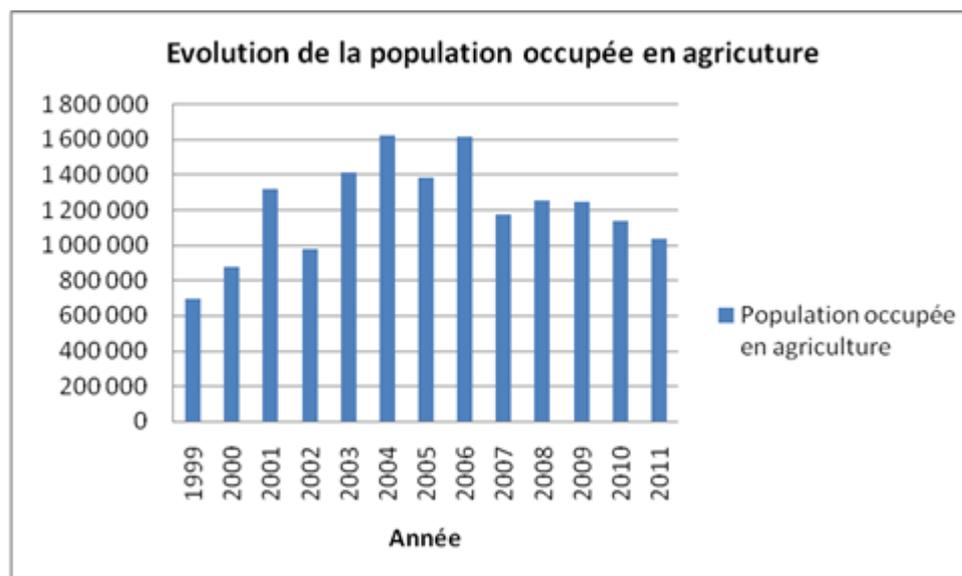
Source : MADR 2006.

Figure 4.2. Evolution de la main d'œuvre par campagne agricole



Source : MADR- DSASI : « La main d'œuvre agricole au niveau des exploitations agricoles campagne 1999/2000 ; 2000/2001 ; 2001/2002 ; 2002/2003 ; 2003/2004 ; 2004/2005 ; 2005/2006 ; 2007/2008 ; 2008/2009 ; 2009/2010 ; 2010/2011 ; 2011/2012.

Figure 4.3. Evolution de la population occupée agricole selon l'ONS



Source : ONS. Enquête octobre 2006, série statistique n° 489: activité, emploi au 4^{ème} trimestre 2007, série statistique n° 514: activité, emploi au 4^{ème} trimestre 2008. Série statistiques n° 541: activité, emploi au 4^{ème} trimestre 2009 ; Série statistiques n° 564: activité, emploi au 4^{ème} trimestre 2010 ; Série statistiques n° 592: activité, emploi au 4^{ème} trimestre 2011.

Le rapport du Ministère de l'Agriculture de juin 2005 sur la main d'œuvre agricole au niveau des exploitations agricoles pour la campagne 2003/2004, donne un commentaire à titre de comparaison des résultats sur l'activité, l'emploi et le chômage de l'année 2004, réalisés par les deux institutions (ONS et ministère de l'agriculture). Ces deux sources statistiques ne donnent pas les mêmes chiffres statistiques à cause des raisons suivantes:

Pour l'enquête menée par la Direction des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture repose sur les définitions ci-après (MADR, 2005b)

- L'exploitation agricole comme une unité statistique englobant le chef d'exploitation, les aides familiaux et les salariés.
- Le chef d'exploitation a toujours une activité agricole même si son volume de travail au sein de l'exploitation est inférieur à l'UTA (unité de travail annuel). Il est donc considéré comme employé agricole, permanent ou saisonnier dans son exploitation, quel que soit le volume de travail fourni
- L'épouse du chef de l'exploitation est considérée, d'une manière générale comme agricultrice activant à temps plein ou partiel au sein de l'exploitation
- Les enfants des exploitants sont inclut dans la catégorie des aides familiaux.

L'enquête de l'ONS repose sur les définitions suivantes :

- Le ménage comme l'unité statistique, les résultats obtenus dépendent de la déclaration de sa profession principale par le chef de ménage et de sa fiabilité.

- L'épouse du chef de l'exploitation est considérée souvent comme femme au foyer. Ainsi, des milliers de femmes dont la profession principale est agricole ont été comptabilisées comme femmes au foyer dans l'enquête de l'ONS.
- Les enfants du chef d'exploitation souvent sont considérés comme actifs à la recherche d'un emploi (MADR, 2005b)

Les sources disparates selon les organismes sont difficilement comparables, soit à cause des concepts utilisés ou des périodes d'enquêtes différentes ou des nomenclatures utilisées (Hammouda, 2001). Selon le même auteur, l'agriculture, le secteur privé en général et l'informel en particulier sont très mal cernés par le système d'information en vigueur jusqu'à présent. Ce sont les canevas conçus dans les années 70 qui continuent à être en vigueur (Hammouda, 2001). Les enquêtes du l'ONS sont réalisées annuellement, alors que celle du ministère de l'agriculture se font par campagne agricole. Il n'y a donc pas de véritable système d'information sur le marché de travail agricole (Hammouda, 2001).

Une étude conduite à la wilaya de Boumerdes sur 80 exploitants a constaté une surévaluation en matière de création d'emploi déclaré dans les bilans du MADR. Les emplois réellement créés par le FNRDA sur la base d'une extrapolation de son enquête réalisé ne représente que 38% de l'emploi prévu par les fiches de projet (Salhi, 2004).

Les évidences discutées ci-dessus confirment les limites des bases statistiques nationales dans l'estimation de l'emploi Agricole en Algérie.

Dans le monde rural, la population rurale à la fin de l'année 2005 est en progression, est estimée à 13,4 millions, soit 40% de la population totale (33,4 millions) en comparaison avec l'année 1998, où la population rurale était estimée à 12,13 millions soit 42% de la population totale (29,10 millions). Ce qui montre une certaine stabilité de la population rurale, en raison des conditions sécuritaires favorable, l'amélioration de leur niveau de vie en milieu rural, ainsi que les avantages incitatifs présentés par les programmes destinés au retour de la population rurale. (MADR, 2006).

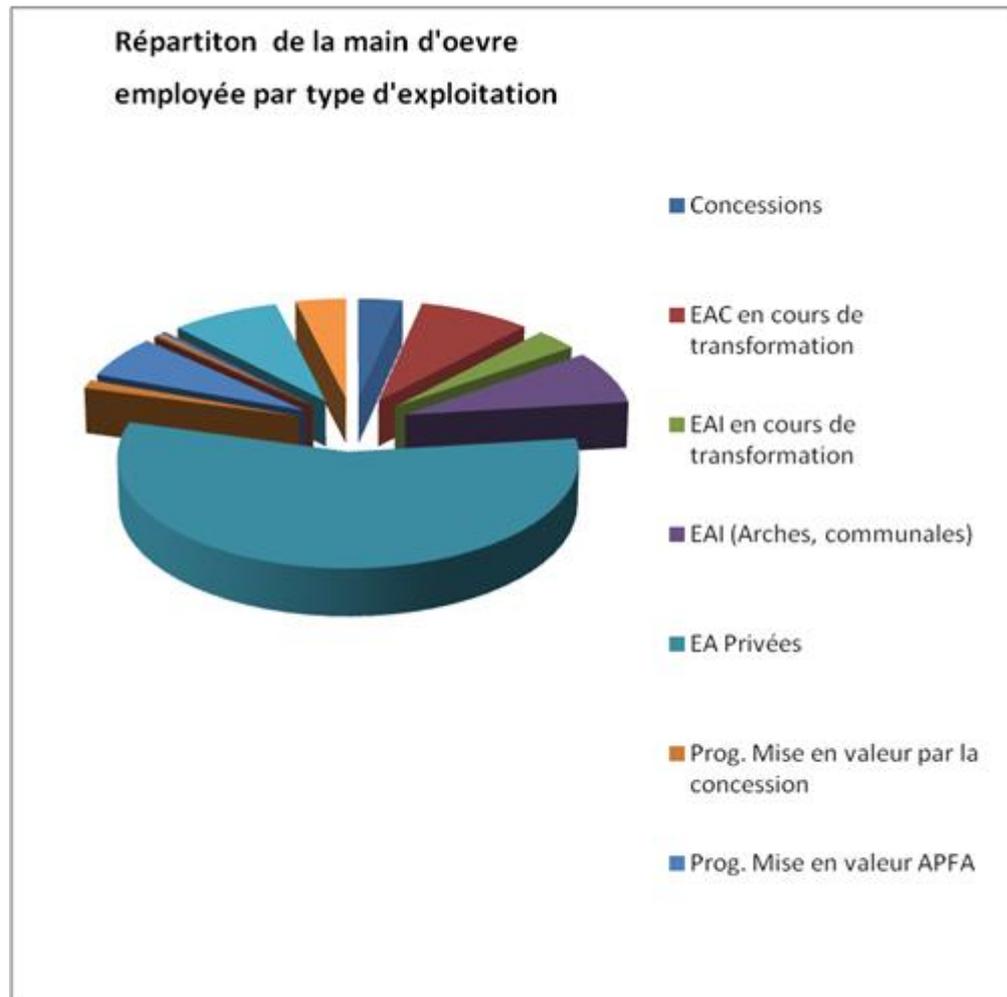
5.2.2. La répartition de la main d'œuvre agricole par type d'exploitation

Les enquêtes sur les emplois réalisés depuis ce recensement montre l'importance de la main d'œuvre agricole dans ces exploitations. L'évolution de cette main d'œuvre agricole pour la campagne 2011/2012 dans le secteur privé est présentée par la figure 4.4. Nous remarquons depuis le RGA la prédominance de l'exploitation individuelle privée avec 83,1% du nombre total des exploitations et occupe 79,7% de la SAU totale.

En effet, il ressort de cette figure que ce sont les exploitations privées qui dominent avec 1.427.132 employés agricoles (56% du total) qui exercent dans 745.640 exploitations (62% du total) sur une superficie de 4.415.370 ha (53%) de la SAU totale pour la campagne 2011/2012.

Nous essayons dans ce qui suit de connaître la nature de ces postes de travail créés.

Figure 4.4 : La répartition de la main d'œuvre employée par type d'exploitation



Source : Source : MADR- DSASI : « La main d'œuvre agricole au niveau des exploitations agricoles Campagne 2011/2012.

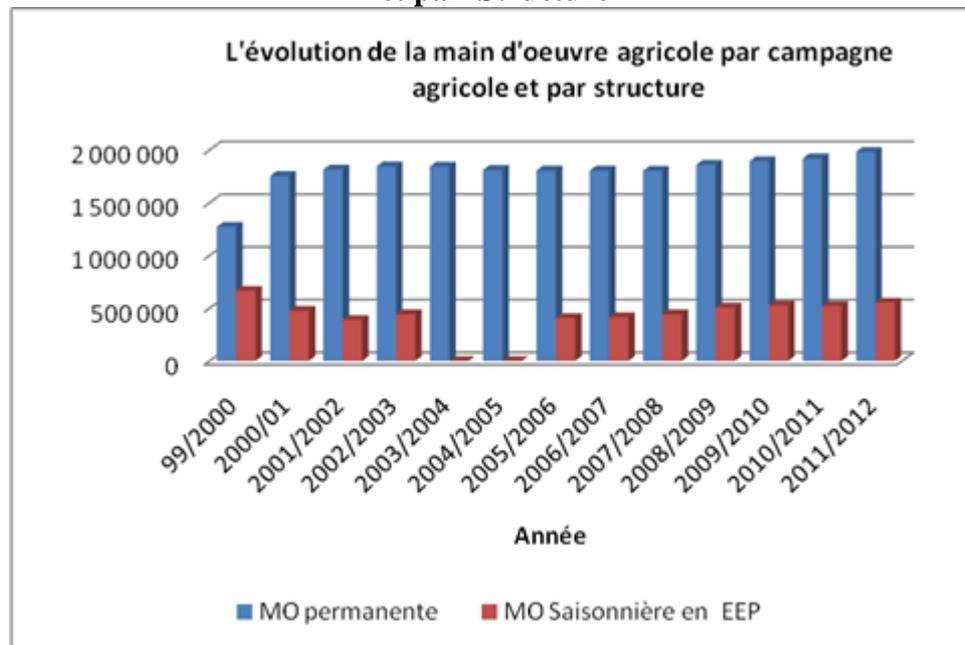
4.3. La structure des emplois agricoles

La figure 4.5 nous montre la répartition par statut de la main d'œuvre par campagne agricole et par structure. Nous constatons à travers l'évolution de la main d'œuvre agricole que le nombre d'emplois permanents est supérieur au nombre d'emplois saisonniers « exprimés en équivalents emplois permanents » pour les différentes campagnes agricoles. Cela s'explique en partie par le fait que les emplois permanents regroupent les chefs d'exploitation, les Co-exploitants et les ouvriers permanents. En revanche dans le RGA (Recensement général de l'agriculture) de 2001, nous avons constaté la prédominance de la main d'œuvre familiale, soit 27% du total de la main d'œuvre vivant sur l'exploitation et l'importance de la main d'œuvre familiale saisonnière comparée à la main d'œuvre familiale permanente soit : 46,82% et 53,18% respectivement. Les ouvriers salariés représentent 15,5% du total, au même temps la part de la main d'œuvre saisonnière salariale est prédominante avec 89,87%, alors que la main d'œuvre salariale permanente est de 10,13% (MADR, 2003). En effet, la main d'œuvre salariale permanente est très faible, soit 1 à 3 actifs familiaux au maximum, utilisé pour la gestion ou le gardiennage ou l'irrigation, alors que la main d'œuvre saisonnière est employée dans chaque exploitation lors des périodes de pointe, quand le besoin de main d'œuvre se manifeste. Si on prend par exemple l'année 2009, les cultures occupant une grande partie de la SAU sont les céréales avec une superficie de 3,2 millions d'ha et les fourrages avec 685 580 ha. Or ces deux cultures sont mécanisées et n'emploient que très peu de main d'œuvre Saisonnière. Les cultures maraîchères, utilisent beaucoup de main d'œuvre saisonnière, mais celle-ci occupent 393 594 ha soit 8,6% seulement de la SAU totale seulement de la SAU totale, la culture de la pomme de terre qui utilisait récemment beaucoup de main d'œuvre saisonnière en utilise de moins en moins avec l'introduction de machines agricoles telles que la planteuse et l'arracheuse. Les cultures arboricoles, y compris les agrumes, utilisent également beaucoup de main d'œuvre saisonnière, notamment lors des récoltes, mais ces cultures ne représentent qu'une superficie de 326 921 ha soit 4% de la SAU (MADR, 2009).

Alors que la culture d'un hectare de blé dur nécessite 8 heures de travail par an, celle d'un hectare de pomme nécessite près de 700 heures, celle d'un hectare de melon près de 900 heures et celle d'un hectare de tomate sous serre plus de 8500 heures. La quantité de travail nécessaire à l'hectare varie énormément d'une période à l'autre de l'année (Darpeix, 2010).

Nous avons constaté d'après nos enquêtes réalisées pendant l'année 2013 que la majorité des exploitations emploie de la main d'œuvre familiale, ce qui a déjà été montré surtout en période de récolte. La rémunération de la main d'œuvre varie de 400 DA à 600 DA par jour pour la main d'œuvre saisonnière et de 12000 DA à 20000 DA par mois pour les salariés permanents. Ces niveaux de rémunération ont considérablement évolué ces quatre dernières décennies.

Figure 4.5 : L'évolution de la main d'œuvre agricole par campagne agricole et par Structure



Source : La main d'œuvre agricole au niveau des exploitations agricoles campagne 1999/2000 ; 2000/2001 ; 2001/2002 ; 2002/2003 ; 2003/2004 ; 2004/2005 ; 2005/2006.2007/2008 ; 2008/2009 ; 2009/2010 ; 2010/2011 ; 2011/2012.

4.4. La rémunération des salariés agricoles.

Pour les travailleurs du secteur autogérés, les « avances » sont fixées par rapport au salaire minimum agricole garanti (SMAG), et les travailleurs salariés du secteur privé.

La masse salariale globale versée par le secteur autogéré a eu, elle aussi tendance à stagner en raison simultanément de l'évolution de l'emploi et de la production, réduisant ainsi la masse des revenus monétaires dont disposent les producteurs et incitant certains d'entre eux ou les membres de leur famille à chercher des revenus complémentaires ailleurs (Benachenhou, 1981).

En effet, en 1968, les avances perçues par le travailleur permanent sont de 180 dinars en moyennes. Elles passent à 230 dinars en 1973 à 460 en 1977. La hausse nominale a donc été de l'ordre de 150% durant la période (Benachenhou, 1981). Le SMAG³⁶ a subi une hausse depuis les années 1974, après une longue période de -stagnation, le tableau 4.3, présente les évolutions du SMAG.

³⁶ SMAG : Salaire minimum agricole légal.
SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garanti.

Tableau 4. 3. Evolution du SMAG et du salaire mensuel dans le secteur autogéré

Unités : Dinars

Années	1960	1966	1968	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1977
SMAG	6,91	8,00	7,54	8,00	8,00	9,80	9,80	12,25	15,30	20,00
Nombre de journées	-	-	20,20	19,10	-	-	19,90	-	20,00	23,00
Salaire mensuel	-	-	153,30	152,80	-	-	19,5 ³⁷	-	306	460

Source : Benachenhou, A. (1981). *L'exode rural en Algérie*. Algérie, C.R.E.A.

Cette stagnation de la masse salariale jusqu'en 1973 et son redressement en 1975-76 reflètent en termes monétaires l'évolution probable du niveau de vie de ces travailleurs dans une période de hausse de prix des produits non subventionnés par l'Etat (Benachenhou, 1981).

En définitive, à partir de 1974, l'augmentation constatée du salaire nominal³⁸ mais comme l'augmentation du coût de la vie est également rapide le pouvoir d'achat ne doit pas beaucoup s'accroître (Bédrani, 1981) .

Ces salaires agricoles ont connu des baisses remarquables depuis 1993, sont passés de 44,3% à 15,03% en 2000, pour atteindre des taux qui varient entre 5,35% et 5,78% au cours de la période de 2001 à 2003.

En plus des faibles rémunérations de l'agriculteur salarié permanent et saisonnier, leur protection sociale est absente. Selon les résultats d'une enquête nationale sur l'emploi salarié réalisé par l'ONS à l'année 2007, 53,1% de la population occupée n'est pas affiliée à la sécurité sociale, et nous constatons que le phénomène est plus répandu en milieu rural que dans les centres urbains : 60,7% de la population active rurale ne bénéficiant pas de la couverture sociale, principalement dans le secteur agricole, contre 41% dans les villes « Les plus fortes proportions des non affiliés à la sécurité sociale sont enregistrées par les salariés non permanents et les employeurs et indépendant » (Ferroukhi, 2007).

Le président de la CNA a annoncé que sur 806.000 agriculteurs adhèrent à la CNA, seuls 5% sont affiliés aux assurances (Chouali, 2008).

Conclusion

Comparé aux autres secteurs de l'économie, le secteur de l'agriculteur reste le secteur pauvre en matière création de poste de travail en raison de sa saisonnalité « l'ampleur des pics de travaux et leur durée varient fortement d'une production à l'autre » (Darpeix, 2010).

Bien que le PNDRA mis en place par l'Etat via ces différents programmes, ainsi que les projets emplois rural I et II ont contribué à créer de nombreux postes de travail dans le secteur agricole, l'exactitude des données sur l'emploi reste absente en raison des disparités des sources statistiques issues des enquêtes du ministère de l'agriculture et de l'ONS.

³⁷ : Sur le document original de Benachenhou, A. (1981). *L'exode rural en Algérie*. Algérie, C.R.E.A. Nous trouvons le chiffre 19,5, c'est probablement une erreur de frappe.

³⁸ Le salaire nominal ou salaire horaire est le salaire perçu par unité de temps. (En général par heure ou par mois). C'est le montant indiqué sur la fiche de paye du travailleur. https://fr.wikipedia.org/wiki/Salaire_nominal. Consulté le 04/01/2016.

Cette diversité est le résultat des concepts utilisés ou des périodes d'enquête différentes ou des nomenclatures utilisées.

Nous avons aussi constaté à travers les résultats de ces enquêtes l'importance de la main d'œuvre familiale dans chaque exploitation, soit 1 à 3 actifs familiaux par exploitation. Le salariat est rare, par contre la main d'œuvre saisonnière est très répandue dans chaque exploitation quand le besoin de main d'œuvre se manifeste.

Généralement cette main d'œuvre est très employée par les exploitants en raison de sa disponibilité et de sa flexibilité, elle est payée à la journée. Mais ce qui n'est pas avantageux c'est son instabilité, sa faible rémunération et sa non affiliation à la sécurité sociale, c'est le même cas pour la main d'œuvre permanente, ce qui marginalise le travailleur dans le secteur agricole par rapports aux autres travailleurs dans d'autres secteurs.

Cette situation indique que l'économie est encore insuffisamment développée pour absorber, comme dans les pays développés, l'essentiel de la force de travail disponible, faisant de l'agriculture un secteur refuge pour les nombreux travailleurs et exploitants agricoles marginaux qui ne trouvent pas ou peu à s'employer ailleurs (Bédrani et al., 2001).

Toutefois, une part importante de la population active reste sous employé et inutilisé à cause d'une absence d'une alternative industrielle en raison de l'inexistante d'une stratégie industrielle.

Même si la pluriactivité et la diversification reste une des alternatives de l'emploi qui permet à l'agriculteur d'améliorer son revenu et investir dans le long terme, en raison de sa flexibilité, elle reste limité à cause de la faiblesse et/ou l'absence d'opportunités de travail dans les autres secteurs de l'économie.

Globalement, l'irrigation pourra résoudre en partie le problème à travers la mise en valeur des terres agricoles pour augmenter la superficie de la terre et le développement de certaines cultures intensives à forte valeur ajoutée et forte consommatrice de force de travail tel que les cultures maraichères, l'arboriculture et l'élevage.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Dans cette première partie, nous avons dévoilé les grandes lignes de nos objectifs dans ce travail. Nous avons présenté un bref aperçu sur la pluriactivité dans le monde, ainsi que les raisons ou les motifs derrière l'exercice de la pluriactivité, et les diverses formes que peut prendre la pluriactivité. Bien que ce phénomène touche l'ensemble des pays méditerranéens, il constitue un élément structurel des pays du Maghreb, mais reste marginalisé, surtout à travers la faiblesse de recherches sur ce phénomène.

La pluriactivité a été très encouragée dans les pays développés depuis les années 80, en raison de son importance dans le maintien de la population rurale pauvres et marginalisées, ainsi que dans la création de l'emploi.

Nous nous sommes intéressées à connaître les caractéristiques du travail agricole. En effet, sa saisonnalité pousse de nombreux agriculteurs à chercher du travail en dehors de leur exploitation, ce qui nous a incité à montrer comment mesuré le travail agricole, ainsi que les particularités du travail agricole tels que la flexibilité du travailleur agricole.

Vu l'intérêt que nous portons au travail partiel en agriculture, ou la pluriactivité, nous nous sommes intéressés à expliquer les deux facteurs qui mesure la pluriactivité : le temps de travail et le revenu agricole.

Nous avons également exposé les différents types de la main d'œuvre agricole, particulièrement la main d'œuvre familiale, vu son importance dans nos exploitations agricoles ; ce qui nous a poussé à présenter les caractéristiques de l'agriculture familiale, son évolution à travers les différentes politiques agricoles mises en place par l'Etat depuis l'indépendance, ainsi que l'évolution de l'emploi agricole depuis l'indépendance. Nous avons constaté la faiblesse du salariat dans le secteur agricole par rapport à d'autres secteurs et par rapport à l'emploi saisonnier, bien que les pouvoirs publics aient engagé plusieurs programmes mais reste relativement insuffisant. Cette situation a entraîné de nombreux jeunes à fuir le secteur agricole. Nous pensons sérieusement à la succession de ces exploitations agricoles si de nombreuses mesures ne seront pas introduites dans le futur pour protéger l'emploi dans le secteur agricole. Tels que la sécurité sociale et une meilleure rémunération des actifs agricoles particulièrement la main d'œuvre saisonnière.

Nous cherchons donc à expliquer la place grandissante du travail partiel ou la pluriactivité en agriculture, sa mesure, son maintien, son développement pour assurer la performance de nos exploitations agricoles en particulier, et l'ensemble du secteur agricole en général.

DEUXIEME PARTIE
RESULTATS EMPIRIQUES

Cette partie a pour objectif de mesurer la pluriactivité en Algérie à travers des données primaires collectées directement sur terrain dans des exploitations agricoles algériennes.

En l'absence de connaissances empiriques validées sur le phénomène de la pluriactivité dans le secteur agricole, et surtout l'inexistence des données statistiques empiriques sur la pluriactivité en Algérie, particulièrement depuis les années 1990, après les nombreuses mutations économiques qui ont touché essentiellement le secteur agricole, nous essayons d'éclairer les facteurs déterminants qui sont derrière les décisions des ménages agricoles de devenir ou non pluriactifs. Nous allons travailler exclusivement sur l'information primaire collectée directement auprès des exploitations agricoles.

La compréhension de ce phénomène en Algérie est basée sur une étude théorique appuyée par une philosophie établie sur les choix ontologiques et épistémologiques du chercheur.

Nous avons réalisé une enquête de terrain sur trois régions d'étude « Blida, Djelfa et Médéa » pour pouvoir collecter nos données et les analyser individuellement et les interprétées via des analyses statistiques de base. Après avoir analysé ce phénomène sur l'ensemble de notre échantillon, nous allons tester nos hypothèses qui ont été posées ultérieurement.

Cette partie est divisée en trois chapitres.

Le chapitre 5 présente la méthodologie de notre recherche, après avoir présenté les théories qui définissent l'ensemble des théories scientifiques.

Le chapitre 6 expose notre travail de terrain, réalisé sur un échantillon de 270 agriculteurs réparti sur 3 emplacements géographiques différents (montagne, plaine, piémont) et sur 3 wilayas du pays (Blida, Djelfa et Médéa). Dans ce chapitre, les données statistiques de notre enquête sont analysées et interprétées pour chaque wilaya séparément.

Le chapitre 7 étudie l'ensemble de l'échantillon soit 270 exploitants comme un seul groupe pour permettre l'extrapolation du phénomène de la pluriactivité sur l'ensemble du territoire nationale. Les hypothèses posées au chapitre 5 seront testées. Nous comparons ces résultats avec d'autres études antérieures, et finalement nous allons examiner les variables les plus explicatives de la pluriactivité en Algérie.

CHAPITRE 5 - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES HYPOTHESES

Introduction.

L'objectif de cette thèse est d'étudier le phénomène de la pluriactivité en Algérie. Pour atteindre cet objectif, nous réaliserons ce chapitre qui développera des liens théoriques entre les décisions des ménages agricoles et les facteurs potentiels qui pourront être derrière ces décisions. Il présente également la description et l'analyse des méthodes appliquées dans la collecte de données et la préparation des données jugées nécessaires pour tester plusieurs hypothèses concernant la pluriactivité en Algérie.

La philosophie de cette étude reflète la position ontologique et épistémologique du chercheur. Ces croyances sont cruciales car elles affectent la méthodologie et l'approche choisie par le chercheur. La position ontologique et épistémologique demandera au chercheur d'avoir recours à différents ensembles de données, d'utiliser une méthodologie spécifique, et d'analyser les résultats de différentes manières.

Ainsi, un examen des positions ontologiques et épistémologiques sera effectué brièvement, pour définir les bases sur lesquelles les processus de recherche et des résultats seront développés.

5.1. Philosophie de recherche

Une étape cruciale dans la conduite de la recherche en sciences sociales est de déterminer et de justifier la philosophie de recherche choisie. La philosophie de la recherche peut être étudiée à travers le concept de paradigmes de recherche (Saunders et al., 2009). Un paradigme de recherche représente le point de vue de la recherche détenu par une communauté de chercheurs qui est basée sur un ensemble de concepts, d'hypothèses, de valeurs et de pratiques partagés (Guba et Lincoln, 1994). Le paradigme de recherche constitue donc (i) les croyances sur la nature de la réalité et de l'humanité (ontologie), (ii) la théorie de la connaissance qui informe la recherche (épistémologie), et (iii) comment la connaissance peut être acquise (Méthodologie). Ces trois piliers du paradigme de recherche déclenchent la recherche scientifique. Ce paradigme, à son tour, sert la recherche et permet de déterminer la philosophie de recherche adoptée pour la collecte et l'analyse des données, et l'interprétation des résultats (Burrell et Morgan, 1979).

Guba et Lincoln (1994) affirment que les questions sur le choix du paradigme à suivre dans la recherche précèdent les questions sur les méthodes de recherche à utiliser. Un paradigme de recherche fournit le système de croyance et de vision du monde qui guide l'enquête, non seulement dans les choix de méthodes de recherche, mais aussi dans les approches ontologique et épistémologique de base (Saunders et al., 2009). Johnson et Clark (2006) indiquent que les chercheurs doivent être conscients des engagements philosophiques qu'ils font à travers leur choix de la stratégie de recherche. Cette prise de conscience va améliorer la compréhension de la recherche, l'engagement dans le débat académique, la confiance dans la pertinence de la méthodologie choisie, et la confiance dans la présentation des résultats de recherche (Scotland, 2012; Holden et Lynch, 2004).

5.2. Paradigmes de recherche

Un paradigme est un ensemble cohérent de principes de raisonnement reconnus et utilisés comme référence obligée par les membres d'un groupe donné, pour résoudre les problèmes qui lui sont posés. Autrement dit, un paradigme est une façon de penser la réalité (et non la réalité elle-même) (Héran, 2003).

Burrell et Morgan (1979) expliquent que la théorie des sciences sociales peut être appréhendée en termes de quatre paradigmes clés : (i) fonctionnaliste, (ii) interprétif, (iii) humaniste radical, et (iv) structuraliste radical.³⁹ Ces paradigmes sont analysés sur la base de différentes hypothèses (concernant la nature de la société) qui à leur tour sont liées à des hypothèses sur l'ontologie, l'épistémologie et la méthodologie (Ardalan, 2008).

5.2.1. Le Paradigme Fonctionnaliste

Le paradigme fonctionnaliste suppose que la société a une existence concrète et suit certain ordre (Ardalan, 2008). Cette hypothèse signifie qu'une science sociale objective et « non soumise aux valeurs humaines »⁴⁰ existe, et peut produire de la connaissance objective et quantifiable de la réalité « quelque part »⁴¹ (Babbie, 2015). Par conséquent, l'hypothèse ontologique de ce paradigme est « le réalisme », puisque le monde social est sensé avoir une existence réelle et concrète, semblable au monde naturel (Burrell et Morgan, 1979).

Compte tenu de leur position ontologique, la position épistémologique des fonctionnalistes est « le positivisme » (Ardalan, 2008). L'épistémologie positiviste explique ce qui se passe dans le monde social à travers la recherche de régularités et les relations causales entre ses éléments (Burrell et Morgan, 1979). Ces relations causales peuvent être évaluées objectivement par des preuves empiriques en utilisant des méthodes issues des sciences naturelles (Ardalan, 2008). Pour atteindre l'objectivité et une représentation fidèle de la réalité, les chercheurs devraient être des observateurs indépendants de la réalité ; et leur subjectivité ne devrait pas influencer sur leur recherche car cela peut conduire à une image déformée et invalide de la réalité (Rooney, 2005).

Compte tenu de leurs présupposés ontologiques et épistémologiques, les fonctionnalistes sont susceptibles d'utiliser la méthodologie nomothétique,⁴² qui fonde la recherche sur des techniques systématiques pour faciliter la reproduction du savoir (Saunders et al, 2009; Burrell et Morgan, 1979). L'approche nomothétique est basée sur l'approche et les méthodes appliquées en sciences naturelles, qui se concentrent sur les processus de test des hypothèses en conformité avec les formes canoniques⁴³ de la rigueur scientifique (Burrell et Morgan, 1979 : 6).

Désormais, puisque le paradigme fonctionnaliste est enraciné dans la tradition du positivisme, il est donc lié à l'approche hypothético-déductive⁴⁴ de la recherche

³⁹ Functionalist, interpretive, radical humanist and radical structuralist.

⁴⁰ Value-free.

⁴¹ Out there.

⁴² Discipline visant à tirer des lois générales à partir de faits constatés. <https://fr.wiktionary.org/wiki/nomoth%C3%A9tique> consulté le 18/11/2015.

⁴³ Conforme aux règles ou normes.

⁴⁴ La méthode hypothético-déductive est une méthode scientifique qui consiste à formuler une hypothèse afin d'en déduire des conséquences observables futures (prédiction), mais également passées (rétrodiction), permettant d'en déterminer la validité. https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9thode_hypoth%C3%A9tico-d%C3%A9ductive. Consulté le 18/11/2015

qui commence avec la formulation des hypothèses à partir des théories existantes et se termine avec le ‘testing’ de ces hypothèses en utilisant des données quantitatives qui se prêtent à l'analyse statistique (Gill et Johnson, 2002). Le résultat doit aboutir ou bien au soutien de la théorie et la création de généralisations canoniques, ou bien à la falsification.⁴⁵ Ceci mènera à la poursuite du développement de cette théorie, qui fera l'objet de nouveaux tests par d'autres recherches (Saunders et al., 2009). Enfin, pour s'assurer de l'exactitude de leurs résultats, les chercheurs au sein de ce paradigme mettent un accent considérable sur les concepts de validité, fiabilité (reliability)⁴⁶ et généralisabilité (generalisability). Ces trois concepts permettent de juger la rigueur de leurs études quantitatives (Tuli, 2010).

5.2.2. Le Paradigme Interprétif (Interpretive Paradigm)

Le paradigme interprétif suppose que le monde social émerge d'un processus social qui est créé par les interprétations subjectives des individus (Ardalan, 2008; Burrell et Morgan, 1979). La réalité sociale est alors perçue comme étant un réseau d'hypothèses et de significations partagées (Ardalan, 2008). Par conséquent, la position ontologique de ce paradigme est le « nominalisme »⁴⁷ qui signifie que le monde social existe seulement à travers la connaissance d'un individu (Kuada, 2012).

La position épistémologique des interprétivistes est l'anti-positivisme qui considère le monde social essentiellement comme un monde relativiste qui ne peut être compris que du point de vue des individus qui sont impliqués dans les activités d'intérêt (Burrell et Morgan, 1979). Les chercheurs dans ce paradigme reconnaissent leur rôle dans le phénomène d'intérêt.⁴⁸ Ils sont considérés comme des participants plutôt que des observateurs car ils estiment que l'on ne peut comprendre qu'à travers la participation à l'action. Compte tenu de ces hypothèses, les chercheurs dans le paradigme interprétif voient le monde social comme étant un monde subjectif plutôt qu'objectif, et par conséquent, ils rejettent l'idée que les sciences sociales peuvent générer une connaissance objective (Burrell et Morgan, 1979). Ainsi, le paradigme interprétif affirme que la connaissance scientifique est socialement construite et qu'elle ne peut être comprise que dans son contexte social immédiat (Ardalan, 2008).

Compte tenu de leurs positions ontologiques et épistémologiques, les chercheurs au sein de ce paradigme utilisent la méthodologie idéographique⁴⁹, qui est basé sur l'hypothèse que l'on ne peut comprendre le monde social qu'à travers la ‘connaissance primaire’ (first-hand knowledge), c'est à dire la connaissance acquise directement auprès des sujets de l'étude ; ‘sujets’ ici veut dire ‘les

⁴⁵ La falsification est un terme utilisé dans la littérature de la philosophie des sciences pour exprimer le fait qu'une théorie peut être fautive, et que les théories qui ne sont pas falsifiables ne sont pas des théories scientifiques (Schotte, 1998 ; Hottois, 2004).

⁴⁶ Validité et fiabilité : la validité renvoie au niveau de fidélité de la recherche quand au problème de recherche, alors que la fiabilité renvoie au niveau de cohérence d'un ensemble de mesure. <https://explorable.com/fr/methodologie-de-recherche>. Consulté le 06/01/2016.

⁴⁷ Doctrine soutenant que les faits, les lois et les théories scientifiques ne sont autre chose que des constructions mentales nécessairement conventionnelles, mais empiriquement fécondes` (*Dict. des gdes philos.*, Toulouse, Privat, 1973, p.269). <http://www.cnrtl.fr/definition/nominalisme>. Consulté le 18/11/2015.

⁴⁸ Le terme « phénomène d'intérêt » correspond à la thématique qui regroupe le mieux l'ensemble des questionnements que partagent les mêmes membres d'un champs disciplinaire (Rappaport, 1987).

⁴⁹ Qui représente directement les idées par des signes propres à les suggérer <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/id%C3%A9ographique> consulté 18/11/2015.

personnes concernées par l'étude (Burrell et Morgan, 1979). Les chercheurs dans ce paradigme refusent d'utiliser les mathématiques dans l'apprentissage de la société, mais adhèrent à la compréhension du monde du point de vue des individus (Ardalan, 2008).

Puisque le paradigme interprétif se concentre sur la subjectivité personnelle, l'approche qualitative est plus susceptible d'être utilisée car elle permet aux chercheurs d'obtenir plus d'idées sur le monde intérieur de l'individu et gagnent davantage l'accent sur les aspects qualitatifs (Senik, 2009). En outre, le paradigme interprétif suit principalement un processus inductif car il vise à développer des modèles et des théories pour comprendre la réalité.

5.2.3. Le Paradigme Humaniste Radical

Les humanistes radicaux se distinguent par leur accent sur le développement d'une sociologie de changement radical d'un point de vue subjectiviste. Leur approche sur les sciences sociales est similaire à celle du paradigme interprétif. Cependant, ils sont plus préoccupés par la critique du statu quo (Mali et Jaara, 2014).

Le but des théoriciens dans ce paradigme est d'articuler les façons dont les individus peuvent aller au-delà des obligations qui les lient dans des modèles sociaux existants et donc de se libérer des contraintes sociales qui empêchent leur développement (Burrell et Morgan, 1979).

5.2.4. Le Paradigme Structuraliste Radical

Les structuralistes radicaux sont reconnus par leur focalisation sur une sociologie de changement radical d'un point de vue objectiviste (Burrell et Morgan, 1979). Leur approche de la science sociale est similaire à celle du paradigme fonctionnaliste. Cependant, elle est dirigée vers des objectifs fondamentalement différents. Les chercheurs dans ce paradigme sont engagés dans un changement radical et ils soulignent l'importance des conflits structurels, et les modes de domination, de contradiction et de privation (Burrell et Morgan, 1979).

5.3. Ontologie

L'ontologie montre comment le chercheur perçoit la réalité et le monde. Les hypothèses sur l'ontologie sont liées à la manière dont le monde fonctionne. L'ontologie concerne principalement la nature et la forme de la réalité (Sunders et al., 2009; Guba et Lincoln, 1994). Les questions ontologiques clés se préoccupent spécialement à savoir si oui ou non il y a une réalité sociale qui existe indépendamment des conceptions et des interprétations humaines (Ritchie et al., 2013). En d'autres termes, l'ontologie est particulièrement liée à des perspectives sur la nature de la réalité, et reconnaît que la supposition d'une réalité extérieure unique peut être bien différente d'une supposition de multiples réalités sociales qui sont produites par l'esprit humain (Guba et Lincoln, 1994).

Les sciences sociales ont été façonnées par deux principales positions ontologiques qui sont le réalisme, et l'idéalisme (Ritchie et Lewis, 2003). Le réalisme est basé sur l'idée qu'il y a une réalité extérieure qui existe indépendamment des croyances des gens. Les chercheurs « réalistes » considèrent le monde comme étant réel, et indépendant de notre connaissance. Ils voient le monde comme une entité rationnelle, externe, et sensible aux modes d'enquêtes scientifiques et positivistes (Bracken, 2010).

D'autres chercheurs croient qu'il n'y a pas un monde réel, mais seulement des caractéristiques matérielles, telles que les relations économiques, ou des caractéristiques physiques de ce monde qui détiennent la réalité. Ainsi les valeurs, croyances ou expériences découlent du monde matériel mais ne le déterminent pas. Cette position est dénommée «matérialisme» (Ritchie et Lewis, 2003).

Par ailleurs, l'idéalisme est basé sur l'idée que la réalité dépend fondamentalement de (i) l'esprit (compréhension) humain, et (ii) et des significations construites socialement. Les chercheurs « idéalistes » croient qu'il n'y a pas de monde réel. La réalité est socialement construite à partir des interactions entre les humains, et donc dépendante du temps et / ou de la culture. Cette ontologie est connue sous le nom d'«idéalisme» (Ritchie et Lewis, 2003).

Une question ontologique fondamentale est de savoir si les mondes sociaux et naturels existent de la même façon ou si le monde social est fondamentalement différent en raison de son ouverture à des interprétations subjectives. Certains chercheurs pensent que le monde social est similaire au monde physique car les deux mondes sont régis par des lois universelles et causales. Cependant, d'autres chercheurs affirment que les deux mondes sont fondamentalement différents, et ils rejettent l'idée qu'il y a des lois qui régissent le monde social (Ritchie et Lewis, 2003).

5.4. Epistémologie

L'épistémologie est principalement concernée par la théorie de la connaissance, de sa nature et de ces limites, et de la manière avec laquelle les gens acquièrent et acceptent les connaissances sur le monde (Valisachis, 2009). Elle est principalement concernée par la disponibilité d'une base philosophique pour déterminer quels types de connaissances sont possibles et la façon de garantir qu'elles sont adéquates et légitimes (Fox, 1999).

Les hypothèses sur l'épistémologie sont liées à la question de savoir : qu'est ce qui constitue une connaissance acceptable dans un domaine d'études ? L'épistémologie pose les questions suivantes : quelle est la relation entre le connaisseur et ce qui est connu ?⁵⁰ Comment pouvons-nous obtenir des connaissances ? Qu'est ce qui est considéré comme connaissance ? (Saunders et al., 2009).

Les principales approches à travers lequel la connaissance est acquise soit par induction : le savoir est issu des faits de l'expérience, la science commence par l'observation. « L'induction consiste à passer du particulier au général, à partir d'une série finie d'énoncés singuliers pour aboutir à légitimer un énoncé universel » (Hervé, 2003 : 39) ou par déduction ou logique part de prémisses (loi et théories + conditions initiales) pour en tirer des conclusions (prédictions et explications) (Hervé, 2003 : 40).

Il y a deux principales orientations de l'épistémologie. Les « Réalistes » adoptent ce qui est connu comme une épistémologie de «positivisme». Ils utilisent la théorie pour générer des hypothèses qui sont ensuite testés pour être validée ou réfutée. L'objectif principal du positivisme est de trouver des lois générales et des

⁵⁰ The knower and what is known.

déclarations causales sur les phénomènes sociaux. Les positivistes utilisent généralement des méthodes quantitatives comme outils de recherche, ce qui permet d'obtenir de l'objectivité et de permettre la généralisation et la reproductibilité de leurs résultats. Toutefois, l'inconvénient principal du positivisme, réside dans la difficulté à parvenir à une véritable objectivité (Ryan, 2006). Les chercheurs positivistes utilisent automatiquement des concepts⁵¹ pour décrire les observations, et ces concepts façonnent inévitablement le résultat. Ceci implique que lorsqu'une théorie est testée, cette théorie aura une influence sur le résultat, puisque la théorie façonne la manière dont les chercheurs perçoivent l'observation. Ce que le réaliste pense observer n'est qu'une interprétation créée par la théorie (Bracken, 2010).

Il existe une autre position appelée «interprétivisme», elle est adoptée par les idéalistes. Ces derniers trouvent qu'il est impossible de faire des déclarations objectives sur le monde réel parce que le monde est une construction sociale, il n'y a donc pas de «monde réel». Les interprétivistes adoptent principalement des méthodes qualitatives de recherche. Ils utilisent souvent les interviews, groupes de discussion et d'autres méthodes qualitatives pour obtenir une analyse riche et approfondie de leurs données ; une analyse qui ne pouvait pas être obtenues par des méthodes quantitatives. Cela leur permet de comprendre le comportement social et faire des interprétations.

Le principal reproche fait aux interprétivistes se rapporte au fait qu'ils n'offrent pas beaucoup en termes de fiabilité, validité et généralisabilité. Selon Marsh et Furlong (2010) pour les positivistes, les interprétivistes ne proposent que des avis, et des jugements subjectifs sur le monde. Il n'y a aucune base sur laquelle on peut juger la validité de leurs résultats. Ainsi, la vision du monde d'une personne peut être aussi bonne que celle d'une autre personne.

Notons aussi que, bien que les méthodes qualitatives soient souvent considérées comme des méthodes de construction théorique, elles peuvent aussi être utilisées pour tester des hypothèses issues de la théorie.

Contrairement à la recherche qualitative, la recherche quantitative est conçue pour étudier le monde social par des moyens qui imitent la méthode scientifique utilisée dans le domaine des sciences naturelles, en s'appuyant sur les tests d'hypothèses, des explications causales, la généralisation et la prédiction.

L'objectif principal des données quantitatives est d'expliquer comment et pourquoi les choses se produisent en usant la mesure, la corrélation, la logique statistique et la vérification. Les données quantitatives sont considérées comme efficaces, car elles sont généralement plus facile d'obtenir et en grandes quantités et ce à un moindre coût. Mais cela vient peut-être au détriment de l'habileté à fournir des interprétations riches et profondes (Creswell, 2013). En revanche, les méthodes de recherche qualitative se concentrent sur la compréhension, des descriptions riches, ainsi que les concepts et les théories émergentes.

Les méthodes quantitatives étudient les données observables, mais ne sont pas très efficaces dans le traitement des non observables (comme certaine émotions ou

⁵¹ Un même concept est souvent utilisé différemment selon les auteurs, il est indispensable de rechercher dans la littérature les multiples sens de concept, mais quand le concept est très courant, les définitions sont si foisonnantes mais nous retenons les principales. Mais il convient de rappeler que la plupart des concepts sont étroitement liés à une théorie. Accepter d'utiliser un concept. C'est en même temps adhérer à la théorie dont il est issu (Hervé, 2003).

expériences spirituelles⁵²). Bien que des données quantitatives offrent un haut degré de généralisation et de reproduction, il est difficile d'étudier de manière adéquate des événements uniques.

Les méthodes quantitatives et qualitatives ont toutes les deux leurs avantages et leurs inconvénients. On ne peut pas prétendre qu'une méthode est meilleure que l'autre. Tout dépend de l'objectif final du chercheur. Cependant, un chercheur peut également utiliser la triangulation⁵³ des données (à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives de recherche) pour corriger les insuffisances de sa méthode préférée. L'utilisation de méthodes mixtes est connue comme le paradigme «pragmatique». "Pour un pragmatiste, l'objectif de la science n'est pas de trouver la vérité ou la réalité, dont l'existence est perpétuellement contestée mais de faciliter la résolution des problèmes des gens" (Powell, 2001, p.884). L'objectif principal des pragmatistes est donc de trouver une façon de penser ou de faire qui conduit à des solutions pragmatiques utiles.

5.5. Méthodologie

Les hypothèses sur la méthodologie sont liées au développement de la stratégie de recherche qui transforme les principes ontologiques et épistémologiques en directives qui montrent comment la recherche doit être effectuée (Tuli, 2011). D'une part, la méthodologie peut traiter le monde comme étant réel et externe à l'individu. Alors l'accent est mis sur la relation universelle entre les composantes des phénomènes étudiés. D'autre part, la méthodologie peut traiter le monde social comme étant d'une qualité beaucoup plus personnelle et subjective. Alors l'accent est mis sur la compréhension de la manière dont l'individu crée, change et interprète des situations différentes (Ardalan, 2008).

Chaque hypothèse est basée soit sur la nature de la science, soit sur la nature de la société et dépend de l'un des quatre paradigmes distincts. Les paragraphes suivants feront la lumière sur ces paradigmes avec un accent particulier sur le paradigme fonctionnaliste et le paradigme interprétif (les deux principaux paradigmes utilisés en sciences sociales). L'examen des différents paradigmes facilite le choix du paradigme le plus approprié pour la présente recherche tout en tenant en compte les limites de cette recherche.

5.6. Le Paradigme Choisi

Après avoir donné un aperçu des quatre principaux paradigmes de recherche, l'objectif de cette section est de déterminer le paradigme le plus approprié pour notre étude. Abernethy et al., (1999) montrent que le point de départ utile pour l'examen des philosophies de recherche est l'examen des questions de recherche, car la pertinence des méthodes de recherche par rapport aux questions de recherche est l'une des caractéristiques les plus importantes d'une bonne recherche.

Le but de cette recherche est de répondre à un nombre de questions sur la pluriactivité en Algérie. Compte tenu de cet objectif, notre recherche correspond

⁵² L'expérience spirituelle est définie par la Fondation de Recherche de la Science Spirituelle (SSRF) comme ce qui est expérimenté par l'intermédiaire des cinq sens, l'esprit et l'intelligence comme une «expérience». <http://www.spiritualresearchfoundation.org/fr/avoir-une-exp%C3%A9rience-spirituelle>. Consulté le 25/11/2015.

⁵³ la triangulation fait référence à l'usage croisé de techniques de recueil de données en étude qualitative, notamment en sciences sociales. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangulation>. Consulté le 18/11/2015.

mieux au paradigme fonctionnaliste pour les raisons suivantes. Tout d'abord, le monde de l'agriculture peut être traité comme un lieu d'une réalité concrète qui est décrit par des hétérogénéités et des régularités qui peuvent être expliqués en termes de causes et d'effets. Deuxièmement, identifier les principaux déterminants des décisions des agriculteurs, ces derniers ont une importance pratique considérable car ils peuvent aider les agriculteurs autant que les autorités publiques à adopter des politiques agricoles appropriées. Cela donne un soutien supplémentaire à l'adoption du paradigme fonctionnaliste qui vise principalement à développer des solutions pratiques à des problèmes pratiques (Burrell et Morgan, 1979).

Troisièmement, notre étude commence avec les théories et constats issus de la littérature des sciences agricoles. A partir des résultats des études précédentes, un ensemble d'hypothèses testables a été élaborées. Ces hypothèses proposent l'existence d'une relation entre les divers aspects de la pluriactivité et les caractéristiques des agriculteurs et exploitations en Algérie. Les facteurs qui sont pris en compte dans notre étude sont de nature objective, tel que l'âge et le niveau d'instruction de l'agriculteur, mais aussi subjectifs, tel que les raisons sociales de pluriactivité. Cependant, les variables utilisées pour tester les hypothèses de notre étude peuvent être exprimées en termes de valeurs quantitatives. Le questionnaire de notre étude a été conçu de sorte que les principaux concepts évoqués dans nos hypothèses soient exprimés d'une manière qui garantit qu'ils peuvent être mesurés quantitativement.

Ces hypothèses seront testées en utilisant des techniques statistiques pour déterminer si elles sont acceptées ou rejetées grâce à l'utilisation de données primaires collectées auprès d'un échantillon d'agriculteurs en Algérie.

La dernière étape de cette recherche est de fournir des généralisations sur la question de la pluriactivité et d'expliquer les raisons ainsi que le devenir de la pluriactivité dans les autres wilayas du pays. Cela est une raison supplémentaire pour l'utilisation du paradigme fonctionnaliste qui est liée à l'approche déductive et qui cherche à développer des connaissances généralisables et objectives (Ardalan, 2008).

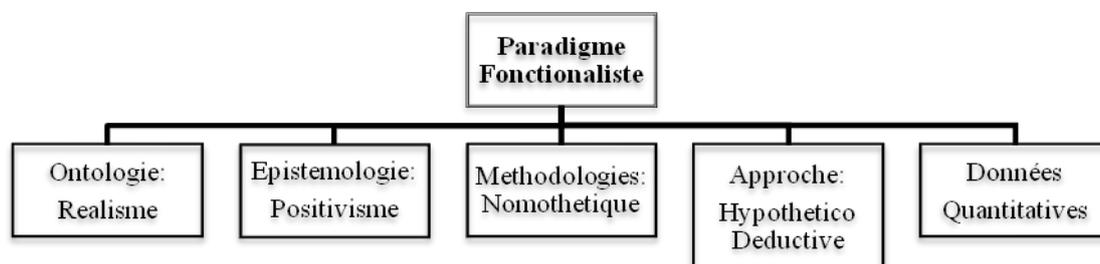
Quatrièmement, Creswell (2009) affirme que si un problème de recherche appelle à l'identification des facteurs qui influencent les résultats ou à comprendre les meilleurs prédicteurs de résultats, alors l'approche quantitative est la meilleure approche à utiliser. Puisque la présente recherche vise à déterminer la relation entre la pluriactivité est un nombre de facteurs explicatifs, une approche quantitative est donc plus appropriée, ce qui donne un appui à l'utilisation du paradigme fonctionnaliste (puisque ce dernier met l'accent sur l'utilisation des données quantitatives).

La figure 5.1 résume les principales caractéristiques du paradigme fonctionnaliste. Les sections suivantes mettent en évidence les hypothèses de cette recherche, les mesures des principales variables et les méthodes de recherche utilisées pour tester ces hypothèses.

Après l'adoption du paradigme fonctionnaliste, la question des choix ontologiques et épistémologiques de la recherche est plus claire. Notre recherche prétend que certaines caractéristiques de l'agriculteur et de l'exploitation agricole influence la décision des chefs de ménages agricoles à devenir pluriactifs. Nous tenterons donc de voir si une relation de causalité entre ces caractéristiques et la pratique de la

pluriactivité existe. Cela nous permet d'aboutir à la conclusion que l'épistémologie de la recherche est positiviste construite sur une ontologie réaliste.

Figure 5.1. Le Paradigme Fonctionnaliste



5.7. L'approche Hypothético-Dédutive

Robson (2002) énumère cinq principales étapes successives à travers laquelle l'approche déductive se développe :

- Déduire les hypothèses à partir de la théorie existante.
- Opérationnaliser les principaux concepts et les variables qui composent les hypothèses pour s'assurer qu'ils peuvent être mesurés.
- Tester les hypothèses.
- Examiner le résultat spécifique de l'enquête et déterminer si les hypothèses sont acceptées ou rejetées.
- Modifier la théorie, si nécessaires, en conformité avec les découvertes de la recherche.

Les paragraphes suivants vont discuter l'opérationnalisation des principaux concepts. Ainsi, nous allons réaliser un aperçu sur l'échantillonnage choisi pour cette étude dans le but de répondre à nos questions de recherche.

5.8. Echantillonnage et la collecte de données

5.8.1. L'échantillon

Nous avons travaillé sur les données du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) 2001 et avec celles de la Série B⁵⁴ avec toutes les productions, les rendements et les superficies de l'année 2011. Nous avons compilé les 3 variables puis nous avons fait une typologie de l'ensemble de ces 3 variables et nous avons tiré 7 classes. Nous avons remarqué que certaines wilayas du centre ont le même comportement que certaines wilayas du sud.

Nous avons choisi une wilaya de chaque classe en fonction de sa proximité : Blida ; Ain Temouchent ; Skikda ; Djelfa ; Bejaia ; Alger ; et Médéa.

⁵⁴ La série B est une publication annuelle du ministère de l'agriculture et de développement rural (MADR).

Pour des raisons financières, nous avons réalisé nos enquêtes uniquement dans 3 wilayas : Blida, Djelfa et Médéa.

Nous avons prévu de prendre 3 communes de chaque wilaya, une au piémont, une en montagne, et une en plaine. A l'intérieur d'une commune le choix des exploitations s'est fait sur la base d'un échantillonnage aléatoire. Le nombre d'exploitants à enquêter est fixé à 30 dans chaque commune, donc 90 dans chaque wilaya, soit un total de 270 exploitations agricoles.

Pour déterminer la liste des noms des d'agriculteurs a enquêtés, c'est-à-dire les 90 exploitations par wilaya, nous nous sommes présentés aux DSA de chaque wilaya pour avoir la liste des agriculteurs et produire un échantillon aléatoire. Hélas, ces listes ne sont jamais divulguées aux étudiants selon les dires des directeurs des DSA. Comme alternative, les DSA m'ont mis en contact directe avec les délégués communaux qui m'ont mis en contact directement avec le nombre demandé des exploitants. Ce choix a été totalement aléatoire et ne dépendait pas du choix du chercheur.

Bien qu'en théorie les échantillons aléatoires simples sont les plus représentatifs, les contraintes financières et administratives nous ont empêchées de produire un tel échantillon. Cependant, il est bien connu qu'un échantillon « obtenu par quota est représentatif de la variable sur laquelle on fonde les quotas » (Ardilly, 2006 : p.218). Notre choix de quotas de 30 exploitations par commune, et 3 communes selon les situations géographiques différentes (topographies) par wilaya nous donnent une représentation acceptable des trois topographies qui existent en Algérie. Le choix des agriculteurs réalisé par les délégués communaux étant aléatoire, notre unité de base est le chef d'exploitant est basé sur un choix probabiliste. Notre échantillon est donc basé sur la méthode des quotas qui est pratiquée par un grand nombre de chercheurs qui ne disposent pas de base de sondage (Ardilly, 2006). Nous considérons donc que notre échantillon est représentatif des exploitants agricoles en Algérie.

Pour étudier la pluriactivité, nous avons réalisé une enquête de terrain, afin de faire ressortir des variables qualitatives et quantitatives qui vont pouvoir expliquer le niveau de la pluriactivité, ainsi que le comportement adopté par les pluriactifs des régions étudiées. Le traitement de l'information statistique a pu se faire par le logiciel SPSS et Statlab, qui nous ont donné la possibilité de faire une analyse des composantes principales (ACP), l'estimation des modèles de probabilité, ainsi que les statistiques descriptives des données quantitatives.

5.8.2. Le questionnaire

Le questionnaire s'articule autour de 5 parties. La première s'intéresse au profil du chef de ménage. La deuxième partie s'intéresse au ménage du chef d'exploitation. La troisième tourne autour des caractéristiques des exploitations enquêtées. Dans la quatrième et la cinquième partie nous abordons la pluriactivité du chef de ménage ainsi que la pluriactivité des autres membres du ménage agricole.

Ces cinq parties représentent cent onze questions à choix dichotomiques et à choix multiples, complétées ou non par des commentaires. (Voir annexe 2)

5.8.3. L'analyse

Après validation de l'ensemble des données, des tris à plat et des tris croisés (par commune) ont été réalisés afin d'observer la répartition des résultats par commune. Les données ont été analysées par des méthodes statistiques de façon unidimensionnelle et multidimensionnelle.

Afin d'expliquer au mieux l'information contenue dans nos données, nous avons utilisé la méthode des composantes principales (ACP), celle-ci ayant été complétée par des régressions logistiques (probit et logit) (voir supra).

5.8.4. Les variables analysées

Quelles sont les variables explicatives (indépendantes) et celles qui sont à expliquer (dépendantes) ? Les variables dépendantes et indépendantes s'appuient généralement sur une théorie ou une hypothèse. Dans ce sens, les variables à expliquer dans notre recherche est le taux de la pluriactivité dans les 3 communes étudiées, l'intensité de la pluriactivité, et le type de travail non agricole.

Quant aux variables explicatives sont des variables qui ont une relation directe avec la pluriactivité, comme : l'âge des chefs d'exploitation, le nombre de personnes dans le ménage, la surface agricole utile (SAU), le revenu du ménage, la proximité du lieu de la pratique de la seconde activité, le temps consacré à l'activité secondaire ainsi que le diplôme des chefs de ménage et le taux en % de la surface irriguée.⁵⁵

5.8.5. L'utilité des mesures de pluriactivité

Une étape cruciale dans l'approche déductive est l'opérationnalisation des variables d'une manière qui garantit qu'ils peuvent être mesurés quantitativement (Saunders et al., 2009). Les hypothèses de cette recherche peuvent être présentées par deux principaux ensembles de variables. La première série est principalement liée aux facteurs fondamentaux qui influencent la pluriactivité de l'agriculteur, tandis que la seconde est liée à des facteurs qui influencent la productivité des exploitations agricoles.

5.9. Le test d'hypothèses : Méthodes de recherche

Après avoir discuté l'ontologie, l'épistémologie et la question de recherche, nous allons passer à la méthode employée pour répondre à la question de recherche. Si la question est de comprendre s'il existe effectivement une relation entre la situation de l'agriculteur et la pluriactivité, alors il serait logique de construire un modèle⁵⁶ de régression pour établir la probabilité d'une véritable relation de causalité.

Plusieurs méthodes statistiques et économétriques sont utilisées dans cette recherche, selon la nature des données et des hypothèses. Tout d'abord, les statistiques sommaires, illustrées par des graphiques, résumeront les caractéristiques les plus importantes de notre échantillon. Les statistiques descriptives représentent la phase initiale de l'analyse statistique. Ils fournissent un moyen de décrire, organiser et comprendre les données par le biais de

⁵⁵ Le rapport de la surface irriguée sur la SAU.

⁵⁶ Un modèle : signifie d'abord exemplaire, qui mérite d'être suivie ou imité. Un modèle signifie surtout une représentation simplifiée d'un processus ou d'un système. (Heran, 2003)

statistiques sommaires. Cependant, les statistiques descriptives ne peuvent pas être utilisées pour faire des inférences sur les données, et par conséquent des méthodes plus sophistiquées doivent être utilisés.

Après avoir fourni un aperçu des données par le biais de statistiques sommaires, nous passerons à l'analyse des relations entre les variables liées à nos hypothèses. Afin de tester les relations de causalité entre ces variables, l'analyse de régression logistique est utilisée comme méthode de recherche principale. Trois modèles sont utilisés : le modèle probit simple, le modèle de probabilité ordonnée, et le modèle multinomiale.

5.9.1. Fiabilité et validité

L'intérêt principal de cette recherche est de déterminer si les relations envisagées par nos hypothèses sont confirmées par les données fournies par l'enquête ou non. Cependant, les valeurs de la population qui décrivent les relations véritables entre les variables peuvent ne jamais être obtenues. Nous pouvons seulement estimer ces relations, et par la suite produire des inférences statistiques⁵⁷ sur les valeurs de la population (les vrais valeurs mais qui sont non observables) à partir des paramètres de régression estimés (Wooldridge, 2012).

Pour déterminer la précision de ces estimations et avoir une bonne mesure de leur fiabilité, il est important de déterminer le niveau de confiance dans les estimations et si elles sont susceptibles de varier excessivement d'un échantillon à l'autre au sein de la population en question. Ceci peut être réalisé grâce à l'estimation de l'erreur type du coefficient qui indique dans quelle mesure une estimation est susceptible de varier d'un échantillon à un autre de la même population. Elle mesure ainsi la précision avec laquelle un échantillon peut représenter une population. Les petites valeurs reflètent une plus grande précision des estimations de coefficients (Wooldridge, 2012).

En outre, la valeur p de probabilité est une autre mesure importante de la précision des résultats. Elle représente le principal résultat d'un test statistique déductif, et indique la probabilité que les résultats soient dus au hasard seulement.

La valeur p est comparée à un niveau de signification préalablement définie, et cela pour déterminer si les résultats sont statistiquement significatifs. Cette valeur (p) est une mesure de la probabilité mathématique que les résultats obtenus l'aient été par erreur. Pour minimiser cette probabilité, les chercheurs choisissent une valeur minimale de comparaison, qu'on appelle niveau de signification. Le niveau de signification le plus couramment utilisé est de 5% dans les sciences sociales.

Cependant, un problème potentiel peut se poser. Si la taille de l'échantillon est suffisamment grande, toutes les hypothèses nulles vont être rejetées. En effet, lorsque la taille de l'échantillon augmente, l'erreur standard diminue, et par conséquent les valeurs p vont diminuer (tendent vers zéro), conduisant au rejet de vraies hypothèses dans certains cas (Wooldridge, 2012). Dans notre cas, nous pensons que ce problème n'est pas posé puisque notre échantillon est relativement petit et ne dépasse pas les 270 exploitations.

⁵⁷ L'inférence statistique consiste à induire les caractéristiques inconnues d'une population à partir d'un échantillon issu de cette population. Les caractéristiques de l'échantillon, une fois connues, reflètent avec une certaine marge d'erreur possible celles de la population. https://fr.wikipedia.org/wiki/Inf%C3%A9rence_statistique, consulté le 15/11/2015.

Il est également d'une importance significative, lors de l'évaluation des résultats de la régression, de considérer à la fois la validité interne et externe du modèle de régression. La validité interne signifie que les déductions statistiques concernant les effets de causalité sont valables pour la population d'intérêt. Pour assurer la validité interne du modèle de régression, plusieurs risques doivent être abordés :

- Biais de variable omise (Erreur) : Ce problème conduit à des estimations biaisées et inconsistantes des coefficients. Afin d'éviter ce problème, nous avons fait une recherche littéraire approfondie pour déterminer les facteurs les plus importants qui ont une influence sur la pluriactivité.
- Biais d'erreur dans la variable (biais dus à des erreurs de mesure des variables) : Si les variables explicatives sont mesurées avec erreurs, les résultats statistiques seront biaisés. Nos mesures sont dérivées de plusieurs (items)⁵⁸. Pour notre cas et pour résoudre notre problème nous utiliserons la méthode d'analyse factorielle pour réduire les dimensions de certains facteurs. La mesure d'un facteur par plusieurs items (article) réduira au maximum les erreurs dans la variable.
- Les erreurs standard valides : l'hétéroscédasticité⁵⁹ est l'un des problèmes qui peuvent conduire à des inférences invalides car elle est contraire à l'hypothèse que les termes d'erreur sont homoscedastiques⁶⁰. Nous minimisons ce problème potentiel en utilisant des variables muettes (dummy)⁶¹ pour contrôler les effets de région (wilaya) et géographique (plaine, piémont et montagne) qui peuvent introduire une hétérogénéité dans les caractéristiques des exploitations de notre échantillon.
- La multicollinéarité⁶² : est le plus important problème potentiel de notre étude puisque nous avons beaucoup de variables explicatives qui sont fortement corrélées. Les modèles économétriques ne produisent pas des résultats valides quand les variables explicatives sont corrélées. Pour résoudre ce problème nous réduirons le nombre de variables explicatives par le biais de l'analyse factorielle comme nous l'avons indiqué ci-dessus.

Après avoir traité les problèmes qui pourraient avoir une incidence sur la validité interne du modèle, la dernière étape consiste à analyser la validité externe qui traite la généralisation des conclusions statistiques à d'autres populations (extrapolation). Pour assurer la validité externe, notre étude a porté sur trois wilayas du pays représentant des régions qui se différencient sur le plan climatiques et géographiques, le nord (Blida) ; les régions de montagnes (Médéa)

⁵⁸ Items : plus petits éléments d'un questionnaire formant un tout. Ceux des opérations d'évaluation sont répartis en champs ou domaines. Les champs ou domaines sont des regroupements d'items qui correspondent à un ensemble d'activités, de compétences ou de dimensions spécifiques.

⁵⁹ En statistique, l'on parle d'hétéroscédasticité lorsque les variances des variables examinées sont différentes. <https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9t%C3%A9rosc%C3%A9dasticit%C3%A9> consulté le 15/11/2015

⁶⁰ La notion d'hétéroscédasticité s'oppose à celle d'homoscédasticité, qui correspond au cas où la variance de l'erreur des variables est constante. <https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9t%C3%A9rosc%C3%A9dasticit%C3%A9>. Consulté le 15/11/2015

⁶¹ Dans les statistiques et économétrie, en particulier dans l'analyse de régression, une variable muette (aussi connu comme une variable d'indicateur, variable de conception, indicateur Boolean, variable catégorique, variable binaire, ou variable qualitative [1] [2]) est celui qui prend la valeur 0 ou 1 pour indiquer l'absence ou la présence d'un certain effet catégorique qui peut être prévu pour décaler le résultat.

⁶² On dit que des variables sont multicollinéaires s'il existe une relation linéaire entre elles. <https://www.xlstat.com/fr/solutions/fonctionnalites/statistiques-de-multicollinearite>. Consulté 15/11/2015

; et les régions semi-arides (Djelfa). Par conséquent, la validité externe est satisfaite à un certain point.

5.9.2. Analyse des Composantes Principales

Dans l'analyse en composantes principales (ACP) on souhaite extraire à partir d'un ensemble de p variables un ensemble réduit de composantes m qui expliquent la plus grande proportion de la variance dans les p variables. En d'autres termes, nous voulons réduire un ensemble de p variables à un ensemble de m dimensions sous-jacents.

Ces facteurs sous-jacents sont déduits des corrélations entre les variables p . Chaque facteur est estimé comme une somme pondérée des p variables. Typiquement ; un facteur est donné par l'équation suivante

$$F = w_1X_1 + w_2X_2 + \dots + w_kX_k$$

ou les w représentent l'importance de chaque item dans la définition du facteur et les X sont les variables d'origine (par exemple les items des questionnaires).

On peut faire une ACP simplement pour réduire un ensemble de variables p pour m composantes (ou facteur) avant l'analyse complémentaire sur ces facteurs. Par exemple, nous avons quatre questions (items ou variables) dans lesquelles nous demandons si l'agriculteur possède un camion, une camionnette, du matériel de traction, et des équipements d'irrigations. Ces quatre variables représentent une variable de critère unique qu'on appellera « facteur équipement ». Ce facteur sera ensuite utilisé comme prédicteur (variable indépendante et explicative) dans un modèle de probabilité. Pour plus de détails voir Carricano et al., (2010).

5.9.3. Modèles de Probabilité

Quand les variables d'intérêt (dépendantes) sont binaires ou limitées (par exemple catégorique), les modèles les plus appropriés pour estimer les relations et procéder à des inférences statistiques sont les modèles de probabilités tel que les modèles probit, logit, probit ordonné, et le modèle multinomiale. Ces modèles sont amplement décrit dans les livres de statistique et économétrie (voir par exemple, Greene, 2010 ; Carricano et al., 2010 ; et Pétry, 2003).

Dans ces modèles nous essayons de prédire la probabilité d'un événement (et l'absence de cet événement). Par exemple, on cherche à estimer la probabilité qu'un agriculteur soit pluriactif, qu'on dénomme $P(Y = 1)$ où l'événement $Y = 1$ veut dire que l'agriculteur est pluriactif. Le lien entre cette probabilité et les variables explicatives définit le modèle.

5.9.4. Modèle Simple

Le modèle « logit » utilise la fonction logistique pour évaluer la probabilité $P(\text{Repondant est Pluriactif})$, alors que le modèle « probit » utilise la loi normale pour évaluer cette probabilité. Spécifiquement, s'il y a k variables explicatives, ces variables permettent de calculer un indice I_i pour un agriculteur i comme suit

$$I_i = \alpha_0 + \alpha_1Z_1 + \alpha_2Z_2 + \dots + \alpha_kZ_k$$

ou les α sont des coefficients à estimer et les Z sont des variables explicatives. La probabilité est donc donnée par l'équation suivante

$$P(Y = 1) = \Phi(I_i)$$

La fonction $\Phi(x)$ représente la densité cumulative normale dans le cas du modèle probit,⁶³

$$\Phi(x) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^x e^{-t^2} dt$$

et la fonction logistique $\Phi(x)$ dans le cas du modèle logit est défini par

$$\Phi(x) = \frac{\exp(x)}{1 + \exp(x)}$$

6.9.5. Modèle de logit/probit ordonné

Quand il y a plus de deux catégories qui sont ordonnées par une mesure de grandeur telle que le poids ou le revenu, on peut utiliser le « probit ordonné ». Supposons qu'il y a N catégories avec les probabilités $P(Y = 1)$, $P(Y = 2)$, ..., $P(Y = N)$.

En utilisant l'indice I_i défini précédemment, ces probabilités sont données par les équations suivantes

$$\begin{aligned} P(Y_i = 1) &= \Phi(\mu_1 - I_i) \\ P(Y_i = 2) &= \Phi(\mu_2 - I_i) - \Phi(\mu_1 - I_i) \\ &\dots \\ P(Y_i = j) &= \Phi(\mu_j - I_i) - \Phi(\mu_{j-1} - I_i) \\ &\dots \\ P(Y_i = N) &= 1 - \Phi(\mu_{N-1} - I_i) \end{aligned}$$

La fonction $\Phi(x)$ représente la loi normale ou la fonction logistique, selon le cas.

6.9.6. Modèle logistique multinomiale

Quand il y a plusieurs catégorie qui n'ont pas un ordre de grandeurs, par exemple les choix de métiers, on ne peut pas utiliser le probit ordonné, puisque une catégorie n'est pas nécessairement plus grande (ou plus petite) qu'une autre. Pour cela, chaque catégorie m dans ce modèle a son propre indice I_{mi} .

$$I_{mi} = \alpha_{m0} + \alpha_{m1}Z_1 + \alpha_{m2}Z_2 + \dots + \alpha_{mk}Z_k$$

Les probabilités de chaque catégorie $m = 2, \dots, M$ sont données comme suit

$$P(Y_i = m) = \frac{\exp(I_{mi})}{1 + \sum_{h=2}^M \exp(I_{hi})}$$

La première catégorie est la catégorie de référence. Elle n'est pas expliquée par les variables indépendantes puisque la probabilité ne peut pas excéder 100%. Donc la probabilité de la première catégorie est définie comme suit

$$P(Y_i = 1) = \frac{1}{1 + \sum_{h=2}^M \exp(I_{hi})}$$

⁶³ Par exemple $\Phi(0) = 0.5$ et $\Phi(-2) = 0.025$.

Les probabilités des catégories (ou événements) 2 à M sont relatives à la catégorie de référence (catégorie 1).

5.10. Développement des hypothèses

La base théorique sur laquelle les travaux précédents ont analysé le revenu hors exploitation des agriculteurs est la théorie néoclassique de l'offre de travail (Sumner, 1982 ; Gunter et McNamara, 1990). Selon cette théorie, l'agriculteur a le choix entre le travail agricole, non agricole, et le loisir. L'agriculteur maximise son utilité en arrivant à une allocation optimale de son temps (travail). L'optimum est achevé quand les valeurs marginales du temps dévoué à ces trois activités sont égales (Sumner, 1982). La théorie néoclassique donc prévoit que les agriculteurs augmentent le travail hors exploitation lorsque le revenu marginal du travail hors exploitation devient plus grand que le revenu marginal du travail en agriculture (Sumner, 1982).

Les valeurs du temps alloué au travail de l'agriculteur dépendent des caractéristiques personnelles, de la structure de l'exploitation, des caractéristiques du ménage, et des conditions du marché de travail.

Nos hypothèses initiales sont basées sur le modèle théorique de Matshe et Young (2004). Dans ce modèle l'agriculteur maximise une fonction d'utilité, et décide sur le temps optimal qu'il doit travailler hors exploitation. Cette allocation dépend du taux de salaire sur le marché de travail et le salaire de réserve de l'agriculteur (la valeur marginal du travail agricole). Le salaire de réserve, à son tour, est déterminé par d'autres variables exogènes, notamment les prix des inputs et outputs, les caractéristiques de l'exploitation, et les caractéristiques des individus et ménages agricoles (Matshe et Young, 2004 : 177).

Les agriculteurs ne sont pas insensibles au risque (risk-neutral) (Serra et al., 2005). L'un des meilleurs modèles à prendre en compte le risque des revenus agricoles et non agricole est celui d'Andersson et al., (2003). Dans ce modèle, la pluriactivité est le résultat d'une optimisation de portefeuille (portfolio optimization) qui prend en compte les revenus agricoles et non agricole ainsi que les risques associés à ces revenus. Une conclusion importante de ce modèle est que les agriculteurs sont prêts à sacrifier un peu de revenu total pour réduire le risque total de ce revenu (ou cas où le revenu non agricole est faible mais moins risqué).

Une combinaison des implications de ces deux modèles théoriques et les résultats trouvés dans les études antérieures seront la base sur lesquels nous proposons les hypothèses suivantes.

5.10.1. Position géographique

Puisque les salaires de réserve sont plus ou moins homogènes à travers le territoire (les coûts de la vie sont similaires dans toutes les wilayas), il est possible que les salaires offerts sur les marchés du travail des trois wilayas de notre échantillon aient un effet sur la décision de l'agriculteur de travailler en dehors de son exploitation. L'évidence empirique indique que l'importance des revenus hors exploitation varie selon les régions et sont fortement sensible à la structure de l'économie locale (Hearn et al., 1996).

Nous envisageons donc que les plus hauts salaires existent dans les régions les plus proches de la capitale. Par conséquent, les salaires du marché de travail de Blida sont relativement les plus élevés, ce qui pousse les agriculteurs vers les activités aux salaires élevés dans cette wilaya. Médéa est plus loin de la capitale que Blida mais plus proche que Djelfa. De plus, les régions de Blida et Alger sont plus dotées d'entreprises industrielles ce qui donne aux agriculteurs de Blida une plus grande chance de trouver du travail non-agricole, rémunéré par des revenus excédant leurs salaires de réserve. Par conséquent, les agriculteurs de Blida sont plus susceptibles d'être les plus pluriactifs dans notre échantillon. Etant situés au milieu, les agriculteurs de Médéa ont moins de choix que les agriculteurs de Blida mais plus que les agriculteurs de Djelfa. Nous envisageons donc une pluriactivité médiane pour Médéa, et modeste pour Djelfa. Ces prévisions sont cohérentes avec les conclusions de Liu et al., (2013). Ces auteurs ont étudié les zones montagneuses de Chine, et ont trouvé que la distance entre l'exploitation et la ville est négativement corrélée avec la pluriactivité. Sofer (2001) a conclu que l'agriculture joue un rôle plus important dans le revenu des exploitations qui sont plus loin des centres métropolitains. Finalement, Edmond et Crabtree (1994) avance l'hypothèse que des facteurs socio-économiques tel qu'un marché de travail de taille, agiront comme des facteurs d'attraction (pull factors) et produiront des taux élevés de pluriactivité.

Notons aussi que ces différences régionales n'ont pas eu de fort appui dans les études précédentes. Par exemple, Kimhi and Rapaport (2004) ont trouvé que parmi les six régions étudiées, une seule région était significativement différente des autres en termes de probabilité du choix de la pluriactivité. En Italie, Corsi et Salvioni (2012) n'ont trouvé aucune différence significative entre les régions nord; sud; montagne et piémont. Gould et Saupe (1989) n'ont aussi pas trouvé de différence entre les zones urbaines et rurales aux USA.

Reardon et al., (1992) constatent que la théorie de portefeuille (portfolio theory) implique une plus grande diversification pour réduire le risque. Cependant, ils notent aussi que le développement du secteur agricole aboutit aussi au développement des activités non agricole. Cela signifie que les zones qui ont une agriculture pauvre ou marginalisé ont aussi moins de pluriactivité. Ils concluent que ni la théorie ni les résultats empiriques nous offrent des hypothèses non-ambiguës sur la question : dans quelles régions la pluriactivité sera la plus fréquente.

Matshe et Young (2004) utilisent deux variables géographiques (la qualité de l'infrastructure et la distance des centres économiques) et trouvent que leur impact estimé n'est pas statistiquement significatif.

Notre première hypothèse est donc :

H1 : Il est plus probable que les agriculteurs de Blida soient pluriactives que ceux de Médéa ; et que ces derniers le soient plus que ceux de Djelfa.

5.10.2. Taille du Ménage

Zhao (2014) dans son étude empirique sur la Chine a constaté que les familles nombreuses sont plus motivées à trouver des formes de diversification de leurs revenus. Brosig et al., (2009) ont utilisé des données du sud de la Chine et ont confirmé que les agriculteurs des familles nombreuses ont une plus grande tendance à être pluriactifs. Deininger et Olinto (2001) rapportent la même tendance en Colombie.

Matshe et Young (2004) trouvent que le nombre d'adultes dans le ménage augmente la capacité du ménage à diversifier ses activités génératrices de revenus et donc c'est sans surprise que plus le nombre d'adultes augmente, plus la probabilité de la pluriactivité est importante (en termes de participation et du nombre d'heures de travail non agricole). Cependant, ces auteurs ne trouvent pas d'effet pour le nombre d'enfants dans le ménage.

Abdulai et Delgado (1999) et Lass et Gempesaw (1992) n'ont pas trouvé une relation significative entre la pluriactivité et la taille du ménage agricole au Ghana et aux USA respectivement. En outre, une étude sur la Slovaquie a trouvé le contraire ; les grands ménages tendent à être moins pluriactifs (Bojnec et al., 2003).

Les résultats des études citées ci-dessus montrent que l'effet de la taille du ménage n'est pas nécessairement le même. Cet effet est probablement modéré par d'autres caractéristiques régionales et culturelles.

Cependant, nous estimons que les chefs des ménages Algériens sentiront une plus grande pression pour diminuer leurs salaires de réserve si leurs familles sont nombreuses. Un nombre élevé de personnes dépendantes, veut aussi dire que l'agriculteur est plus réticent au risque du revenu et aura tendance à réduire ce risque en prenant du travail hors exploitation qui peut être moins risqué et plus stable. De plus, la majorité des études précédentes trouvent un effet positif de la taille du ménage sur la pluriactivité. Nous avançons donc l'hypothèse suivante :

H2 : Plus la taille du ménage est grande, plus grande est la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif.

5.10.3. Le Revenu agricole

Selon le modèle néoclassique, le revenu agricole fait augmenter le salaire de réserve. Les agriculteurs qui ont des revenus agricoles assez élevés demandent des salaires plus élevés pour allouer une partie de leur travail au secteur non agricole. De plus, les revenus agricoles élevés réduisent le risque de consommation ultérieure chez l'agriculteur puisque ce dernier peut économiser une partie du revenu pour une consommation ultérieure.

Servolin (1989) explique que le revenu d'un agriculteur n'est jamais destiné intégralement à la consommation. Il est aussi destiné à l'investissement : c'est sur son revenu que l'agriculteur devra payer toute adjonction à son capital productif.

Sofer (2001) a conclu que l'un des plus importants facteurs stimulant le taux de pluriactivité est le déclin du revenu agricole. Gunter et McNamara (1990, p.163) trouvent que le revenu agricole est le facteur le plus significatif dans la détermination de la probabilité de pluriactivité. Ils ont calculé que la probabilité de pluriactivité est 87,1% pour une exploitation qui a un revenu net de zéro. Cette probabilité descend à 4,2% pour une exploitation avec un revenu net de \$40.000. L'étude de Pennsylvanie de Lass et Gempesaw (1992) avance une conclusion similaire.

Puisque le revenu agricole dépend essentiellement du prix et quantité des produits agricoles, quelques études se sont concentrées sur les prix. Serra et al., (2005) confirment les résultats de Benjamin (1994) et Woldehanna et al., (2000), selon lesquels la chute des prix agricoles conduit à une augmentation de la pluriactivité des ménages agricoles. Les résultats de Matshe et Young (2004) démontrent que

les agriculteurs de Zimbabwe sont sensibles aux prix relatifs des produits agricoles et non agricoles, et c'est seulement les heures de travail hors exploitation qui sont significativement affectés, c'est-à-dire une augmentation du niveau des prix des produits agricoles par rapport à ceux des produits non agricoles poussent les agriculteurs à consacrer moins de temps à l'extérieur de l'exploitation

D'autres études, cependant, se sont concentrées sur la quantité de production. Tavernier et al., (1997) ont trouvé que les départements (wilayas) ou les exploitations qui ont une production importante ont moins de pluriactivité.

En conclusion, le risque du revenu a aussi été considéré comme un facteur important. Serra et al., (2005) indiquent qu'une variabilité plus élevée du revenu brut agricole augmente la probabilité qu'un ménage agricole soit pluriactif.

Sur la base de la discussion précédente, nous avançons l'hypothèse suivante :

H3 : Tous facteurs étant constant par ailleurs, le revenu agricole est négativement lié à la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif.

5.10.4. L'Équipement

Dans leur étude de l'Afrique du Sud, Anseeuw et Laurent (2007) ont trouvé que l'accès à un équipement suffisant demande un niveau d'investissement assez important. Cet investissement ne peut être réalisé que progressivement, ce qui oblige les ménages agricoles à travailler à l'extérieur de leur exploitation pour cumuler les fonds nécessaires. Donc, selon cette thèse, les ménages qui ont déjà des équipements importants ont moins besoins de travailler en dehors de leurs exploitations.

Selon le modèle d'Andersson et al., (2003), si les ménages agricoles ne peuvent pas diversifier leur investissements, l'avantage de la pluriactivité en termes de réduction de risque devient très important. Par conséquent ; les exploitants qui ont plus d'équipements sont capables de diversifier leur production, réduisant le risque de leur revenu, et par conséquent le besoin de travailler hors exploitation pour réduire le risque totale.

Le modèle de Ahituv et Kimhi (2002) prédit un effet similaire à l'utilisation de technologies avancées augmente le revenu agricole et par conséquent réduit le nombre d'agriculteurs pluriactifs.

Ces trois études sont unanimes sur l'effet de l'équipement agricole sur le revenu (effet positif) tant que sur le risque du revenu (effet négatif). Ceci donc entraîne une baisse de besoin de travail hors exploitation. Nous proposons alors l'hypothèse suivante :

H4 : Tous facteurs étant constants par ailleurs, la disponibilité de l'équipement agricole dans l'exploitation réduit la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif.

5.10.5. Le Niveau d'Instruction et le Capital Humain

Huffman (1980) prédit que l'effet net du niveau d'instruction sur l'emploi hors exploitation est ambigu. En principe le niveau d'instruction augmente le salaire hors agriculture. Si la productivité de l'exploitation agricole reste fixe, l'effet total est clair : le niveau d'instruction élevé mène à une pluriactivité plus importante.

Toutefois, le niveau d'instruction augmente aussi la productivité de l'exploitation, et donc peut aussi avoir l'effet inverse. Par conséquent, l'effet agrégat peut aller dans les deux directions.

Cependant, la majorité de la littérature a trouvé un effet positif. Matshe et Young (2004) au Zimbabwe confirment l'hypothèse que les années de scolarité de l'exploitant ont un effet positive sur la probabilité de travail hors exploitation parce qu'il est plus apte au travail hors exploitation (par exemple, parce qu'il est mieux informé sur les possibilités d'emploi et plus flexible selon le type des métiers qu'il peut faire en tant que travailleur salarié). Cependant, le niveau d'instruction n'affecte pas significativement les heures de travail dans l'emploi non agricole dans l'échantillon.

L'évidence empirique de Bojnec et al., (2003) sur la Slovénie démontre que le capital humain est très important dans la décision de l'exploitant à devenir pluriactif. Les individus qui sont instruits sont plus enclins à avoir un emploi non agricole, spécialement dans le secteur des services.

Martinez Jr et al., (2014) et Abdulai et Delgado (1999), sont arrivés aux mêmes conclusions, respectivement en Indonésie et au Ghana.

Alasia et al., (2009), dans leur étude sur des exploitants Canadiens, estiment qu'un actif moyen possédant un diplôme universitaire est près de 20 % plus susceptibles d'être pluriactif.

Gould et Saupe (1989) et Mishra et Goodwin (1997) trouvent que le niveau d'instruction augmente la probabilité du travail hors exploitation aux USA. Cet effet a été aussi confirmé par plusieurs études : Mishra et Mohart (2001), Liu et al., (2013) Brosig et al., (2009) Benjamin et Kimhi (2006), et Gunter et McNamara (1990).

En contrepartie, nous avons trouvé une seule étude où le niveau d'instruction de l'exploitant n'a pas d'effet. Lass et Gempesaw (1992) dans leurs études sur 989 ménages agricoles de Pennsylvanie (USA) n'ont pas trouvé d'effet positif du niveau d'instruction du chef du ménage sur la pluriactivité, en revanche, le niveau d'instruction de l'épouse a un effet positive et significatif.

Ahituv et Kimhi (2002) sort un modèle théorique où l'habileté de l'agriculteur (son capital humain) influence positivement le revenu agricole et non agricole, ce qui donne un effet ambigu sur la pluriactivité. Cependant, le problème avec Ahituv et Kimhi (2002) est que leur modèle est trop simple et ne distingue pas la nature de cette habileté ou le prix de cette habileté. La compétence de l'agriculteur peut être plus compatible avec le travail dans l'exploitation ou en dehors de l'exploitation. Donc l'habileté devrait avoir un effet différent (selon la compatibilité de la compétence de l'agriculteur avec l'activité exercée). Par exemple, une compétence agricole donne plus de valeur à la production agricole que d'autres types de production non-agricole.

Alasia et al., (2009) ont conclu que le capital humain est associé avec une plus grande probabilité d'avoir un travail hors exploitation au Canada. Ce résultat est aussi confirmé par Mishra et Mohart (2001).

Gould et Saupe (1989) propose l'argument que, au contraire, c'est la décision de travailler hors exploitation qui entraîne (trigger) la décision de faire des

formations (training). Donc dans le long terme, il est possible que la causalité soit inversée.

Puisque les prescriptions théoriques sont ambiguës, nous allons poser notre hypothèse en se référant à la majorité des études empiriques qui ont trouvé un effet positif :

H5 : Plus les compétences managériale du chef de l'exploitation sont développées plus cela augmente la probabilité de l'exercice de la pluriactivité.

5.10.6. L'Age

L'âge représente « le cycle normal de vie » (normal life cycle wage pattern) (Gould et Saupe, 1989). Selon cette hypothèse, les actifs âgés ont tendance à consommer ce qu'ils ont gagné durant leur jeunesse. L'âge est aussi un indicateur (proxy) pour la composante 'expérience' du capital humain (Gunter et McNamara, 1990). L'âge représente aussi l'habilité physique et mentale de l'exploitant. Les exploitants qui sont trop jeunes manquent de savoir et d'expérience, alors que les exploitants qui sont trop âgés manquent de facultés physiques. La littérature a donc prévu un effet non-linéaire.

Pour capter l'effet non linéaire de l'âge sur la pluriactivité, Sumner (1982), Huffman (1980) et Lass et Gempesaw II (1992) ont utilisé des termes linéaires et quadratiques de l'âge. Cette spécification représente l'effet de l'âge comme un dos d'âne (positif et puis négatif). En effet, ces deux auteurs ont trouvé que le coefficient de la variable AGE est positif alors que celui de la variable AGE² (au carrée) est négatif, ce qui indique que l'âge a un effet positif pour les jeunes et négatif pour les agriculteurs plus âgés.

Benjamin et Kimhi (2006), utilisant les résultats du recensement agricole de 2002 en France, ont constaté que le travail non agricole est positivement lié à l'âge dans un premier temps, puis devient négatif pour les âges plus avancés.

Alasia et al., (2009), dont l'étude a porté sur un échantillon d'agriculteurs Canadiens ont conclu que l'âge a un effet important sur la probabilité d'être engagés dans le travail hors exploitation. En effet, ils ont constaté que la probabilité de travail hors exploitation arrive à son maximum à l'âge de 35 ans environ et descend rapidement pour les actifs plus âgés. Pour les agriculteurs Américains, les résultats du modèle probit de Gunter et McNamara (1990) ont montré que la probabilité de travailler hors exploitation était importante jusqu'à l'âge de 40 ans. Cet âge est estimé à 50 ans selon l'étude menée par Serra et al., (2005) dans ce même pays.

Le même effet a été démontré par Mishra et Mohart (2001) aux USA, Abdulai et Delgado (1999) au Ghana, Kimhi and Rapaport (2004) en Israël, Corsi et Salvioni (2012) en Italie, et Martinez Jr et al., (2014) en Indonésie.

Cependant, il y a une minorité d'études où les résultats ne sont pas en accord avec les études précédentes. Nous avons trouvé une étude où l'effet est négatif. Bojnec et al., (2003) trouve que l'âge a un effet négatif sur la pratique de la pluriactivité pour les agriculteurs Slovènes. Corsi (1993) déclare lui aussi que l'âge exerce traditionnellement une influence positive sur le choix d'un travail extérieur. Cependant, dans son étude réalisée en Italie cet auteur a trouvé un impact négatif. Nous avons aussi trouvé une étude où l'effet de l'âge est strictement positif (Tavernier et al., 1997).

Finalement, nous avons trouvé deux études où les résultats sont mixtes. Gould et Saupe (1989) confirment que l'âge a un effet (dos d'âne) sur la probabilité de participation dans le travail non agricole aux USA mais seulement pour les jeunes générations. Ceci implique que l'âge ne joue aucun rôle sur la pluriactivité après un certain seuil.

L'effet non linéaire (dos d'âne) est aussi trouvé au Zimbabwe par Matshe et Young (2004) sur le nombre d'heure de travail hors ferme (augmente à jeune âge et diminue pour les âges avancés). Cependant, l'âge a un effet strictement positif sur la probabilité de participation au travail hors exploitation.

Sur la base de la discussion précédente nous proposons l'hypothèse suivante :

H6 : Tous facteurs étant constants par ailleurs, l'âge a un effet positif pour les jeunes agriculteurs, et négatif pour les agriculteurs plus âgés, sur la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif.

5.10.7. La Situation Financière du Ménage

La situation financière des ménages agricoles est liée au modèle néoclassique aussi bien que la théorie des portefeuilles. D'une part, les ménages pauvres ont des salaires de réserves très bas et sont plus aptes à accepter du travail hors agriculture. D'autre part les ménages pauvres sont plus sensibles aux risques liés à la faiblesse de leur revenu. Pour réduire ces risques, les agriculteurs cherchent à augmenter et à diversifier leurs revenus en acceptant du travail non agricole.

Selon Reardon et al., (1992) la théorie de portefeuille (portfolio theory) a des implications contradictoires. D'une part, les ménages qui ont des ressources suffisantes sont moins sensibles au risque du revenu (less risk averse) et peuvent donc s'aventurer à réaliser des investissements non agricoles. D'autre part, les ménages dont les revenus sont faibles sont aussi forcés à diversifier leurs emplois pour réduire le risque de leurs revenus. Les mêmes auteurs rapportent que l'évidence empirique est aussi ambiguë.

Edmond et Crabtree (1994), dans leur étude sur l'Écosse, ont conclu que les revenus faibles des ménages agissent comme des facteurs incitatifs (push factors), c'est-à-dire qui poussent les agriculteurs à accepter du travail hors exploitation.

Tavernier et al., (1997) indiquent que les ménages qui ont des revenus supplémentaires ont moins de chance d'être pluriactif. Une augmentation de 10% du revenu réduit le travail hors exploitation de 2%. Un résultat similaire a été rapporté par deux autres études, l'une menée par Serra et al., (2005) et l'autre par Lass et Gempešaw (1992) sur des échantillons d'agriculteurs du Kansas, et de la Pennsylvanie respectivement.

Selon Matshe et Young (2004) les résultats empiriques sur un échantillon d'agriculteurs zimbabwéens montrent que les revenus supplémentaires ont un effet négatif non seulement sur la probabilité de participation au travail non agricole, mais aussi sur les heures travaillées hors exploitation. En allégeant la contrainte sur le revenu du ménage, le revenu supplémentaire réduit le besoin d'entreprendre un travail hors exploitation.

Étant donné les résultats empiriques cités ci-dessus, nous émettons l'hypothèse suivante :

H7 : La situation financière du ménage agricole a un impact négatif sur la probabilité du choix de pluriactivité par le chef d'exploitation.

5.10.8. La Taille de l'Exploitation

La taille de l'exploitation est positivement associée au revenu agricole. Comme nous l'avons indiqué auparavant, le revenu agricole est clairement un facteur qui réduit la probabilité de la pratique de la pluriactivité.

Simpson et Kapitany (1983) trouvent que le capital de l'exploitation est le facteur qui réduit le plus la probabilité de travail hors exploitation. Au Kansas, Serra et al., (2005) montre que les chefs des grandes exploitations ont significativement moins de probabilité d'avoir un travail hors exploitation. Alasia et al., (2009) trouvent une relation inverse significative entre la taille des exploitations et l'emploi non agricole au Canada. Le même effet a été noté en France par (Benjamin et Kimhi, 2006), et en Colombie par (Deininger et Olinto, 2001).

Matshe et Young (2004) trouve que la taille des terres arables disponibles pour le ménage est une caractéristique qui a un impact significatif sur les décisions du travail. Les exploitants de petites exploitations ont plus de chance d'être pluriactifs, et travaillent plus d'heures hors exploitation. Ces auteurs concluent que ces exploitants sont contraints de baisser leurs salaires de réserve pour le travail non agricole à cause du travail limité offert par leurs exploitations.

D'autres études sont arrivées à la même conclusion à savoir un effet négatif de la taille de l'exploitation sur la probabilité de travailler hors exploitation, nous citerons entre autres celles de Mishra et Mohart (2001), Mishra et Goodwin (1997), Corsi et Salvioni (2012) et Bojnec et al., (2003).

Cependant nous avons trouvé deux études où l'effet de la taille de l'exploitation n'a pas d'effet significatif : Abdulai et Delgado (1999) pour le Ghana et Kimhi et Rapaport (2004) pour Israël.

Brosig et al., (2009) ont trouvé des résultats mixtes. Dans leur étude sur trois provinces du sud de la Chine ; ils ont trouvé que la taille de l'exploitation est positivement liée à la pluriactivité dans deux provinces mais n'est pas significative dans la troisième province.

Malgré la diversité des résultats, nous trouvons que la majorité des recherches indiquent un effet négatif de la taille de l'exploitation sur la probabilité de l'exercice de la pluriactivité. Nous proposons donc l'hypothèse suivante :

H8 : La taille de l'exploitation a un effet négatif sur la probabilité du choix de pluriactivité par le chef d'exploitation.

5.10.9. L'élevage

Gould et Saube (1989) avancent que l'élevage demande une main d'œuvre extensive pour le nettoyage, l'alimentation et les autres tâches liées à l'élevage du bétail.

Les résultats du modèle probit de Deininger et Olinto (2001) sur un échantillon d'agriculteurs Colombiens, montrent que les agriculteurs ayant un nombre élevé de bétail ont une moindre tendance à être pluriactifs. Les résultats de Lass et Gempesaw (1992) sont similaires.

Serra et al., (2005) dans une étude menée au Kansas, confirment que l'élevage demande un travail intensif et que le fait d'avoir des vaches laitières dans les fermes peut avoir un effet significatif et négatif sur la probabilité de la pluriactivité.

Cependant Abdulai et Delgado (1999) pour le Ghana et Corsi et Salvioni (2012) en Italie ne trouve aucun effet significatif.

Malgré les résultats mixtes des études précédentes, l'évidence par la majorité des recherches semble favoriser le point de vue que la possession du bétail dans l'exploitation demande plus de travail dans l'exploitation et donc réduit le nombre d'heures de travail que l'exploitant peut allouer au travail non agricole. Nous proposons donc l'hypothèse suivante :

H9 : Les exploitants ayant du bétail ont une moindre probabilité du choix de pluriactivité.

5.10.10. L'Expérience en Agriculture

Simpson et Kapitany (1983 : 801) confirment que « Puisque les compétences de travail hors exploitation se déprécient et les revenus agricoles s'apprécient au fil du temps, les agriculteurs installés ou permanents sont moins susceptibles de s'engager dans le travail hors exploitation. » Ils ont testé ces hypothèses sur un échantillon de ménages agricoles Canadiens. Leur modèle de probabilité (logit) a été appliqué sur trois types d'agriculteurs : les nouveaux installés (moins de 5 ans), les établis (5 à 15 ans), et les anciens installés (plus de 15 ans). Leurs résultats montrent que l'expérience de l'exploitant n'a pas d'influence sur la pluriactivité pour les nouveaux installés et les établis, mais elle a un impact significatif et négatif sur la probabilité de pluriactivité pour les anciens installés.

Mishra et Goodwin (1997) et Benjamin et Kimhi (2006) ont trouvé que les années d'expériences dans la ferme réduisent la probabilité du travail non agricole. Tavernier et al., (1997) ont estimé que l'agriculteur qui a 10% de plus d'expérience à 11,1% moins de chance d'être pluriactif.

Une autre étude, à savoir celle de Lass et Gempesaw (1992) n'a trouvé aucun effet significatif entre ses deux variables.

En se basant sur les résultats de la majorité des études, nous avons émis l'hypothèse suivante :

H10 : L'expérience de l'exploitant a un effet négatif sur la probabilité du choix de pluriactivité par le chef d'exploitation.

Conclusion

Notre recherche vise à fournir un modèle d'évaluation de la pluriactivité en Algérie, en reliant des mesures de pluriactivité à d'autres mesures et caractéristiques des exploitations. Par conséquent, un nombre d'hypothèses s'imposent. Cependant, puisque toutes les hypothèses que nous tenterons de tester contiennent des variables mesurables et quantitatives, cette recherche adoptera le paradigme fonctionnaliste et testera les hypothèses de recherche en utilisant des techniques statistiques qui mèneront à des résultats qu'on peut extrapolés, et qui peuvent expliquer le phénomène de la pluriactivité en Algérie.

La domination du paradigme fonctionnaliste dans le domaine des sciences sociales et l'absence d'études qui adoptent d'autres paradigmes limitent la progression du terrain et laissent de nombreuses zones intéressantes inexplorées. Ardalan (2008) souligne l'importance de la diversité de paradigme car elle fournit une compréhension plus large et plus profonde des phénomènes étudiés. Par ailleurs, Weir (2013) affirme que l'intégration des études statistiques avec des méthodes et des méthodologies alternatives donnera une compréhension plus complexe au comportement des agents économiques. Pour cette raison, notre travail, qui est limité par les frontières du paradigme fonctionnaliste, pourra être complété par une étude qualitative basée sur des entretiens plus profonds avec les agriculteurs. Malgré l'impossibilité d'effectuer des tests formels, les études qualitatives peuvent bénéficier de la richesse de l'information des réponses non structurées des répondants. Cela permettra de comprendre le domaine de la pluriactivité plus profondément et de créer une image plus complète sur cet important sujet. Cependant, vu que nos ressources sont limitées, nous laisserons une telle extension pour des études futures.

CHAPITRE 6 - LA PLURIACTIVITE DANS TROIS REGIONS DU PAYS : BLIDA, DJELFA, MEDEA

Introduction

Pour connaître le phénomène de la pluriactivité d'une manière empirique, nous avons réalisé des enquêtes de terrain sur trois régions différentes dans le pays, afin de bien mesurer le taux de la pluriactivité ainsi que les motifs qui poussent les agriculteurs à faire de la pluriactivité. Pour cet objectif nous allons présenter l'ensemble de ces enquêtes dans les sections suivantes.

Nous présentons dans un premier temps la pluriactivité dans une wilaya de la Mitidja, la wilaya de Blida avec ces trois communes situées en plaine, piémont et montagne : Boufarik, Bouarfa et Ain Romana respectivement.

En second temps, nous exposons la pluriactivité dans une région en zone agro-pastorale ; la wilaya de Djelfa, avec ces trois communes enquêtées : en plaine, piémont et montagne : Birine, Bouiret Lahdeb, et Had Shary respectivement.

En dernier temps, nous retracerons le phénomène de la pluriactivité dans une région agro-pastorale ; la wilaya de « Médéa » avec ces trois communes : en plaine, piémont et montagne : Sidi Naamane, Bouguezoul et Si Mahdjoub respectivement.

6.1. L'analyse

Après validation de l'ensemble des données, des tris à plat et des tris croisés (par commune) ont été réalisés afin d'observer la répartition des résultats par commune. Ces méthodes permettent des représentations plus simples dans des plans définis par des variables d'enquêtes. Ces méthodes ont été utilisées pour chaque commune séparément.

Les variables à expliquer (dépendantes) s'appuient sur une théorie ou des concepts, ou même des hypothèses. Dans ce sens, les variables à expliquer dans ce chapitre sont les taux de la pluriactivité dans les 3 communes étudiées.

Par contre les variables explicatives sont des variables qui ont une relation directe avec la pluriactivité comme : l'âge des chefs d'exploitation, le nombre de personnes dans le ménage, la SAU, le revenu du ménage, la proximité de la pratique de la seconde activité, le temps consacré à l'activité secondaire ainsi que le diplôme des chefs de ménage et le taux en % de la surface irriguée.⁶⁴

6.2. La Pluriactivité à Blida

Nous commençons ce chapitre par une étude détaillée sur la pluriactivité des ménages agricoles dans la wilaya de Blida. Cette wilaya s'étend sur une superficie de 1.478,62 km². Sa population est estimée à 1 009 892 habitants. La wilaya compte 25 communes et 10 Daïras dont 18 ont plus de 20 000 habitants.

- Trois types de reliefs caractérisent la wilaya de Blida:
la plaine de la Mitidja dont les terres sont fertiles et les pentes très faibles,

⁶⁴ Le rapport de la surface irriguée sur la SAU.

la zone de l'Atlas Blidéen, d'altitude 1600m avec des pentes très fortes et le Piémont, d'altitude de 200 à 600 m.

- La température annuelle moyenne est assez stable, elle varie entre 11,5° C en hiver et 33°C en été. La pluviométrie annuelle moyenne est de l'ordre de 600 mm, elle est plus importante dans l'Atlas.
- Les vents dominants sont le vent d'Est, de l'Ouest et le Sirocco en été.
- Le nombre global d'exploitations agricoles dans l'ensemble de la wilaya de Blida est de 11 071, dont 9 048 privées et 1 949 exploitations relevant du domaine privé de l'Etat (EAC et EAI)⁶⁵, concernées par le mécanisme de concession, selon les statistiques de la même direction⁶⁶.

Pour notre étude, trois communes de Blida (Figure 6.1), Bourafa, Boufarik et Ain Romana, situées dans des zones différentes (piémont, plaine et montagne) ont été choisies. Leurs caractéristiques figurent dans le tableau 6.1.

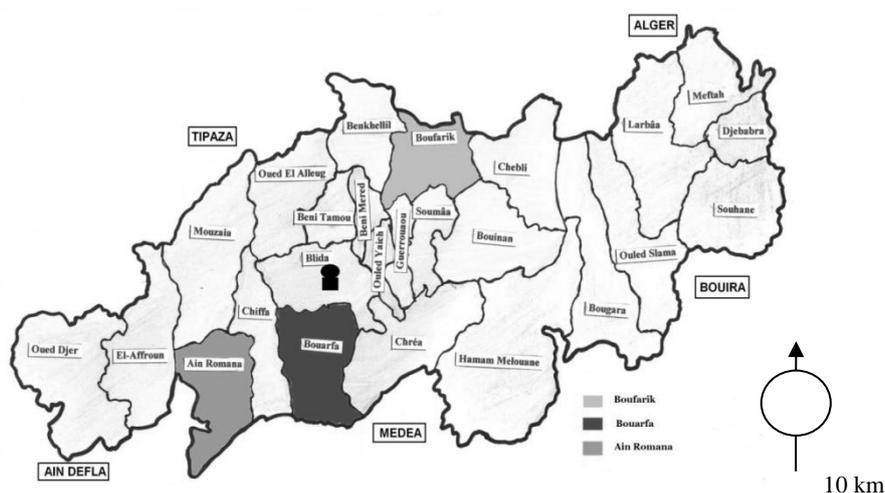


Figure 6.1. Localisation des communes étudiées dans la wilaya de Blida
Source : (DSA⁶⁷, Blida 2014)

Tableau 6.1. Caractéristiques des zones étudiées

Commune	Zone	Population totale	SAT ⁶⁸ (ha)	SAU (ha)	Nombre d'exploitations
Bouarfa	Piémont	35 662	494,62	443,96	86
Boufarik	Plaine	68 469	1909,81	1741	218
Ain Romana	Montagne	12 483	2658	2116	282

Source : Résultats de l'étude.

⁶⁵ EAC : Exploitation agricole collective. EAI : Exploitation agricole individuelle.

⁶⁶ Source : APS : Algérie - Bonnes performances du secteur de l'agriculture entre 2000 et 2013 « samedi 11 janvier 2014 ».

⁶⁷ DSA : La direction des services agricoles.

⁶⁸ SAT: Surface agricole totale. SAU : Surface agricole utile.

La commune de Bouarfa est située au piémont, au sud-ouest de la wilaya de Blida, à environ 3 km de cette ville; cette commune est classée parmi les zones rurales, la surface irriguée est de 561,15 ha. Le taux de chômage est de 20% (RGPH 2008) ; cette commune possède une seule entreprise agro-alimentaire privée, environ 11 640 employés y travaillent dans différents secteurs, essentiellement les métiers traditionnels et dans l'agriculture et l'élevage. Mais beaucoup de jeunes souffrent du chômage. Dans cette région il y a prédominance de la production de céréales, fruits, légumes et olives, mais c'est aussi une zone d'élevage. Nous avons réalisé notre enquête au mois de février 2013.

La commune de Boufarik, située en plaine, et chef-lieu de la Daïra, est à 35 km au sud-ouest d'Alger et à 14 km de la ville de Blida, chef-lieu de la wilaya. Au centre de la plaine de la Mitidja, la superficie agricole irriguée est de 919,58 ha. Les cultures sont intensives avec une expansion de l'arboriculture, en particulier de la culture des agrumes. Sur une superficie agricole de 1498 ha, les céréales s'étendent sur une superficie de 959 ha et le fourrage sur une superficie de 206 ha. La production d'oranges a permis la naissance d'Orangina sur ce site. Dans cette commune existent 56 entreprises industrielles, qui emploient 2 691 travailleurs⁶⁹. Nous avons réalisé notre enquête au mois de mars 2013.

La commune d'Ain Romana est située à 14 km de la ville de Blida et à 35 km d'Alger, dans la zone montagneuse du Chenoua-Zaccar de la région du Dahra. Elle se trouve dans le sud-ouest du parc national de Chéra, sur le djebel de Mouzaia qui est le 2^{ème} plus haut sommet de l'Atlas Blidéen, à 1603 m d'altitude. Elle possède une surface irriguée de 82 ha. Cette commune est productrice de céréales (blé dur, blé tendre et orge), ainsi que du fourrages et de légumes. C'est aussi une zone d'élevage (bovin et ovin). Le taux de chômage est représenté par 30%. Une zone industrielle y est implantée : la semoulerie industrielle de la Mitidja emploie 360 travailleurs. Nous avons réalisé notre enquête entre les mois de juin et juillet 2013⁷⁰.

Ces 3 communes ont été touchées par le terrorisme, particulièrement les zones de montagne et de piémont, ce qui a poussé de nombreux exploitants agricoles à quitter leurs terres, par mesure sécuritaire durant la période allant de 1990 à 1999. Mais au début des années 2000, Certains agriculteurs ont commencé à rejoindre leurs terrains suite à l'amélioration des conditions sécuritaires.

Pour répondre aux questions de recherche qui nous préoccupent, à savoir comment mesure-t-on le niveau de la pluriactivité dans le ménage agricole et pour quelles raisons ses chefs d'exploitations deviennent pluriactifs; nous nous sommes basés sur les données collectées à partir d'une enquête de terrain sur chacune des trois communes.

Pour mener à bien cette enquête, il a fallu s'intéresser aux paramètres à prendre en compte (temps de travail et revenu du ménage agricole) afin de bien estimer le nombre de pluriactifs.

La méthode qui se base sur le temps de travail sur l'exploitation n'est pas très exacte ni même pas très explicative du phénomène de la pluriactivité à cause de

⁶⁹ APC de Boufarik ; Direction économique, service statistique : Guide Statistiques N°9 : Juin 2009.

⁷⁰ APC Ain Romana : Guide statistiques 2002.

l'incertitude des données sur le temps de travail écoulé sur l'exploitation. Nous avons préféré nous baser sur le revenu global du ménage.

Le Tableau 6.2 présente les caractéristiques de base de notre échantillon de la wilaya de Blida.

Tableau 6.2. L'échantillon enquêté

Commune	Zone	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations enquêtées	% du nombre total
Bouarfa	Piémont	86	30	34,88%
Boufarik	Plaine	218	30	15,50%
Ain Romana	Montagne	282	30	10,60%

Source : Résultats de l'étude.

Pour étudier la pluriactivité, nous avons procédé à des enquêtes de terrain, afin de faire ressortir des variables qualitatives et quantitatives qui ont un pouvoir explicatif du niveau de la pluriactivité, ainsi que du comportement adopté par les pluriactifs des régions étudiées. Le traitement de l'information statistique a pu se faire par le logiciel Statlab, qui nous a donné la possibilité de faire une analyse factorielle des correspondances (AFC) pour les données qualitatives.

6.2.1. La pluriactivité agricole dans les trois communes étudiées

Nous présentons d'abord les taux de pluriactivité par commune selon la localisation géographique « piémont, montagne et plaine » d'abord, et ensuite selon les motifs de la pluriactivité par commune.

Les taux de pluriactivité sont relatifs à huit indicateurs respectifs : la SAU (1), la proximité et l'éloignement des activités secondaires (2), la répartition du taux de surface irriguée par commune (3), l'âge du chef d'exploitation (4), les diplômes obtenus (5), pluriactif à titre principal ou secondaire (6), revenu total (7), temps consacré à l'activité extérieure (8).

Sur les 90 individus enquêtés, 50 (soit 56%) disent avoir une autre activité extérieure. Ce sont ces 50 chefs d'exploitation dont nous allons dégager le profil.

Ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Bouarfa (piémont) qui ont besoin d'avoir une activité extérieure, les pluriactifs représentent environ 87% de l'échantillon (soit 26/30 individus). Il y a une évolution des taux entre la plaine, (Boufarik) 27%, la montagne, (Ain Romana) 54% et le piémont, (Bouarfa) 87% (figure 6.2).

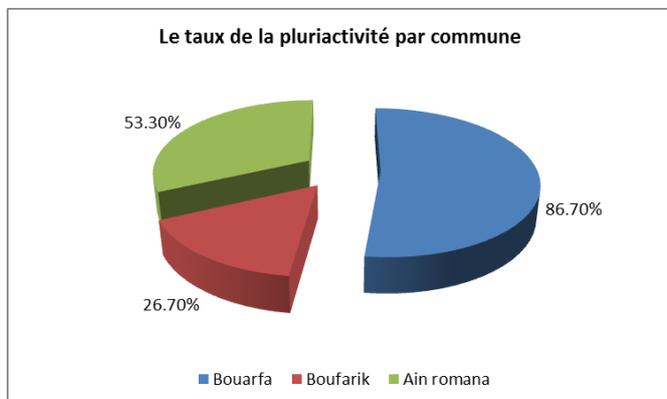
Au niveau de la SAU (figure 6.3) les petites et moyennes exploitations prédominent pour Bouarfa. Pour Ain Romana il y a aussi une fréquence importante de SAU moyenne, et pour Boufarik, il y a une forte fréquence de grandes SAU.

Les petites exploitations favorisent le travail extérieur en raison de la disponibilité du chef d'exploitation, par contre, les grandes exploitations que l'on trouve dans la commune de Boufarik n'engendrent pas de pluriactivité chez les agriculteurs.

Le lieu de la pratique d'une activité secondaire est différent suivant la situation géographique des chefs d'exploitation (figure 6.4). En montagne (Ain Romana) on exerce essentiellement dans la commune ou dans la commune voisine. Dans le piémont (Bouarfa), on travaille plutôt dans la commune mais si on en sort c'est

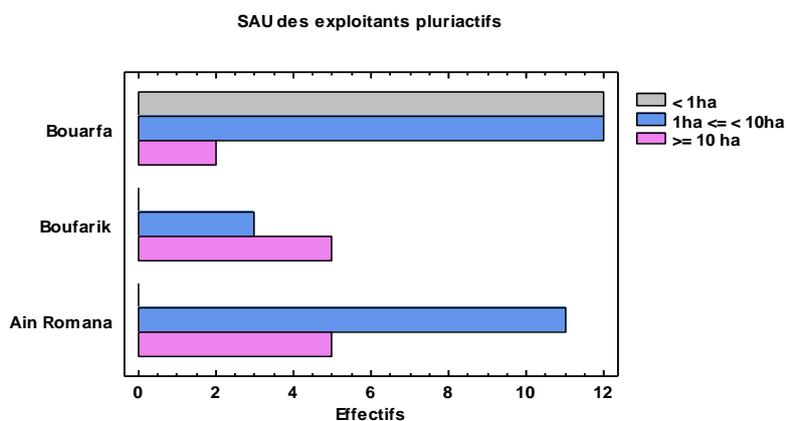
pour aller à l'extérieur plutôt que chez le voisin. En plaine (Boufarik) on va plus facilement à l'extérieur.

Figure 6.2. La répartition de la pluriactivité par commune



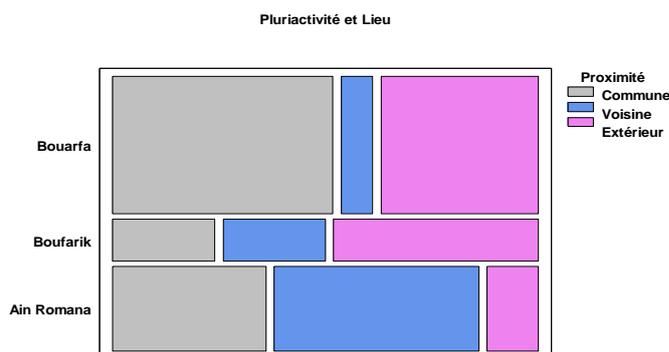
Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.3. La répartition de la SAU par exploitant pluriactif



Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.4. La proximité et l'éloignement des activités secondaires



Source : Résultats de l'enquête.

Les pluriactifs agricoles de la commune Bouarfa vont pour 43% travailler dans l'administration et 23% pour des prestations de service. En ce qui concerne Ain Romana 31% ont une activité de profession libérale et 25% vont travailler dans le commerce. Pour Boufarik rien ne se dégage.

Les chefs d'exploitation qui ont une autre activité secondaire ont, pour la commune de Boufarik, un taux de surface irriguée faible contrairement aux autres communes, mais qui reste quand même assez dispersé (Tableau 6.3).

Tableau 6.3. La répartition du taux de surface irriguée par commune

Commune	Effectifs	Moyenne	Ecart-type	Coefficient de variation
Bouarfa	26	76,6	38,3	49,9%
Boufarik	8	1,11	0,69	62,4%
Ain Romana	16	56,1	48,4	86,2%

Source : Résultats de l'étude.

Pour les communes de Bouarfa et Boufarik, il y a une grande majorité d'agriculteurs pluriactifs à titre principal ; par contre pour la commune de Ain Romana il y a quasiment la même répartition entre les activités principales et secondaires.

En ce qui concerne leur âge, 82% des chefs d'exploitation d'Ain Romana qui ont une autre activité ont moins de 45 ans : ce qui indique que pour cette commune montagnaise ce sont essentiellement les plus jeunes qui ont besoin d'avoir une autre activité. Pour les deux autres communes, ce sont pour la majorité des chefs assez âgés (> 55ans).

Pour les communes de Bouarfa et Ain Romana, ce sont en majorité des « sans diplôme » (respectivement 81% et 50%).

D'une manière plus générale, on pourrait valider l'hypothèse que les agriculteurs préfèrent travailler sur leur exploitation, et qu'ils cherchent d'abord à en tirer un revenu minimum. Ce n'est que si la taille de l'exploitation, par rapport à la dimension de la famille ne permet pas d'atteindre ce but, que le ménage se tourne vers le travail extérieur (hors de l'exploitation). Evidemment, d'autres variables, telles que l'âge, le sexe, le niveau de scolarisation, etc., peuvent influencer les préférences des individus pour un travail à l'extérieur ou sur l'exploitation (Corsi 1993).

6.2.2. Les motivations des agriculteurs pluriactifs

Le revenu agricole tiré de l'exploitation est, ou n'est pas, une cause majeure de la recherche d'un autre travail, suivant les communes. En effet 63% des chefs de la commune Boufarik considèrent que le revenu est satisfaisant, par contre 58% des chefs d'exploitation de Bouarfa disent que leur revenu est insuffisant. En tout, il y a 16 individus (7 pour Bouarfa, 5 pour Boufarik, 4 pour Ain Romana) qui sont satisfaits de leur revenu mais qui éprouvent le besoin d'avoir une autre activité. Nous avons remarqué que ces individus possèdent pour 81% une famille de 6 membres ou plus alors que pour les revenus non satisfaisants il y a équilibre ($50\% < 6$ et $50\% \geq 6$). On peut donc penser que le fait d'avoir une famille nombreuse oblige à avoir une autre activité, même si les revenus sont satisfaisants. De plus ces chefs d'exploitation investissent beaucoup moins que ceux qui ne sont pas satisfaits de leur revenu.

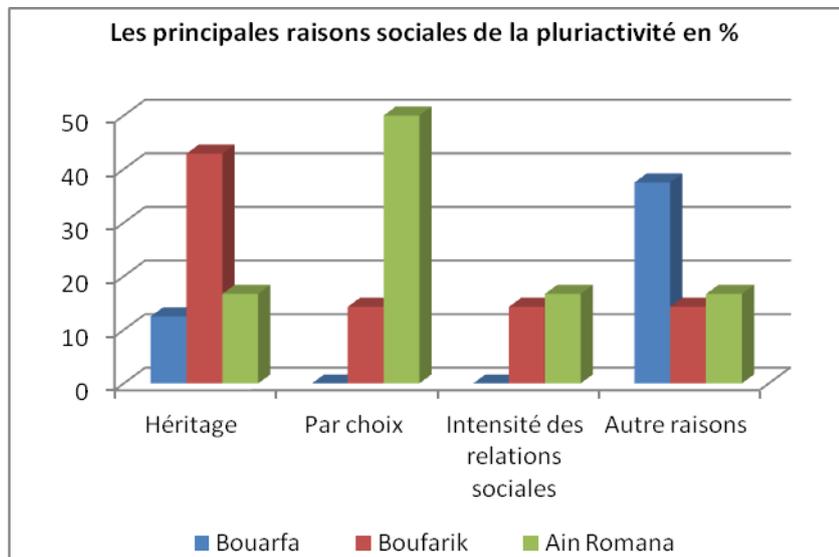
Nous remarquons (figure 6.5), que certains exploitant de chaque commune ont des motifs différents pour pratiquer l'activité secondaire. Pour la commune de Bouarfa, 29% des agriculteurs disent avoir pratiqué la pluriactivité pour d'autres raisons que le revenu : Par exemple, l'obtention de contrats de travail à APC comme agent de sécurité lors de la décennie noire qu'a connue l'Algérie (période de terrorisme « 1990-1999 »). Certains disent que l'activité agricole n'est jamais un secteur sûr pour faire vivre une famille, il faut un autre travail. Pour la commune de Boufarik, bien que l'effectif soit faible, 33% des Chefs d'exploitation pluriactifs (CEPA) disent que ce sont des activités héritées du passé. Pour la commune d'Ain Romana, 38% des agriculteurs pluriactifs disent qu'ils font une autre activité secondaire par choix (raisons personnelles).

Les taux de pluriactivité pour des raisons économiques (figure 6.6) sont beaucoup plus élevés que les taux de pluriactivité pour des raisons sociales (figure 6.5).

Pour les trois communes la majorité des chefs d'exploitation pluriactifs pratique une activité secondaire pour des motifs typiquement économiques comme la possibilité de constitution d'une épargne. Soit 37 agriculteurs pluriactifs : 19 à Bouarfa, 5 à Boufarik et 13 à Ain romana.

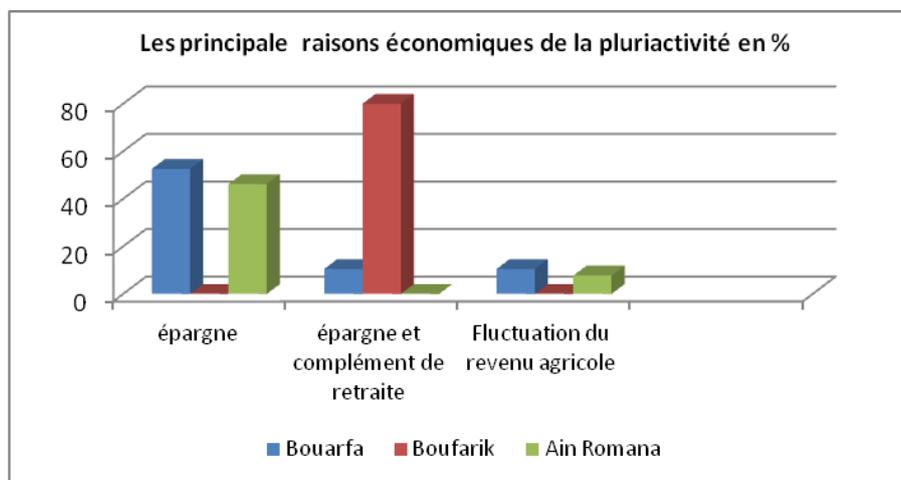
Pour la commune de Bouarfa, 53% des agriculteurs pratiquent la pluriactivité pour des raisons économiques, 80% à Boufarik et 46% à Ain Romana. Ces agriculteurs sont convaincus que leur revenu agricole n'est pas suffisant et ils effectuent un travail extérieur pour avoir un revenu supplémentaire.

Figure 6.5. Les principales raisons sociales de la pluriactivité



Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.6. Les raisons économiques de la pluriactivité



Source : Résultats de l'enquête.

6.2.3. Résumé

Rappelons que l'objectif de ce travail était double. D'une part, nous voulions déterminer le taux de la pluriactivité dans les 3 communes sélectionnées dans la wilaya de Blida, situées dans des zones différentes (montagne, piémont et plaine). D'autre part, nous cherchions à identifier les motivations des agriculteurs à devenir pluriactifs.

Concernant le premier objectif, nous avons exploité les résultats des enquêtes effectuées dans les trois communes de la région de Blida, pour mesurer l'importance des chefs d'exploitation pluriactifs dans notre échantillon. Cela nous

a permis de constater que la pluriactivité est pratiquée d'une manière importante dans les terres de montagnes et surtout en piémont.

En montagne, les handicaps physiques, tels que la qualité médiocre des sols et le climat, poussent la plupart des chefs d'exploitation à chercher un travail extérieur afin d'améliorer le revenu du ménage.

En plaine, la pluriactivité n'est quasiment pas pratiquée en raison de la meilleure qualité des sols. Ainsi les agriculteurs peuvent se consacrer uniquement à leurs terres ; ce sont des agriculteurs professionnels. D'ailleurs bien qu'ils soient très proches des pôles d'activités où il a de l'emploi, ils sont très peu à pratiquer la pluriactivité et pas forcément pour améliorer leur revenu car l'activité agricole en plaine est très rémunératrice.

L'activité agricole est donc beaucoup plus professionnelle sur les meilleures terres et elle est moins importante sur d'autres terres mal situées ce qui poussent les agriculteurs à être double actifs.

A côté de ce facteur géographique, d'autres facteurs peuvent être plus pertinents pour expliquer les motivations du chef de ménage agricole ainsi que des membres des ménages à pratiquer une seconde activité. Par exemple, la taille importante des ménages peut inciter les chefs de ménage à être doubles actifs, car ce facteur accroît les dépenses du ménage. La taille réduite des surfaces agricoles peut être considérée comme un facteur explicatif de la pratique d'une seconde activité, en raison du temps libre qui favorise la disponibilité du chef d'exploitation. L'offre de travail non agricole peut aussi contribuer à la pratique d'une double activité. Dans notre échantillon, la perception de revenus agricoles non suffisants est l'un des principaux facteurs incitatifs à la pratique de la double activité. C'est ce qu'on appelle une pluriactivité par nécessité (Simon, 2002).

Cette nécessité de la pluriactivité résulte aussi de la faiblesse des aides et subventions accordées par l'Etat aux agriculteurs.

Nous allons voir dans ce qui suit les enquêtes réalisées dans les régions de Djelfa et de Médéa, deux autres wilayas situées sur les hauts plateaux algériens à vocation agro-pastorale.

6.3. La Pluriactivité à Djelfa

La wilaya de Djelfa s'étend sur une superficie totale de 32.256,35 km² représentant 1,36% de la superficie totale du pays se compose actuellement de 36 communes regroupées en 12 Daïra.

La wilaya de Djelfa est située dans la partie centrale de l'Algérie du Nord au-delà des piémonts Sud de l'Atlas Tellien en venant du Nord dont le chef-lieu de Wilaya est à 300 kilomètres au Sud de la capitale Elle est comprise entre 2° et 5° de longitude Est et entre 33° et 35° de latitude Nord. Elle est limitée : Au Nord par les Wilaya de Médéa et de Tissemsilt, à l'Est par les Wilaya de M'Sila et Biskra, à l'Ouest par les Wilaya de Laghouat et de Tiaret, au Sud par les Wilayat de Ouargla, de Ghardaïa. Malgré les contrastes et les changements marquant la topographie de la wilaya de Djelfa, le relief de cette zone est en général peu accidentée.

Selon le RGPH 1998, la wilaya de Djelfa comptait une population de l'ordre de 797.706 habitants soit un accroissement global de 61,32% par rapport au RGPH 1987 représentant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 4,4%.

Les communes de Birine , Bouiret El hdab et Had Shary comptent, elles aussi des populations importantes s'élevant à 33.043 habitants pour la première, à 30.267 habitants pour la seconde et 26.299 pour la troisième représentant respectivement des taux de 3,43% , de 3,14% et 2,73%.

La wilaya dispose de : 2 zones industrielles et de 8 zones d'activités.

De vastes parcours steppiques évalués à plus de deux millions d'hectares représentant 66,24% de sa superficie totale. Cette caractéristique fondamentale fait du pastoralisme son activité principale. En effet, l'agriculture et l'élevage emploient près de 38% de la population occupée totale.

Pour notre étude, trois communes de Djelfa (Figure 6.7), Bouiret El hdab, Birine, Had Shary, situées dans des zones différentes (piémont, plaine et montagne) ont été choisies.

6.3.1. La pluriactivité agricole dans les trois communes étudiées

Sur les 90 enquêtés, 42 agriculteurs soit 46,6% disent avoir une autre activité extérieure. Ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Birine (63%) soit 19/30 individus qui ont besoin d'avoir une activité extérieure. Il y a une évolution des fréquences entre la zone de piémont « Bouiret El Hdab » (57% soit 17/30) et la zone de Montagne « Had Shary » (6 agriculteurs /30) soit 20%. (Figure 6.8).

Au niveau de la SAU (Figure 6.9), les grandes exploitations prédominent pour Birine. Pour Bouiret El Hdab, il y a aussi une fréquence importante de SAU moyenne, et pour Had Shary, il y a une forte fréquence de moyennes et grandes exploitations.

La situation est inversée, nous remarquons une importante pluriactivité chez les chefs d'exploitations possédant des grandes exploitations, comparé à la région de Blida, où la pluriactivité normalement est importante chez les pluriactifs ayant des tailles de SAU plus faible en raison du temps libre emmenant la disponibilité du chef d'exploitation.

Le lieu de la pratique d'une activité secondaire est différent selon la situation géographique des chefs d'exploitations (Figure 6.10). En Montagne, on exerce essentiellement dans la commune, dans le piémont on exerce dans la commune et en dehors des communes et dans la plaine on exerce essentiellement dans les communes voisines, suivie par en dehors des communes et dans la commune.

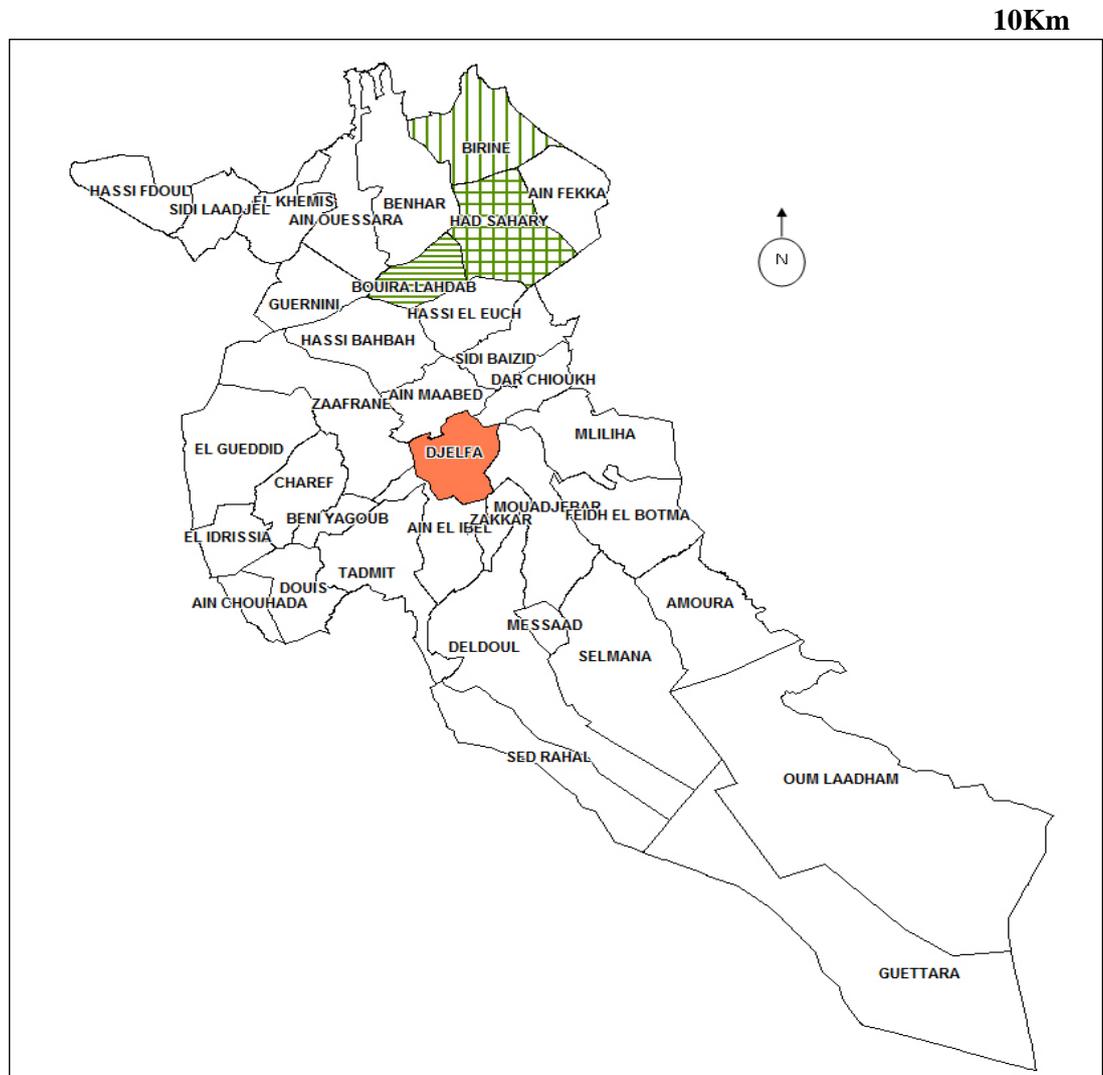
Ceux de la commune de Birine, 67% sont dans l'administration et 53% dans le commerce et 50% sont des salariés du secteur agricole et 50% dans les professions libérales. Ceux de la commune de Had Shary 50% sont des artisans et 10% sont dans le commerce.

Pour la commune de Bouiret El Hdab, 100% des salariés du secteur privé, sont dans le service et 100% sont des salariés du secteur agricole et 50% dans les professions libérales.

La région de Djelfa est une zone agro-pastorale, nous pouvons trouver des éleveurs d'une manière importante, surtout dans la commune de Birine où l'élevage de vache laitière est prépondérant (68%) suivie par l'élevage des brebis (32%), et la commune de Bouiret El Hdab est aussi une zone d'élevage où on peu

trouver l'importance de l'élevage de brebis (76,5%) suivie par l'élevage de vache (23,5%) (Figure 6.11).

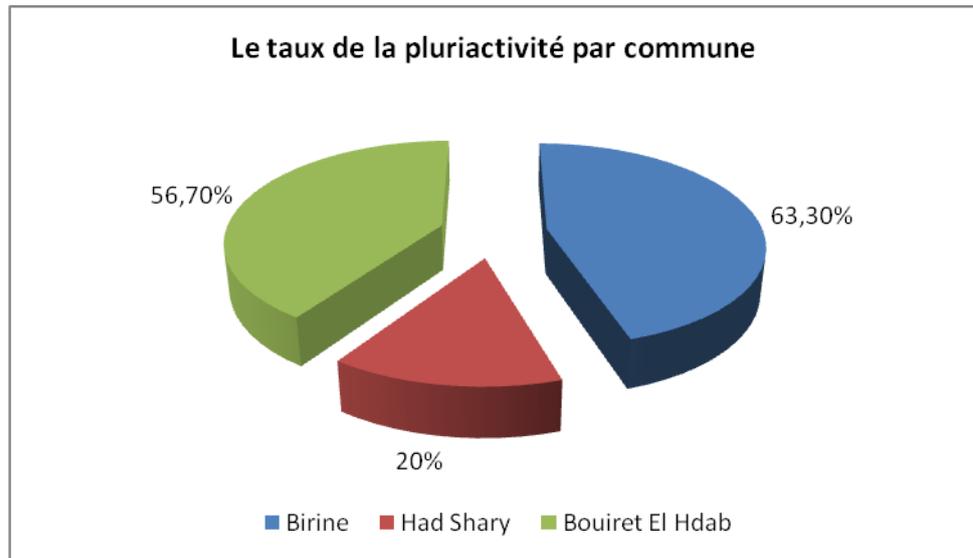
Figure 6.7. La carte de localisation des communes étudiées dans la wilaya de Djelfa



Source : (DSA⁷¹, Djelfa 2014).

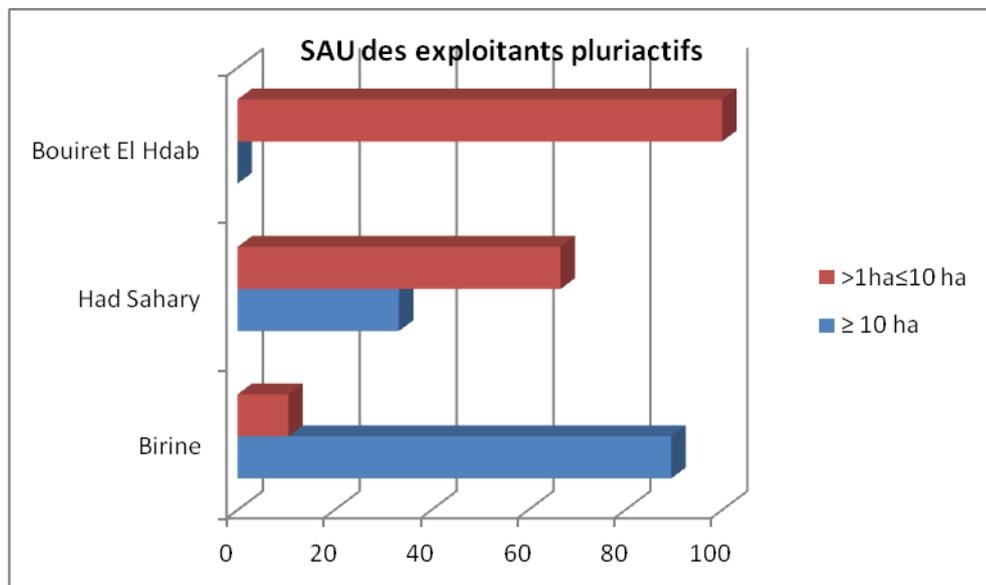
⁷¹ DSA : La direction des services agricoles.

Figure 6.8. La répartition de la pluriactivité pour chaque commune



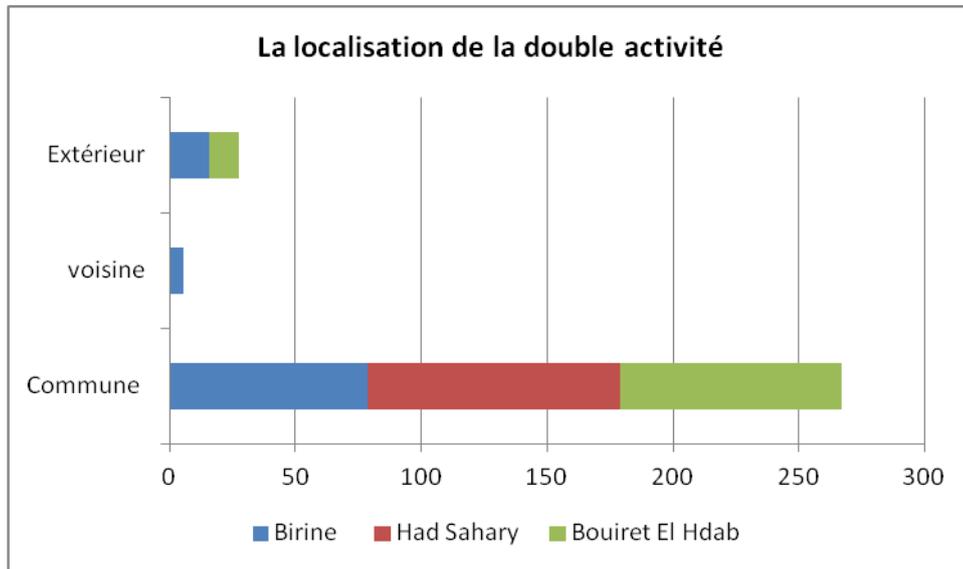
Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.9. La répartition de la SAU par exploitant pluriactif



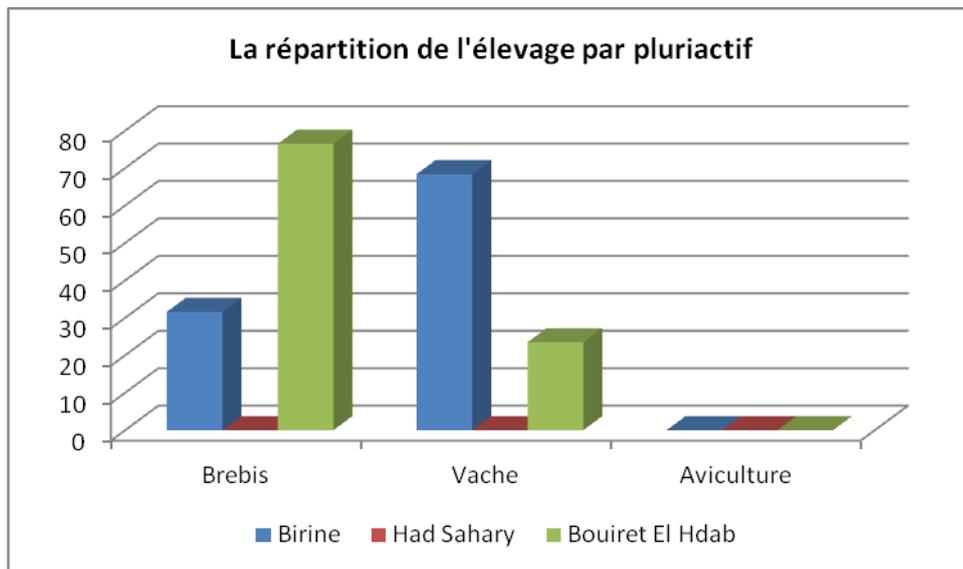
Source : Résultats de l'enquête

Figure 6.10. La proximité et l'éloignement des activités secondaires



Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.11. La répartition de l'élevage par commune et par pluriactif



Source : Résultats de l'enquête.

Pour la commune de Birine, la majorité des pluriactifs sont pluriactifs à titre principal dans l'exploitation dont le revenu de l'exploitation est $> 50\%$. Par contre pour la commune de Bouiret El Hdab, leur revenu extérieur est égale au revenu intérieur de l'exploitation, donc il y a quasiment la même répartition entre activité principale et l'activité secondaire. En revanche la commune de Had Shary, la majorité du revenu est $> 50\%$ à l'extérieur de l'exploitation (22%), agriculture à titre principal à l'extérieur de l'exploitation .

En ce qui concerne leur âge, pour la commune de Birine, les chefs d'exploitations pluriactifs sont âgés à ≥ 55 ans (58%) et 50% ont un âge moyen. Alors que pour la commune de Had shary, les pluriactifs sont âgés entre 45 et 55 ans sont des jeunes et assez jeunes. La même remarque est constatée pour la commune de Bouiret El Hdab, 67% sont jeunes < 45 ans et 50% ont entre 45 ans et 55 ans. Sont des Chefs d'exploitation jeunes et moins jeunes .

Pour la commune de Birine, 52% des chefs d'exploitations ne sont pas diplômés, et 50% sont des techniciens. Pour la commune de Had Shary, 50% des chefs d'exploitations sont des techniciens supérieur et 31% sont sans diplôme.

6.3.2. Les motivations des agriculteurs pluriactifs

Le revenu tiré de l'exploitation n'est pas une raison majeure pour le travail à l'extérieur suivant les communes. En effet, pour les 2 communes où le taux de la pluriactivité est très important (Birine et Bouiret El Hdab), le revenu n'est pas la cause du travail extérieur puisque leur revenu agricole est suffisant (58% et $76,5\%$) respectivement. En revanche, la commune de Had Shary, où le taux de pluriactivité est le plus faible, le revenu tiré de l'activité agricole est de 100% insuffisant.

En tout, il y a 24 chefs d'exploitation (11 à Birine et 13 à Bouiret El Hdab) qui sont satisfaits de leur revenu mais qui éprouvent le besoin d'avoir une autre activité. Nous remarquons que ces chefs d'exploitations possèdent pour $86,5\%$ une famille nombreuse ≥ 6 membres alors que pour les revenus non satisfaisant la taille du ménage est ≤ 6 membres. Nous pouvons penser qu'avoir une famille nombreuse oblige le chef d'exploitation à avoir un revenu extérieur, bien que déjà les revenus agricoles sont satisfaisants. De plus le taux d'investissement chez les chefs d'exploitation qui sont satisfait de leur revenu est plus élevé que ceux qui ont un revenu non satisfait soit (56% et 94%) respectivement.

Nous remarquons (Figure 6.12) que chaque exploitant de chaque commune à des motifs différents pour pratiquer une double activité.

Pour la commune de Birine : plus de 42% des agriculteurs disent avoir pratiqué cette activité secondaire par choix et 21% parce que c'est une situation héritée du passé (Héritage) et 16% disent qu'ils sont double actif en raison de leur niveau d'instruction et pour intensifier leurs relations sociales et par choix. Pour la commune de Had Shary, bien que l'effectif soit faible, 33% disent qu'ils sont pluriactifs par choix. Ainsi le même pourcentage soit (33%) sont pluriactifs en raison de leur niveau d'instruction et leurs relations sociales et par choix. Pour la commune de Bouiret EL Hdab, 23% des Chefs d'exploitations pluriactifs pratiquent une seconde activité par choix ($23,5\%$) et 12% parce que c'est une situation héritée du passé.

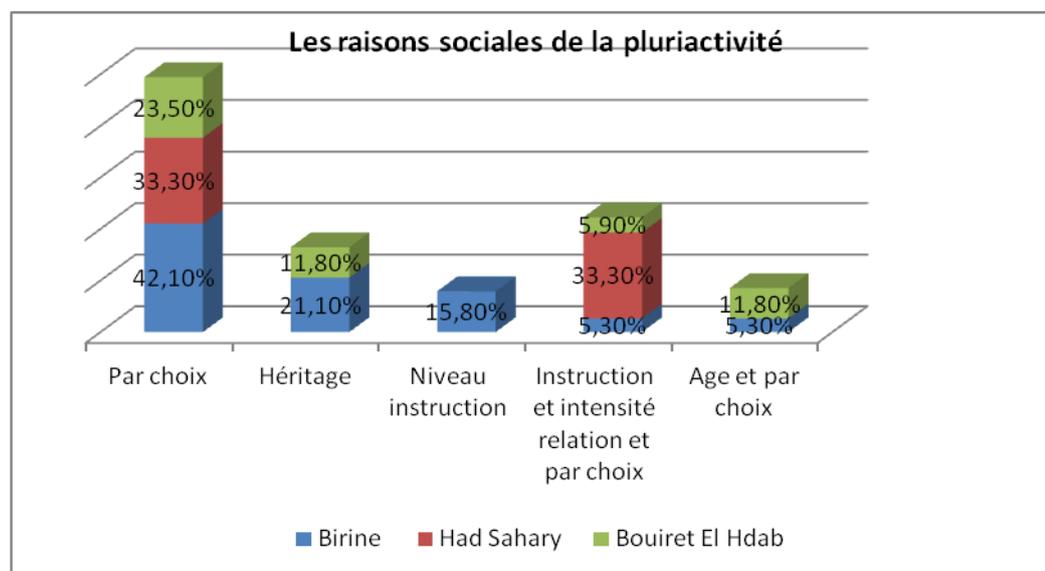
Les taux de pluriactivité selon les raisons économiques (Figure 6.13) et sociales (Figure 6.12) sont presque les mêmes.

Pour les trois communes la majorité des chefs d'exploitations pratiquent de la pluriactivité pour des motifs économiques tels que la possibilité d'une constitution d'une épargne et la fluctuation du revenu agricole et le rapprochement d'un pôle d'activité.

Pour la commune de Birine, 67% des Chefs d'exploitation pluriactifs pratiquent de la pluriactivité pour la taille réduite des exploitations qu'elle entraîne plus de disponibilité du chef d'exploitation et pour la constitution d'une épargne et fluctuation du revenu agricole.

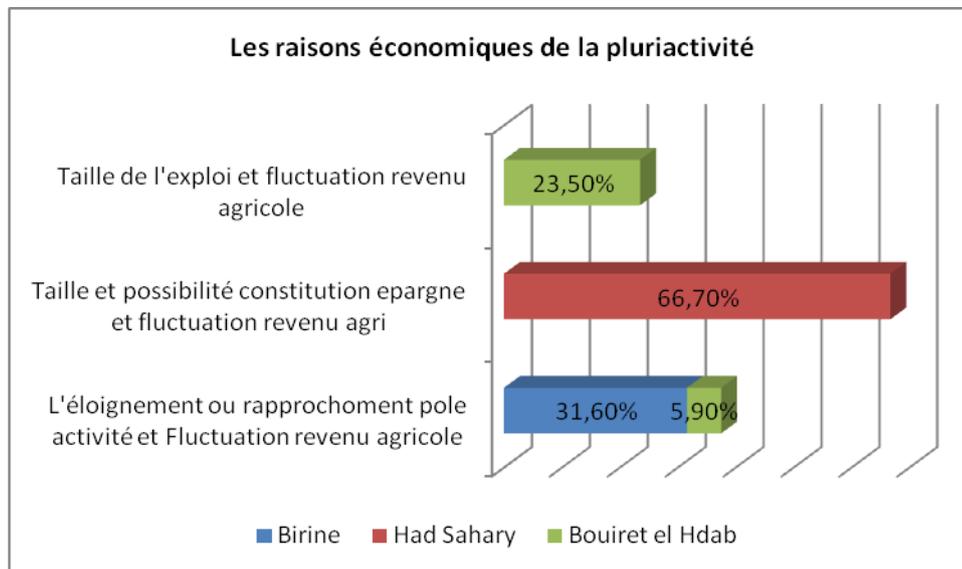
Pour la commune de Had Shary 31% des chefs d'exploitations font de la pluriactivité suite à leur proximité à une zone industrielle dans la commune qui peut offrir des postes de travaux aux agriculteurs disponible, ainsi qu'aux fluctuations du revenu agricole. Pour la commune de Bouiret El Hdab la pratique de la seconde activité est en raison de la taille réduite des exploitations et à la fluctuation du revenu agricole. Ces agriculteurs choisissent d'avoir une double activité pour compléter leur revenu agricole qu'il soit suffisant ou non suffisant.

Figure 6.12. Les principales raisons sociales de la pluriactivité



Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.13. Les raisons économiques de la pluriactivité



Source : Résultats de l'enquête.

6.3.3. Résumé

Pour la commune agro-pastorale Birine, le taux de pluriactivité est assez important soit 63%, bien que le relief soit une plaine. La majorité des enquêtés de la commune de Had shary ne sont pas pluriactifs. Bien que ce soit une zone montagneuse seulement 6 chefs d'exploitation des 30 agriculteurs enquêtés sont pluriactifs. L'agriculture ainsi que l'élevage est moins pratiqué dans cette zone en raison de la sécheresse et des conditions climatiques défavorable, ce qui contraint ces agriculteurs à faire de la double activité.

Ces chefs d'exploitation sont responsables en égalité de familles nombreuses et moins nombreuses, ils exploitent en majorité des terres de moyennes tailles pour subvenir à un revenu en majorité non suffisant.

Pour ces agriculteurs pluriactifs, l'élevage est très pratiqué dans cette région puisque c'est une zone d'élevage.

Plus de la moitié des enquêtés de la commune de Bouiret el Hdab (commune de piémont) sont des pluriactifs (57%). Ces chefs d'exploitations sont responsables en majeure partie de familles peu nombreuses, ils exploitent en majorité des terres de moyennes tailles pour subvenir à un revenu en majorité non suffisant.

Pour ces agriculteurs pluriactifs, l'élevage est peu pratiqué (20%).

Pour les autres chefs d'exploitations non pluriactifs (43%), 76% disent qu'ils étaient pluriactifs dans le passé, dont 33% disent que leur objet est atteint, et ils manquent de temps pour pratiquer une double activité, alors que 22% déclarent qu'ils n'ont jamais été intéressés par une seconde activité.

6.4. La pluriactivité à Médéa

Médéa, à 981 m d'altitude, est une ville de montagne de l'Atlas tellien, située dans une dépression entre le massif de l'Ouarsenis au sud et l'Atlas Blidéen au nord. Le chef-lieu de la wilaya de Médéa, est situé à 80 km au sud-ouest d'Alger⁷², et se trouve sur une superficie de 8700 km² et une altitude de 900 m au-dessus du niveau de la mer. Médéa est limité du Nord par la wilaya de Blida, du sud par Djelfa, de l'Est par la wilaya de Bouira et Msila, et de l'ouest par la wilaya d'Ain Defla et Tissimssilt. La division administrative de la wilaya comprend 64 communes réparties entre 19 Dairas.

La wilaya de Médéa est caractérisée par un climat méditerranéen semi continental, un hiver froid et humide, un printemps doux et les étés chauds et secs. La pluviométrie de la wilaya peut atteindre 500 mm par an, surtout en Décembre, Janvier et Février, ainsi que la chute de forte neige.

Selon sa situation géographique, un lien entre la plaine et les hauts plateaux. C'est une région agro-pastorale avec une superficie estimée à 341.000 hectares de superficie agricole et forestière estimée à 161,885 hectares. Selon les statistiques de l'année 2005, la population est de 896,458 habitants. La superficie agricole globale est de 773,540 hectares, dont 337,938 hectares de terres arables et 9,773 hectares de terres irriguées.

Elle est divisée en quatre domaines principaux : Région montagneuse se compose d'une chaîne de montagnes continue qui l'entoure à l'ouest et le nord de la wilaya. Région tel : Située au cœur de la wilaya, caractérisée par le caractère agricole, connu sous le nom de la production viticole et font la production de divers types de raisins, ainsi que la culture des arbres fruitiers, dont la pomme qui vient au premier rang.

Région des steppes : Cette zone est connue par les cultures à grande échelle d'arbres fruitiers et l'élevage.

Région Sud : Cette région est caractérisée par des précipitations irrégulières, et dominé par la culture des céréales à grande échelle, en plus de l'élevage de moutons, vaches et chèvres,

Le motif est différent entre l'agriculture paysanne dans le nord et les régions montagneuses large dans le sud, centrée dans les plaines et les plateaux intérieurs. Pour ce type d'agriculture, la pratique tend à l'élevage à la diversité des cultures, grandes cultures et de la volaille.

L'agriculture contribue à l'absorption de plus de 60% de la main d'œuvre, le secteur est l'un des secteurs économiques les plus importants de la wilaya. Le statut juridique des terres agricoles montre la prédominance du secteur privé avec 35.500 exploitations et couvre une superficie de 284,394 hectares (soit 84% des terres arables) et 744 exploitations du domaine public avec une superficie de 53,544 hectares (soit 16% du total des terres arables).

Production végétale : Céréales d'hiver : couvre une superficie de 110.000 hectares par 35% de la superficie des terres arables avec une production annuelle moyenne de 1,2 millions de quintaux.

⁷² <https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9d%C3%A9a>. Consulté le 25/11/2015.

Arbres fruitiers : représentant 20.000 hectares de tous types avec une production annuelle moyenne estimée à 450.000 quintaux.

Viticulture : un caractère particulier de la wilaya de Médéa se caractérise par sa qualité et couvre une superficie d'environ 7.300 hectares, produit en moyenne 250.000 quintaux annuellement.

La production animale : L'estimation de l'élevage de moutons et de près de 850.000 en moyenne pour la production de viande estimée : 4.500 tonnes / an. La production laitière estimée à 19.300 tête et donne la production d'une moyenne de 50 millions de litres / an.

D'autre production l'apiculture : actuellement au nombre de 58.000 ruches et donner la production moyenne estimée : 1.500 quintaux / an.

Des unités industrielles sont réparties sur toute la wilaya de Médéa pour soutenir l'activité économique. Cependant, parmi ces industries : nous trouvons l'industrie mécanique et usines de brique et de l'industrie pharmaceutique de Médéa, ainsi que les activités de l'artisanat, des plantes alimentaires et moulins à grains répartis sur le territoire de la wilaya.

Pour notre étude, nous allons analyser trois communes de Médéa (Figure 6.16), Boughezoul, Sidi Namane et Si Mahdjoub, situées dans des zones différentes (piémont, plaine et montagne) ont été choisies.

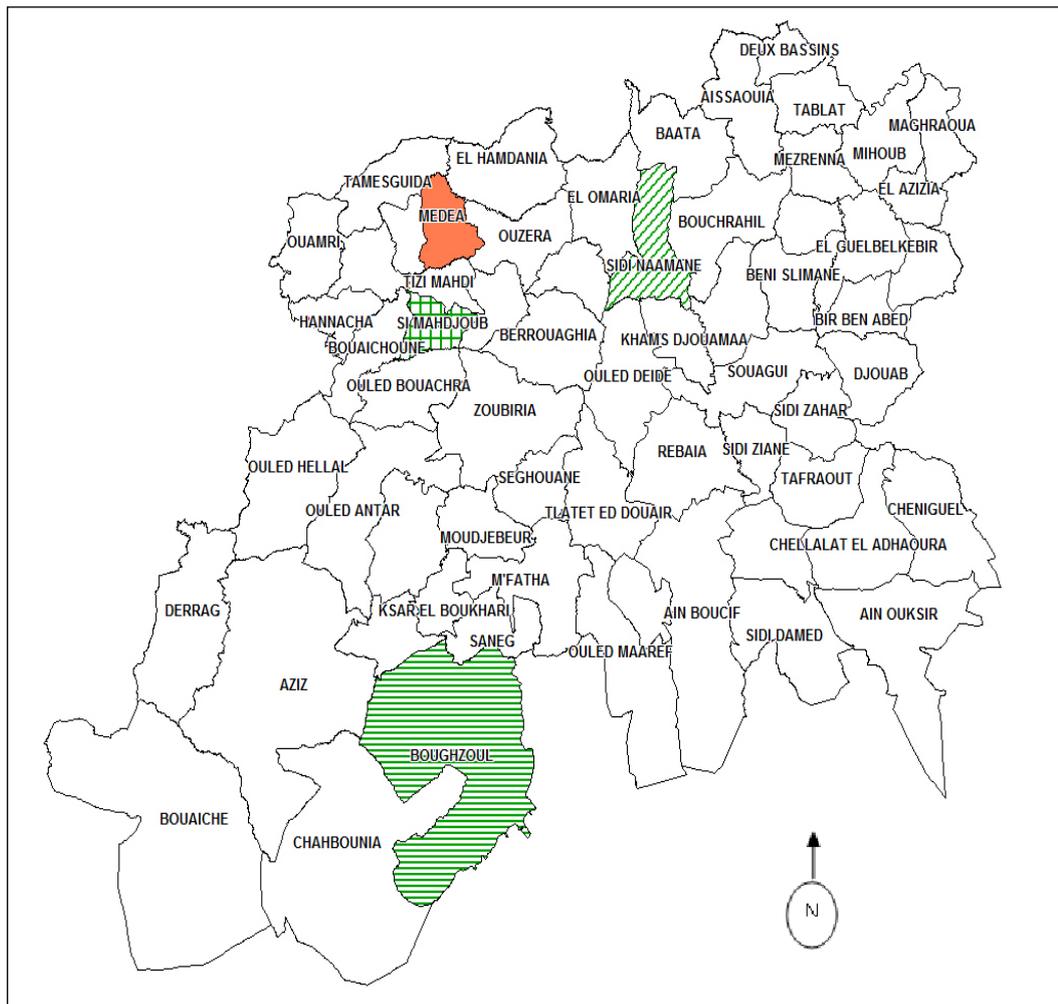
6.4.1. La pluriactivité agricole dans les trois communes étudiées

Le taux de la pluriactivité et les motifs de la pluriactivité de l'ensemble des communes.

Sur les 90 enquêtes, 65,5% disent avoir une autre activité extérieure. Comme l'indique la figure 6.17, ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Si Mahdjoub (commune de montagne) (80%) soit 24/30 individus qui ont besoin d'une activité extérieure. Suivie par la commune de Boughezoul (commune situés en piémont (73%) soit 22/30. La dernière commune est la commune de plaine (Sidi Naamane) ou la pluriactivité est la plus faible soit 13/30 (soit 43%).

Au niveau de la SAU (Figure 6.18), Les petites et moyennes exploitations prédominent dans la commune de montagne (Si Mahjoub), Pour la commune de Plaine (Sidi Naamane) il y a importance de la taille moyenne des exploitations et pour la commune de piémont (Boughezoul), il y a une prédominance des exploitations de taille petite et moyenne.

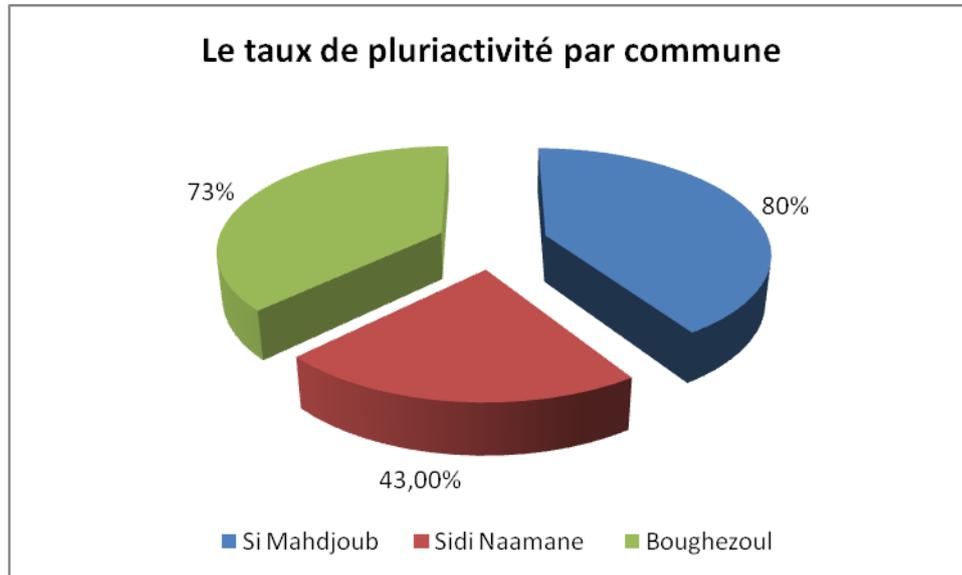
Figure 6.16. La carte de localisation des communes étudiées dans la wilaya de Médéa



Médeá (DSA⁷³, Médéa 2014)

⁷³ DSA : La direction des services agricoles.

Figure 6.17. La répartition de la pluriactivité pour chaque commune



Source : Résultats de l'enquête.

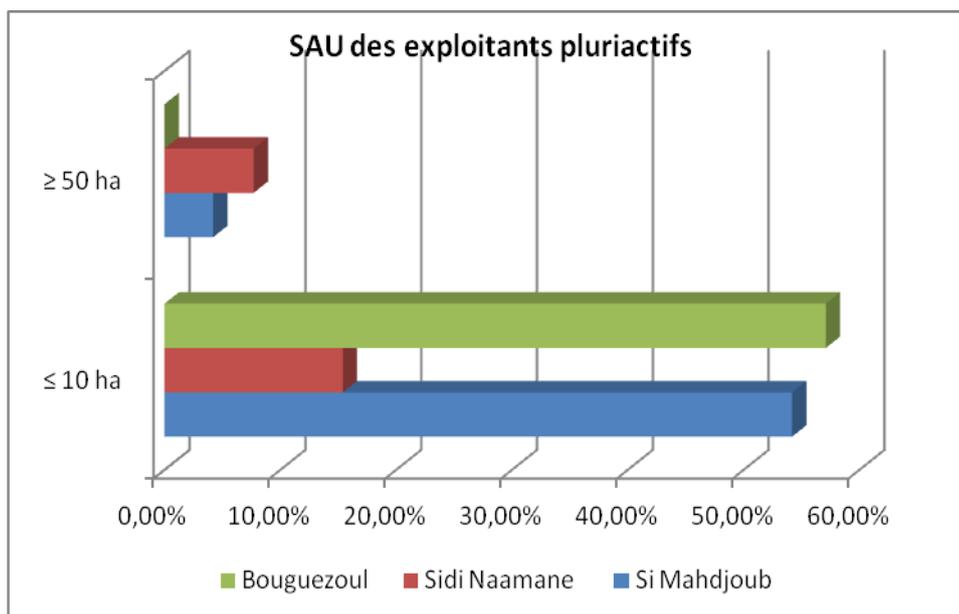
Le lieu de l'exercice de l'activité secondaire est différent selon la situation géographique des chefs d'exploitation (Figure 6.19). En montagne, on pratique l'activité secondaire dans leurs communes et dans leurs communes voisines. Dans la commune de piémont, l'activité extérieure est exercée dans leurs communes voisines, et dans la plaine, leur activité secondaire est exercée dans leur commune.

Ceux de la commune de Si Mahdjoub, 80% des chefs d'exploitation, leur deuxième fonction est dans les prestations de service, et 29% sont dans l'administration. Ceux de la commune de Bougezoul 59% sont dans le commerce.

La wilaya de Médéa est une zone agro-pastorale, la présence des éleveurs est importante essentiellement dans la commune de Si Mahdjoub (commune de montagne), on trouve l'élevage de vache allaitante (45%), des brebis reproductrices (42%) et de chèvre reproductrice (43%), ainsi que l'aviculture (50%). L'autre commune de Bougezoul, vient en deuxième position, on trouve de vaches allaitantes (100%) suivie par des brebis reproductrices (100%) (Figure 6.20).

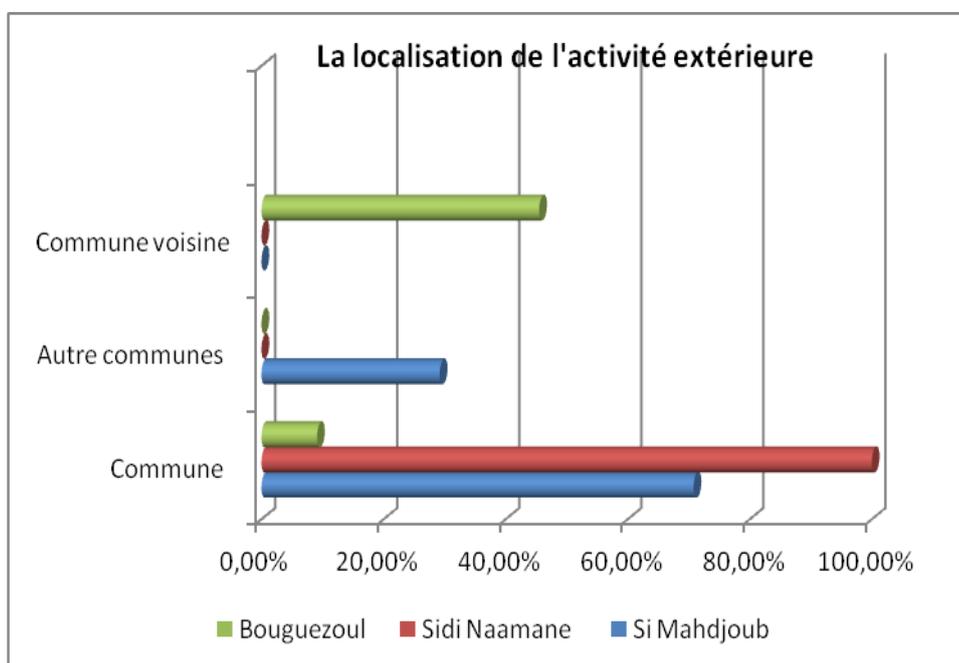
Pour la commune de Si Mahdjoub (Montagne) 54% des pluriactifs sont pluriactifs à titre principale (Le revenu tiré de l'exploitation est > 50%) dans l'exploitation et 46% sont pluriactifs à titre principale à l'extérieur de l'exploitation. Pour la commune de Sidi Naamane (Zone de plaine), 85% des pluriactifs sont pluriactifs à titre principale dans l'exploitation. En revanche dans la commune de Bougezoul (Zone de piémont) 71% sont pluriactif à titre principal à l'extérieur de l'exploitation (Revenu tiré en dehors de l'exploitation > 50%).

Figure 6.18 : La répartition de la SAU par exploitant pluriactifs



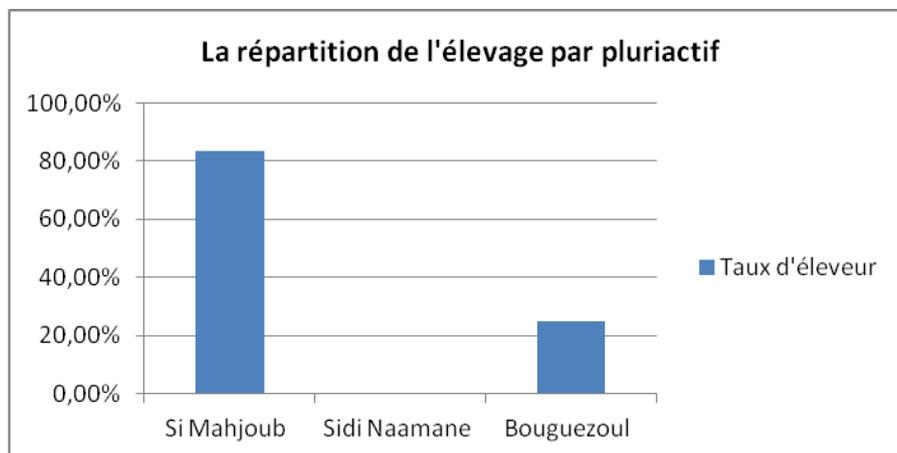
Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.19. La proximité et l'éloignement des activités secondaire.



Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.20. La répartition de l'élevage par commune et par pluriactif



Source : Résultats de l'enquête.

En ce qui concerne leur âge, Pour la commune de Si Madjoub (zone de montagne), ces pluriactifs sont en taux égale pour les assez jeunes et les plus âgés (37,5% \geq 55 ans, et 37,5% entre 45 ans et \leq 55 ans). Pour la deuxième commune située en plaine (Sidi Namaane), presque la moitié (46%) ont moins de 45 ans, c'est-à-dire jeune, suivie par 23% sont âgées (\geq 55 ans). La commune de Bougezoul (zone de piémont) sont aussi à part égale, âgés et jeunes (36%), (\leq 45 ans et $>$ 55 ans).

Pour la commune de Si Mahdjoub, 37,5% sont dans les prestations de services et 29% sont dans l'administration (prestations de services). Pour la commune de Sidi Naamane, 75% sont dans l'administration (la fonction publique) et pour la commune de Bougezoul (Zone de piémont : 59% sont dans le commerce et 41% sont dans l'artisanat).

6.4.2. Les motivations des agriculteurs pluriactifs

Le revenu tiré de l'exploitation n'est pas une des raisons ou une raison majeure de la pratique de l'activité secondaire, puisque les 3 communes étudiées ont un revenu suffisant : en effet, pour la commune de Sidi Naamane (92%) suivie par la commune de Si Mahdjoub (75%) et la commune de Bougezoul (73%). Quel que soit leur niveau ou taux de pluriactivité; leur revenu est suffisant, les exploitants peuvent se passer de l'activité extérieure mais, ils sont pluriactifs dans les 3 communes.

Nous remarquons aussi que ces pluriactifs possèdent des familles moins de 6 personnes pour les commune de Si Mahdjoub (71%) et Sidi Naamane (77%), En revanche pour la commune de Bougezoul la taille de leur famille est plus de 6 personnes (77%).

Nous pourrions dire que les exploitants dont la taille de leurs exploitations est importante exercent une activité extérieure pour pouvoir procurer un revenu supplémentaire, mais dans notre cas la taille moins importante dans les 2 communes et leur revenu suffisant, ne sont pas les raisons qui poussent les agriculteurs à devenir pluriactifs.

Les investissements réalisés pour les trois communes sont très importants en particulier dans la commune de Sidi Naamane (100%), suivie par Bouguezoul (73%) et Si Mahdjoub (42%).

Nous remarquons (Figure 6.21) que chaque exploitant de chaque commune à des motifs différents de l'exercice de la seconde activité.

Pour les raisons sociales, Si Mahdjoub est la plus intéressante parmi les communes étudiées, la pratique de la seconde activité se fait pour intensifier les relations sociales et par choix (21%) et pour uniquement intensifier les relations sociales (17%).

L'importance de la pratique de la pluriactivité pour des raisons économiques (Figure 6.22) est pour la majorité des cas en raison de la fluctuation du revenu agricole (46%) essentiellement dans la commune de Si Mahdjoub, suivie par L'éloignement et/ou rapprochement d'un pôle d'activité et accéder à un complément de retraite pour (38,5%) dans la commune de Sidi Naamane. Pour la commune de Bouguezoul, la pratique de la seconde activité se fait en raison de l'étroitesse de la taille de l'exploitation et la possibilité d'une constitution d'une épargne pour 23%. Bien que leur revenu soit suffisant mais nous remarquons que la pluriactivité est toujours présente. Dans la commune de Bouguezoul la raison économique peut être justifiée en raison de l'importance de la taille du ménage, en revanche pour les autres communes la double activité est exercée pour des raisons sociales et aussi économique, malgré la petite taille du ménage.

La double activité est pratiquée pour compléter leur revenu agricole qu'il soit suffisant ou non suffisant.

6.4.3. Résumé

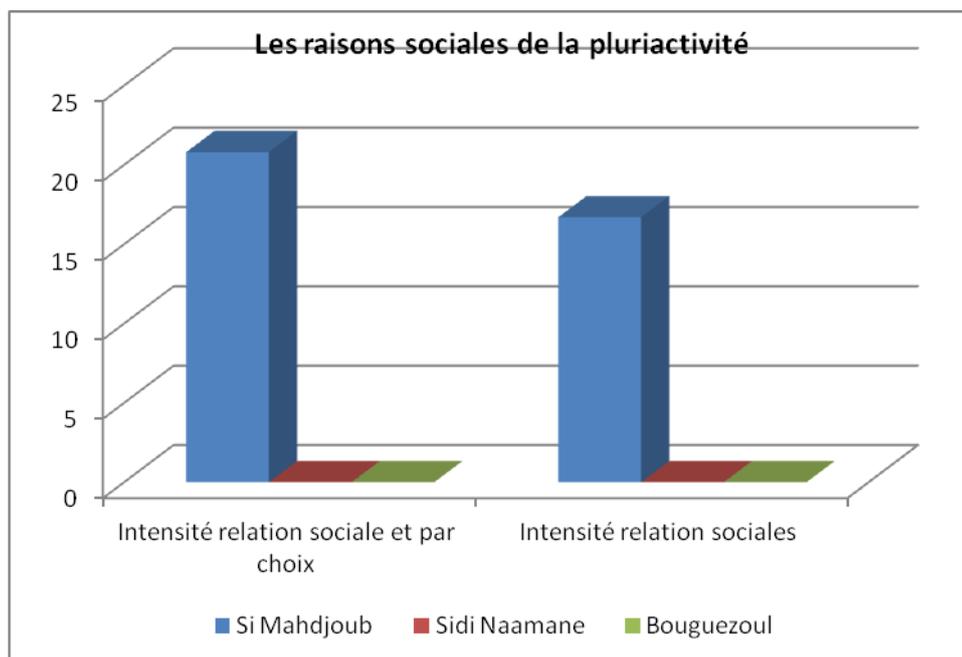
La wilaya de Médéa est située entre les wilayas de Blida et Djelfa. Le secteur agricole est très important car il contribue à l'absorption de plus de 60% de la main d'œuvre de la wilaya.

Notre enquête de terrain dans les communes de Si Mahdjoub, Bouguezoul, et Sidi Naamane (montagne, piémont et plaine) respectivement révèle que la pluriactivité est relativement faible dans la plaine (43%) comparativement aux zones de montagne et de piémont (80% contre 73%) respectivement, mais la pluriactivité reste importante.

Notre échantillon de cette wilaya est dominé par les petites et moyennes exploitations.

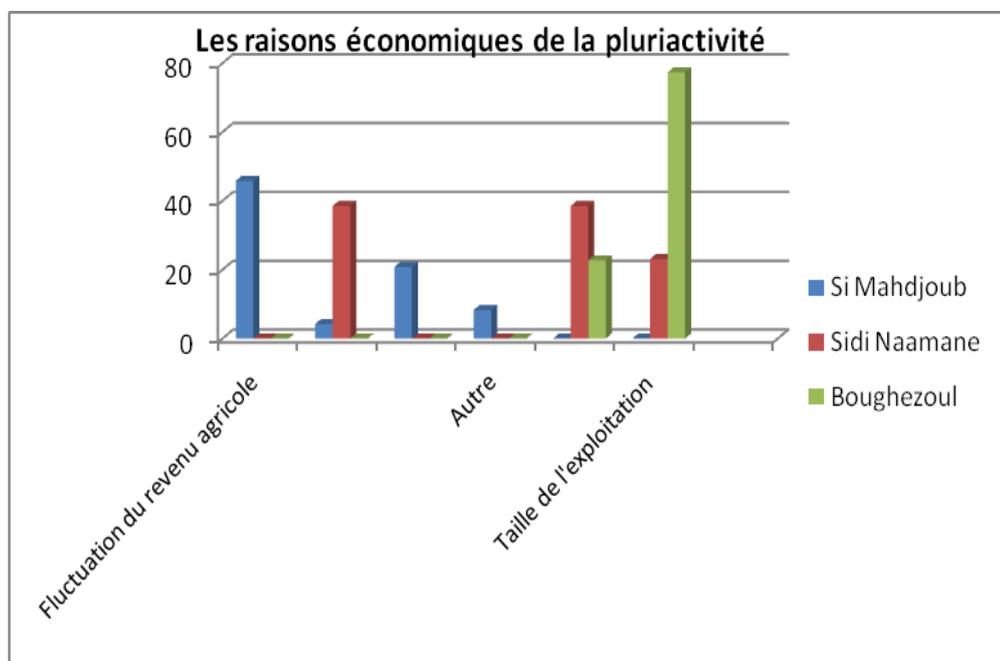
L'intensité de pluriactivité est importante (plus de la moitié des pluriactifs sont pluriactifs à titre principal) mais très variable entre les topographies. La montagne est la moins intense avec 54% pluriactifs à titre principal ; suivi par le piémont (71%). La plaine est la plus intense avec 85% de pluriactifs à titre principal.

Figure 6.21. Les principales raisons sociales de la pluriactivité



Source : Résultats de l'enquête.

Figure 6.22. Les raisons économiques de la pluriactivité



Source : Résultats de l'enquête.

Les chefs d'exploitations pluriactifs sont assez âgés. Cependant, les exploitants de montagne sont les plus âgés (75% des répondants ayant un âge de plus de 45 ans). La moyenne d'âge dans la plaine et le piémont est moindre soit (46% et 36% ont moins de 45 ans) respectivement.

L'activité secondaire est exercée plus fréquemment dans la même commune pour les plaines, et dans les communes voisines pour les autres zones (montagne et piémont). Les activités extérieures sont dominées par les prestations de service et l'administration dans les zones de montagne ; par le commerce et l'artisanat au piémont, et par l'administration (fonction publique) dans la plaine.

L'élevage est très répandu dans cette wilaya agro pastorale, mais la présence des éleveurs est importante essentiellement dans les communes de Montagne et de piémont, ou nous remarquons la prédominance de l'élevage de vache laitière, des brebis reproductrices et de chèvre reproductrice.

Nous remarquons que les exploitants ont des motifs différents pour l'exercice de la seconde activité. Le revenu tiré de l'exploitation est une des raisons importantes pour Si Mahjoub mais pas pour les deux autres communes. Par contre la taille de l'exploitation est la raison majeure de la pratique de l'activité secondaire pour Boughezoul. La possibilité de la constitution d'une épargne est la plus notable raison pour Sidi Naamane.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre est de déterminer les principales caractéristiques de la pluriactivité dans les trois wilayas de notre échantillon (Blida, Djelfa et Médéa). Dans chaque wilaya nous avons choisi trois zones différentes (montagne, piémont et plaine).

Nous avons constaté, que les taux de pluriactivité sont relatifs à huit indicateurs respectifs : la SAU (1), la proximité et l'éloignement des activités secondaires (2), la répartition du taux de surface irrigué par commune (3), l'âge du chef d'exploitation (4), les diplômes obtenus (5), pluriactif à titre principal ou secondaire (6), revenu total (7), temps consacré à l'activité extérieure (8).

Dans la wilaya de Blida, sur les 90 individus enquêtés, 50 (soit 56%) affirment avoir une activité extérieure. Ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Bouarfa (piémont) qui ont besoin d'avoir une activité extérieure; puisque les pluriactifs sont représenté par environ de 87% dans l'échantillon (soit 26/30 individus). Il y a une évolution des taux entre la plaine (Boufarik) avec 27%, la montagne (Ain Romana) avec 54% et le piémont (Bouarfa) avec 87%.

Dans la wilaya de Djelfa, notre deuxième enquête montre que, sur les 90 enquêtés, 42 agriculteurs soit 47% déclarent avoir une activité extérieure. Ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Birine (63% ont besoin d'avoir une activité extérieure). Il y a une évolution des fréquences entre la zone de piémont (Bouiret El Hdab) avec 57% et la zone de Montagne (Had Shary) avec 20%.

Pour la wilaya de Médéa, en raison de sa localisation géographique, cette wilaya agro-pastorale, réunie beaucoup d'éleveurs, essentiellement dans les communes de Montagne et de piémont. Sur les 90 enquêtés, 65,5% déclarent avoir une

activité extérieure, dont la part de lion est détenue par Si Mahdjoub (montagne), suivie par Bouguezoul (piémont) et Sidi Naamane (plaine).

Pour l'ensemble des wilayas enquêtées, nous constatons que la pluriactivité est très importante à Médéa (65,5%), suivie par la wilaya de Blida (56%). La dernière position est détenue par la wilaya de Djelfa ou le taux de la pluriactivité est relativement le moins important (47%).

Nous avons remarqué à travers les résultats obtenues que la pluriactivité est pratiquée d'une manière importante dans les zones de montagnes et surtout en piémont pour les 3 wilayas étudiés sauf que la situation est différente à Djelfa, où la pluriactivité est très faible à Had Shary (Montagne) (20%) comparé à Birine (Plaine) où la pratique de la seconde activité est très importante (63%). Nous constatons que le facteur âge et la situation géographique dans la wilaya de Djelfa ne constitue pas un frein à la pratique de la pluriactivité, comparativement aux autres wilayas.

Les raisons économiques et sociales sont diversifiées selon la zone et la région. Dans la wilaya de Blida, la majorité des chefs d'exploitation pluriactifs sont convaincus que leur revenu agricole n'est pas suffisant et donc il s'agit pour eux d'avoir un revenu supplémentaire. Pour la wilaya de Djelfa, la majorité des chefs d'exploitations pratiquent de la pluriactivité à cause de la fluctuation du revenu agricole et le rapprochement d'un pôle d'activité. Pour Médéa, il n'y a pas de motif dominant.

Aussi, les raisons sociales sont présentes dans l'exercice d'une double activité, mais les raisons économiques restent encore très importantes dans notre échantillon, la perception des revenus agricoles non suffisants est l'un des principaux facteurs incitatifs de la pratique de la double activité. C'est ce que (Simon, 2002), a appelé une pluriactivité par nécessité. Cette nécessité de la pluriactivité résulte aussi de la faiblesse des aides et des subventions accordées par l'Etat aux agriculteurs. Bien que de nombreux programmes aient été mis en place par l'Etat depuis les années 2000 (PNDR, FNRDA, crédits etc...), ces aides restent insuffisantes ou mal perçues par les agriculteurs en raison de la mauvaise gestion. Il faut noter que l'Etat Algérien soutient 6 fois moins l'agriculteur algérien que l'agriculteur de la CEE. En effet, la CEE subventionne à 288 Euro / ha, alors que l'Algérie subventionne à 49 Euro/ ha (Chabane, 2013).

Cette marginalisation du secteur agricole par les pouvoirs publics, n'incite pas certains membres du ménage à rester en agriculture. Ces derniers veulent quitter l'activité agricole pour l'activité secondaire parce qu'ils ne la trouvent pas intéressante et qu'elle est encore difficile. Ces contraintes n'encouragent pas la succession des agriculteurs c'est-à-dire le maintien de ces exploitations par les membres du ménage.

Cependant, en raison du taux du chômage important, notamment chez les jeunes, nous pensons que la pluriactivité est une alternative à soutenir.

En 2013, Hocine Abdelghafour (Directeur des DSASI)⁷⁴ au ministère de l'agriculture et de développement rural) affirma que « le secteur fait face, depuis trois ans, à un manque de main d'œuvre agricole, un handicap qui prélude à une

⁷⁴ DSASI : Direction des systèmes informatiques et des statistiques agricoles au niveau du ministère de l'agriculture et de développement agricole.

tendance vers la mécanisation qui demeure encore faible »⁷⁵. Mais, à notre avis, pour intéresser les jeunes il faut que l'État prenne en considération les côtés réglementaires et administratifs tels que le contrat de travail, l'assurance, une bonne rémunération.

⁷⁵"APS", Algérie Presse Service (2013). "La main d'œuvre agricole a atteint plus de 2,5 millions d'emplois en 2013."

CHAPITRE 7 -RESULTATS EMPIRIQUES

Introduction.

Ce chapitre est consacré aux résultats empiriques de la thèse. Nous avons analysé dans le chapitre précédant les résultats des trois wilayas séparément. Nous avons constaté que la pluriactivité à Blida est Médéa est pratiquée d'une manière plus importante dans le piémont. La qualité des sols de la plaine permet aux exploitants d'exploiter tout leur temps dans leurs exploitations agricoles. Nous avons aussi conclu que le revenu agricole est l'un des principaux facteurs incitatifs à la pratique de la pluriactivité. Ainsi la pluriactivité est aussi importante dans la wilaya de Djelfa où la majorité des exploitants sont pluriactifs. Cependant, il y a une forte variabilité ; avec un taux de pluriactivité variant entre 63,3% à Birine et 20% à Had Shary. Les raisons de la pluriactivité sont aussi distinctes entre les communes. Le taux de la pluriactivité dans la wilaya de Médéa est beaucoup plus important, variant entre 80% et 43%. Les raisons économiques de la pluriactivité dépendent fortement de la situation géographique de l'exploitation.

Cependant, l'intérêt plus crucial est d'étudier l'échantillon comme un seul groupe représentant l'ensemble du territoire national. Les différences basées sur des caractéristiques géographiques, régionales ou topographiques peuvent être extraites directement de l'échantillon global. L'objectif de ce chapitre est donc (i) d'établir les propriétés empiriques de l'échantillon à travers une analyse statistique élémentaire (analyse descriptive et de fréquence) ; (ii) de tester les hypothèses posées au chapitre 5 ; (iii) comparer nos résultats avec les études internationales précédentes ; et finalement (iv) résumer les résultats les plus intéressants.

Ce chapitre est composé de neuf sections. Nous présentons en premier l'analyse des résultats de base de l'échantillon. Une description statistique montrera les traits des exploitants et exploitations que nous avons enquêté. Les statistiques descriptives seront appliquées sur les variables continues, tel que les membres du ménage agricole, la surface agricole, et le nombre de chambres dans le foyer agricole. Puisque la majorité de nos mesures (variables) sont nominales ou ordinales l'analyse des fréquences, présentée dans la deuxième section, contient la majorité des détails. Les caractéristiques de l'exploitant, l'exploitation, la production et revenu agricole, ainsi que la pluriactivité est détaillée selon l'ordonnement des questions sur le questionnaire.

La troisième section énonce l'analyse factorielle comme précurseur à l'analyse économétrique et le teste formel des hypothèses de l'étude. Nous tirons cinq facteurs à partir de 15 variables de base. La quatrième section explique empiriquement la pluriactivité et teste un nombre d'hypothèses liées à la décision de travailler hors exploitation. L'intensité de la pluriactivité est ensuite discutée dans la sixième section. La section sept retrace le type d'emploi non agricole. Les raisons économiques et la relation entre la pluriactivité et l'optimisme des exploitants sont présentées dans les sections huit et neuf.

La dernière section expose la conclusion générale et récapitule les points les plus importants du chapitre.

7.1. Statistiques descriptives de l'échantillon.

Nous allons commencer dans cette section par une analyse détaillée des caractéristiques les plus importantes de notre échantillon. Le tableau 7.1 donne des statistiques élémentaires pour quelques variables continues (des variables qui ne peuvent pas être résumées par les fréquences).

La moyenne d'âge est relativement élevée ; avec une moyenne de 53,81 ans le niveau de vieillissement de la population des agriculteurs est apparent. Nous avons trouvé beaucoup d'exploitants qui ont dépassé l'âge de la retraite (le plus âgé est à 90 ans). Cependant, il y a aussi des agriculteurs très jeunes (le plus jeune a 18 ans seulement). Nous remarquons, qu'il y a beaucoup plus d'exploitants âgés que de jeunes, comme l'indique l'écart type, qui suggère qu'à peu près 95% de la population des exploitants est entre 28 et 80 ans ($53,81 \pm 2 \times 12,99$).

Les membres des ménages agricoles sont généralement nombreux comme le suggère une moyenne de 6,71 membres par ménage (la taille de la famille est définie comme toutes les personnes qui vivent dans le ménage ; les parents et les enfants sont inclus). La majorité de la population est entre 2 et 12 membres approximativement ($6,71 \pm 2 \times 2,63$). Mais il y a aussi des tailles extrêmes allant jusqu'à 18 membres (dans ce cas ; les mères, frères et sœurs du chef du ménage peuvent être inclus). La taille du ménage la plus petite est composée d'une seule personne (c'est le cas d'un célibataire vivant seul).

La taille du foyer est très similaire à la taille du ménage. Le nombre de chambres varie entre une et quatorze chambres, avec une moyenne de 4,03 chambres. L'écart type qui est de 1,98 indique que 95% des agriculteurs enquêtés ont entre 1 et 8 chambres. Le coefficient de corrélation entre ces deux variables est 0,34 et statistiquement significatif, ce qui indique que les familles nombreuses ont tendance à avoir des foyers plus grands. Néanmoins, la corrélation est relativement modérée indiquant que les ménages agricoles de notre échantillon ont probablement des niveaux de vie différents et des revenus distincts.

La SAT moyenne est de 23,88 ha avec un écart type important de (42,39 ha). La surface agricole totale minimale de notre échantillon est de zéro, elle a été déclarée par un seul agriculteur de Sidi Naamane. Les deux exploitations les plus petites sont de 0,03 ha SAT et sont toutes les deux localisées dans de la wilaya de Blida. Cependant, Blida n'a pas la plus petite moyenne de SAT. Soit 19,62 ha (26,35 ha d'écart type) l'exploitation type de Blida est plus grande que celle de Médéa (moyenne de 14,91 ha, écart type de 20,12 ha). Les exploitations de Djelfa sont beaucoup plus grandes avec une moyenne de 37,13 ha (écart type 63,69 ha).

Pour la SAU la situation est semblable, mais avec des moyennes plus faibles. La moyenne de l'échantillon est de 15,72 ha avec une forte diversité comme le montre l'écart type soit 23,69 ha. Cet écart type élevé est le résultat de quelque exploitation de grande dimension. Cependant, la majorité des exploitations ne sont pas aussi grande comme le montrent les moyennes SAU de Blida et Médéa. La moyenne exploitation a Djelfa représente (24,17 ha) est non seulement deux fois plus grande que les exploitations moyenne de Blida (10,77 ha) et Médéa (12,22 ha) l'écart type est aussi deux fois plus grand, ce qui signifie qu'il y a une plus grande variabilité a Djelfa.

Les surfaces irriguées sont très petites, avec 5,26 ha en moyenne générale, mais étant donné les grandes surfaces utiles à Djelfa, nous ne sommes pas étonnés de voir que les surfaces irriguées à Djelfa possèdent la plus grande moyenne soit (6,97) que Blida (6,16) ou Médéa (2,65). Cependant, en termes relatifs, les exploitations de Blida sont les plus irriguées. Plus de 57% (6,16/10,77) des SAU à Blida sont irriguées. Par contre, à Djelfa seulement 28,8% des SAU sont irriguées, et moins de 22% des SAU sont irriguées à Médéa.

Le système de production est dominé par la céréaliculture où la surface moyenne est de 8,35 ha, presque le double de l'arboriculture (moyenne de 4,59ha). La surface allouée au maraîchage est très limitée est en moyenne de (0,86ha). La variation de ces trois types de production est très élevée comme le montrent les écarts types très élevés. Par exemple, malgré que la moyenne des surfaces cultivées en céréaliculture représente 8,35, l'écart type est de 19,78 ce qui indique la présence de grandes surfaces.

Tableau 7.1. Statistiques Descriptives des Variables d'Echelles.

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart Type
Age	270	18	90	53,81	12,99
Nombre de personnes vivantes dans le foyer	270	1	18	6,71	2,63
Nombre de Chambres	270	1	14	4,03	1,98
Surface Agricole Total (SAT)	270	0	500	23,88	42,39
• Blida				19,62	26,35
• Djelfa				37,13	63,69
• Médéa				14,91	20,12
Surface Agricole Utile (SAU)	270	0	250	15,72	23,69
• Blida				10,77	16,88
• Djelfa				24,17	32,98
• Médéa				12,22	14,64
Surface Irriguée	270	0	95	5,26	9,49
• Blida				6,16	8,33
• Djelfa				6,97	12,28
• Médéa				2,65	6,44
Système de production (surface)					
• Maraîchage	265	0	34	0,86	2,97
• Arboriculture	265	0	45	4,59	7,53
• Céréaliculture	265	0	250	8,35	19,78
• Jachère	265	0	250	4,77	22,32
• Autres	265	0	50	0,94	4,62

Source : Résultats de l'enquête.

7.2. L'analyse des Fréquences

L'analyse présentée dans cette section servira à mieux comprendre les caractéristiques clefs de notre échantillon. Nous allons procéder selon l'ordre des questions dans le questionnaire.

7.2.1. Caractéristiques de l'exploitant

Le tableau 7.2 présente les fréquences et pourcentages des caractéristiques personnelles de l'exploitant. Ces caractéristiques sont représentées par 4 items du questionnaire, notamment la situation familiale, le sexe, le niveau scolaire et le diplôme obtenu. La vaste majorité de notre échantillon sont mariées (92,6%). Nous trouvons 17 célibataires (6,3%) et 3 divorcés ou veufs (1,1%). Ceci n'est pas surprenant étant donné que l'âge moyen est de 53,81 ans.

Nous constatons la prédominance des hommes pour la question sur le sexe des chefs d'exploitation. Nous ne trouvons que 4 femmes dans notre échantillon. Cependant, dans notre société patrimoniale le fait que 1,5% de notre échantillon sont des femmes n'est pas étonnant et ce fait est probablement représentatif du territoire national. Le milieu agricole et rural est très conservateur, où la femme joue un rôle très minime à l'extérieur du ménage. Suite à ce nombre réduit des femmes dans notre échantillon, l'effet du sexe sur la pluriactivité ne sera pas significatif dans la présente étude.

Le niveau scolaire révèle que quelques aspects intéressants dans notre échantillon. Le plus grand taux du niveau d'instruction est les 'sans instruction' avec 78 répondants soit (28,9%) et les moins représentés sont les universitaires qui représentent 7% de l'échantillon. Le niveau général d'instruction est donc très faible, avec 55,6% des exploitants ayant un niveau primaire ou inférieur, et 21,5% sont dans le moyen, et 15,9% sont dans le secondaire.

Les résultats sur les diplômes sont encore plus décourageants. Plus de 71% des exploitants n'ont aucun diplôme et seulement 14 exploitants (5,2%) sont des ingénieurs. Les techniciens et les techniciens supérieurs représentent environ 16,3% des exploitants.

La distribution de l'expérience des exploitants montre que plus de la moitié des exploitants (54,4%) ont toujours été agriculteurs. Cette catégorie inclue tous les âges et peut donc représenter les expériences de moins de 40 ans. Ceux qui ont choisi de déclarer leurs années d'expérience ont travaillé dans d'autres secteurs avant de rejoindre l'agriculture. Les expériences dans cette catégorie varient entre moins de 10 ans (7%) et plus de 40 ans (5,6%). Ces deux périodes sont les moins fréquentes. La majorité dans cette catégorie a une expérience moyennant 15 ans (12,2%), 25 ans (11,5%) et 35 ans (9,3%).

7.2.2. Situation économique du ménage

Les résultats de fréquences reproduites dans le Tableau 7.3 montrent que la situation économique moyenne de l'agriculteur algérien est relativement confortable. Plus de 72% des exploitants rapportent qu'ils possèdent une voiture, et plus de 90% des répondants affirment que leur consommation alimentaires et besoins vestimentaires sont suffisants. Plus du tiers de l'échantillon (98 répondants) assurent des cours de soutien scolaire à leurs enfants, et 60% des répondant ont même voyagé durant les trois dernières années.

Ces fréquences reflètent un degré d'aisance des exploitants Algériens. Ainsi, la majorité des répondants (61,9%) utilisent des institutions privées de santé pour leurs soins et presque la moitié (129 répondants) de l'échantillon a suffisamment d'épargnes qu'ils n'ont pas besoin de faire d'emprunts pour couvrir le financement des événements extraordinaires. Pour des motifs religieux, la quasi-totalité des agriculteurs préfèrent utiliser un emprunt dans le cercle familial ou amical que d'emprunter de la banque (Riba).

La majorité des exploitants n'ont pas de ressources extérieures (excluant le revenu de l'activité extérieure). En effet, 191 des 266 répondants (71,8%) indiquent qu'ils n'ont pas de ressources supplémentaires. Parmi les 74 répondants qui ont dévoilé avoir un revenu extérieur 66 répondants, soit 89,2% des exploitants mentionnent percevoir la retraite ou la pension comme ressources externe. Seulement 8 exploitants indiquent un autre type de ressource (dont 4 exploitants ont des allocations familiales, 3 autres perçoivent des rentes).

Table 7.2. Caractéristiques personnelles de l'exploitant.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Situation familiale				
Célibataire	17	6,3	6,3	6,3
Marié	250	92,6	92,6	98,9
Divorcé	1	0,4	0,4	99,3
Veuf	2	0,7	0,7	100,0
Sexe				
Homme	266	98,5	98,5	98,5
Femme	4	1,5	1,5	100,0
Niveau scolaire				
Sans Instruction	78	28,9	28,9	28,9
Ecole Coranique	21	7,8	7,8	36,7
Primaire	51	18,9	18,9	55,6
Moyen	58	21,5	21,5	77,0
Secondaire	43	15,9	15,9	93,0
Universitaire	19	7,0	7,0	100,0
Diplôme obtenu				
Sans diplôme	192	71,1	71,1	71,1
Technicien	31	11,5	11,5	82,6
Technicien supérieur	13	4,8	4,8	87,4
Ingénieur	14	5,2	5,2	92,6
Autre	20	7,4	7,4	100,0
Depuis quand vous êtes agriculteur ?				
<10 ans	19	7,0	7,0	7,0
10-20	33	12,2	12,2	19,3
20-30	31	11,5	11,5	30,7
30-40	25	9,3	9,3	40,0
40>	15	5,6	5,6	45,6
Depuis toujours	147	54,4	54,4	100,0

Source : Résultats de l'enquête.

Table 7.3. Situation économique du ménage.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Avez-vous une voiture ?				
Non	75	27,8	27,8	27,8
Oui	195	72,2	72,2	100,0
Pensez-vous que votre consommation alimentaire est suffisante ?				
Non	26	9,6	9,6	9,6
Oui	244	90,4	90,4	100,0
Pensez-vous que vous pouvez assurer vos besoins vestimentaires ?				
Non	22	8,1	8,1	8,1
Oui	248	91,9	91,9	100,0
L'essentiel de vos dépenses de santé sont effectuées auprès				
Privé	167	61,9	61,9	61,9
Publique	91	33,7	33,7	95,6
Les Deux	12	4,4	4,4	100,0
Est- ce que vous assurez des cours de soutien scolaire à vos enfants ?				
Non	172	63,7	63,7	63,7
Oui	98	36,3	36,3	100,0
Est- ce que vous avez fait du tourisme au cours des trois dernières années ?				
Non	162	60,0	60,0	60,0
Oui	108	40,0	40,0	100,0
Comment financez-vous vos événements extraordinaires ?				
Par emprunt	134	49,6	49,6	49,6
Mobiliser mes ressources	129	47,8	47,8	97,4
Autres	7	2,6	2,6	100,0
Avez –vous des ressources extérieures dans le ménage (Hors revenu de l'activité extérieure)				
Non	191	70,7	71,8	71,8
Oui	75	27,8	28,2	100,0
Total	266	98,5	100,0	
Manquantes	4	1,5		
Quelle est la nature de ces ressources ?				
Retraite/Pension	66	24,4	89,2	89,2
Allocations	4	1,5	5,4	94,6
Rente	3	1,1	4,1	98,6
Autre	1	0,4	1,4	100,0
Total	74	27,4	100,0	
Observations Manquantes	196	72,6		

Source : Résultats de l'enquête.

7.2.3. Caractéristiques de l'exploitation

Le tableau 7.4 offre les fréquences des variables représentant les caractéristiques des exploitations de notre échantillon. Plus de deux tiers (68,9%) des exploitations sont des biens d'héritage. La deuxième fréquence est celle du fermage⁷⁶ ou métayage avec 21,9% de l'échantillon. Les exploitations achetées ne comptent que pour un taux très faible (3,7%).

Le statut juridique révèle que le privé est moins important par rapport au publique, représentant 41,9% du total. Le reste, représentant 58,1%, sont des terres du domaine de l'Etat (domaine privé de l'Etat). Ces terres sont distribuées comme suit. Les EAC/EAI représentent 12,6% et 11,9% respectivement, tandis que la catégorie « autre » représente les terres arches ou communales. Ces exploitations représentent plus du tiers de l'échantillon (33,7%). Ce type juridique est plus fréquent dans les régions des hauts – plateaux et dans le sud du pays.

Les exploitants algériens semblent avoir une tendance à diversifier leur travail agricole. La majorité des exploitants (59,3%) font de l'élevage. Parmi les 160 exploitations ayant du bétail, nous trouvons que l'élevage des brebis domine dans notre échantillon avec 54,4% des 160 répondants. L'aviculture vient en deuxième position avec 27,5%. L'élevage des vaches laitières ne compte que 15,6%.

Notre échantillon est dominé par les exploitations qui ont des équipements d'irrigation (71,9%). L'échantillon est réparti entre ceux qui ont des bâtiments agricoles (56,3%) et ceux qui ont dû matériels de traction (52,2%). Cependant, aucun exploitant n'a investi dans les moyens de transport. Seulement 16,7% des exploitants possèdent des camions, et 25,6% ont des camionnettes.

⁷⁶Fermage : représente le loyer qu'aurait payé le chef d'exploitation s'il n'est pas propriétaire exploitant.

Le fermage et le métayage sont deux types de baux ruraux ayant chacun leur propre régime juridique. Leur distinction repose principalement sur le mode de rémunération du propriétaire.

Le principal critère pour différencier les deux régimes repose en effet sur la nature de la contrepartie dont bénéficie le bailleur en échange de la location des terres. Alors qu'en cas de fermage, le propriétaire perçoit un loyer dont le montant est déterminé, en cas de métayage il va percevoir une part des produits de l'exploitation. <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/14609-fermage-et-metayage-differences-et-criteres-de-choix>. Consulté le 16/11/2015.

Table 7.4. Caractéristiques de l'exploitation.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Quelle est l'origine de votre SAT ?				
Bien d'héritage	186	68,9	68,9	68,9
Achat	10	3,7	3,7	72,6
Fermage/métayage	59	21,9	21,9	94,4
Autre	15	5,6	5,6	100,0
Quel est le statut juridique votre exploitation ?				
EAC	34	12,6	12,6	12,6
EAI	32	11,9	11,9	24,4
Prive	113	41,9	41,9	66,3
Autre	91	33,7	33,7	100,0
Possédez-vous du bétail ?				
Non	110	40,7	40,7	40,7
Oui	160	59,3	59,3	100,0
Type d'élevage				
Vache allaitante	25	9,3	15,6	15,6
Brebis reproductrice	87	32,2	54,4	70,0
Chèvres reproductrice	4	1,5	2,5	72,5
Aviculture	44	16,3	27,5	100,0
Total	160	59,3	100,0	
Observations Manquantes	110	40,7		
Possédez-vous du matériel de traction ?				
Non	129	47,8	47,8	47,8
Oui	141	52,2	52,2	100,0
Possédez-vous des équipements d'irrigation ?				
Non	76	28,1	28,1	28,1
Oui	194	71,9	71,9	100,0
Avez-vous des bâtiments agricoles ?				
Non	118	43,7	43,7	43,7
Oui	152	56,3	56,3	100,0
Avez-vous un camion ?				
Non	225	83,3	83,3	83,3
Oui	45	16,7	16,7	100,0
Avez-vous une camionnette ?				
Non	201	74,4	74,4	74,4
Oui	69	25,6	25,6	100,0

Source : Résultats de l'enquête.

7.2.4. Production et Revenu Agricole.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre 5, le revenu agricole est un déterminant important du choix de travail de l'agriculteur. Le tableau 7.5 donne des fréquences sur six variables représentant la production et le revenu agricole des exploitations de notre échantillon. Les deux importantes variables sont le revenu et la production. Pour la question si l'exploitation dégagait une production agricole suffisante, 164 soit (60,7%) exploitants ont répondu par l'affirmative, mais 106 exploitants déclarent que leur production n'était pas suffisante (31,1% des exploitants ont confirmés l'insuffisance absolue de leur production agricole, alors que 8,1% ont affirmé une insuffisance relative). La deuxième question demande aux répondants si leurs exploitations dégagent un revenu agricole suffisant. Il est clair que cette question devrait donner des fréquences similaires à la question précédente. En effet, les fréquences sont presque les mêmes. La majorité (61,1%) ont pu avoir un revenu suffisant ; 30,4% on dit que leur revenu était fortement insuffisant ; et 8,5% ont déclaré que leurs revenus étaient plus ou moins insuffisant.

Ces fréquences presque identiques donnent l'impression que ces deux variables sont presque parfaitement corrélées (c'est-à-dire que tous les exploitants qui ont déclaré une certaine réponse sur la production agricole ont choisi la même réponse sur le revenu) ; mais ce n'est pas le cas. Nous avons calculé la corrélation de Spearman⁷⁷ entre ces deux variables. Malgré la grandeur du coefficient de corrélation (0,65) et l'importante signification statistique, l'association entre la production et le revenu agricole n'est pas parfaite. Ceci implique que (i) il y a des facteurs tel que certaines productions faibles peuvent donner des revenus fort et vice versa ; (ii) il faudra prendre les deux variables en compte dans les analyses de régression puisque on ne craint pas le problème de multicollinearité qui survient seulement avec les variable parfaitement corrélées.

Un résultat, peut-être surprenant, est le grand nombre d'exploitants qui utilisent une main d'œuvre extérieure. Plus de 81% de l'échantillon ont déclaré avoir utilisé une main d'œuvre extérieur, et seulement 18,5% des exploitants travaillent seuls sur leurs exploitations. Etant donné que notre étude est sur la pluriactivité il est peut être curieux de voir un si grand nombre d'exploitant ayant besoin d'une main d'œuvre agricole extérieur étant donné que eux même vont travailler dans d'autres secteurs. La main d'œuvre saisonnière peut être derrière ces chiffres, particulièrement pendant la période des récoltes ou la demande en main d'œuvre agricole saisonnière est très forte.

L'investissement est indirectement lié à la production agricole. Nous avons donc demandé à nos enquêtés s'ils ont réalisé des investissements durant les 5 dernières années. La majorité (60%) a confirmé avoir investi, mais une minorité importante (40%) n'a pas investi du tout durant les 5 dernières années. Cependant, il y a plus d'exploitants ayant des projets d'investissement. Selon nos fréquences, 226 exploitants (83,7%) ont l'intention d'investir dans le futur. Seulement 16,3% des répondants ont déclaré qu'ils n'ont aucune intention d'investir dans le futur. Ce

⁷⁷ Le coefficient de corrélation de Pearson permet d'analyser les relations linéaires et le coefficient de corrélation de Spearman les relations non-linéaires monotones

résultat reflète l'optimisme générale de nos exploitant, ou 180 exploitants envisagent développer leur exploitations, 64 envisage le maintien de leurs exploitations, et seulement 26 exploitants ne sont pas optimistes (disparition 3,7% ; réduction 1,1% ; 'ne sais pas' 4,8%).

Table 7.5. Production et Revenu Agricole.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Est- ce que votre exploitation dégage une production agricole suffisante ?				
Oui	164	60,7	60,7	60,7
Non	84	31,1	31,1	91,9
Un peut	22	8,1	8,1	100,0
Votre exploitation dégage –t'elle un revenu agricole suffisant ?				
Oui	165	61,1	61,1	61,1
Non	82	30,4	30,4	91,5
Un peut	23	8,5	8,5	100,0
Est- ce que vous faites appelle à une main d'œuvre extérieure ?				
Non	50	18,5	18,5	18,5
Oui	220	81,5	81,5	100,0
Avez-vous réalisé des investissements sur votre exploitation ces 5 dernières années ?				
Non	108	40,0	40,0	40,0
Oui	162	60,0	60,0	100,0
Est-ce que vous avez des projets d'investissements				
Non	44	16,3	16,3	16,3
Oui	226	83,7	83,7	100,0
Comment envisagez-vous l'avenir de votre exploitation ?				
Disparition	10	3,7	3,7	3,7
Développent	180	66,7	66,7	70,4
Réduction	3	1,1	1,1	71,5
Maintien	64	23,7	23,7	95,2
Je ne sais pas	13	4,8	4,8	100,0

Source : Résultats de l'enquête.

7.2.5. Pluriactivité du chef de ménage.

Nous passons dans cette section à la pluriactivité du chef de ménage. Vu l'importance de la pluriactivité dans notre étude, nous avons consacré treize questions pour décrire plusieurs aspects importants liés à la pluriactivité. Les fréquences de ces questions sont reproduites dans les tableaux 7.6, 7.7 et 7.8.

Sur les 270 exploitants, 151 ou 55,9% ont confirmé qu'ils sont pluriactifs (tableau 7.6). Cette majorité de pluriactif dans notre échantillon indique que la pluriactivité est très répandue en Algérie. La deuxième question, indiquée dans le tableau 7.6 concerne l'intensité de la pluriactivité. La majorité des exploitants pluriactifs la plus part de leurs revenus provient de l'extérieur de l'exploitation. En effet, 90 des 151 (59,6%) pluriactifs ont souligné que leur revenu hors agriculture est supérieur au revenu agricole. Le tableau 7.6 montre que les destinations des pluriactifs sont dominées par trois secteurs : la fonction publique (administration) (39,7% des 151 pluriactifs) ; le commerce (23,2%) ; et les professions libérales (14,6%).

Enfin, les réponses des pluriactifs sur la localisation de leur activité secondaire hors agriculture montrent clairement la préférence des exploitants pluriactifs de rester près de chez soi. Une grande majorité des pluriactifs (65,6%) travaillent dans leur commune. Ceux qui travaillent dans une commune voisine ou la daïra représentent 18,5%. Seulement 3% travaille dans une autre wilaya.

Le tableau 7.7 montre les fréquences des raisons sociales et économiques de la pluriactivité ainsi que le type d'activité non agricole et le temps consacré à cette activité. Pour les raisons sociales, nous trouvons que parmi les 151 pluriactifs 33 (21,9%) exploitants mentionnent qu'ils l'ont fait par choix. Le niveau d'instruction est la deuxième raison sociale de la pluriactivité. Plus de 19% pensent que le niveau d'instruction qui leur a permis d'avoir du travail en dehors de leurs exploitations. Les relations sociales ont aussi contribué pour 13,9% aux pluriactifs d'accéder à des fonctions non agricoles. Plus intéressent encore, 13,2% des pluriactifs indiquent que la pluriactivité est une situation hérité du passé. Donc la pluriactivité semble bien être un phénomène déjà pratiqué par les anciennes générations.

Les raisons économiques sont désormais dominées par le facteur 'push' « incitatif » de fluctuation du revenu agricole. Plus de 35% des pluriactifs indiquent que leur principale raison d'être pluriactif et le risque du revenu agricole qui leur a poussé à réduire ce risque en acceptant du travail non agricole. Deux facteurs 'pull' « dissuasifs » sont l'épargne et le complément de retraite (15,2% et 15,9% des 151 pluriactifs respectivement). La taille limitée de l'exploitation est un autre facteur 'push' (facteur incitatif) représentant 11,3% des pluriactifs.

L'activité secondaire permanente est dominante dans l'échantillon avec 76,8% des pluriactifs indiquent qu'ils sont pluriactifs durant toute l'année. Peu d'exploitants pratiquent leurs deuxième activité d'une manière saisonnière (11,3%) ou occasionnelle (7,3%).

Concernant le temps consacré à l'activité non agricole, seulement 15,9% des pluriactifs travaillent le 1/4 (9,3%) ou moins de 1/4 (6,6%) de temps. La vaste majorité travaille à moitié du temps (37,1%), à 3/4 de temps (29,8%), et à temps complet (17,2%).

Table 7.6. Pluriactivité du chef de ménage.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Est-ce que le chef d'exploitation pratique une autre activité à côté de l'agriculture ?				
Non	119	44,1	44,1	44,1
Oui	151	55,9	55,9	100,0
Si oui votre revenu est –il supérieur à 50% ?				
Dans l'exploitation	61	22,6	40,4	40,4
A l'extérieur de l'exploitation	90	33,3	59,6	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		
Dans quels secteurs ?				
Commerce	35	13,0	23,2	23,2
Artisanat	2	0,7	1,3	24,5
Salarié agricole	3	1,1	2,0	26,5
Fonction publique	60	22,2	39,7	66,2
Prestation de service	15	5,6	9,9	76,2
Salarié du secteur privé	12	4,4	7,9	84,1
Profession libérale	22	8,1	14,6	98,7
Autre	2	0,7	1,3	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		
Lieu de l'activité extérieure				
Commune	99	36,7	65,6	65,6
Commune voisine	15	5,6	9,9	75,5
Daira	13	4,8	8,6	84,1
Wilaya	16	5,9	10,6	94,7
Autre Wilaya	8	3,0	5,3	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		

Source : Résultats de l'enquête.

Table 7.7. Pluriactivité du chef de ménage.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Raisons de la pluriactivité (Raisons sociales)				
Age	9	3,3	6,0	6,0
Niveau d'instruction	29	10,7	19,2	25,2
Relations sociales	21	7,8	13,9	39,1
Par choix	33	12,2	21,9	60,9
Situation héritée	20	7,4	13,2	74,2
Autre	39	14,4	25,8	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		
Raisons de la pluriactivité (Raisons économiques)				
Taille de l'exploitation	17	6,3	11,3	11,3
Epargne	23	8,5	15,2	26,5
Pôle d'activité	12	4,4	7,9	34,4
Fluctuation du revenu agricole	53	19,6	35,1	69,5
Complément de retraite	24	8,9	15,9	85,4
Autre	22	8,1	14,6	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		
Type de l'activité secondaire				
Saisonnaire toute l'année	17	6,3	11,3	11,3
Permanente	116	43,0	76,8	88,1
Occasionnel	11	4,1	7,3	95,4
Autre	7	2,6	4,6	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		
Quel est le temps consacré à cette activité ?				
Temps complet	26	9,6	17,2	17,2
3/4	45	16,7	29,8	47,0
1/2	56	20,7	37,1	84,1
1/4	14	5,2	9,3	93,4
moins de 1/4	10	3,7	6,6	100,0
Total	151	55,9	100,0	
Observations manquantes	119	44,1		

Source : Résultats de l'enquête.

Le dernier tableau de fréquence, le tableau 7.8, présentent quelques détails des exploitants non pluriactifs. La première question posée à l'exploitant non pluriactif s'il était pluriactif auparavant. Plus de la moitié des 119 non pluriactifs n'ont jamais été pluriactifs, mais 57 exploitants qui ne sont habituellement pas pluriactifs mais ils avaient eu l'occasion d'être pluriactif dans le passé. En tout, 23% des 270 exploitants sont des agriculteurs professionnels, et 21,1% sont des ex-pluriactifs.

Les ex-pluriactifs n'ont généralement pas présenté précisément leurs raisons de cessation de la pluriactivité. Cependant, nous notons que 26,3% des ex-pluriactifs ont cessé la pluriactivité par manque de temps. Enfin, 24,6% des 57 ex-pluriactifs ont mentionné 'objet atteint'⁷⁸ comme raison importante.

Pour les 55 exploitants qui n'ont jamais été pluriactifs, la plus grande raison est le manque de temps avec 38,2% pour les agriculteurs professionnels (non pluriactifs). Le revenu suffisant est mentionné par 20% (11 exploitants). Ces deux raisons suggèrent que la production agricole et le revenu agricole élevé sont des facteurs qui réduisent la pratique de la pluriactivité. Le manque de qualification est une autre raison importante (18,2%) pour ne pas avoir choisi la pluriactivité. Cette réponse indique l'importance de l'instruction et la qualification pour la décision du choix du travail agricole et non agricole. Le manque d'intérêt et l'âge sont moins importants avec des taux de 16,4% et 5,5% respectivement.

⁷⁸ Nous entendons par objet atteint : un agriculteur a exercé la pluriactivité pour un certain temps, après il a quitté. L'exercice de la pluriactivité est dû à certaines raisons, dont ces raisons sont absentes maintenant.

Table 7.8. Les non pluriactifs.

	Fréquence	Pour cent	Pour cent valable	Pour cent cumulatif
Si vous n'êtes pas pluriactif maintenant, vous l'étiez déjà avant pour certains temps ?				
Non	62	23,0	52,1	52,1
Oui	57	21,1	47,9	100,0
Total	119	44,1	100,0	
Observations Manquantes	151	55,9		
Si oui qu'elles sont les raisons de la cessation de la double activité ?				
Manque de temps	15	5,6	26,3	26,3
Pas intéressé	3	1,1	5,3	31,6
Pas d'autre activité possible	2	0,7	3,5	35,1
Objet atteint	14	5,2	24,6	59,6
Autre	23	8,5	40,4	100,0
Total	57	21,1	100,0	
Observations Manquantes	213	78,9		
Si vous n'êtes pas du tout pluriactif, pourquoi				
Manque de temps	21	7,8	38,2	38,2
Pas intéressé	9	3,3	16,4	54,5
Age	3	1,1	5,5	60,0
Pas de qualification	10	3,7	18,2	78,2
Revenu suffisant	11	4,1	20,0	98,2
Autre	1	0,4	1,8	100,0
Total	55	20,4	100,0	
Observations Manquantes	215	79,6		

Source : Résultats de l'enquête.

7.3. Analyse Factorielle

Avant de procéder à l'inférence et aux tests des hypothèses proposées dans le chapitre 5, nous proposons dans cette section de réduire les dimensions d'un nombre de variables pour améliorer les degrés de liberté par la réduction des variables explicatives. Alors que notre échantillon est de 270 observations, nous avons un nombre considérable de variables explicatives potentielles. Nous remarquons que nous avons plusieurs variables qui sont hautement corrélées et donc peuvent produire des problèmes de multicollinéarité. La méthode des composantes principales peut donc nous aider à réduire le nombre de variables explicatives à un niveau gérable,

Le Tableau 7.9 présente les résultats d'une analyse des composantes principales pour cinq groupes de variables représentant la compétence du chef de ménage ; la taille de la famille ; la situation économique du ménage ; les équipements de l'exploitation ; et enfin le revenu de l'exploitation.

Pour la compétence technique ; nous avons collecté deux pièces d'informations sur le niveau d'instruction et les diplômes des répondants. L'estimation a donné deux composantes mais une seule composante (ou facteur) a une valeur propre supérieure à 1. Selon la règle de Kaiser (voir Carricano et al., 2010) les facteurs dont les valeurs propres sont inférieures à 1 ne sont pas significatifs. Les deux variables (niveau d'instruction et diplôme) sont suffisamment représentées par un seul facteur qui explique plus de 77% de la variance des deux variables d'origine. Ces deux variables sont hautement corrélées ce qui explique leur contribution importante et égale à la détermination du facteur qu'on nomme « compétence technique ». Nous avons extrait ce facteur comme variable explicative.

Pour la taille du ménage, nous avons 3 variables d'origine ; le nombre de garçons ; le nombre de filles ; et le nombre des personnes qui ont quitté le ménage, Un seul facteur expliquant 42,48% de la variance des 3 variables est significatif (valeur propre=1,27), Les 2 autres facteurs ne sont pas significatifs puisque leurs valeurs propres sont inférieures à 1.

La situation économique du ménage est mesurée par quatre variables : le nombre de chambres ; la présence d'une voiture ; et la couverture des besoins alimentaires et vestimentaires, La grandeur des valeurs de ces 4 variables reflète un ménage aisé et vice versa. Un facteur expliquant plus de 50% de la variation des quatre mesures est significatif avec une très importante valeur propre de plus de 2. En vérifiant les charges (loadings) on constate que les besoins alimentaires et vestimentaires sont les plus importants contributeurs dans la définition du facteur « situation économique », La voiture et le nombre de chambre sont moins importants mais sont néanmoins significatifs.

Les deux derniers facteurs sont extraits de la même façon, Le facteur « équipement » reflète la disponibilité des moyens de production, tandis que le facteur « revenu » reflète la profitabilité de l'exploitation.

Les cinq facteurs ont été extraits par SPSS par la méthode de « régression ». Ces variables sont standardisées avec une moyenne de zéro et une variance égale à 1, Ces facteurs seront utilisés comme variables indépendantes dans les modèles de probabilité que nous procéderons à estimer dans les sections suivantes.

Tableau 7.9. Analyse Factorielle et Extraction des 5 Facteurs,

Composantes	Valeurs Propres (Eigenvalues)	% Variance	% Cumulative	Variables (Items)	Charge (Loading)
Facteur Compétence Technique					
1	1,54	77,01	77,01	Niveau d'instruction	0,87
2	0,46	22,98	100,00	Diplôme	0,87
Facteur Taille du Ménage					
1	1,27	42,48	42,48	Nombre de Garçons	0,71
2	0,91	30,37	72,86	Nombre de Fille	0,63
3	0,81	27,13	100,00	Nombre de Personnes qui ont Quittés le foyer	0,60
Facteur Situation Economique					
1	2,09	52,41	52,41	Nombre de Chambres	0,38
2	0,99	24,86	77,28	Possession de Voiture	0,45
3	0,82	20,53	97,82	Consommation Suffisante	0,93
4	0,08	2,18	100,00	Besoins Vestimentaires	0,93
Facteur Equipement					
1	1,41	35,45	35,45	Camion	0,52
2	0,98	24,66	60,12	Camionnette	0,65
3	0,90	22,56	82,68	Matériel de Traction	0,62
4	0,69	17,31	100,00	Equipment d'irrigation	0,57
Facteur Revenu Exploitation					
1	1,59	79,96	79,96	Production Suffisante	0,89
2	0,40	20,03	100,00	Revenu Suffisant	0,89

Source : Résultats de l'enquête.

7.4. Résultats des modèles de probabilité sur la pluriactivité

Le tableau 7.10 présente le résultat de l'estimation d'un modèle probit qui explique la probabilité qu'un agriculteur est actuellement pluriactif. La variable dépendante est binaire (pluriactif = 1 ; non pluriactif = 0), et les variables indépendantes sont un mélange de variables binaires (dummy) et variables d'échelles.

Les variables binaires incluent :

(i) deux variables de wilaya, Blida et Djelfa, qui sont contrastées avec Médéa. Par exemple, la variable Blida est égale à 1 si l'exploitant est de la wilaya de Blida et zéro autrement ;

(ii) deux variable de topographie, la Montagne et le Piémont, qui sont contrastées avec la Plaine ;

(iii) trois variables de statuts juridiques, les statuts EAC, EAI et Privé, qui sont contrastés avec le statut 'Autre' ;

(iv) quatre variables de l'avenir, disparition, développent, réduction et maintien, qui sont contrastées avec la variable dummy 'Je ne sais pas' ;

(v) la variable 'bétail' qui est égale à 1 si l'exploitant déclare avoir du bétail et zéro autrement ;

(vi) la variable ‘main d’œuvre extérieure’, qui est égale à 1 si l’exploitant utilise une main d’œuvre extérieure et zéro autrement.

Les variables d’échelle inclus en majorité les variables qui seront utilisées pour tester nos hypothèses. Les deux premières variables représentées par l’âge et l’âge au carré. Comme dans les études précédentes, le terme quadratique est sensé capter la non linéarité de l’effet de l’âge comme nous l’avons expliqué dans le chapitre 5.

Un groupe important de ces variables contient les facteurs extraits dans la section précédente, notamment, les facteurs : Compétence Technique ; Situation de Famille ; Situation Economique ; Equipement ; et Revenu Exploitation.

La taille de l’exploitation est mesurée par la SAU. Puisque les tailles des exploitations agricoles ne sont pas identiques d’une wilaya à une autre, nous avons décidé d’utiliser trois termes d’interactions entre la SAU et la variable binaire représentant chaque wilaya. De cette façon, nous aurons l’effet de la taille de l’exploitation qui sera spécifique à la wilaya en question.

La Surface Irriguée et l’expérience sont les deux dernières variables explicatives.

Les résultats du modèle probit sur la probabilité qu’un exploitant soit pluriactif sont reproduits dans le tableau 7.10.

Avant d’entamer les hypothèses de notre étude, nous allons discuter les variables de contrôles.

Pour aboutir à un modèle empirique ayant une spécification valable nous devons considérés les variables de contrôles qui ne font pas partie de nos hypothèses mais qui sont néanmoins potentiellement important dans la détermination de la probabilité de pluriactivité. Nous avons donc inclus les groupes de variable suivant :

- La topographie : car il est possible que les exploitants et les exploitations des plaines, piémonts, et montagnes ont des caractéristiques et des conditions différentes ;
- Le statut juridique : nous pensons aussi que l’environnement et les conditions de travail sont variables selon le statut juridique des exploitations (EAC, EAI, privé, et autre) ;
- La perception de l’avenir de l’exploitation par l’exploitant : il est probable qu’il y a une association entre l’optimisme (ou le pessimisme) de l’exploitant et sa décision à devenir pluriactif.
- La main d’œuvre extérieure : si l’exploitant a besoin d’une main d’œuvre extérieure il est possible que son exploitation ait un revenu et une production importante. Nous incluons donc cette variable pour saisir cet effet potentiel.

Pour l’effet topographique il est un peu surprenant que les exploitants de montagne aient la même probabilité que ceux de la plaine (le coefficient de la variable dummy ‘montagne’ n’est pas significatif). De plus, les exploitants du piémont ont une plus grande tendance à être pluriactifs (le coefficient de la variable ‘piémont’ est égale à 1,082 et très significatif avec une valeur $p < 0,001$). Cependant, ce que nous voyons ici c’est l’effet moyen, car nous avons vu dans le chapitre 6 que les différences topographiques dépendent de la région. A Blida, le

piémont est le plus pluriactif, suivit par la montagne, et la plaine. A Djelfa, la pluriactivité est plus importante dans la plaine suivit par le piémont et la montagne. A Médéa c'est dans la montagne qu'on trouve plus de pluriactivité, suivit par le piémont et la plaine. C'est pour cela que le piémont a une plus forte tendance à la pluriactivité, tandis que les deux autres types de topographie ont le même niveau de pluriactivité.

Le statut juridique est clairement important dans la détermination de la décision de pluriactivité. Les coefficients des variable binaire EAI et 'Privé' sont positive (1,12 et 0,96 respectivement) et très significatifs avec des valeurs 'p' inférieur a 0,001 (c'est à dire ils sont significatifs au niveau de 0,1%). Puisque le coefficient de EAC n'est pas significatif, les coefficients positifs de EAI et 'Privé' indiquent clairement que ces deux types ont une plus grande chance d'être pluriactifs que les exploitants travaillant dans des EAC.

Pour la perception de l'avenir des exploitations par les exploitants, il y a un effet très clair. Les probabilités des pessimistes (disparition avec un coefficient de 0,823 mais statistiquement insignifiant ; et réduction avec un coefficient de -0,723 mais insignifiant) n'est pas différente de ceux qui ont répondu 'je ne sais pas'. En plus, les coefficients des optimistes sont significatifs. Le coefficient de 'développent' est 0,795 (significatif au niveau de 10%) et celui du 'maintien' est plus important (coefficient=1,129) et très significatif (valeur p=0,021). Ceci indique que l'optimisme est associé positivement avec le choix de pluriactivité.

Finalement, l'emploi de la main d'œuvre extérieure n'a aucun effet sur le choix de la pluriactivité pour les exploitants de notre échantillon.

Tout d'abord, nous avons supposé dans notre première hypothèse que Blida doit avoir le plus haut degré (plus grande probabilité) de pluriactivité parce qu'elle est proche de la capital et des grandes zones industrielles. Djelfa devrait avoir le moindre degré de pluriactivité (Médéa situé au milieu). Le coefficient de la variable binaire de Blida est négatif, et celle de Djelfa est positive, suggérant que les exploitants de Blida ont une moindre probabilité de choisir la pluriactivité (relatif à Médéa) et que les exploitants de Djelfa ont une plus grande chance d'être pluriactifs que les agriculteurs de Médéa. Nous constatons le contraire de notre prévision. En effet, les deux coefficients ne sont pas significatifs, ce qui est contraire à notre première hypothèse.

La deuxième hypothèse (H2 : La taille du ménage augmente la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif) est représentée par le facteur 'Taille du Ménage'. Ce facteur a un coefficient proche de zéro et insignifiant. Ce résultat conduit au rejet de notre deuxième hypothèse.

La troisième hypothèse (H3 : Le revenu agricole est négativement liée à la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif) est aussi rejetée, puisque le facteur 'Revenu Exploitation' n'a aucun rôle explicatif sur la probabilité que l'exploitant soit pluriactif (coefficient=0,024, valeur p=0,825).

Par contre, notre quatrième hypothèse est confirmée (H4 : La présence de l'équipement agricole dans l'exploitation réduit la probabilité que le chef d'exploitation soit pluriactif). Le coefficient du facteur 'Equipement' est négatif

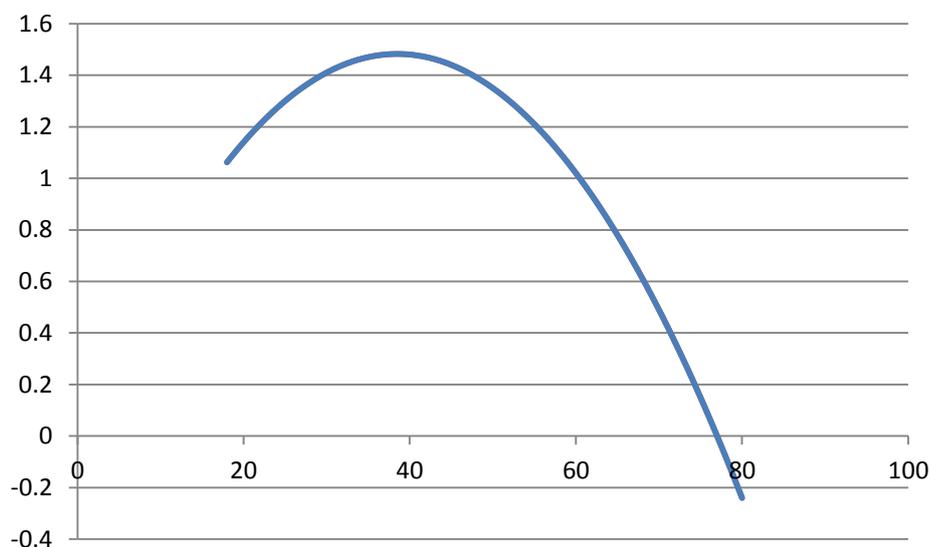
(-0,345) et très significatif (valeur p=0,003), ce qui implique que l'équipement de l'exploitation réduit la probabilité que l'exploitant soit pluriactif.

Le facteur ‘compétence technique’ est le plus influent parmi les cinq facteurs extraits des composantes principales. Le coefficient associé avec ce facteur est le plus grand en valeur absolue. Le coefficient est positif (0,401) et très significatif (valeur $p=0,002$) et signifie que l’accroissement des compétences d’un exploitant agricole augmente significativement la probabilité qu’il soit pluriactif. Notre cinquième hypothèse que la compétence technique de l’exploitant augmente la probabilité du choix du chef d’exploitation de devenir pluriactif est donc appuyée par le modèle empirique.

L’âge est le sujet de notre sixième hypothèse. A cause de l’effet non linéaire de l’âge, nous avons utilisé un terme quadratique dans l’estimation de l’effet de l’âge sur la probabilité de pluriactivité. Le coefficient de la variable ‘Age’ est positif (0,077) mais faiblement significatif (valeur $p=0,136$). Cependant, le terme quadratique (Age^2) est négatif comme prévu et raisonnablement significatif (valeur $p=0,065$). La valeur du coefficient apparaît très petite (-0,001) mais son effet reste important parce qu’on multiplie ce petit coefficient avec l’âge au carré (ce qui donne un nombre important surtout pour les âges avancés). La figure 7.1 montre l’effet de l’âge pour un exploitant entre 18 et 80 ans.

Il est clair que l’effet de l’âge augmente avec l’âge des jeunes. En fait, entre 18 et 39 ans l’effet est positif. Ensuite (à partir de 40 ans) cet effet devient négatif. Ceci nous conduit à dire que l’évidence empirique appuie notre sixième hypothèse que l’âge a un effet positif pour les jeunes agriculteurs, mais négatif pour les agriculteurs âgés sur la probabilité de choisir la pluriactivité par le chef d’exploitation.

Figure. 7.1. La fonction $Y=0.077 \text{ Age} - 0.001 \text{ Age}^2$



Source : Résultats de l'enquête.

Contrairement à la septième hypothèse, le facteur 'situation financière' du ménage n'a pas eu un impact significatif sur la probabilité de la pluriactivité. Malgré que le coefficient a le signe négatif attendu, il n'est pas significatif (valeur $p=0,282$). Nous concluons donc qu'il n'y a pas assez d'évidence pour appuyer la septième hypothèse que la situation financière du ménage agricole joue un rôle négatif sur la probabilité du choix de la pluriactivité par le chef d'exploitation.

La taille de l'exploitation est représentée par l'interaction de la variable SAU avec les trois wilayas. Les coefficients sont donc les effets de la SAU sur la pluriactivité dans chaque wilaya séparément. Dans la wilaya de Blida et Médéa, la taille de l'exploitation n'a aucun rôle dans la probabilité de la pluriactivité (les deux coefficients ne sont pas significatifs avec de valeur p égales à 0,993 et 0,353 respectivement). Le coefficient de la SAU de Djelfa est faiblement significatif au niveau de 10% (la valeur p à peine excédant le seuil de 0,10). Cependant, le signe du coefficient est positif, ce qui est contraire à la prévision de la huitième hypothèse. En tout, la SAU ne joue pas un rôle significatif sur la décision de la pluriactivité des exploitants Algériens. Néanmoins l'hypothèse ne peut pas être rejetée complètement puisque la surface irriguée de l'exploitation est significative et le coefficient est négatif (-0,027) avec une valeur p qui égale à 0,038. Donc pour la taille de l'exploitation c'est la surface irriguée qui réduit la probabilité de la pluriactivité et non pas la surface utile. Sur cette base, nous pouvons dire que la huitième hypothèse (La taille de l'exploitation a un effet négatif sur la probabilité du choix de la pluriactivité par le chef d'exploitation) est partiellement acceptée.

Pour l'élevage nous trouvons que le coefficient de la variable binaire 'bétail' est négatif comme le prévoit la neuvième hypothèse, mais ce coefficient n'est pas significatif. Cette hypothèse n'est donc pas soutenue par notre modèle.

Finalement, l'expérience de l'agriculteur à un coefficient positif (contrairement à notre hypothèse finale) mais insignifiant. La dernière hypothèse que l'expérience de l'exploitant réduit la probabilité du choix de la pluriactivité par le chef d'exploitation est donc rejetée.

Tableau 7.10, Résultats du modèle probit simple sur la décision de la pluriactivité.

Paramètre	Coefficient	Ecart Type	Teste d'hypothèse	
			Wald Chi-Square	Valeur p
Constante	3,441	1,51	5,16	0,023
Topographie : Montagne	0,258	0,24	1,14	0,285
Topographie : Piémont	1,082	0,27	15,58	0,000
Statut : EAC	0,466	0,47	0,94	0,331
Statut : EAI	1,121	0,42	6,85	0,009
Statut : Prive	0,962	0,35	7,32	0,007
Avenir : Disparition	0,823	0,61	1,79	0,180
Avenir : Développent	0,795	0,45	3,00	0,083
Avenir : Réduction	-0,723	1,01	0,52	0,473
Avenir : Maintien	1,129	0,48	5,3	0,021
Main d'œuvre Extérieure	0,169	0,30	0,32	0,574
Wilaya : Blida	H1 -0,181	0,39	0,21	0,646
Wilaya : Djelfa	0,359	0,45	0,61	0,433
Facteur : Taille du Ménage	H2 0,025	0,11	0,04	0,833
Facteur : Revenu Exploitation	H3 0,024	0,11	0,05	0,825
Facteur : Equipment	H4 -0,345	0,11	9,11	0,003
Facteur : Compétence Technique	H5 0,401	0,12	9,74	0,002
Age	H6 0,077	0,05	2,22	0,136
Age ²	-0,001	0,01	3,40	0,065
Facteur : Situation Financière Men.	H7 -0,119	0,11	1,16	0,282
SAU x Blida	H8 0,000	0,01	0,00	0,993
SAU x Médéa	0,011	0,01	0,86	0,353
SAU x Djelfa	0,011	0,01	2,64	0,104
Surface Irriguée	-0,027	0,01	4,31	0,038
Bétail	H9 -0,044	0,22	0,04	0,841
Expérience	H10 0,044	0,09	0,22	0,641

Notes : Le modèle estimé est $P(\text{Pluriactif}) = \Phi(I_i)$; avec $I_i = \alpha_0 + \alpha_1 Z_1 + \alpha_2 Z_2 + \dots + \alpha_k Z_k$; et $\Phi(\cdot)$ représente la densité cumulative normale. Les wilaya de Blida et Djelfa sont contrastées avec la wilaya de Médéa. La Montagne et le Piémont sont contrastés avec la Plaine. Les statuts EAC, EAI et Privé sont contrastés avec le statut 'Autre'. Les variable dummy de l'avenir (disparition, développent, réduction et maintien) sont contrastées avec la variable dummy 'Je ne sais pas'.

7.5. Modèles pour l'intensité de la pluriactivité

Les résultats précédents sont basés sur la supposition que la pluriactivité est un choix binaire, c'est-à-dire l'exploitant peut être pluriactif ou bien mono actif. Dans cette section nous élargissons cette contrainte en supposons qu'il y a deux niveaux de la pluriactivité : secondaire (modérée) et principale (intensive). La variable dépendante à trois niveaux (non pluriactif = 0 ; pluriactif modéré (pluriactivité secondaire) avec revenu agricole plus de 50% = 1 ; pluriactif intensif (pluriactivité principale) avec un revenu agricole de moins de 50% = 2),

Ce type de variable dépendante limitée (limited dependent variable) est adéquatement formé par le modèle probit ordinal (ordered probit model) qui explique la probabilité qu'un agriculteur soit modérément ou hautement pluriactif.

En utilisant l'indice I_i défini comme suit

$$I_i = \alpha_1 Z_1 + \alpha_2 Z_2 + \dots + \alpha_k Z_k$$

Où les Z sont des variables explicatives, le modèle à estimer est donné par les équations suivantes

$$P(Y_i = 1[\text{pluriactivité modérée}]) = \Phi(\mu_1 - I_i)$$

$$P(Y_i = 2[\text{pluriactivité intensive}]) = \Phi(\mu_2 - I_i) - \Phi(\mu_1 - I_i)$$

$$P(Y_i = 3[\text{non pluriactif}]) = 1 - \Phi(\mu_2 - I_i)$$

Où la fonction $\Phi(x)$ représente la loi normale. Le tableau 8.11 présente le résultat de l'estimation.

Les deux coefficients de seuil, μ_1 et μ_2 sont significatifs au niveau de 10% et 5% respectivement, indiquant l'existence des deux niveaux de la pluriactivité suggérées par le modèle ordinal. Les résultats sont très similaires à ceux du modèle probit simple précédant. Pour les variable de contrôles nous avons presque les mêmes coefficients à l'exception du coefficient 'Avenir : Développement' qui est insignifiant dans le cas du modèle ordinaire. En générale les mêmes conclusions reste valables, notamment : le piémont présente plus de la pluriactivité, les EAI et l'exploitation privées ont plus de chance d'avoir une pluriactivité intense ; ceux qui sont optimistes ont plus de probabilité d'être pluriactifs. Comme avant, la main d'œuvre extérieur n'a pas d'influence sur la pluriactivité.

En ce qui concerne les hypothèses, le modèle ordinal est en accord avec le modèle simple sur 9 des 10 hypothèses. Les hypothèses 1, 2, 7, 9 et 10 sont rejetées comme déjà vu (leurs coefficients ne sont pas significatifs). Les hypothèses 4 et 5 sont fortement confirmées, tandis que l'hypothèse 8 est faiblement confirmée. La troisième hypothèse (revenu exploitation) est aussi rejetée malgré que le coefficient associe avec le facteur 'revenu exploitation' est significatif. La raison de ce rejet, est que le coefficient est positif, suggérant que le revenu de l'exploitation augmente la probabilité de la pluriactivité, contrairement à la présomption de l'hypothèse H3. Cependant, l'âge n'est pas très significatif malgré le fait que les valeurs des coefficients associés avec les deux variables d'âge sont très similaires et ont les mêmes signes.

En générale, les conclusions sur la validité ou rejet de nos hypothèses n'ont pas changé considérablement. On peut conclure donc que les mêmes facteurs qui influencent la décision d'être pluriactif (ou non) déterminent aussi la décision sur l'intensité de la pluriactivité.

Tableau 7.11. Résultats du modèle probit ordinal sur la décision de la pluriactivité.

Paramètre	Coefficient	Ecart Type	Teste d'hypothèse	
			Wald Chi Square	Valeur p
Coefficient Seuil μ_1	2,323	1,3355	3,027	0,082
Coefficient Seuil μ_2	3,157	1,3398	5,553	0,018
Topographie : Montagne	0,209	0,2193	0,909	0,340
Topographie : Piémont	1,101	0,2358	21,791	0,000
Statut : EAC	0,151	0,4052	0,138	0,710
Statut : EAI	0,997	0,3577	7,770	0,005
Statut : Prive	0,916	0,2889	10,054	0,002
Avenir : Disparition	0,632	0,5610	1,267	0,260
Avenir : Développent	0,374	0,4141	0,813	0,367
Avenir : Réduction	-0,889	0,9005	0,975	0,323
Avenir : Maintien	0,902	0,4380	4,241	0,039
Main d'œuvre Extérieure	0,129	0,2597	0,246	0,620
Wilaya : Blida H1	-0,142	0,3389	0,177	0,674
Wilaya : Djelfa	0,401	0,3695	1,181	0,277
Facteur : Taille du Ménage H2	0,022	0,1009	0,048	0,826
Facteur : Revenu Exploitation H3	0,224	0,0948	5,600	0,018
Facteur : Equipment H4	-0,306	0,1018	9,052	0,003
Facteur : Compétence Technique H5	0,287	0,1052	7,453	0,006
Age H6	0,055	0,0455	1,454	0,228
Age ²	-0,001	0,0004	2,410	0,121
Facteur : Situation Financière Men. H7	-0,048	0,0945	0,262	0,609
SAU x Blida H8	0,006	0,0098	0,327	0,567
SAU x Médéa	0,006	0,0103	0,349	0,554
SAU x Djelfa	0,007	0,0041	2,584	0,108
Surface Irriguée	-0,032	0,0125	6,428	0,011
Bétail H9	-0,136	0,1953	0,486	0,486
Expérience H10	0,034	0,0724	0,217	0,641

Source : Résultats de l'enquête.

7.6. Modèles pour les destinations des pluriactifs (type d'emploi non agricole)

Nos hypothèses peuvent aussi être liées aux types d'emplois non-agricoles. Nous pouvons envisager la décision de l'exploitant en trois dimensions : (i) la décision simple « être [pluriactif] ou ne pas être » ; (ii) la décision ordinaire « ne pas être ; être modérément ; ou être intensif ». Ces deux dimensions étaient l'objet des deux modèles empiriques précédents. Il reste la troisième dimension : (iii) « ne pas être ; être dans un type d'emploi non agricole I ; être dans un type d'emploi non agricole II ». Cet aspect de la pluriactivité peut être élaboré par le biais d'un modèle logit multinomiale.

A cette fin, nous avons inclus une question sur le type d'emploi que les répondants pluriactifs choisissent. Nous avons recodé cette variable en trois catégories : (i) « self emploi » qui inclue le commerce ; artisanat ; profession libérale et prestation de service ; (ii) « salarié » qui inclue les salariés agricoles ; salariés du secteur privé et employés de la fonction publique ; et (iii) « non pluriactif ». Il y avait deux observations sous la catégorie « autre » qui ont été recodées comme « observations manquantes » puisque 2 observations ne peuvent pas être utilisées dans l'estimation d'un modèle complexe,

Puisque il n'y a pas d'ordre naturel (de grandeur) des deux catégories (salarié et self-emploi) nous utiliserons une régression logistique multinomiale. Comme nous l'avons remarqué, chaque catégorie m a son propre indice I_{mi} défini comme suit

$$I_{mi} = \alpha_{m0} + \alpha_{m1}Z_1 + \alpha_{m2}Z_2 + \dots + \alpha_{mk}Z_k$$

ou les Z sont des variables explicatives. Les probabilités de chaque catégorie ($m = \text{self} - \text{emploi}, \text{salarié}$) sont données comme suit

$$P(Y_i = m) = \frac{\exp(I_{mi})}{1 + \sum_{h=2}^M \exp(I_{hi})}$$

La première catégorie (non-pluriactif) est la catégorie de référence. Les probabilités du « self-emploi » et « salarié » sont relatives à la probabilité de « non-pluriactif ».

Le tableau 7.12 résume les résultats du modèle multinomiale expliquant les trois choix des exploitants. Le modèle donne une bonne explication des choix des exploitants de l'échantillon. Le pseudo- R^2 (l'équivalent du coefficient de détermination pour les modèles non linéaires), est 0,432, c'est à dire 43,2% de la variation de la variable dépendante est expliquée par le modèle.

Le tableau présente les résultats en deux panneaux. Le panneau A expliqué le choix du self emploi, et le panneau B explique le choix de salarié . Les deux choix (types) de la pluriactivité sont déterminés généralement par des facteurs différents. Les seules variables dont les deux choix sont en accord sont la taille du ménage (H2) et le revenu exploitation (H3). Dans les deux cas les coefficients ont des signes opposés mais sont insignifiants. Ainsi le modèle multinomial confirme le rejet de la deuxième et de la troisième hypothèse.

L'effet topographique est inchangé. Le piémont a une plus grande probabilité de choix de la pluriactivité en comparaison avec la montagne et la plaine (les deux coefficients du piémont sont significatifs avec des valeurs $p < 0,006$ et $0,000$ respectivement). Néanmoins, le piémont a une plus grande probabilité de choisir

le travail salarié (coefficient=1,970) par rapport au self emploi (coefficient=1,283). Le statut a aussi le même effet comme avant. Les EAI et les privés ont une plus grande tendance à choisir un des deux type d'activités que les EAC (les quatre coefficients sont significatifs avec des valeurs $p = 0,076, 0,010, 0,017$ et $0,029$ respectivement). Il y a néanmoins une petite différence entre les EAI qui ont tendance à être salarié (coefficient= 1,953 contre 1,439) et les « privés » qui ont tendance à être self employés (coefficient=1,716 contre 1,512).

Les autres facteurs sont généralement complémentaires. Rappelons que la première hypothèse est rejetée par le modèle probit simple (tableau 7.10) puisque il n'y a pas de différence significative entre les trois wilayas dans la probabilité de la pluriactivité. Rappelons aussi que l'hypothèse prévoit que Blida aura la plus grande probabilité de la pluriactivité, suivi par Médéa, et enfin Djelfa. Le modèle multinomiale montre qu'il y a des nuances dans le choix du travail entre les wilayas. Pour le self emploi (panneau A) le paramètre de Blida est insignifiant (c'est à dire les exploitants de Blida et Médéa ont les mêmes probabilités de choisir le self emploi). Par contre, le coefficient de Djelfa est très important (1,395) est hautement significatif, ce qui implique que les exploitants de Djelfa ont beaucoup plus de probabilité de choisir le self emploi par rapport aux deux autres wilayas. Pour le choix salarié nous trouvons le contraire. Le coefficient de Djelfa est insignifiant, suggérant qu'il n'y a pas de différence dans le choix « salarié » entre les agriculteurs de Djelfa et ceux de Médéa. Par contre, le coefficient de Blida est significatif mais négatif, ce qui veut dire que les agriculteurs de Blida ont moins de probabilité de choisir le travail « salarié » que les deux autres wilayas. Malgré les statistiques significatives, le fait que Blida à moins de probabilité de choisir la pluriactivité « salarié » va contre notre première hypothèse (qui prédit que Blida aura la plus forte tendance à la pluriactivité). Le fait que Djelfa a une plus grande tendance à avoir les deux types de pluriactivité que les autres wilayas est une évidence additionnelle contre notre hypothèse.

Le modèle multinomiale est en accord avec les deux modèles précédents en ce qui concerne la deuxième et troisième hypothèses. Les coefficients associés avec les variables « taille du ménage » et « revenu exploitation » sont insignifiants dans les deux type de pluriactivité. Ceci veut dire que la taille du ménage et le revenu de l'exploitation n'a aucun rôle dans la décision du choix de pluriactivité sans différencier le type de pluriactivité (c'est à dire self emploi ou salarié). Le modèle multinomiale offre plus d'évidence aux résultats obtenus par le modèle probit simple, et appuie la conclusion que les hypothèses H2 et H3 sont rejetées.

Pour le rôle de l'équipement (H4) les coefficients sont significatifs et négatifs dans les deux cas (coefficient=-0,441 pour le self emploi et -0,657 pour le salarié). La présence d'équipement dans l'exploitation réduit la probabilité que l'exploitant choisira le self emploi ou le travail salarié (notons que l'effet est plus fort pour le « salarié », c'est à dire le choix salarié est encore moins probable que le choix self emploi). Ce résultat donc soutient l'acceptation de notre quatrième hypothèse.

Le rôle de la compétence technique de l'exploitant (H5) est très intéressant. Rappelons que le modèle probit simple a trouvé un coefficient positif et significatif pour ce facteur. Le modèle multinomiale nous offre plus de détail, car la compétence technique ne joue aucun rôle sur la probabilité du choix de self emploi (c'est à dire les exploitants qui ont une compétence technique ne change pas l'emploi agricole pour une pluriactivité self emploi). Par contre, la

compétence technique est très importante pour le choix du travail salarié. Le coefficient du facteur « compétence technique » dans le panneau B est 1,046 et très significatif ce qui signifie que la compétence est le seul facteur qui augmente la probabilité du choix du travail salarié. En conclusion, le modèle multinomiale soutient la conclusion précédente concernant l'acceptation de notre cinquième hypothèse, mais avec une précision que seul la pluriactivité de type « salarié » est causée par la compétence technique.

L'âge a un effet très similaire à celui du modèle probit simple (tableau 7.10). Les coefficients de la variable Age et Age² sont faiblement significatifs pour la décision self emploi, mais sont néanmoins plus grand que ceux du modèle probit simple (ou le choix est un simple pluriactif ou non pluriactif). Cependant, les coefficients d'âge pour le choix « salarié » sont très significatifs et trois fois plus important que ceux du modèle probit simple. Dans tous les cas, les coefficients ont les même signe que l'hypothèse H6 a prévu.

Finalement, la situation financière du ménage (H7) présente le seul conflit entre les deux modèles probit précédents et le modèle multinomiale. Alors que les modèles précédant rejettent l'hypothèse H7 (les coefficients associés avec ce facteur sont insignifiants) le modèle multinomiale présente un résultat partiel. Plus précisément, la situation financière n'a aucun effet sur la décision « self emploi », mais elle est significative pour la décision du travail salarié. Le coefficient associé avec ce facteur est -0,441, ce qui implique qu'une meilleure situation réduit significativement la probabilité qu'un exploitant choisi le travail salarié. Donc nous avons une preuve supplémentaire affirmant notre septième hypothèse (mais nous ne pouvons pas dire que c'est une forte confirmation).

Tableau 7.12. Résultats du modèle logit multinomiale sur la décision de la pluriactivité.

		Coefficient	Ecart Type	Wald	Deg. de liberté	Valeur p	Exp(B)
Panneau A : Self-emploi							
Constante		-4,150	2,348	3,123	1	0,077	
Topographie : Montagne		0,572	0,423	1,832	1	0,176	1,772
Topographie : Piémont		1,283	0,470	7,439	1	0,006	3,606
Statut : EAC		0,675	0,874	0,595	1	0,440	1,963
Statut : EAI		1,439	0,812	3,138	1	0,076	4,216
Statut : Prive		1,716	0,663	6,710	1	0,010	5,564
Wilaya : Blida	H1	-0,045	0,523	0,008	1	0,931	0,956
Wilaya : Djelfa		1,395	0,658	4,500	1	0,034	4,035
Fc : Taille du Ménage	H2	0,140	0,195	0,510	1	0,475	1,150
Fc : Revenu Exploitation	H3	0,140	0,187	0,562	1	0,454	1,150
Fc : Equipment	H4	-0,441	0,183	5,809	1	0,016	0,644
Fc : Compétence Technique	H5	0,083	0,234	0,125	1	0,724	1,086
Age	H6	0,119	0,086	1,943	1	0,163	1,127
Age ²		-0,002	0,001	3,429	1	0,064	0,998
Fc : Situation Financière Men.	H7	-0,096	0,200	0,232	1	0,630	0,908
Panneau B : Salarié							
Constante		-8,795	3,431	6,572	1	0,010	
Topographie : Montagne		0,118	0,514	0,052	1	0,819	1,125
Topographie : Piémont		1,970	0,525	14,051	1	0,000	7,168
Statut : EAC		0,677	1,003	0,455	1	0,500	1,967
Statut : EAI		1,953	0,819	5,690	1	0,017	7,050
Statut : Prive		1,512	0,692	4,767	1	0,029	4,534
Wilaya : Blida	H1	-1,260	0,599	4,435	1	0,035	0,284
Wilaya : Djelfa		0,012	0,675	0,000	1	0,986	1,012
Fc : Taille du Ménage	H2	-0,042	0,242	0,031	1	0,861	0,959
Fc : Revenu Exploitation	H3	-0,112	0,221	0,258	1	0,612	0,894
Fc : Equipment	H4	-0,657	0,214	9,432	1	0,002	0,518
Fc : Compétence Technique	H5	1,046	0,247	17,939	1	0,000	2,847
Age	H6	0,292	0,131	4,982	1	0,026	1,339
Age ²		-0,003	0,001	5,167	1	0,023	0,997
Fc : Situation Financière Men.	H7	-0,441	0,220	4,005	1	0,045	0,644

Note: Pseudo R² : Cox and Snell 0,381; Nagelkerke 0,432.

Source : Résultats de l'enquête.

7.7. Raisons Economiques d'incitation et de dissuasion (Push et Pull)

Pour compléter notre compréhension du phénomène de la pluriactivité en Algérie, il reste à expliquer les raisons pour lesquelles nos exploitants deviennent pluriactifs. Dans la question sur les raisons de la pluriactivité, nous avons sélectionnées 6 critères des répondants : 1- taille de l'exploitation ; 2- Possibilité d'une constitution d'une épargne ; 3- L'éloignement ou rapprochement d'un pôle d'activité ; 4- Fluctuation du revenu agricole ; 5- Accéder à un complément de retraite ; et 6- Autre raisons.

Nous avons regroupé la taille de l'exploitation et la fluctuation du revenu agricole comme des facteurs d'incitations « push » qui ont poussés l'exploitant à choisir un travail non agricole supplémentaire. Les trois autres critères (l'épargne, la retraite, et la distance) sont considérées comme des facteurs dissuasifs « pull » qui attirent l'exploitant vers le travail non agricole. Notre variable dépendante est une variable catégorique avec trois catégories (« push », « pull », et « autre »).

Les résultats sont présentés dans les deux panneaux de la table 7.13. Le panneau A explique les facteurs d'incitations « push » relatifs à d'« autres » facteurs, tandis que le panneau B explique les facteurs dissuasifs « pull » relatifs aussi à « autre ».

Le modèle alors explique la probabilité que l'exploitant indique une raison économique particulière. Par exemple, si le facteur équipement a un coefficient négatif sur le facteur d'incitation « push » cela se traduira comme : « la présence de l'équipement réduit la probabilité que l'exploitant est poussé vers la pluriactivité ».

Dans ce qui suit nous allons présenter les résultats de chaque variable sur les facteurs « push » et « pull » simultanément. En commençant par l'âge, nous remarquons que les deux variables d'âge sont insignifiantes pour les « push » mais significatives pour les « pull ». Pour les premiers, l'âge a le signe espéré mais les valeurs p sont au-dessus du seuil acceptable (0,253 et 0,14 respectivement). Ceci indique que les facteurs qui poussent les agriculteurs vers la pluriactivité ont un impact uniforme sur toutes les catégories d'âge. Par contre, l'âge est significatif sur les facteurs « pull ». Les coefficients (« Age »= 0,190 et « Age² » -0,002) indiquent que les jeunes exploitants ont plus de chance d'être attiré par les facteurs « pull », mais après un certain âge cet effet devient négatif.

Similaire à l'âge, le facteur compétence technique n'a pas d'impact sur les facteurs « push » (coefficient=0,219, valeur p=0,314), mais il est très important pour la probabilité que les exploitants à haute compétence techniques ont plus de probabilité d'être attiré par les facteurs « pull ». En effet, la compétence technique a un coefficient relativement large et positif (coefficient=0,502, valeur p=0,022).

La taille du ménage et le revenu de l'exploitation n'expliquent pas les raisons économiques, c'est à dire la probabilité d'un exploitant étant affecté par des facteurs « pull » ou « push » est la même pour toutes les catégories de taille et revenu du ménage.

La situation financière du ménage et l'équipement ont un effet négatif et significatif. Comme le montre le Tableau 7.13, les coefficients sont négatifs dans les deux cas (push et pull) et sont significatifs (le moins significatif est la situation financière pour les facteurs « pull » avec une valeur p=0,061). Il est donc claire

que la situation financière du ménage et l'équipement réduit fortement la probabilité qu'un exploitant soit poussé vers, ou attiré vers la pluriactivité.

Finalement, nous trouvons des différences topographiques, géographiques et juridiques. Pour les facteurs « push », la wilaya de Blida a moins de probabilité (que les exploitants soient poussés vers la pluriactivité) que les deux autres wilayas ; les exploitants au piémont ont plus de probabilité que ceux des plaines et montagnes ; et les privés ont plus de probabilité que les EAC ou EAI.

Pour les facteurs « pull » la situation est un peu différente. Premièrement, il n'y a pas de différence entre les trois wilayas en termes de probabilité qu'un exploitant ayant une probabilité différente d'être affecté par des facteurs « pull ». Deuxièmement, contrairement aux facteurs « push » les EAI ont les plus grandes probabilités d'être attirés par les facteurs « pull », suivi par les privés, qui sont à leur tour significativement plus probables d'être attirés vers la pluriactivité que les EAC. Finalement, pour la topographie du piémont est encore très significatif avec un coefficient positif (les exploitants du piémont sont plus attirés par les facteurs « pull » que ceux des plaines et de montagnes).

Tableau 7.13. Résultats du modèle multinomiale sur les raisons économiques.

	Coefficient	Ecart Type	Statistique de Wald	Deg. de liberté	Valeur p	Exp(B)
Panneau A : (Push) taille de l'exploitation et la fluctuation du revenu agricole						
Intercept	-3,636	2,620	1,926	1	0,165	
Age	0,110	0,096	1,309	1	0,253	1,117
Age ²	-0,001	0,001	2,175	1	0,140	0,999
Fc : Compétence Technique	0,219	0,218	1,014	1	0,314	1,245
Fc : Taille du Ménage	0,244	0,205	1,426	1	0,232	1,277
Fc : Situation Financière Men.	-0,457	0,218	4,388	1	0,036	0,633
Fc : Equipment	-0,715	0,193	13,651	1	0,000	0,489
Fc : Revenu Exploitation	0,033	0,204	0,026	1	0,871	1,034
Wilaya : Blida	-1,619	0,575	7,934	1	0,005	0,198
Wilaya : Djelfa	0,889	0,589	2,283	1	0,131	2,434
Topographie : Montagne	0,503	0,459	1,199	1	0,274	1,653
Topographie : Piémont	1,288	0,469	7,553	1	0,006	3,625
Statut : EAC	-0,119	0,933	0,016	1	0,898	0,888
Statut : EAI	0,930	0,731	1,618	1	0,203	2,535
Statut : Prive	1,430	0,606	5,559	1	0,018	4,177
Panneau B : (Pull) l'épargne, la retraite, et la distance						
Intercept	-4,863	2,786	3,048	1	0,081	
Age	0,190	0,113	2,802	1	0,094	1,209
Age ²	-0,002	0,001	4,503	1	0,034	0,998
Fc : Compétence Technique	0,502	0,220	5,226	1	0,022	1,653
Fc : Taille du Ménage	0,180	0,226	0,634	1	0,426	1,197
Fc : Situation Financière Men.	-0,417	0,222	3,520	1	0,061	0,659
Fc : Equipment	-0,444	0,208	4,571	1	0,033	0,641
Fc : Revenu Exploitation	-0,268	0,224	1,431	1	0,232	0,765
Wilaya : Blida	-0,586	0,559	1,099	1	0,294	0,556
Wilaya : Djelfa	0,705	0,663	1,131	1	0,288	2,024
Topographie : Montagne	0,105	0,502	0,044	1	0,834	1,111
Topographie : Piémont	0,962	0,491	3,838	1	0,050	2,618
Statut : EAC	-0,550	1,060	0,269	1	0,604	0,577
Statut : EAI	1,996	0,803	6,179	1	0,013	7,363
Statut : Prive	1,279	0,669	3,654	1	0,056	3,592

Note: Pseudo R² : Cox and Snell 0,327; Nagelkerke 0,375. Nombre d'observations=151.

7.8. Est-ce que la pluriactivité explique l'optimisme ?

Les analyses précédentes concernent l'explication de la pluriactivité, des choix du travail non agricole, et des raisons économiques de la pluriactivité. Il nous reste une question intéressante qui concerne l'effet de la pluriactivité sur le comportement des exploitants dans le futur.

A cette fin, une question est destinée à connaître l'opinion de l'exploitant concernant le futur de son exploitation. La question posée : « Comment envisagez-vous l'avenir de votre exploitation ? ». Les exploitants pourraient choisir une des cinq réponses comme suit : Disparition, Réduction, Je ne sais pas ; Développement, et Maintien. Les trois premières réponses sont pessimistes ; tandis que les deux dernières réponses reflètent l'optimisme des exploitants. Nous avons donc créé une variable binaire (=1 pour les exploitant qui ont déclaré l'optimisme, et 0 autrement) représentant l'optimisme des exploitants. Cette variable est utilisée comme variable dépendante qui est expliquée par un nombre de variables explicatives détaillées dans le tableau 7.14.

Nous sommes intéressés par le rôle potentiel de la pluriactivité dans l'esprit des exploitants. Nous utilisons alors un modèle probit simple qui explique la probabilité qu'un répondant soit optimiste vis-à-vis du futur de son exploitation.

Les variables explicatives ne sont pas intéressantes d'une manière directe, mais elles sont néanmoins importantes pour l'explication de l'optimisme des exploitants. Ils jouent le rôle de variable de contrôle. Il n'y a qu'une seule variable de contrôle qui est significative. L'équipement est la seule variable ayant un coefficient significatif, mais seulement aux environs de 10%. Les autres variables n'ont aucune influence sur l'optimisme.

Cependant, le résultat intéressant est le coefficient positif et significatif de la variable binaire « pluriactif ». Le coefficient suggère que les exploitants pluriactifs ont tendance à être plus optimistes que les non pluriactifs.

Tableau 7.14. Résultats du modèle probit simple sur la probabilité d'optimisme

Variable Explicative	Coefficient	Ecart Type	Test d'hypothèse		
			Statistique de Wald	Degré de liberté	Valeur p
Intercepte	-1,164	0,7696	2,287	1	0,130
Wilaya : Blida	0,473	0,4061	1,357	1	0,244
Wilaya : Djelfa	-0,139	0,2778	0,249	1	0,618
Topographie : Montagne	0,180	0,3029	0,351	1	0,553
Topographie : Piémont	-0,295	0,2805	1,109	1	0,292
Age	-0,001	0,0125	0,010	1	0,919
Fc : Compétence Technique	-0,153	0,1430	1,142	1	0,285
Fc : Taille du Ménage	-0,148	0,1317	1,255	1	0,263
Fc : Situation Financière Men.	-0,015	0,1649	0,008	1	0,927
Fc : Equipment	0,250	0,1381	3,274	1	0,070
Fc : Revenu Exploitation	-0,161	0,1307	1,507	1	0,220
Surface Irriguée	0,031	0,0225	1,935	1	0,164
Expérience	-0,032	0,0985	0,103	1	0,748
Exploitant Pluriactif	0,485	0,2636	3,392	1	0,066

Source : Résultats de l'enquête.

Conclusion.

Ce chapitre avait pour objectif d'analyser empiriquement la pluriactivité de l'exploitant algérien. Nous avons tout d'abord résumé, statistiquement, les plus importantes caractéristiques des exploitants et des exploitations agricoles en Algérie. Ce chapitre nous a permis aussi de tester un nombre d'hypothèses importantes sur la pluriactivité en Algérie en prenant en compte les trois wilayas enquêtées dans notre étude. Nous avons utilisé une diversité de modèles économétriques pour voir les effets des caractéristiques des exploitants et des exploitations sur trois types de variable dépendantes, notamment, la décision de la pluriactivité simple, la décision de l'intensité de la pluriactivité, et la décision de type de secteur de la pluriactivité. Pour compléter notre étude, nous avons aussi estimé les effets sur les raisons économiques (facteurs push et pull). Enfin, une étude limitée sur l'effet de la pluriactivité sur l'optimisme a montré que la pluriactivité a un effet positif et significatif sur l'optimisme des exploitants algériens.

Tous d'abord, nous notons que la population agricole en Algérie est vieille, avec une moyenne d'âge d'environ 54 ans. Il y a clairement une attrition dans le marché du travail agricole algérien.

Nous avons trouvé une moyenne élevée pour la taille du ménage (6,71 membres en moyenne). Ce résultat est différent dans d'autres pays, où la taille du ménage est relativement plus réduite.

Par contre, les exploitants ne semblent pas avoir un problème de logement (avec une moyenne de 4,03 chambres). Cependant, la corrélation faible entre la taille du ménage et la taille du foyer indique un manque d'équité (equity) entre agriculteurs dans le secteur agricole.

Pour des raisons géographiques, la taille de l'exploitation dépend de la région. La SAT moyenne est plus de 23 ha, mais l'écart type et de (42,39 ha) indique une forte variabilité. Les statistiques sur la SAU (moyenne SAU=15,72 ha) indiquent que les SAU pour les petites exploitations sont relativement plus importantes. La variabilité des surfaces utiles par rapport aux surfaces totales est donc plus grande à Djelfa. Les surfaces irriguées sont encore plus limitées (moyenne=5,26ha). Le problème est plus aigu à Djelfa et Médéa (20,8% et 22% des SAU sont irriguées respectivement).

Notre échantillon est dominé par les exploitants mariés (92,6%), mâles (98,5%), avec un niveau d'instruction très bas (55,6% des exploitants ayant un niveau primaire ou moins), sans diplôme (71% des exploitants n'ont aucun diplôme).

Contrairement à notre réflexion, que les agriculteurs algériens semblent avoir un niveau de vie relativement confortable, si nous pouvons juger par leur possession de voiture (72% des exploitants possèdent une voiture), leur consommation alimentaire suffisante, ou leur épargne.

Notre enquête révèle que le capital agricole est un fond non-investissable dans la majorité des cas. Moins de 4% des exploitations sont achetées, malgré le fait que les exploitations privées représentent 41,9% du total. Le transfert du capital agricole se fait en majorité par héritage.

L'aisance économique apparente des exploitants n'est cependant pas totalement reflétée sur la production et le revenu agricoles. Presque le tiers des exploitants ont indiqué une insuffisance absolue de la production agricole, et 38,9% ont indiqué des revenus insuffisants. Ceci peut être expliqué par le fait que 40% des exploitants n'ont pas réalisé des investissements durant les 5 dernières années. Néanmoins, nos exploitants restent optimistes, dans la vaste majorité des cas et envisagent le développement ou le maintien de leurs exploitations.

La pluriactivité est très répandue en Algérie, avec 55,9% des exploitants pluriactifs. Elle est permanente (76,8% des pluriactifs) plutôt que saisonnière (11,3%) ou occasionnelle (7,3%).

Parmi les pluriactifs, l'intensité du travail hors exploitation est aussi très importante. Presque 60% des pluriactifs gagnent la majorité de leur revenu en dehors de l'exploitation. La vaste majorité des pluriactifs travaille en moitié de temps (37,1%), 3/4 de temps (29,8%) ou temps complet (17,2%). L'orientation des pluriactifs vers d'autres secteurs est dominée par la fonction publique et le commerce, et les professions libérales. La plus importante raison économique est le risque du revenu agricole (35% des pluriactifs). L'épargne et le complément de retraite sont marginalement moins importants (15,2% et 15,9%).

Dans la deuxième partie de ce chapitre nous avons tenté de produire des tests formels des hypothèses dérivées du chapitre 5. Les résultats des trois modèles de probabilité (probit, probit ordinal, logit multinomial) sont résumés dans le tableau 7.15.

Notre première hypothèse avait prédit que la probabilité de la pluriactivité est plus importante dans la wilaya de Blida, suivit par Médéa et enfin Djelfa (Blida > Médéa > Djelfa). Cette hypothèse est rejetée par les trois modèles économétriques. Pour le simple choix de la pluriactivité, le modèle de probabilité simple indique le contraire de l'hypothèse ; c'est à dire Djelfa>Médéa>Blida. Pour l'intensité de la pluriactivité il n'y a pas de différence significative. Enfin pour le choix du secteur par les pluriactifs on trouve que le self emploi est plus important à Djelfa (pas de différence entre Médéa et Blida), alors que pour le salarié de Blida a la moindre probabilité pour ce choix (pas de différence entre Médéa et Djelfa).

La deuxième hypothèse est aussi clairement rejetée. La taille du ménage n'a aucun effet sur le choix de la pluriactivité, l'intensité de la pluriactivité, ou le choix du secteur de la pluriactivité.

Selon notre troisième hypothèse, le revenu agricole devrait avoir un effet négatif sur les probabilités des choix pluriactifs. Les trois modèles probit rejettent cette hypothèse. Pour le modèle du choix simple et le modèle du choix des secteurs on ne trouve pas d'effets significatifs. Pour le choix d'intensité (probit ordinal) on trouve un résultat significatif mais l'effet est positif, contrairement à la supposition de la troisième hypothèse.

La quatrième hypothèse (effet négatif de l'équipement agricole) et la cinquième hypothèse (effet positif de la compétence) sont fortement acceptées par les trois modèles. Donc l'équipement agricole réduit la probabilité de choisir la pluriactivité. Un constat analogue peut être fait pour l'intensité de la pluriactivité et le choix des secteurs d'activités non agricoles. La compétence de l'exploitant à l'effet opposé.

L'âge était le sujet de notre sixième hypothèse qui a prédit un effet dos-d'âne sur la pluriactivité. En effet ; deux des trois modèles ont confirmé cet effet. Nous avons trouvé que, jusqu'à l'âge de 39 ans, l'âge augmente la probabilité du choix de la pluriactivité ainsi que le choix du secteur non agricole A partir de 40 ans, cet effet est renversé et devient négatif. Cependant, pour le choix de l'intensité de la pluriactivité, l'âge n'a aucun effet.

La situation financière (7eme hypothèse), l'élevage (9eme hypothèse), et l'expérience (10eme hypothèse) n'ont pas d'effets significatifs dans tous les cas. Finalement, la taille de l'exploitation (8eme hypothèse) est acceptée partiellement. En effet, seul la surface irriguée est importante et avec l'effet négatif attendu.

Une fois les tests d'hypothèses complétés, nous sommes passés à l'étude des raisons économiques pour le choix de la pluriactivité. Les résultats sur l'explication des facteurs push et pull sont résumés dans le tableau 7.16.

Nous constatons que la situation financière du ménage et l'équipement agricole réduit l'effet des deux facteurs économiques (pull et push). Ceux qui ont une bonne situation financière ou un meilleur équipement agricole sont moins susceptibles d'être influencés par les facteurs push et pull. Par contre, les exploitants qui sont situés au piémont ou des exploitations privés sont influencés positivement par les deux types de facteurs.

La majorité des variables ont des impacts sur les facteurs pull. Seul la wilaya de Blida a un effet significatif et négatif (c'est à dire les exploitants de Blida sont moins susceptible d'être poussés vers la pluriactivité). Cependant il y a plus de raisons d'attraction. L'âge a le même effet dos-d'âne (les jeunes sont de plus en plus attirés vers la pluriactivité ; les plus âgés de moins en moins). Les exploitants qui ont une meilleure compétence technique sont aussi plus susceptibles d'être attirés vers la pluriactivité. Finalement, les exploitants des EAI sont aussi plus attirés vers la pluriactivité par rapport aux exploitants des EAC.

Tableau 7.15. Sommaire des résultats obtenus sur les hypothèses.

Hypothèse	Modèle Probit Simple	Résultat du modèle	Modèle Probit Ordinal	Résultat du modèle	Modèle Probit Multinomial	Résultat du modèle
H1: Blida > Médéa > Djelfa	RJ	Djelfa > Médéa > Blida	RJ	Pas de différence	RJ	Self-emploi : Djelfa > Médéa = Blida Salarié : Djelfa = Médéa > Blida
H2: Taille du Ménage (+)	RJ	Aucun effet	RJ	Aucun effet	RJ	Aucun effet
H3 : Revenu Agricole (-)	RJ	Aucun effet	RJ	Positif	RJ	Aucun effet
H4 : Equipement Agricole (-)	AC		AC		AC	
H5 : Compétence (+)	AC		AC		AC	
H6 : Age (+/-)	AC		RJ	Aucun effet	AC	
H7 : Situation financière (-)	RJ	Aucun effet	RJ	Aucun effet	AP	Effet négatif pour le choix salarié
H8 : Taille exploitation (-)	AP	Surface irrigue seulement a un effet	AP	Surface irrigue seulement a un effet		
H9 : Elevage	RJ	Aucun effet	RJ	Aucun effet		
H10 : Expérience (-)	RJ	Aucun effet	RJ	Aucun effet		

Note : RJ = Rejetée ; AC = Acceptée ; AP = Acceptée Partiellement. Source : Résultats de l'enquête.

Tableau 7.16. Sommaire des résultats obtenus sur les facteurs push et pull.

	Facteurs Push Taille de l'exploitation ; Fluctuation revenu agricole	Facteurs Pull Epargne ; retraire ; distance
Age		Effet Positif
Age ²		Effet Négatif
Fc : Compétence Technique		Effet Positif
Fc : Taille du Ménage		
Fc : Situation Financière du Ménage	Effet Négatif	Effet Négatif
Fc : Equipment	Effet Négatif	Effet Négatif
Fc : Revenu Exploitation		
Wilaya : Blida	Effet Négatif	
Wilaya : Djelfa		
Topographie : Montagne		
Topographie : Piémont	Effet Positif	Effet Positif
Statut : EAC		
Statut : EAI		Effet Positif
Statut : Privé	Effet Positif	Effet Positif

Note : Fc = Facteur.

Source : Résultats de l'enquête.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Cette partie avait pour objectif de mesurer la pluriactivité en Algérie sur la base des données primaires collectées auprès d'un échantillon composé de 270 agriculteurs répartie sur trois wilayas : Blida, Djelfa et Médéa ; et selon trois situations géographiques : Plaine, Piémont et Montagne.

Cette partie a pris appui sur 3 chapitres empiriques. Dans un premier chapitre nous avons développé des liens théoriques entre les décisions des ménages agricoles et les facteurs potentiels qui peuvent être derrière ces décisions. Nous avons également présenté la description et l'analyse des méthodes appliquées dans la collecte de données et la préparation des données jugées nécessaires pour tester plusieurs hypothèses concernant la pluriactivité en Algérie.

La philosophie de cette étude reflète la position ontologique et épistémologique du chercheur. Ces croyances sont capitales, étant donné qu'elles affectent la méthodologie et l'approche choisie par le chercheur. Des lors, nous avons posé un nombre d'hypothèses que nous avons tenté de tester. Ces hypothèses de recherche contiennent des variables mesurables et quantitatives, ce qui nous a autorisés à adopter le paradigme fonctionnaliste.

La domination du paradigme fonctionnaliste dans le domaine des sciences sociales et l'absence d'études qui adoptent d'autres paradigmes contraint la progression de la recherche et laisse de nombreuses pistes intéressantes inexplorées. En effet, l'introduction des études statistiques et d'autres méthodes alternatives permettront de donner une compréhension plus complexe du comportement des agents économiques. Tel qu'une étude qualitative basée sur des entretiens plus profonds.

Dans un deuxième chapitre, nous avons cherché à fournir des éléments de compréhension à la mesure du taux de la pluriactivité, ainsi que les motifs qui sont responsable de l'exercice de la pluriactivité par les chefs d'exploitation. Par le biais d'une enquête de terrain sur trois régions d'étude « Blida, Djelfa et Médéa » ; nous avons pu collecter des données que nous avons analysé individuellement et les interprétées via des analyses statistiques de base. Nous avons constaté pour l'ensemble des wilayas enquêtées, que la pluriactivité est très importante à Médéa (65,5%), suivie par la wilaya de Blida (56%). La dernière position est détenue par la wilaya de Djelfa ou le taux de la pluriactivité est relativement le moins important (47%).

Pour les motifs qui sont responsable de la pratique de la pluriactivité : Les raisons économiques et sociales sont diversifiées selon la zone et la région. Dans la wilaya de Blida, la majorité des chefs d'exploitation pluriactifs trouvent que leur revenu agricole n'est pas suffisant et donc il cherche à avoir un revenu supplémentaire. En revanche pour la wilaya de Djelfa, la majorité des chefs d'exploitations pratique la pluriactivité à cause de la fluctuation du revenu agricole et le rapprochement d'un pôle d'activité. Alors que pour Médéa, il n'y a pas de motif dominant. A côté des raisons sociales dans l'exercice d'une double activité, les raisons économiques restent encore très importantes dans notre échantillon et représente l'un des principaux facteurs incitatifs de la pratique de la double activité. La nécessité de la double activité résulte aussi de la faiblesse des aides et des subventions accordées par l'Etat aux agriculteurs.

Le dernier chapitre (chapitre 7), nous a permis aussi de tester un nombre d'hypothèses importantes sur la pluriactivité en Algérie en prenant en compte les trois wilayas enquêtées. Nous avons utilisé une diversité de modèles économétriques pour voir les effets des caractéristiques des exploitants et des exploitations sur trois types de variable dépendantes, notamment, la décision de la pluriactivité simple, la décision de l'intensité de la pluriactivité, et la décision de type de secteur de la pluriactivité. Pour compléter notre étude, nous avons aussi estimé les effets sur les raisons économiques facteur incitatifs et les facteurs dissuasifs (facteurs push et pull). Enfin, une étude limitée sur l'effet de la pluriactivité sur l'optimisme a montré que la pluriactivité a un effet positif et significatif sur l'optimisme des agriculteurs.

CHAPITRE 8 - DISCUSSION DES RESULTATS ET CONCLUSION GENERALE

Notre travail de thèse a pour point de départ un triple objectif. Le premier est de mesurer le niveau de la pluriactivité dans les ménages agricoles en Algérie. Nous avons réalisé une enquête de terrains sur trois régions pour pouvoir mesurer le niveau de la pluriactivité en Algérie.

Le deuxième objectif est d'identifier les déterminants la pluriactivité dans les ménages agricoles : en mesurant le travail agricole par rapport (i) au choix d'activité (travailler sur ou hors de l'exploitation agricole ou combiné les deux) ; (ii) au choix du travailler hors du secteur agricole ; et (iii) au facteur revenu extérieur ?

Nous avons posé plusieurs hypothèses, que nous avons accepté ou réfuté à l'aide de certains outils statistiques. Nous avons pu découvrir plusieurs déterminants qui peuvent influencer sur la pratique de la pluriactivité. Ces déterminants ont été déjà rencontrés dans plusieurs études, dans d'autre pays, on les comparent avec nos résultats, nous avons trouvé d'autres résultats.

Enfin, le troisième objectifs est de déterminer les caractéristiques des exploitants qui les rend plus susceptible aux effets des facteurs incitatifs et dissuasifs de la pluriactivité (facteurs 'push' et facteurs 'pull'). A l'aide d'une étude économétrique, nous avons connu tous les facteurs qui poussent ou qui dissuade à l'exercice de la pluriactivité.

Devant ce triple constat, nous avons cherché à expliquer la place grandissante du travail partiel dans l'agriculture familiale, ainsi que le développement récent du phénomène de la pluriactivité après les réformes survenu en 1990 et en 2000. Suite à l'absence de nombreux travaux sur la pluriactivité, ainsi que l'absence de chiffres sur ce phénomène, nous avons essayé de présenter à travers ce travail les derniers résultats sur les taux de la pluriactivité, ainsi que les motifs qui explique l'importance de la pluriactivité en Algérie à partir des informations primaires collectées de nos enquêtes de terrain.

Dans une **première partie**, nous avons, tout d'abord, présenté les définitions et les concepts les plus courants de la pluriactivité. Nous avons particulièrement bénéficié des études des pays développés puisque les études sur les pays en voie de développement sont relativement rares. Nous avons aussi présenté les caractéristiques du travail en agriculture, et ses exigences en termes de flexibilité. De plus, nous avons exploré une notion centrale dans l'activité agricole ; celle de saison, et nous avons mis en évidence l'ambiguïté qu'elle renferme. Nous nous sommes ensuite intéressés à un principal type de main-d'œuvre du secteur agricole : la main d'œuvre agricole familiale. Nous avons souligné aussi la place centrale du travail familial dans l'agriculture des pays en voie de développement. A travers le débat sur les formes d'organisation en agriculture, nous avons exposé les particularités de cette main-d'œuvre familiale ainsi que la spécificité du comportement des ménages agricoles. Nous nous sommes ensuite intéressés à l'emploi agricole en Algérie. Nous avons montré que cette catégorie de travailleurs, malgré le rôle qu'elle a pu jouer dans le secteur, a toujours été marquée par une forte précarité par rapport aux autres travailleurs dans d'autres

secteurs d'économies, à la fois sociale et politique. Cette marginalisation du travailleur agricole s'explique, selon nous, par le faible soutien des pouvoirs publics. En particulier, nous avons constaté un retard important de la législation en termes de droit du travail et de protection sociale, ainsi qu'une faible prise en compte de cette catégorie de main-d'œuvre.

Dans la **deuxième partie** de cette thèse, nous avons cherché à expliquer l'importance de la pluriactivité d'après les résultats obtenus de nos enquêtes de terrain qui ont présenté des taux qui peuvent atteindre et dépasser les 50%. Ces résultats sont obtenus après avoir présenté la méthode de recherche, ou nous avons choisi le paradigme fonctionnaliste et la méthode hypothético-déductive. Nous avons présenté après les différents motifs qui ont incité tous ces agriculteurs à devenir pluriactif, même à s'abstenir d'être pluriactif. Nous avons ensuite utilisé les études précédentes pour proposer nos hypothèses de recherches. Les caractéristiques de base de notre échantillon d'exploitants ont été décrites en utilisant des outils statistiques élémentaires et élaboré sur nos données collectés de nos enquêtes du terrain que nous avons réalisé sur 3 régions en Algérie selon des situations géographiques différentes : Plaine, piémont et Montagne. Ceci nous a permis d'identifier les plus importants déterminants de la pluriactivité. Ainsi nous avons montré à la fin de cette partie les facteurs qui peuvent inciter les agriculteurs à devenir pluriactif, ou bien les facteurs qui peuvent dissuader les agriculteurs à être pluriactifs.

Résumé de mon travail

La pluriactivité se perpétue de nos jours comme une nécessité pour une région où l'emploi est rare et où il est difficile pour les agriculteurs de vivre du seul revenu agricole, comme c'est le cas de l'Algérie.

Par rapport aux expériences d'Amérique du Nord et du Japon, il apparaît que les chefs d'exploitations européens sont moins engagés dans des activités lucratives extra agricoles que ne le sont les agriculteurs des autres pays développés (Réseau agriculture durable, R.F, 1998).

La France, qui est en retard sur ce point par rapport à ses partenaires européens, compte une population pluriactive de 200.000 exploitants agricoles en 2009, (Boudy, 2009). Que peut-on dire sur la pluriactivité en Algérie, qui reste peu connue ?

La pluriactivité en Algérie a été introduite pour la première fois dans les programmes de l'administration agricole. dans le cadre de la nouvelle politique du renouveau rural (PRR) élaborée en 2006 et la politique de renouveau de l'économie agricole et rurale (PREA) (2009-2013) en tant que stratégie nationale de développement durable, dont l'objectif est d'encourager la diversification en milieu rural.

En outre, le travail agricole est fondamentalement différent du travail ordinaire. Vu la relation intime entre l'activité agricole et la nature, le travail agricole est soumis aux aléas climatiques et biologiques. L'organisation du travail agricole est donc influencée par ces aléas naturels. Le travail agricole, est caractérisé par sa flexibilité.

Compte tenu de sa nature saisonnière, le travail agricole est aussi difficile à mesurer, bien qu'il existe plusieurs méthodes de mesures, mais reste limité dans la

pratique. Ce qui nous a incité à utiliser le revenu agricole qui est considéré comme un des facteurs de mesure de la pluriactivité.

Selon le RGA de 2001, les actifs familiaux⁷⁹ (permanents et saisonniers) représentent un effectif de 3.349.447 employés, soit 48,48% de l'ensemble de la main d'œuvre vivant sur l'exploitation, dont 768.984 femmes et sont répartis comme suit: 1.460.207 exploitants et co-exploitants parmi lesquels sont dénombrées 113.270 femmes. Aussi, environ 1.889.240 ouvriers constituant la main-d'œuvre familiale soit 27,35% de l'ensemble de la main d'œuvre vivant sur l'exploitation, dont 655.714 femmes (Omari, 2015; RGA, 2003 : 38).

Bien que les conditions nécessaires à une agriculture familiale dynamique ont rarement été réunies : démographie en forte croissance, économie non agricole peu active, marchés internes restreints, marchés externes difficiles, technologie agricoles importées sans possibilité d'adaptation. Par ailleurs, la « base » agricole a toujours été secondaire car les conditions naturelles pour le développement de l'agriculture ont, de tout temps, été défavorables. De plus, ces pays (les pays dépendants et, plus spécialement, ceux du pourtour sud et est de la Méditerranée (Chalet, 1997), ont souvent orienté leur économie vers l'exportation des hydrocarbures, le développement du tourisme et des activités commerciales (Chalet, 1997).

L'agriculture familiale a connu des mutations importantes depuis la colonisation, même après l'indépendance : de l'autogestion, la révolution agraire, à la « restructuration » et la « réorganisation » avec la loi 87/19 des DAS (Domaine agricole socialiste). Toutefois, en dépit de tous ces problèmes, l'exploitation familiale a pu résister et, en même temps, a pu se développer. En raison de sa capacité d'adaptation entraînée par ses stratégies familiales diversifiées, favorisant sa reproduction. Ainsi grâce aux dernières politiques agricoles mises en œuvre par l'Etat respectivement : le PNDAR et la politique de renouveau rural (PRR) adopté via la Stratégie Nationale de Développement Rural Durable « SNDAR », mise en place via des outils d'intervention : le PPDR⁸⁰. Et dernièrement la politique du renouveau économique agricole,

Les personnes qui ont pu être touchées directement par ces réformes sont les agriculteurs et la main d'œuvre agricole. En effet, comparé aux autres secteurs de l'économie, le secteur de l'agriculteur reste le parent pauvre en matière de création de postes de travail en raison de sa saisonnalité. « L'ampleur des pics de travaux et leur durée varient fortement d'une production à l'autre » (Darpeix, 2010).

Bien que le PNDRA mis en place par l'Etat via ces différents programmes, ainsi que les projets emplois rural I et II qui ont contribué à créer de nombreux postes de travail dans le secteur agricole, l'exactitude des données sur l'emploi reste absente en raison des disparités des sources statistiques issues des enquêtes du ministère de l'agriculture et de l'ONS.

⁷⁹ La notion d'actifs agricoles comprend : toutes les personnes qui travaillent, à temps plein ou partiel, sur une exploitation agricole. La « population permanente » comprend les chefs d'exploitation et les coexploitants des exploitations en société (réputés fournir au moins un travail de gestion), les aides familiaux (membres de la famille des chefs d'exploitation) et les salariés permanents (non membres de la famille des chefs d'exploitation, qui effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée). La population non permanente comprend les salariés saisonniers ou occasionnels. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/actifs-agricoles-ssp.htm>. Consulté le 12/12/2015.

⁸⁰ Projet de Proximité de Développement Rural Intégré.

Cette diversité est le résultat des concepts utilisés ou des périodes d'enquête différentes ou aux nomenclatures utilisées.

Nous avons aussi constaté à travers les résultats de ces enquêtes l'importance de la main d'œuvre familiale dans chaque exploitation, soit 1 à 3 actifs familiaux par exploitation. Le salariat est rare, par contre la main d'œuvre saisonnière est très répandue dans chaque exploitation quand le besoin de main d'œuvre se manifeste.

En effet, cette main d'œuvre saisonnière est très demandée par les exploitants en raison de sa disponibilité tout au long de l'année et de sa flexibilité. Elle est payée à la journée ou à la tâche. Actuellement cette main d'œuvre est de plus en plus rare et instable. Cette situation est due à la conjonction de plusieurs facteurs : elle est mal rémunérée et non affiliée à la sécurité sociale, pas de législation de droit de travail, parfois c'est le même cas pour la main d'œuvre permanente. Cette marginalisation du travailleur dans le secteur agricole ne l'incite pas à travailler dans l'agriculteur mais à chercher un emploi dans d'autres secteurs.

Cette situation indique que l'économie est encore insuffisamment développée pour absorber, comme dans les pays développés, l'essentiel de la force de travail disponible, faisant de l'agriculture un secteur refuge pour les nombreux travailleurs et exploitants agricoles marginaux qui ne trouvent pas ou peu à s'employer ailleurs (Bédrani et al., 2001).

Toutefois, une part importante de la population active reste sous employée et inutilisée à cause de l'absence d'une alternative industrielle en raison de l'inexistence d'une stratégie industrielle.

Notre travail de recherche vise à évaluer le phénomène de la pluriactivité en Algérie, en reliant des mesures de pluriactivité à d'autres mesures et caractéristiques des exploitations. Par conséquent, Nous avons bâti un certain nombre d'hypothèses, que nous avons tenté de tester via des techniques statistiques élémentaires et plus élaborées. Des lors, nous avons utilisé des variables mesurables et quantitatives, ce qui nous a permis d'adopter le paradigme fonctionnaliste pour expliquer le phénomène de la pluriactivité en Algérie.

Bien que ce paradigme fonctionnaliste reste limité dans la progression de la recherche dans les sciences sociales, cela nous a permis d'utiliser d'autres méthodes alternatives qui donneront une compréhension plus complexe du comportement des agents économiques. Pour cette raison, notre travail, qui est limité par les frontières du paradigme fonctionnaliste, pourra être complété par une étude qualitative basée sur des entretiens plus approfondis.

Ainsi, cette méthode de recherche a été appliquée sur trois wilayas du pays, où notre échantillon est représenté par 270 agriculteurs situés dans ces trois régions du pays (Blida, Djelfa et Médéa). Nous avons pris 90 agriculteurs de chaque wilaya répartis équitablement selon leur situation géographique 30 en montagne, 30 en piémont et 30 en plaine. Comme nous l'avons indiqué dans la section 5.9, notre échantillonnage est similaire au sondage par quotas. Puisque les agriculteurs ont été choisis par les délégués communaux d'une manière aléatoires. Cette méthode est utilisée par un grand nombre de chercheurs puisqu'elle est économique et elle est capable de produire une représentation satisfaisante de la population enquêtée.

Nous avons constaté, que les taux de pluriactivité sont relatifs à huit indicateurs, respectivement : la SAU (1), la proximité et l'éloignement des activités

secondaires (2), la répartition du taux de surface irriguée par commune (3), l'âge du chef d'exploitation (4), les diplômes obtenus (5), pluriactif à titre principal ou secondaire (6), revenu total (7), temps consacré à l'activité extérieure (8).

Dans la wilaya de Blida, sur les 90 individus interviewés, 50 (soit 56%) affirment avoir une activité extérieure. Ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Bouarfa (piémont) soit 87% des 30 agriculteurs situés dans cette commune (soit 26/30 individus). Il y a une évolution des taux entre la plaine (Boufarik) avec 27%, la montagne (Ain Romana) avec 54%.

Dans la wilaya de Djelfa, notre deuxième enquête montre que, sur les 90 enquêtés, 42 agriculteurs soit 47% déclarent avoir une activité extérieure. Ce sont essentiellement les chefs d'exploitation de la commune de Birine (63% ont besoin d'avoir une activité extérieure). Il y a une évolution des fréquences entre la zone de piémont (Bouiret El Hdab) avec 57% et la zone de Montagne (Had Shary) avec 20%.

Pour la wilaya de Médéa, cette wilaya agro-pastorale, est composée de beaucoup d'éleveurs, essentiellement dans les communes de montagne et de piémont. Sur les 90 enquêtés, 65,5% déclarent avoir une activité extérieure, dont la part du lion est détenue par Si Mahdjoub (montagne), suivie par Bouguezoul (piémont) et Sidi Naamane (plaine).

Pour l'ensemble des wilayas enquêtées, nous constatons que la pluriactivité est très importante à Médéa (65,5%), suivie par la wilaya de Blida (56%). La dernière position est détenue par la wilaya de Djelfa où le taux de la pluriactivité est relativement le moins important (47%), mais va presque atteindre les 50%.

Les motifs explicatifs de la pratique de la pluriactivité sont dus à deux principales raisons : raisons économiques et raisons sociales.

Dans la wilaya de Blida, la majorité des chefs d'exploitation sont pluriactifs pour percevoir un revenu supplémentaire. Pour la wilaya de Djelfa, la majorité des chefs d'exploitations pratiquent de la pluriactivité à cause de l'instabilité du revenu agricole et du rapprochement d'un pôle d'activité. Pour Médéa, il n'y a pas de motif dominant.

Ainsi les raisons sociales ne sont pas négligeables, relation sociales, etc., mais les raisons économiques prédominent dans notre échantillon, la perception des revenus agricoles non suffisants est l'un des principaux facteurs incitatifs de la pratique de la double activité. C'est ce que Simon (2002) a appelé une pluriactivité par nécessité. A cause du faible soutien de l'Etat au secteur agricole. Bien que de nombreux programmes aient été mis en place par l'Etat depuis les années 2000 (PNDR, FNRDA, crédits bonifiés, etc...), ces aides restent insuffisantes ou mal perçues par les agriculteurs en raison de la mauvaise gestion. Il faut noter que l'Etat Algérien soutient 6 fois moins l'agriculteur algérien que l'agriculteur de la CEE. En effet, la CEE subventionne à 288 Euro / ha, alors que l'Algérie subventionne à 49 Euro/ ha (Chabane, 2013).

A côté du soutien financier déficient, d'autres problèmes touchent sérieusement le secteur agricole, notamment le retard important de la législation en terme de droit du travail et de protection sociale mais aussi par une faible prise en compte de cette catégorie de main-d'œuvre qui reste marginalisé.

Nous ne sommes pas arrêtés à ce stade dans l'analyse de notre recherche. Nous avons tout d'abord résumé statistiquement les plus importantes caractéristiques des exploitants et des exploitations agricoles en Algérie selon notre questionnaire d'enquête. D'après les recherches déjà réalisées par d'autres chercheurs sur la pluriactivité dans le monde, plusieurs critères ont été déterminés que ces chercheurs pensent être responsables de la pratique de la pluriactivité. Ce qui nous a permis d'émettre des hypothèses pour pourvoir les tester dans le cadre de nos régions de recherche pour essayer de l'extrapoler par la suite pour l'ensemble du pays. Pour réaliser cette analyse plus élaborée, nous avons utilisé une diversité de modèles économétriques pour voir les effets des caractéristiques des exploitants et des exploitations sur trois types de variable dépendantes, notamment, la décision de la pluriactivité simple, la décision de l'intensité de la pluriactivité, et la décision de choisir dans quelle activité secondaire (self emploi ou salariale). Pour compléter notre étude, nous avons aussi estimé les effets sur les raisons économiques (facteurs push et pull). Enfin, une étude limitée sur l'effet de la pluriactivité sur l'optimisme a montré que la pluriactivité a un effet positif et significatif sur l'optimisme des exploitants algériens.

Les résultats obtenus de ces analyses ne sont pas en accord avec la majorité des études précédentes, mais restent typique à nos régions d'étude :

- Nous avons constaté, tout d'abord, que la population agricole en Algérie est assez âgée, avec une moyenne d'âge de 54 ans.
- La taille du ménage est de 6,71 membres en moyenne. Ce résultat est différent dans d'autres pays, où la taille du ménage est relativement plus réduite.
- la corrélation faible entre la taille du ménage et la taille du foyer (nombre de chambre) indique un manque d'équité entre agriculteurs dans le secteur agricole en matière d'habitation (avec une moyenne de 4,03 chambres).
- La taille de l'exploitation dépend de la région. la SAU moyenne est de 15,72 ha. Ce chiffre indique qu'elle est relativement très importante pour les petites exploitations La variabilité des surfaces utiles par rapport aux surfaces totales est donc plus grande à Djelfa. Toutefois, les surfaces irriguées sont encore plus limitées soit une moyenne de 5,26ha. Le problème est plus aigu à Djelfa et Médéa où les SAU irriguées sont de 20,8% et 22% respectivement.
- Presque l'ensemble des exploitants sont mariés soit (92,6%), en majorité de sexe masculin (98,5%), avec niveau d'instruction très faible soit 55,6% des exploitants ayant un niveau primaire. Aussi, nous avons constaté que 71% des exploitants enquêtés sont sans diplôme.
- Contrairement à ce que nous pensions, les agriculteurs algériens semblent avoir un niveau de vie relativement confortable, si nous pouvons en juger par la possession de voiture (72% des exploitants possèdent une voiture), par leur consommation alimentaire, ou par leur épargne qui sont suffisants.
- Nous avons constaté que le foncier agricole est un fond non investissable dans la majorité des cas. Moins de 4% des exploitations sont achetées, malgré le fait que les exploitations privées représentent 41,9% du total des

exploitations enquêtées. Le transfert des exploitations agricoles se fait en majorité par héritage.

- Presque le tiers des exploitants ont indiqué une insuffisance absolue de la production agricole. 38,9% des chefs d'exploitations ont déclaré que leurs revenus sont insuffisants. Ceci peut être expliqué par le fait que 40% des exploitants n'ont pas réalisé des investissements durant les 5 dernières années. Néanmoins, nos exploitants restent optimistes, dans la vaste majorité des cas et envisagent le développement ou le maintien de leurs exploitations.
- La pluriactivité est très répandue en Algérie, avec 55,9% des exploitants pluriactifs. Elle est permanente (76,8% des pluriactifs) plutôt que saisonnière (11,3%) ou occasionnelle (7,3%).
- L'intensité du travail hors exploitation est aussi très importante. Presque 60% des pluriactifs gagnent la majorité de leur revenu en dehors de l'exploitation. La vaste majorité des pluriactifs travaille pour la moitié du temps (37,1%), 3/4 de temps (29,8%) ou temps complet (17,2%). L'orientation des pluriactifs vers d'autres secteurs est dominée par la fonction publique, le commerce et les professions libérales.
- Pour les raisons explicatives de l'exercice de la pluriactivité, les raisons économiques dominent, 35% des pluriactifs sont pluriactifs pour palier à la faiblesse de leur revenu agricole. Pour l'épargne et le complément de retraite viennent en deuxième position. soit (15,2% et 15,9%) respectivement.

Ainsi, après être arrivé à ces résultats, nous voulions aller encore plus loin dans notre analyse. Nous avons tenté de produire des tests formels des hypothèses formulées antérieurement. Les résultats des trois modèles de probabilité (probit, probit ordinal, logit multinomial) peuvent résumés comme suit.

- Notre première hypothèse qui prédit que la probabilité de la pluriactivité est plus importante dans la wilaya de Blida, suivie par Médéa et enfin Djelfa (Blida > Médéa > Djelfa) est rejetée par les trois modèles économétriques. Pour le simple choix de la pluriactivité, le modèle de probabilité simple indique le contraire de l'hypothèse, c'est à dire Djelfa>Médéa>Blida. Pour l'intensité de la pluriactivité, nous avons remarqué qu'il n'y a pas de différence significative. En revanche pour le choix du type de travail non agricole par les pluriactifs, le self emploi est plus important à Djelfa (pas de différence entre Médéa et Blida). Le choix salariés est moins probable à Blida (pas de différence entre Médéa et Djelfa.)
- La deuxième hypothèse est aussi rejetée. La taille du ménage n'a aucun effet sur le choix de la pluriactivité, l'intensité de la pluriactivité, ou le choix du type de travail non agricole par le pluriactif.
- Pour la troisième hypothèse, le revenu agricole devrait avoir un effet négatif sur les probabilités du choix des pluriactifs. Tous les trois modèles probit rejettent cette hypothèse. Alors que pour le modèle du choix simple et le modèle du choix des secteurs d'activités on ne trouve pas d'effets significatifs. Finalement pour le choix d'intensité (probit ordinal) nous

avons trouvé un résultat significatif et l'effet est positif, contrairement à la supposition de la troisième hypothèse.

- La quatrième hypothèse (effet négatif de l'équipement agricole) et la cinquième hypothèse (effet positif de la compétence) sont fortement acceptées par les trois modèles. Donc l'équipement agricole réduit la probabilité d'être pluriactifs. Un constat analogue peut être fait pour l'intensité de la pluriactivité et le choix des secteurs d'activité non agricoles, ainsi que la compétence de l'exploitant présente un effet opposé.
- L'âge était le sujet de notre sixième hypothèse qui a prédit un effet "dos-d'âne" sur la pluriactivité. En effet, deux des trois modèles ont confirmé cet effet. Nous avons trouvé que, jusqu'à l'âge de 39 ans, l'âge augmente la probabilité du choix de la pluriactivité ainsi que le choix du secteur non agricole, mais à partir de 40 ans, cet effet est renversé et devient négatif. Pour le choix de l'intensité de la pluriactivité, l'âge n'a aucun effet.
- La situation financière relève de la 7^{ème} hypothèse, l'élevage de la 9^{ème} hypothèse, et l'expérience de la 10^{ème} hypothèse. Nous n'avons pas trouvé d'effets significatifs dans tous les cas. Finalement, la taille de l'exploitation est examinée dans la 8^{ème} hypothèse. Cette dernière est acceptée partiellement. En effet, seule la surface irriguée est importante et avec un effet négatif sur la probabilité de la pluriactivité.

Une fois les hypothèses confirmées ou infirmées, nous sommes passés à l'étude des raisons économiques pour le choix de la pratique de la pluriactivité. Les résultats sur l'explication des facteurs "push et pull" sont résumés dans ce qui suit :

- Nous avons constaté que la situation financière du ménage et l'équipement agricole réduit l'effet des deux facteurs économiques facteur incitatifs et dissuasifs (pull et push). Ceux qui ont une bonne situation financière ou un meilleur équipement agricole et sont moins susceptibles d'être influencés par les facteurs push et pull. Par contre, les exploitants qui sont situés en piémont ou des exploitations privés sont influencés positivement par les deux types de facteurs.
- La majorité des critères retenus ont des impacts sur les facteurs "pull". Seule, la wilaya de Blida a un effet significatif et négatif (c'est à dire les exploitants de Blida sont moins susceptibles d'être poussés vers la pluriactivité). Cependant, il y a plus de raisons de dissuasion comme l'âge qui a le même effet dos-d'âne (les jeunes sont de plus en plus attirés vers la pluriactivité ; en revanche les plus âgés de moins en moins). Les exploitants qui ont une meilleure compétence technique sont aussi plus susceptibles d'être poussés vers la pluriactivité. Finalement, les exploitants des EAI sont aussi plus poussés vers la pluriactivité par rapport aux exploitants des EAC.

Confrontation de nos résultats avec les conclusions des travaux antérieurs

Rappelons ici les principales conclusions de l'enquête réalisée par Chaulet (1987) dans les années 70, au cours de la révolution agraire. Les actifs qui travaillent hors exploitation « quittent » l'agriculture dans la majorité des cas : 74% des actifs

extérieurs pour les familles liées au secteur privé, 74% pour celles liées à la révolution agraire, 64% pour celles liées à l'autogestion, tandis que 84% des travailleurs qui ont quitté le secteur public agricole sont occupés ailleurs qu'à la production agricole (Chalet, 1987).

Dans notre échantillon, les familles de taille limitée (couple avec 2 enfants), installées sur une exploitation « suffisante » pour leur éviter le travail extérieur, furent presque impossibles à trouver. Inversement, la majorité des familles disposant d'une exploitation relativement importante était de taille conséquente et combinait activités agricoles et activités extérieures.

Pour les petites exploitations, l'utilisation du matériel mécanique est très répandue à cause de la généralisation des pratiques de location de matériel. Ces petites exploitations disposant de revenus extérieurs réguliers doivent terminer rapidement leurs travaux puisque tous leurs hommes sont employés à l'extérieur. L'acquisition d'un tracteur n'est pas obligatoirement liée à une surface exploitée importante ou à une culture plus intensive, puisque ce tracteur peut être acheté grâce au revenu extérieur, pour être loué, ou pour servir de point de départ à une future exploitation, constituée par location ou prise de terre en « association » (Chalet 1987). « Les gains extérieurs sont transformés en capital agricole » (Chalet 1987).

Cette étude constate également que les familles emploient certains de leurs actifs à l'extérieur de leur exploitation familiale, quelle que soit l'importance de celles-ci : il n'y a pas de division de travail entre les familles, mais combinaison. Par ailleurs, il y a bien une différence entre les activités extérieures en fonction de l'importance de l'exploitation, mais elle porte sur la qualité des activités extérieures (donc sur le revenu, la sécurité et le prestige qu'elles peuvent assurer), et cette variation est de même sens que celle de l'importance de l'exploitation. Ceci signifie que, non seulement les activités extérieures ne compensent pas les différences de capacité d'emploi et de production des exploitations agricoles, mais qu'elles les confirment et les renforcent.

« Dans cette situation de marché du travail ouvert et d'élévation des besoins à satisfaire en monnaie, alors que les possibilités de revenus monétaires d'origine agricole sont irrégulièrement réparties et instables, ce n'est pas la production agricole, dans la majorité des cas, qui est ajustée aux besoins par intensification et/ou élargissement de la superficie cultivée, mais la vente de la force de travail » (Chalet 1987) .

Une autre étude a été réalisée pendant les années 90. Cette deuxième étude sur la pluriactivité a été réalisée en 1991 par Bourenane dans 3 régions de l'Est du pays, sur un échantillon de 451 exploitations (Bourenane, 1991).

Les résultats tirés de ces enquêtes montrent que la pluriactivité et les revenus extérieurs des ménages jouent un rôle très différent selon la taille de l'exploitation et selon sa situation agro-économique. Les logiques et les stratégies ainsi mises à jour montrent bien que le même phénomène peut avoir des fonctions et des finalités radicalement différentes.

Il reste que, même dans une agriculture relativement riche en raison des possibilités d'irrigation qu'elle possède, il est rare que les exploitations appelées à se maintenir se passent de revenus extérieurs. Ceux-ci leur serviront soit à

subsister, si elles sont pauvres, soit à investir, si elles sont riches (Bourenane 1991).

Des résultats tirés de nos enquêtes montrent que la pluriactivité et les revenus extérieurs des ménages jouent un rôle différent selon la situation géographique de l'exploitation, la taille du ménage, l'âge des chefs d'exploitation. La surface agricole utile, le revenu agricole, Le taux d'irrigation, le niveau d'instruction, la possession de l'équipement agricole, ainsi que le statut juridique de l'exploitation peuvent motiver l'agriculteur à pratiquer ou non de la pluriactivité.

Notre première hypothèse qui prédit que la probabilité de la pluriactivité est plus importante dans la wilaya de Blida, suivit par Médéa et enfin Djelfa a été établie à partir des études précédentes comme Hearn et al., (1996) (structure de l'économie locale), Sofer (2001) (la proximité des centres métropolitains), et Edmond et Crabtree (1994) (la proximité du marché de travail). Nos modèles empiriques ont tous rejetés les prédictions de ces études. Nous proposons que les facteurs géographiques sont difficiles à interpréter de manière théorique parce qu'ils ne sont pas homogènes et parce qu'ils cachent des facteurs qui sont difficiles à observer. Notre point de vue est soutenu par les résultats mixtes dans la littérature. Par exemple, Kimhi et Rapaport (2004), Corsi et Salvioni (2012), Gould et Saupé (1989), et Matshe et Young (2004) n'ont pas trouvé de différence entre les différentes régions de l'Italie, des USA, et du Zimbabwe. Nos résultats sont donc alignés avec le constat de Reardon et al., (1992) : ni la théorie ni les résultats empiriques ne nous offrent des hypothèses non ambiguës sur l'effet géographique sur la pluriactivité.

Notre deuxième hypothèse prédit que la taille du ménage est positivement associée avec la probabilité de la pluriactivité. Notre recherche n'a trouvée aucun effet de la taille du ménage sur la pluriactivité. Notre rejet de cette hypothèse est solide puisque les résultats sont en accord avec les définitions de la pluriactivité (le choix de la pluriactivité, l'intensité de la pluriactivité, et le choix du secteur d'activité). Nos résultats sont donc contraires aux études sur la Chine (Zhao, 2014 ; Brosig et al., 2009) ; la Colombie (Deininger et Olinto, 2001) ; et la Slovaquie (Bojnec et al., 2003). Par contre, nos résultats sur l'absence de l'effet de la taille du ménage est en ligne avec les études sur le Zimbabwe (Matshe et Young, 2004), au Ghana (Abdulai et Delgado, 1999), et aux USA (Lass et Gempesaw, 1992). Notre étude confirme que l'effet de la taille du ménage est probablement affaibli par d'autres caractéristiques régionales et culturelles.

Notre troisième hypothèse (le revenu agricole a un effet négatif sur les probabilités du choix des pluriactifs) est aussi rejetée par tous les modèles. Les études précédentes sont unanimes et trouvent que l'un des plus importants facteurs stimulant le taux de pluriactivité est le revenu agricole (Sofer, 2001 ; Gunter et McNamara, 1990 ; Lass et Gempesaw, 1992 ; Serra et al., 2005 ; Woldehanna et al., 2000). Par contre nos résultats indiquent que le revenu agricole n'est pas important pour le choix simple ou le choix des secteurs d'activités. Plus important encore, le choix d'intensité est positivement (plutôt que négativement) associé au revenu agricole.

La quatrième hypothèse (effet négatif de l'équipement agricole) et la cinquième hypothèse (effet positif de la compétence) sont en ligne avec les études précédentes. Comme les études de Anseeuw et Laurent (2007), Andersson et al., (2003), et Ahituv et Kimhi (2002) ; nous avons trouvé que l'équipement agricole

réduit la probabilité d'être pluriactifs. Notre résultat est aussi en concordance avec la majorité des études qui ont trouvés une relation positive entre la pluriactivité et le niveau d'instruction (Matshe et Young, 2004 ; Bojnc et al., 2003 ; Martinez Jr et al., 2014 ; Alasia et al., 2009 ; Liu et al., 2013 ; Brosig et al., 2009).

Les recherches précédentes ont supposées un effet non linéaire de l'âge sur la pluriactivité (Sumner, 1982 ; Lass et Gempesaw II, 1992). Notre résultat sur l'âge (notre sixième hypothèse) confirme l'effet dos-d'âne de l'âge sur la pluriactivité. Notre Eude est donc en accord avec les résultats de Benjamin et Kimhi (2006) pour la France, Alasia et al., (2009), pour le Canada, Gunter et McNamara (1990) pour les USA, Abdulai et Delgado (1999) au Ghana, Corsi et Salvioni (2012) en Italie, et Martinez Jr et al., (2014) en Indonésie.

La situation financière (septième hypothèse) n'a pas d'effet significatif dans notre étude. Les études empiriques à travers le monde ont trouvé un effet négatif du revenu sur la pluriactivité. Par exemple, Edmond et Crabtree (1994) sur l'Écosse, Deininger et Olinto (2001) sur la Colombie, Serra et al., (2005) sur les USA, et Matshe et Young (2004) sur le Zimbabwe ont tous trouvé un effet négatif et significatif. Nos résultats sont donc en conflit avec ces études et cela peut être expliqué par Reardon et al., (1992) qui indiquent que la théorie de portefeuille a des implications contradictoires.

La taille de l'exploitation (notre 8^{ème} hypothèse) a un effet significatif mais seule la surface irriguée est importante. Elle appuie les études précédentes, la surface irriguée a un effet négatif sur la probabilité de la pluriactivité. Ce résultat est similaire aux conclusions de Serra et al., (2005) aux USA, Alasia et al., (2009) au Canada, Benjamin et Kimhi (2006) en France, et Deininger et Olinto (2001) en Colombie. Il faut noter, cependant, que ces études confirment l'effet de la taille totale des exploitations. Le fait que les surfaces totales en Algérie ne sont pas significatives reflète la nature de ces terres agricoles (semi-aride). C'est probablement la raison pour laquelle Kimhi et Rapaport (2004) n'ont pas trouvé un effet significatif en Israël (qui a une géographie semi-aride).

La présence de l'élevage (notre 9^{ème} hypothèse) n'est pas significative. La littérature sur le sujet n'est pas unanime. Gould et Saupe (1989), Deininger et Olinto (2001), Lass et Gempesaw (1992), et Serra et al., (2005) ont trouvé un effet significatif et négatif sur la probabilité de la pluriactivité. Cependant Abdulai et Delgado (1999) pour le Ghana et Corsi et Salvioni (2012) en Italie ne trouvent aucun effet significatif. Notre résultat est en accord avec ces deux dernières études.

Finalement, l'expérience (notre 10^{ème} hypothèse) n'a aucun effet significatif sur la pluriactivité. Notre résultat est donc contraire à ceux de Mishra et Goodwin (1997), Benjamin et Kimhi (2006), et Tavernier et al., (1997). Par contre, le rejet de cette hypothèse confirme les études de Lass et Gempesaw (1992) et Simpson et Kapitany (1983).

Principaux apports et perspectives de recherche

L'ensemble de cette thèse suggère qu'il est nécessaire de montrer l'importance de la pluriactivité en tenant compte avant tout de l'organisation du travail dans nos exploitations agricoles. La situation du travailleur est très ambiguë, ce qui met l'agriculteur en situation vulnérable. Les pouvoirs publics doivent prendre en

charge avec sérieux cette main d'œuvre agricole en mettant en place en premier lieu des contrats de travail : travail à durée déterminée et indéterminée comme dans les autres secteurs de l'économie pour mettre tous les travailleurs au même pied d'égalité. Avec l'actuel taux de chômage, les exploitations agricoles peuvent contribuer à absorber une bonne partie de cette main d'œuvre inactive, avec l'aide bien sûr des pouvoirs publics en matière de soutien et de législation de droit du travail et de sécurité sociale.

Dans cette thèse, nous avons constaté l'importance de la pluriactivité, qui reste un phénomène tabou pour la majorité des agriculteurs. En réalisant mon enquête de terrain, la majorité des agriculteurs ont eu peur de s'exprimer sur leur deuxième activité. Selon eux, c'est interdit par la loi. Particulièrement les agriculteurs qui travaillent comme salariés dans d'autres secteurs d'activités.

Normalement les mentalités doivent changer. Ainsi, les personnes responsables de ce secteur doivent sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de cette deuxième activité, même si les opportunités du travail en dehors du secteur agricole restent limitées à cause de l'absence d'une stratégie industrielle. Mais il faut aussi développer la diversification, qui est une forme de la pluriactivité. Bien qu'elle soit mentionnée déjà dans la dernière politique agricole, il reste à voir si elle est encouragée sur le terrain. En effet, les responsables du secteur peuvent stimuler les agriculteurs à développer la transformation au niveau de leur exploitation de certains produits agricoles, c'est-à-dire développer certaines productions alimentaires issues de leurs exploitations agricoles tels que la production de fromage à partir de la production du lait, de la confiture, en transformant certaines productions issues des arbres fruitières et agrumes de l'exploitation, de même la production de glace à partir de leur production du lait.

Etant donné nos contraintes financières, la taille de notre échantillon est relativement limitée pour les trois wilayas. Il sera peut-être plus intéressant pour les recherches futures d'élargir notre étude et de collecter des informations sur d'autres wilayas pour obtenir un meilleur échantillon et donc, une meilleure représentation du territoire national.

Notre étude devra aussi être étendue aux pays voisins, et plus particulièrement au Maroc et en Tunisie. Notre étude pourra donc servir comme une référence à nos voisins, qui de leur part vont pouvoir contribuer à expliquer d'autres caractéristiques de la pluriactivité dans le grand Maghreb.

Quelques réflexions en termes de politiques publiques

Le plan national de développement agricole (PNDA) de 2001, prolongé en 2004 pour devenir PNDAR (plan national de développement agricole et rural), était une réponse à une situation de crise du secteur agricole qui a connu une période de désinvestissement depuis les années 90. A cause du terrorisme, la majorité des agriculteurs ont quitté leurs terres en raison de la dégradation des conditions sécuritaires.

Ce plan a bénéficié de ressources budgétaires considérables via le Fond National de Régulation et de Développement agricole (Chabane, 2013), et avait pour objectifs la modernisation du secteur agricole via des programmes d'aides et de soutien au profit des agriculteurs, ainsi que le développement de la production agricole et de la productivité, la prévention des ressources naturelles (sol et eau) et

l'augmentation de la surface agricole utile (SAU). Le PNDAR avait ciblé près de 386.821 exploitations qui ont bénéficié des fonds de différents programmes, alors qu'ils étaient de l'ordre de 147.500 exploitations en 2001 (Chabane 2013).

Une hausse des surfaces agricoles irriguées qui ont été multipliées par 2,4 passant de 350.000 ha en 2000 à 835.197 ha en 2006. Il faut signaler également l'importance des ressources hydriques dont 60% des soutiens sont accordés à la sauvegarde de cette précieuse ressource. Ainsi plus de 350.000 ha ont été équipés de système d'irrigation économiseur d'eau, faisant que le volume d'eau économisé est évalué à 850 Million de M³, soit l'équivalent de près de 5 barrages moyens, ce qui correspond aux besoins en irrigation de quelque 106000 ha (Chabane 2013). Il y a un doublement en potentiel de production arboricole et viticole, il est passé de 517 000 ha en 2000 à près d'un million d'ha en 2006. (Chabane 2013).

En réalité ce ne sont pas tous les agriculteurs qui ont bénéficié de ces programmes, particulièrement pas les agriculteurs vivant dans des zones isolées. Même les agriculteurs qui ont bénéficié du plan national du développement agricole expriment leur désarroi en matière de la nature de ces aides⁸¹.

- Les agriculteurs qui ont bénéficié d'arbres fruitiers pour les planter dans leurs exploitations se plaignent de la qualité de ces arbres obtenus. Certains sont morts juste après leur plantation, en raison de leur mauvaise qualité.
- Les agriculteurs qui ont bénéficié du système d'irrigation « goutte à goutte » constatent que :
 - ce système est endommagé quelques années après son utilisation, aussi en raison de leur mauvaise qualité;
 - l'Etat travaille avec de mauvais fournisseurs de matériels agricoles,
 - l'Etat leur a livré un matériel pas vraiment de bonne qualité alors qu'il a dépensé des sommes d'argent faramineuses.
- Avant l'application de la loi foncière 10.03 de l'année 2010, la majeure partie des agriculteurs, particulièrement les membres des EAC (Exploitation agricole collective) étaient bloqués pour bénéficier d'un emprunt bancaire, en raison de l'absence de l'acte de droit de concession⁸² de tous les membres du groupe que les banques demandent comme garantit de remboursement. Actuellement, et après que la plupart des agriculteurs ont obtenu leur droit de concession pour une durée de 40 ans, l'Etat a mis en place 2 types de crédit ; REFIG pour une durée d'une année (crédit de campagne) et ETTAHADI pour une durée de 7 ans (Crédit d'investissement), crédits sans intérêt (bonifié). Malheureusement beaucoup d'agriculteurs ne veulent de ces crédits à cause de la quantité de papiers demandés : il vous faut au minimum 1 mois pour la constitution du dossier. Parfois après avoir attendu, la banque ne vous accorde pas le crédit.

⁸¹ Ces témoignages sont tirés de mes enquêtes de terrain.

⁸² Les EAC sont constituées d'un nombre d'agriculteurs selon la Loi 87-19 et dépendant d'un chef de groupe. Mais travaillant tous ensemble. Mais en raison de certains litiges entre agriculteurs, ils ont partagé leur terre illicitement, mais grâce à la loi foncière de 2010, l'Etat a donné des actes de concession à chacun. Dont l'objectif est d'arrêter les morcellements des terres et de leur location informelle issue de la loi 87-19.

- Certains agriculteurs ne sont même pas au courant de ces crédits, ou d'autres informations en raison de la faible relation entre l'administration et les agriculteurs. Parce que la vulgarisation au niveau du secteur agricole est très faible. Celui qui passe l'information (vulgarisateur) n'est pas véhiculé, même s'il demande une salle pour divulguer une information on ne lui a jamais accordé. Comment il va informer les agriculteurs ?
- Grâce à la dernière loi foncière, et l'obtention du droit de concession, les agriculteurs peuvent emprunter, parce qu'ils ont les garanties pour la banque, par exemple pour acheter du matériel agricole, mais l'Etat ne veut pas donner son accord pour l'achat à titre individuel de matériel. Donc, un seul tracteur par exemple est admis pour tout le groupe (EAC), surtout si la superficie de l'exploitation est faible après sa division.
- Les intrants (les fertilisants et les équipements agricoles) restent excessivement chers, bien qu'ils sont subventionnés mais restent inaccessibles par la majorité des agriculteurs. Les agriculteurs préfèrent acheter chez l'Etat, mais parfois les intrants ne sont pas disponibles au moment opportun, donc ils achètent chez les privés à des prix très élevés.
- Pour les formations, que ce soit pour les cadres du secteur ou les agriculteurs, elles restent très faibles pour ne pas dire absentes. Bien qu'il y ait des programmes de formations pour les agriculteurs, ces derniers ne sont jamais intéressés, et n'assistent presque jamais à ces formations. Parce qu'ils trouvent que ces informations sont obsolètes, déjà connues, ils cherchent de la nouveauté. Malheureusement, même les formateurs ne reçoivent que rarement des formations que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Même si l'Etat envoie ses cadres à l'étranger pour se former, il n'envoie généralement qu'un petit nombre, 1 ou 2, mais qui partagent faiblement l'information en revenant. L'Etat algérien dépense un budget minime pour la formation, ce qui laisse le secteur agricole peu développé et en arrière sur les nouvelles inventions dans le domaine agricole, par rapport à nos voisins marocains et tunisiens.
- Certaines exploitations souffrent aussi de l'éloignement de leur exploitation agricole, ou ni tracteur ou autre ne peut accéder à leur ferme en raison des routes non goudronnées (pistes), très isolées et même non sécurisées. Leurs récoltes sont parfois saccagées par des animaux sauvages, parfois incendiées, ce qui entraîne des coûts très importants surtout dans les zones de montagne.
- La majorité des agriculteurs n'assurent pas leur terres, ils trouvent le prix de l'assurance excessivement cher pour la payer chaque année ce qui engendre des pertes énormes parce que l'agriculteur prend seul en charge tous les dommages en cas d'incendie ou de catastrophe naturelle.
- Parfois les agriculteurs ne sont eux-mêmes pas assurés. Actuellement, c'est devenu une exigence pour avoir un emprunt bancaire, même pour bénéficier d'une retraite décente. L'assurance est une culture, comment s'assurer chez une institution d'assurance puisque la majorité des agriculteurs sont analphabètes.
- Pour les éleveurs, l'aliment de bétail coûte énormément cher. Même l'OAIC, l'institution étatique qui vend cet aliment à des prix intéressants, il favorise ses clients lui livrant leurs céréales, les autres clients n'étant servis qu'après s'il reste des produits. Le secteur privé reste comme un

palliatif, mais ses prix restent excessivement chers, inaccessibles pour la majorité des éleveurs.

- Au cours de nos enquêtes de terrains, la majorité des agriculteurs poussent leurs enfants à faire des études ou même travailler dans d'autres secteurs pour ne pas travailler dans l'agriculture et pour avoir un revenu décent et une vie meilleure. Après ils sont libres de choisir à revenir vers l'agriculture. Ils considèrent le secteur agricole comme un secteur à problèmes et à risque, marginalisé et très fatigant (pénible) surtout avec l'absence des équipements pour travailler leur terre aisément. La majorité des agriculteurs me disent "si on n'aime pas l'agriculture, ça fait bien longtemps qu'on l'aurait quitté, travailler dans ces conditions c'est de la folie ».
- Mais pour rester sur leur terre, ils doivent exercer une double activité, ça leur permet d'améliorer leur revenu et faire de l'agriculture surtout si la terre est un bien hérité.
- Pour la main d'œuvre saisonnière, elle est très mal prise en charge par l'Etat, travaille à la journée (800 DA /j)⁸³. Ces derniers considèrent le secteur agricole comme un secteur refuge dans le cas où ils ne trouvent pas de travail dans d'autres secteurs, c'est la raison de leur indisponibilité pendant la récolte ou en cas de besoin des agriculteurs, alors que la main d'œuvre permanente est rarement recrutée, en raison de sa cherté. A mon avis, l'Etat devrait encourager cette main d'œuvre saisonnière à rester dans le secteur agricole, et profiter de son expérience dans ce domaine comme font certains pays développés. En l'assurant et en régularisant leur situation pour rester dans l'agriculture.

Nous avons remarqué, via tous ces témoignages, que les agriculteurs souffrent de beaucoup de problèmes. Bien que les politiques agricoles appliquées depuis 2000 ont mis en place des programmes avec des budgets très importants, mais hélas, tous ces programmes sont confrontés à des obstacles qui freinent leur réalisation.

En effet, le grand défi de ces différentes politiques agricoles est de mettre fin, d'une part, à la faiblesse des niveaux de production et d'autre part à la mauvaise gestion des richesses naturelles du pays (terre et eau). Ainsi qu'à celle des financements consacrés à l'activité agricole qu'a connue le pays depuis l'indépendance (Chabane, 2013).

En dépit des objectifs affichés, il s'avère que le secteur agricole est encore sujet à des malversations de la part de quelques cadres du ministère, des agents administratifs et des agriculteurs eux-mêmes.

Notre étude empirique confirme ces préoccupations. Les fonds octroyés au développement de l'activité agricole sont sujets à une mauvaise gestion, dont les bénéficiaires ne sont pas toujours des agriculteurs. Les vrais fellahs, faute d'instruction et de relations, se trouvent exclus pendant que certains hommes (même pas agriculteurs) ont profité de plusieurs crédits en usant de différents « prête-noms ».

⁸³ Pendant l'année 2013, lors de la réalisation de mon enquête de terrain dans la wilaya de Blida.

Dans un entretien du journal EL WATAN du 25 mai 2008, le Professeur Slimane Bédrani a souligné que : « Le PNDA partait d'une bonne idée. Il visait à changer les systèmes de cultures extensives pour les rendre intensives. On y est arrivé dans une certaine mesure et avec beaucoup de gaspillage. On aurait pu avoir des augmentations de la production beaucoup plus importantes si on avait dépensé cet argent de meilleures façons. On a subventionné des bassins d'irrigation qui ont été abandonnés, on a subventionné des kits d'irrigation localisée sans apprendre aux agriculteurs à s'en servir. On a fait des plantations d'arbres fruitières dans des zones inadaptées et pour des agriculteurs n'ayant aucune pratique de l'arboriculture, donc pas du tout préparés. On a tout fait dans la précipitation sans étude sérieuse préalable ».

Dans sa critique à la gestion des capitaux consacrés au PNDA, Bédrani explique qu'il a eu beaucoup d'empressement dans la mise en place des projets « On a financé n'importe quoi, n'importe comment » (Chabane, 2013).

Une autre déclaration d'un chef de bureau de la DSA de la wilaya de Tissimsilt. « L'idée du PNDA est généreuse, mais son application sur le terrain s'est révélée désastreuse. Le PNDA a encouragé la corruption et la spéculation, il a davantage profité aux opportunistes qu'aux agriculteurs. Il est impensable que tant de milliards partent ainsi en fumée sans qu'il y ait un suivi sur le terrain pour s'enquérir de la façon dont ces fonds sont dépensés. Comment voulez-vous qu'un fellah à qui vous donnez 600 millions de DA frais travaille ? » (Chabane, 2013).

En conclusion, bien que plusieurs fonds soient mis en place par le ministère de l'agriculture, ainsi que tous les montants dépensés, l'appui réel et direct à l'activité agricole en Algérie demeure relativement faible et insuffisant. Notre point de vue est que ce problème ne peut pas se résoudre par la seule augmentation des budgets et des ressources. Il faut trouver une gestion intelligente avec une stratégie à long terme.

Notre travail suggère enfin plusieurs réflexions en termes de politiques économiques et sociales.

La première réflexion porte sur la mise en place d'une législation du droit de travail dans le secteur agricole. Comme il se passe dans les autres secteurs de l'économie (service et industries), l'Etat doit mettre en place des allègements de charges de recrutement pour les exploitants agricoles pour réduire les coûts de création de postes de travail permanents. Ainsi le législateur doit élaborer un droit essentiellement basé sur des exonérations sur les contrats de travail courts comme ceux des saisonniers. Cela peut favoriser la substitution des travailleurs permanents par des travailleurs saisonniers. Ou bien l'Etat doit introduire dans sa politique agricole des allègements de charges portant conjointement sur l'emploi permanent et l'emploi saisonnier. Ces dispositions peuvent inciter les jeunes agriculteurs à travailler dans le secteur agricole ainsi qu'inciter les exploitants à recruter cette importante main d'œuvre selon leur besoin. Plusieurs cultures exigent l'emploi d'une main d'œuvre agricole saisonnière telle que les cultures sous serres. Mais en majorité des cas ces saisonniers ne sont pas disponibles régulièrement.

Un deuxième groupe de réflexions prend appui sur les contrats pour les saisonniers qui vont apporter aux exploitants une flexibilité qui semble leur être nécessaire, En France, d'autres types de contrats sont mis en place, notamment des formes contractuelles originales telles que le groupement d'employeurs. Le

groupement d'employeurs a été conçu en 1985 justement pour légaliser certaines pratiques du secteur agricole. Les employeurs, organisés en collectif, « se partagent des salariés dont ils assument ensemble et en interne la responsabilité de l'emploi » (Mouriaux, 2006, cité par Darpeix, 2010). En conférant au travailleur le statut de l'emploi, le groupement d'employeurs lui offre la protection et les garanties sociales attachées à ce statut (Darpeix, 2010).

En effet, « l'exigence saisonnière » de l'activité agricole invite à s'interroger sur l'attachement des protections sociales au statut de l'emploi. Nous reconnaissons déjà le caractère fluctuant et saisonnier de l'activité agricole.

Une dernière réflexion, que nous voulons ajouter. Nous avons remarqué que l'Etat à travers la dernière politique agricole veut encourager la pluriactivité pour permettre à l'agriculteur d'améliorer son revenu et généralement d'améliorer son niveau de vie. Mais cette bonne intention doit être accompagnée de beaucoup de mesures comme : la reconnaissance de la pluriactivité par le monde agricole : agriculteurs, responsables du secteur agricole, etc. Pour arriver à changer les mentalités sur l'exercice de la pluriactivité, il faut l'accepter et surtout la développer surtout dans le domaine de la législation. Comme c'est le cas dans certains pays développés notamment la France. Dans ce pays, la pluriactivité n'était guère acceptée, mais depuis l'introduction de la notion du développement durable en 1980, c'était le fil conducteur pour la mise en place d'une politique du développement rural, d'où l'introduction et la reconnaissance de la pluriactivité. Actuellement dans ce pays, des dispositifs sont mis en place pour accompagner les pluriactifs à développer leur activités et surtout à créer des activités.

Bien que cette recherche n'ait présenté qu'à un certain nombre d'enjeux importants, que rêvé la pluriactivité : tel que l'enjeu économique, ou la pluriactivité permet de palier à la faible rémunération de la première activité par un revenu supplémentaire, et aussi avoir pour rôle d'assurer les investissements nécessaires. Un autre enjeu très important est ce qu'on appelle l'enjeu territorial en intégrant la pluriactivité au pilier de développement rural.

En effet, la diminution drastique du nombre d'agriculteurs dans les territoires ruraux fragiles suite à l'exode rural des années 70, et l'exode des années 1990 causé pour des raisons sécuritaires pendant la décennie noire des années 1990, a encore accentué l'abandon des territoires.

La pluriactivité est devenue un élément de la politique nationale, locale et d'aménagement de territoire. Qui ne touche pas exclusivement le secteur agricole, mais elle s'est étendue à l'ensemble des activités rurales. Elle permet le développement des activités réduites ou intermittentes, adaptées aux handicaps structurels de l'agriculture montagnarde. Selon certains chercheurs, la pluriactivité apparaît comme un moyen de garder des « campagnes vivantes » en attirant les populations actives qui vont maintenir les services et les infrastructures de base et dans le même mouvement les lieux sociaux. Ainsi, grâce à la pluriactivité, les agriculteurs peuvent se protéger des aléas climatiques et économiques. Finalement, la pluriactivité va assurer l'expansion des secteurs économiques saisonniers comme le tourisme en montage et en bordure littorale (Tallon, 2011).

-

BIBLIOGRAPHIE

Abdelhakim T. et Campagne P. (1989). Pluriactivité et intensification de la production. Séminaire International du 27 au 29 Septembre 1989. Belgrade. CIHEAM-IAMM. 11 p.

Abdelhakim T. (2003). Pluriactivité et agriculture familiale : réalités sociales, questions théoriques et études de cas. Thèse de Doctorat, Paris 10.

Addelhakim T. (2005). Méthode d'analyse d'une zone rurale. Montpellier: C.I.H.E.A.M (IAMM), pp.229-281.

Abdelhamid A. (1977). La révolution agraire et le réajustement du développement en Algérie. Thèse de Doctorat de 3eme Cycle : Faculté de droit et des sciences économiques : UER des sciences économiques. Montpellier. 264 p.

Abdulai A. et Delgado C.L. (1999). Determinants of Nonfarm Earnings of Farm-Based Husbands and Wives in Northern Ghana. *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.81, No.1, pp.117-130.

Abernethy M., Chua W.F., Luckett P. et Selto F. (1999). Research in Managerial Accounting: Learning from Other's Experiences. *Accounting and Finance*, Vol. 39, No.1, pp.1-28.

Ahituv A. et Kimhi A. (2002). Off-farm work and capital accumulation decisions of farmers over the life-cycle: the role of heterogeneity and state dependence. *Journal of Development Economics*, Vol.68, pp. 329–353.

Ait Amara H. (1978). Impact de la production des salaires et des revenus sur l'emploi agricole. *Algérienne des sciences juridiques économiques et politiques*. Mars 1978, vol. XV, n. 1, p. 59.

Ait Amara H. (1999a). La question agraire aujourd'hui. In : *INSANIYAT* (ed.) *Paysans algériens ?* Algérie-Oran: CRASC-Oran. pp.33-37.

Ait Amara H. (1999b). La transition de l'agriculture algérienne vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale. *Cahiers Option Méditerranéennes*, Vol.36, pp.127-137.

Ait Amara H. (2005). Introduction à l'économie de l'Algérie. Alger: M
itidja Impression. 63 p.

Alasia A., Weersink A., Bollman R.D. et Cranfield J. (2009). Off-farm labour decision of Canadian farm operators: Urbanization effects and rural labour market linkages. *Journal of Rural Studies*, Vol.25, pp.12–24.

Albrecht D.E. et Murdock S.H. (1984). Toward a human ecological perspective on part-time farming. *Rural Sociology*, Vol.49, No.3, pp.389-411.

Algérie Press Service (2014). Algérie - Bonnes performances du secteur de l'agriculture entre 2000 et 2013. Algérie. www.aps.dz

- Alston M. (2004). Who is down on the farm? Social aspects of Australian agriculture in the 21st century. *Agriculture and Human Values*, Vol.21, pp. 37–46.
- Amichi H. (2006). Analyse des niveaux de performance technico-économiques d'un échantillon d'exploitations agricoles dans le périmètre irrigué de la Mitidja Ouest tranche 1. Diplôme d'ingénieur d'Etat en Agronomie, Institut National Agronomique, El Harrach. Alger. 81 p.
- Andersson H., Ramamurtie S. et Ramaswami B. (2003). Labor income and risky investments: can part-time farmers compete? *Journal of Economic Behavior & Organization*, Vol.50, pp.477–493.
- Anjos, F.S. et Caldas N.V. (2007). Pluriactivity and family farming in Brazil: the case of Rio Grande do Sul. *Cepal Review*, Vol.93, pp.149-164.
- Anseeuw W. et Laurent C. (2007). Occupational paths towards commercial agriculture: The key roles of farm pluriactivity and the commons. *Journal of Arid Environments*, Vol.70, pp.659–671.
- Ardalan K. (2008). *On the Role of Paradigms in Finance*. Aldershot, Hampshire, U.K.: Ashgate Publishing Limited.
- Ardilly P. (2006). *Les techniques de sondages*, Editions TECHNIP, 675p.
- APC d'Ain Romana (2002). Direction économique, service statistique : Guide Statistiques. Algérie.
- APC de Boufarik (2009). Direction économique, service statistique : Guide Statistiques N°9 : Juin 2009. Algérie.
- Babbie, E. (2015). *The Practice of Social Research*, Boston : Cengage Learning.
- Barbier J.P. (2005). Etude comparative sur l'intermédiation sur le marché de travail en Algérie, au Maroc et en Tunisie : Rapport préliminaire. Bureau International de Travail (BIT), 72 p.
- Baré J.F. (2001). *L'évaluation des politiques de développement*. Paris : L'Harmattan. 350 p. (Logiques politiques).
- Bateman D. et Ray C. (1994). Farm pluriactivity and rural policy : some evidence from Wales. *Journal of Rural Studies*, Vol.10, No.1, pp.1–13.
- Bédrani S. (1981). *L'agriculture Algérienne depuis 1966 : Etatisation ou Privatisation ?* Alger : Office des Publications Universitaires 400 p.
- Bédrani S. (1990). L'expérience Algérienne d'autogestion dans l'agriculture. Les cahiers du CREAD, N°23/24 du 3eme trimestre 1990, pp.19-58.
- Bédrani S. (1993). Les politiques agricoles et alimentaires et les grandes questions du développement cahiers, Options Méditerranéennes Série B, No.1 (4). pp.61-65.

Bédrani S. (1995). « Comment nourrir le monde ? », Acte du colloque p.99. Cité par Roger, C. (1995). *Emploi, agriculture paysannes et politiques agricoles* Montpellier, France, INRA, Solagral. P22.

Bédrani S. (1996). *Agriculture, politique de stabilisation et d'ajustement en Algérie*. In : *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en méditerranée occidentale (Recherches sur le Maghreb Contemporain; n. 2)*. Tunis. ALIF les éditions de la méditerranée et l'IRMC. p. 519.

Bédrani S. et Elloumi M. (1996). *Impact des politiques économiques sur la désertification : le cas des pays du Maghreb*. In : CNRS (ed.) *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Paris. pp.115-132.

Bédrani S., Chehat F. et Ababsa S. (2001). *L'agriculture Algérienne en 2000. Une révolution tranquille : le PNDA. Perspectives Agricoles, Vol.1*, INRA, 51p.

Bédrani S. (2002). *Algérie : Economie et Agriculture en 2001. Cours du module : Politique Agricole*. INA d'EL Harrach (Alger). 33 p.

Benachenhou A. (1980). *Planification et développement en Algérie 1962-1980*. Alger (Algérie) : Les presses de l'E.N. Imprimerie Commerciale.

Benachenhou A. (1981). *L'exode rural en Algérie*. Algérie : C.R.E.A.

Benachenhou A. (2001). *Un pays qui gagne*. Paris : Hydrogène; Thom.

Benachenhou A. (2004). *Algérie, la modernisation maîtrisée*. Paris.

Benachenhou A. (2005). *Le développement durable en Algérie*. Paris : Thotim.

Benjamin C. et Kimhi A. (2006) *Farm work, off-farm work, and hired farm labour: estimating a discrete-choice model of French farm couples' labour decisions*. *European Review of Agricultural Economics*, Vol.33, No.2, pp.149–171.

Benjamin, C. (1994). *The growing importance of diversification activities for French farm households*. *Journal of Rural Studies*, Vol.10, pp.331–342.

Bensemmane A. (2008). *Editoriale : Le renouveau de l'économie agricole et rural*. *Filaha*, No.2, Octobre-Novembre, p.1. www.filaha-dz.com/Filahainove/revue2.pdf

Berkeley H. (2005). *Mesure des plus-values en capital et du statut économique des ménages agricoles*. *Economie Rurale*, Septembre-Décembre, No.289-290, pp.63-74.

Bernard C. (1994). *Migration et population : promouvoir l'emploi en Algérie*. Bureau International du Travail de Genève, Genève (Suisse), 29p.

Bessant K.C. (2006). *A Farm Household Conception of Pluriactivity in Canadian Agriculture: Motivation, Diversification and Livelihood*. *The Canadian Review of Sociology*, Vol.43, No.1, pp.51-72.

Bessant K.C., et Monu E.D. (2001). Motivational and attitudinal correlates of female and male farm operators' off-farm employment in agro-Manitoba. *Prairie Forum*, Vol.26, No.1, pp.107-118.

Bessaoud O. (1980). La révolution agraire en Algérie : continuité et rupture dans le processus de transformation agraires. *Tiers monde*, Vol.XXI, No.83, pp.605-626.

Bessaoud O. (1994a). L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963–1992). *CIHEAM - Options Méditerranéennes, Série B*, n°8, pp.89-103.

Bessaoud O. (1994b). Les politiques agricoles et alimentaires de l'Algérie : de la réforme agraire (1971) à l'ajustement structurel (1990). Thèse de Doctorat, Université de Montpellier I. Montpellier. Vol 1. 69 p.

Bessaoud O. (1997). Le paradigme de l'agriculture coloniale et la modernisation du maghreb. *Les cahiers du CREAD*, Troisième trimestre 1997, n.41, pp.101-111.

Bessaoud O. (1999). L'Algérie agricole : de la construction du territoire à l'impossible émergence de la paysannerie. In: *INSANIYAT* (ed.) *Paysans algériens*. Algérie, Oran : CRASC-Oran. p. 5-32.

Bessaoud O. (2001). L'identité paysanne en Algérie : quel passé héritons nous. In *Milieu rural et agriculture familiale : itinéraires méditerranéens / RAFAC* (Montpellier, France) ; *CIHEAM-IAMM* (Montpellier, France), pp. 65-77.

Bessaoud O. (2001). Module Politiques Agricoles et Alimentaires et Etat : «Politiques Agricoles Champs, Objet et Spécificités ». Montpellier: *CIHEAM; IAMM*. 53 p.

Bessaoud O. (2004). L'agriculture et la paysannerie en Algérie, les grands handicaps. Symposium "Etat des savoirs en science sociale et humaine". Montpellier: *CIHEAM; IAMM*

Bessaoud O. (2005). La sécurisation foncière en Algérie. Rencontre internationale sur le financement de l'économie algérienne. Montpellier: *CIHEAM; IAMM*. Avril 2005.

Bessaoud O. (2006a). La stratégie de développement rural en Algérie. *Options Méditerranéennes, Série A, Séminaires Méditerranéens*, No.71, pp.79-89.

Bessaoud O. (2006b). Les politiques de développement rural en Méditerranéen : des évolutions très contrastées entre le Sud, l'Est et le Nord de la Méditerranée. *Options Méditerranéennes, Série A, Séminaires Méditerranéens*, No.71, pp.27-31.

Bessaoud O. et Montaigne E. (2009). Quelles réponses au mal-développement agricole ? Analyse des politiques agricoles et rurales passées et présentes, *Options Méditerranéennes. Série B n° 64. CIHEAM - IAMM*, pp.52-91.

Benoit A. et Gerbaux F. (1999). La pluriactivité : pratiques sociales et réponses juridiques. In Saillard Y. (ed.). Contributions à l'analyse des mutations du travail. Octares Editions, pp.17-26.

Biba G. (2001). Restructuration économiques et comportement des ménages agricoles en Albanie (1990-2000) Contribution à l'analyse socio-économique et institutionnelle des économies en transition. Thèse de doctorat : Ecole nationale supérieure d'Agronomie de Montpellier. Montpellier. 365 p.

Blanc, M. (1988). Pluriactivité et mobilité du travail : une approche macro-économique. In Changement rural en Europe : programmes de recherches sur les structures agricoles et la pluriactivité. Arkleton Trust (Oxford, Royaume-Uni) ; CIHEAM-IAMM (Montpellier, France) ; INRA (Paris, France) ; RAFAC (Montpellier, France) / Paris [France], pp.43-56.

Blanc M. et Mathieu N. (1999). Emploi agricole, Emploi rural : Continuités, ruptures, innovations. Economie Rurale, Vol.253, No.1, pp.3-7.

Blanc M. et Perrier-Cornet P. (1999). Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles. Economie Rurale, Vol.253, No.1. pp.8-14.

Blanchemanche S. (2000). La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles : l'exemple du département de l'Isère. Doctorat de Sociologie Université de Paris 10.

Bojnec S., Dries L. et Swinnen J.F.M. (2003). Human Capital and Labor Flows out of the Agricultural Sector: Evidence from Slovenia. Proceedings of the 25th International Conference of Agricultural Economists (IAAE), 16-22 August 2003. ISBN Number: 0-958-46098-1 Durban, South Africa.

Bollman R.D. et Smith P. (1987). The changing role of off-farm income in Canada. In Proceedings: Canadian Agricultural Outlook Conference. Ottawa: Agriculture Canada: pp.155-166.

Bonneviale J.R., Jussiau, R. et Marshall, E. (1989). Approche globale de l'exploitation agricole Dijon : INRAP-Fouche, 329 p.

Bono P. et Touzard J.M. (1999). La contribution de l'agriculture à l'emploi régional: Questions de méthodes et application en Languedoc-Roussillon. Economie Rurale, Vol.253, pp.71-78.

Bosse-platière H. (2005). L'avenir familial de l'exploitation agricole. Economie Rurale, Septembre-décembre, n. 289-290, pp.10-29.

Bouchemal S. (1999). Espoirs et angoisses de paysans des hautes plaines Algériennes. In: Cote M., Cherrad S. (eds). Dynamiques rurales dans le Maghreb profond. Montpellier : Maurel Marie-Claude. pp.65-77.

Bouchetata T.B. (2005). Analyse des agro-systèmes en zone Tellienne et conception d'une base de données : Mascara (Algérie). Master of Science : CIHEAM.IAMM. Montpellier. 197p.

- Boudy J.F. (2009). *Vivre de deux métiers : la pluriactivité*. Paris : L'Harmattan. 302p.
- Boukella M. (2000). Les restructurations agricoles dans l'Algérie des années 1990 : Quels objectifs ? Quels moyens ? *Les cahiers du CREAD*, n. 51, pp.5-25.
- Bourdieu P., Dardel A., Rivet J.P. et Seibel C. (1963). *Travail et travailleurs en Algérie*. Paris : Mouton et CO.
- Bourdieu P., Sayad A. (1964). *Le déracinement*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourenane N. (1991a). La question de la pluriactivité en Algérie, en France, au Portugal et en Tunisie. In *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Options Méditerranéennes : Série B. Montpellier (FRA) : CIHEAM-IAMM, No.5, pp. 23-51.
- Bourenane N. (1991b). Travail et revenus extérieurs en Algérie : Etude des zones de Dreaan, El Attaf et Sig. *Options Méditerranéennes*. Série B. CEHEAM - IAMM, No.5, pp.53-69.
- Bouyacoub A. (2004). *Emploi et croissance en Algérie 1990-2003*. CREAD, n. Colloque international : La question de l'emploi en Afrique du Nord (Tendances récentes et perspectives 2020) 26-27 juin 2004 à Alger p.13.
- Bouzidi A. (1974). *Emploi et développement en Algérie : le cas de l'Algérie*. En vue de l'obtention du diplôme de doctorat d'Etat. Université d'Alger. Doctorat d'Etat: des sciences économiques. Alger.
- Bracken, S. (2010). Discussing the importance of ontology and epistemology awareness in practitioner research Worcester. *Journal of Learning and Teaching*, No.4, pp. 1-9.
- Brosig, S., Glauben T., Herzfeld T. et Wang X. (2009). Persistence of full- and part-time farming in Southern China. *China Economic Review*, Vol.20, pp.360–371.
- Bryden J.M., Bell C., Gilliat J., Hawkins E. et MacKinnon N. (1992). *Farm household adjustment in Western Europe 1987–1991*. Final report to the EC Commission on the research programme on farm structures and farm house hold pluriactivity. Research Series. EC Commission, Brussels.
- Burrell G. et Morgan G. (1979). *Sociological Paradigms and Organizational Analysis*. London: Heinemann Educational Books.
- Burton R., Schwarz G. et Fischer H. (2005). Main d'œuvre agricole et plan de développement rural en Ecosse *Economie rurale*, Septembre-Décembre, n.289-290, pp.106-127.
- Butault J., Delame N. et Lerouvillois P. (2005). *Activité extérieure et revenus des ménages agricoles*. *Economie rurale*, Septembre-Décembre, n.289-290, pp.75-90.

Campagne P. (1997) Le RAFAC d'hier à demain. In : Abaab A., Campagne P., Elloumi M., Fragata A., et Zagdouni L. (eds.). *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives*. Montpellier : CIHEAM/IAMM, p. 297-323. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12).

Campagne P. et Addelhakim T. (2009). La pluriactivité dans le ménage agricole. Economica ed. France : 400 p.

Campagne, P. (1991). Étude comparée de zones rurales en Algérie, France, Portugal et Tunisie. Réseau Agriculture Familiale Comparée. Options méditerranéennes, Série B, No.5, pp.12-21.

Carricano M., Poujol F. et Bertrandias L. (2010). Analyse de données avec SPSS. Pearson Education: France.

Cavazzani, A. et Fuller A.M. (1982). International perspectives on part-time farming: A review. *Geojournal*, Vol.6, No.4, pp.383-389.

Centre Nationale d'Etude et d'Analyse pour la Population et le Développement. (2004). Développement humain et pauvreté en milieu rural. Collection « Les mutations du monde rural » n°34. Alger : 143 p.

Centre National d'Etude et d'Analyse pour la Population et le Développement. (2004). Les attentes des populations rurales. Collection « les mutations du monde rural ». N°32. Alger. 135 p.

Centraal Bureau voor de Statistiek (CBS) (2012) More than half of farmers supplement their incomes. 17 Avril. Hollande. <http://www.cbs.nl/en-GB/menu/themas/landbouw/publicaties/artikelen/archief/2012/2012-3606-wm.htm>

Chabane M. (2013). Heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie 1962-2012, Paris, France. L'Harmattan.

Chalet, C. (1987) La terre, les frères et l'argent : Stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962. Alger (Algérie), OPU. vol.1, 198p.

Chalet C. (1997). Agriculture familiale et modèles familiaux en Méditerranée : Réflexion à partir du cas Algérien. Option méditerranéennes, Serie B.CIHEAM .IAMM, No.12, pp.168-175.

Chayanov A. (1990). L'Organisation de l'économie paysanne. Paris (FRA), Librairie du Regardm 341 p.

Chombart de Lauwe J., Tirel J.C. et Poitevin J. (1963). Nouvelle gestion des exploitations agricoles. Paris. Dunod.

Chouali B. (2008). Pourquoi les jeunes fuient l'agriculture. L'expression <http://news.fibladi.com:88/content/imprime/?ida=27309>. Consulté le 27/12/2008.

CNES (2001). Stratégie de développement de l'agriculture Alger : CNES. 83p.

CNES (2004). La problématique de développement agricole : Eléments pour un débat national. Alger : CNES. 13 p.

CNRS, Université Paul Valéry. (2001). Dynamique rurale environnement et stratégies spatiales. Montpellier : CNRS- Université Paul Valéry.

Corsi A. (1993). Pluriactivité : les critères de choix des ménages agricoles. Cahiers d'économie et sociologie rural, n. 26, p. 26.

Corsi A. et Salvioni C. (2012) Off- and on-farm labour participation in Italian farm households, Applied Economics, Vol.44, pp.2517-2526.

Cote M. (1996). Eau, environnement, et développement au Maghreb. In: CNRS (ed.) Annuaire de l'Afrique du Nord. Paris: CNRS. pp. 103-114.

Couturier I. (1994). La diversification en agriculture. L'HARMATTAN, Paris, 557 p.

Creswell J.W. (2009). Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches. 3rd ed., Thousand Oaks, CA: Sage.

Creswell J.W. (2013) Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches. 4th Ed. Thousand Oaks, CA: Sage.

Currall, S.C., Hammer, T.V., Baggett, S. et Dongier, G.M. (2009). Combining qualitative and quantitative methodologies to study group processes: an illustrative study of a corporate board of directors. Organizational Research Methods. Vol.2, No.1, pp. 5-36.

Centre de Recherche en Economie Appliquée Pour le Développement (CREAD) (2004). La question de l'emploi en Afrique du Nord : Tendances Récentes et Perspectives 2020. Colloque International. Alger, 26-28 Juin, 2004.13p.

Damianos D., Demoussis M. et Kassimis C. (1991). The empirical dimension of multiple job-holding agriculture in Greece. Sociologia Ruralis, Vol.31, No.1, pp.37-47.

Darpeix A. (2010). La demande de travail salarié permanent et saisonnier dans l'agriculture familiale : Mutations, déterminants et implications le cas du secteur fruit et légumes français. Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques. Montpellier SUPAGRO, Montpellier. 373 p.

Dedieu, B. and G. Servièrre (1999). La méthode Bilan Travail et son application. Option méditerranéennes, Série A : Séminaires méditerranéens (CIHEAM/IAMM). pp.353-364.

Deininger K. et Olinto P. (2001) Rural Nonfarm Employment and Income Diversification in Colombia, World Development, Vol.29, No.3, pp.455-465.

Delame N. and G. Thomas (2006). Revenu des foyers d'agriculteurs : La pluriactivité se développe. INSEE PREMIERE, No.1068, Paris: pp.1-4.

Dermenjian M. (2003). Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural : Programme Leonardo. Master : CIHEAM-IAMM. Montpellier (FRA).88 p.

Djenane A.M. (1997). L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration du secteur agricole public en Algérie : cas du Sétifois. Option Méditerranéennes, Serie B. CIHEAM .IAMM, n. 12, pp.251-268.

Djenane A.M. (2001). La contrainte agricole et alimentaire : nourrir ou employer la population. In: RAFAC" Agriculture familiale r.a.f.c. (ed.) Itinéraire méditerranéens, CIHEAM-IAM: milieu rural agriculture familiale. Montpellier: RAFAC" Agriculture familiale, réseau agriculture familiale comparées". pp.175-190.

Dodge Y. (2007) Statistique: Dictionnaire Encyclopédique, Paris : Springer-Verlag.

D'orient N. et Loew M. (1936). La question Algérienne. Paris : Bureau d'éditions, Paris.

Doucene S. (2003). Etude du fonctionnement d'exploitations agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du PNDA- cas des communes de Sougueur et Tousnina de la wilaya de Tiaret. Master of Science: CIHEAM-IAMM. Montpellier.

Edmond H. et Crabtree J.R. (1994). Regional variation in Scottish pluriactivity: The Socio-economic context for different types of non-farming activity, Scottish Geographical Magazine, Vol.110, No.2, pp.76-84.

Edmond H., Corcoran K. et Crabtree B. (1993). Modelling locational access to markets for pluriactivity: a study in the Grampian region of Scotland. Journal of Rural Studies, Vol.9, No.4, pp.339–349.

Efstratoglou-Todoulou S. (1990). Pluriactivity in Different Socio-economic Contexts: a Test of the Push–Pull Hypothesis in Greek Farming, Journal of Rural Studies, Vol.6, No.4, pp.407-413.

Elaidi A. (1980). Le processus de constitution d'une organisation dans le cadre de la révolution agraire : Etapes et tendances. Tiers-Monde, Vol.21, No.83, pp.627-647.

Ellis F. (1988). Peasant Economics: Farm Housholds in Agrarian Development. Cambridge University Press, Cambridge, New York.

Ellis F. (1994). Peasant Economics: Farm Housholds in Agrarian Development. Cambridge University Press, Cambridge, New York.

Ellis, F. (2000). Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries. Oxford: Oxford University Press.

Elloumi M. (1991). L'agriculture familiale Méditerranéenne: Permanence diversité (avec références particulières aux pays du Maghreb). CIHEAM-IAM Montpellier CIHEAM-IAM, Montpellier, 10 p.

Elloumi M. (1993). L'agriculture familiale permanence et diversité. Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain Mars-Avril 1993, n.4/5, p.6.

Elloumi M. (1997). L'agriculture familiale méditerranéenne : permanence et diversité avec références particulières aux pays du Maghreb. In *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives. Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches. Montpellier (FRA) : CIHEAM-IAMM, n.12, pp.177-185.*

European Commission (2008). *The agricultural situation in the European Union - 2006*. Brussels: Commission of the European Communities. Consulté le 01 May 2015. [http://aei.pitt.edu/38389/1/COM_\(2008\)_525_final.pdf](http://aei.pitt.edu/38389/1/COM_(2008)_525_final.pdf)

Evans N.J. , et Ilbery B.W. (1993). The pluriactivity, part-time farming, and farm diversification debate. *Environment and Planning A, Vol.25, No.7, pp.945-959.*

Fakayode S.B., Falola A., Babatunde R.O. et Adedoyin J. (2011). Economic Analysis of Rural Households Access to Non-Farm Activities in Kwara State, Nigeria. *Global Journal of Science Frontier Research, Vol.11, No.3, pp.4-10.*

Ferroukhi Y. (2007). Algérie: plus de 53% de la population occupée non affiliée à la sécurité sociale, selon l'ONS. *La Tribune (Algérie)*. En ligne <http://fr.allafrica.com/stories/200703191294.html>. Consulté le 23/12/2012.

Findeis J., Swaminathan H., Jayaraman A. (2005). Les ménages agricoles aux Etats-Unis participation au travail, prise de décision et influence du contrôle des actifs agricoles. *Economie rurale, Septembre-Décembre, No. 289-290, pp.44-62.*

Flowers, P. (2009). *Research Philosophies –Importance and Relevance*. 1st ed., Cranfield School of Management, UK.

Fodil H. (2005). Impact de la politique d'emploi sur le chômage en Algérie: cas du PNDA dans la wilaya de Tizi Ouzou. En vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat INPS. INPS, Alger.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) (2011). *The Wye Handbook : Statistics on Rural Development and Agricultural Household Income, Second Edition*, United Nations Publication.

Fox L. (1999) *Foundations: A Manual for the Beginning Student of Epistemology*. Maryland: University Press of America.

France H.D. (2001). *Précis d'économie agricole pour le développement: Le primat des logiques paysannes*. Paris: KARTHALA. 321 p.

Fuguitt G.V. (1959). Part-Time Farming and the Push-Pull Hypothesis, *American Journal of Sociology, Vol.64, No.4, pp.375-379.*

Fuguitt G.V. (1961). A typology of the part-time farmer. *Rural Sociology, Vol. 26, No.1, pp.39-48.*

Fuller, A.M. (1975). The problems of part-time farming conceptualised. Guelph Report II. Pages 38–56 in A.M. Fuller, and J.A. Mage (eds.), *Part-time farming: Problem or resource in rural development*, Proceedings of first rural geography symposium, 18–20 June 1975, University of Guelph.

Fuller A.M. (1990). From part-time farming to pluriactivity: a decade of change in rural Europe. *Journal of Rural Studies*, Vol.6, No.4, pp.361-373.

Fuller, A.M. 1991. Multiple job-holding among farm families in Canada. In *Multiple Job-holding among Farm Families*. M.C. Halbert, J.L. Findeis and D.A. Lass (eds.). Ames: Iowa State University Press, pp.31-44.

Gafsi M., Dugué P., Jamin J.Y. et Brossier C.J. (2007). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. QUAE, France.

Gasson R., and Winter M. (1992). Gender relations and farm household pluriactivity. *Journal of Rural Studies*, Vol.8, No.4, pp.387–397.

Gazier B. (2003), Au fondement d'une réforme du marché du travail : les "marchés transitionnels du travail" et la gestion contemporaine de la rareté. *L'Année Sociologique*, Vol.53, pp.323-344.

Gebremedhin T.G. (1991). Off-farm employment participation in Louisiana: An analysis of survey results. In *Multiple Job-holding Among Farm Families*. M.C. Hallert, J.L. Findeis and D.A. Lass (eds.). Ames: Iowa State University Press: 203-212.

Gervais C., Gouin D. et Parent D. (2007). De l'agriculture à temps partiel au ménage pluriactif: analyse typologique de la pluriactivité agricole au Québec. Proposition de communication présentée aux journées INRA-SFER de recherches en sciences sociales, université Laval, Québec, Canada, 20p.

Gervais, C., D. Gouin and D. Parent (2009). "De l'agriculture à temps partiel au ménage pluriactif: analyse typologique de la pluriactivité agricole au Québec." *Canadian Journal of Régional Science/Revue Canadienne des Sciences Régionales*, Vol.XXXII, pp.233-240.

Gherras M. (1999). Les associations agricoles: scories des temps anciens ou formes sociales de travail pérennes dans l'agriculture algériennes? In: *INSANIYAT* (ed.) *Paysans algériens*. Algérie-Oran: CRASC-Oran. p.63-75.

Gill J. et Johnson P. (2002). *Research Methods for Managers*. London: Sage.

Giourga C. et Loumou A. (2006). Assessing the impact of pluriactivity on sustainable agriculture. A case study in rural areas of Beotia in Greece. *Environmental Management*, Vol.37, No.6, pp.753-763.

Gjin B. (2001). Restructuration de l'agriculture et trajectoires d'évolution des ménages paysans. In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales*. Montpellier : CIHEAM, 2001. pp.183-198 (*Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches*; n.28).

- Goetz S.J. et Debertin D.L. (2001). Why Farmers Quit: A County-Level Analysis. *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.83, No.4, pp.1010-1023.
- Gondard-delcroix C. (2007). Entre faiblesse d'opportunités et persistance de la pauvreté : la pluriactivité en milieu rural malgache. *Cahier du GRETHA*, janvier 2007, n. 2007-01, pp.1-20.
- Gould B.W. et Saupe W.E. (1989). Off-Farm Labour Market Entry and Exit, *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.71, pp.960-969.
- Greene, W.H. (2011) *Econometric Analysis*, Pearson, London.
- Guba, E. et Lincoln, Y. (1994). Competing Paradigms in Qualitative Research. In Denzin, N.K. et Lincoln, Y.S. (eds) *Handbook of Qualitative Research*, London: Sage, pp.105-17.
- Guigou J.L. (1982). *La rente foncière*. Paris: Economica. 944 p.
- Guillermou Y. (1994). Marchés, Etat et logiques paysannes en Algérie. In : Aubertin C., Cogneau D., *Marché et développement*. *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol.30, No.1-2, pp.179-196.
- Gunter L. et McNamara K.T. (1990). The Impact of Local Labor Market Conditions on the Off-Farm Earnings of Farm Operators. *Southern Journal of Agricultural Economics*, Vol.22, pp.155-165.
- Haden F. (2004/2005). Impact des politiques d'emploi sur le chômage en Algérie: cas du PNDA de la wilaya de Tizi ouzou. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat: INPS. Alger (Algérie). 81 p.
- Hammouda N.E. (2001). Le système d'information sur le marché du travail : Bilan et perspectives. 19p. <http://www.drdsi.cerist.dz/SNIE/hammouda.pdf>.
- Harper R. (1954). Comment changer le comportement des agriculteurs ? *Chronique Sociale: La modernisation de l'agriculture : le facteur humain*, Vol.2, n.62, pp.147-155.
- Hassainya J. (1984). Identification des systèmes de production et typologie des exploitations agricoles : application à la région de Mateur (Nord de la Tunisie) Montpellier IAMM/CIHEAM.
- Hawkins E.A., Bryden J., Gilliatt N. et MacKinnon N. (1993). Engagement in Agriculture 1987–1991: A West-European perspective. *Journal of Rural Studies*, Vol.9, No.3, pp.277–290.
- Hearn, D.H., McNamara, K.T. et Gunther, L. (1996). Local economic structure and off-farm labor earnings of farm operators and spouses. *Journal of Agricultural Economics*, Vol.47, pp.28–36.
- Heran, F. (2003). La réalisation d'un document scientifique mémoire de DEA, thèse, article. Séminaire méthodologique de l'Ecole doctorale de sciences économiques et sociales, Université de Lille, 72p.

Hersi A. (1981). Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962. Algérie: OPU.

Holden M.T. et Lynch P. (2004). Choosing the Appropriate Methodology: Understanding Research Philosophy. *The Marketing Review*, Vol.4, No.4, pp. 347–409.

Hottois G. (2004) *Philosophies des sciences, philosophies des techniques*. Paris : Odile Jacob.

Huffman W.E. (1980) Farm and Off-Farm Work Decision: The Role of Human Capital. *The Review of Economics and Statistics*, Vol.62, No.1, pp.14-23.

Imache A. (2009). Construction de la demande en eau agricole au niveau régional en intégrant le comportement des agriculteurs : Application aux exploitations agricoles collectives de la Mitidja-ouest (Algérie) Doctorat: Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro-Paris Tech). Montpellier. 229 p.

Johnson P. et Clark M. (2006). Mapping the Terrain: an Overview of Business and Management Research Methodologies. In Johnson P. et Clark M. (eds) *Business and Management Research Methodologies*, London: Sage.

Jouili, M. (2008). Ajustement structurel, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie Doctorat: L'université de Montpellier 1. Montpellier 552 p.

Joulie I., Perichon C., Pons Y. et Steyaert P. (1996). Une typologie d'exploitations spatialisées: outil de diagnostic régional de l'agriculture: application aux exploitations céréalières des marais de l'Ouest. *Economies Rurale*, n. 236, novembre décembre, pp.16-27.

Kellstedt P., Linn S. et Hannah A. (2015). The usefulness of Consumer Sentiment: Assessing Construct and Measurement. *Public Opinion Quarterly*, Vol.79, No.1, pp.181-203.

Kerblay B. (1971, 1984). In: Shanin T. (ed.) *Peasants and peasant societies*, Manchester.

Kimberlin C. et Winterstein A. (2008). Validity and Reliability of Measurement Instruments Used in Research. *American Journal of Health-System Pharmacy*, Vol.65, No.23, pp.2276-2284.

Kimhi A. (2000). Is Part-Time Farming Really a Step in the Way out of Agriculture? *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.82, No.1, pp.38-48.

Kimhi A. et Rapaport E. (2004). Time Allocation between Farm and Off-Farm Activities in Israeli Farm Households. *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.86, No.3, pp.716-721.

Kinsella J., Wilson S., de Jong F., et Renting H. (2000). Pluriactivity as a livelihood strategy in Irish farm households and its role in rural development. *Sociologia Ruralis*, Vol.40, No.4, pp.481-496.

Krebs S. (2005). Pluriactivité et mode de financement des exploitations agricoles. *Economie Rurale*, No.289-290, pp.91-105.

Krippendorff K. (2003). *Content Analysis: an Introduction to its Methodology*. Los Angeles: Sage Publications.

Krstic B. (1997). Fonctionnement et dynamique des exploitations familiales dans la région de Podrinje-Kolubara. In *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives*. Montpellier (FRA) : CIHEAM-IAMM. . Options Méditerranéennes : Série B. , n. 12, p. 75-84.

Kuada J. (2012). *Research Methodology: A Project Guide for University Students*, Samfundslitteratur, Denmark.

Lacombe P. (1984). La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles in *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris: ARF Editions. pp.35-53.

Lacroix A. et Mollard A. (1989). *La mesure du travail agricole: méthodes et résultats*. Grenoble, Laboratoire INRA-IREP.

Lamarche H. (1991). *L'agriculture familiale: Comparaison internationale : I - Une réalité polymorphe*. L'Harmattan-(Paris): 303p.

Lamarche H. (1994). *L'agriculture familiale. Comparaison internationale : II - Du mythe à la réalité.*, L'Harmattan. Paris (France).303p

Landais E. (1998). Agriculture durable: les fondements d'un nouveau contrat social? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, Vol.33, pp.5-22.

Landau S. et Everitt B.S. (2004). *A Handbook of Statistical Analysis Using SPSS*. USA: Chapman and Hall.

Lass D.A. et Gempe saw C.M. (1992). The Supply of Off-Farm Labor: A Random Coefficients Approach, *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.74, pp.400-411.

Latruffe L, and Mann S. (2015). Is part-time farming less subsidised? The example of direct payments in France and Switzerland. *Cahier Agricultures*, Vol.24, pp.20-27.

Laurent C., Mouriaux M.F. (1999). *Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, n.59, pp.1-10.

La Chambre d'Agriculture de Blida (2014). *Document Interne*. Blida, Algerie.

Le Heron R., Roche M., et Johnston T. (1994). Pluriactivity an exploration of issues with reference to New Zealand's livestock and fruit agro-commodity systems. *Journal of Rural Studies*, Vol.25, No.2, pp.155-171.

Le Soir d'Algérie, (2004). La situation du monde rural : Fragilité, inégalité et dévitalisation Le soir d'Algérie [en ligne]. Consulté le 21 Juin 2015. <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2004/11/17/article.php?sid=15744&cid=2>

Liu S., Zhang H., Xie F. et Guo S. (2013). Current Situation and Influencing Factors of Pluriactivity in Mountainous and Hilly Rural Areas of Sichuan Province, China. *Journal of Mountain Science*, Vol.10, No.3, pp.445–454.

Loyns R.M.A. et Kraut M. (1992). The family farm in the next decade: The positive role of part-time farming. *Canadian Journal of Agricultural Economics*, Vol.40, No.4, pp.591-604.

Maali B. et Jarra O. (2014). Reality and Accounting: The Case for Interpretive Accounting Research. *International Journal of Accounting and Financial Reporting*, Vol.4, No.1, pp.155-168.

Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes : 2000 CIHEAM/IAMM/Allaya. Montpellier (2000)

Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes : 2001 CIHEAM/IAMM/ Allaya. Montpellier (2001)

Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes : 2002 CIHEAM/IAMM./ Allaya Montpellier (2002)

Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes : 2003 CIHEAM/IAMM./ Allaya Montpellier (2003)

Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes : 2004 CIHEAM/IAMM/ Allaya Montpellier (2004) .

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2001). La main d'œuvre au niveau des exploitations agricoles. D.S.A.S.I. Document interne. Alger.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2002a). Communication de Monsieur le Ministre relative à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement Agricole (PNDA) 2001. Algérie: MARA. 21 p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2002b). La nouvelle politique de développement agricole et rural : choix stratégiques, mise en œuvre et perspectives. Notes de synthèse. Algérie: MARA. 32 p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2002c). La nouvelle politique de développement agricole et rural: choix stratégiques, mise en œuvre et note de synthèse. Algérie.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2003). Recensement général de l'agriculture 2001: rapport général des résultats définitifs. DSASI. Alger (Algérie), 125p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2004a). Stratégie Nationale de Développement Durable. 44p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2004b). Information-communication-vulgarisation de la Politique de Renouveau Agricole et Renouveau Rural. Alger: Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2005a). Projet emploi rural 2: Fiche synoptique du projet. Direction Général des Forêts. Alger Cellule de gestion de projet. 12p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2005b). La main d'œuvre au niveau des exploitations agricoles. Document interne. Alger.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2005c). Projet emploi rural 2: Fiche synoptique du projet. Direction général des forêts. 11p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2006). Le Renouveau Rural, CNDR, Algerie.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2009). Statistique agricole: Série B.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2010a). Bilan Projet Emploi Rural (PER), Direction Générale des Forets, Algerie.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2010b). Bilan des réalisations physiques arrêté au mois d'octobre 2010. Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural, DGF, 7p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2010c). Annexe 6: Approche comparative Plan National de développement Agricole/ Projet Emploi Rural 1. Algérie : Direction Générale des Forêts. 9 p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (2012). La main d'œuvre au niveau des exploitations agricoles. D.S.A.S.I. Document interne. Alger.

Mage J.A. (1975). A typology of part-time farming. Pages 2–37 in A.M. Fuller and J.A. Mage (eds.). Part-time farming: Problem or resource in rural development. Proceedings of first rural geography symposium, 18–20 June 1975, University of Guelph.

Mahdi M. (1997). Paysans, agriculteurs et citoyens : A propos des statuts sociaux à la campagne. RAFAC.CIHEAM/IAMM. 79-101.

Manceron G. et Aissani F. (1996). Comprendre la Crise. Algérie, Editions Complexe, 232p.

Marriot M. (1954). La modernisation de l'agriculture dans les régions rurales surdéveloppées. CHRONIQUE SOCIALE: La modernisation de l'agriculture : le facteur humain 1954, Vol.2, No.62, pp.123-134.

Marsh D. et Furlong E. (2010). Ontology and Epistemology in Political Science. In Marsh D. et Stoker G. (2010) Theory and Methods in Political Science. New York: Palgrave Macmillan, pp.184-210.

- Martinez Jr, A., Western M., Haynes M., Tomaszewski W. et Macarayan E. (2014). Multiple job holding and income mobility in Indonesia. *Research in Social Stratification and Mobility* (in press) <http://dx.doi.org/10.1016/j.rssm.2013.09.008>
- Matshe I. et Young T. (2004). Off-farm labour allocation decisions in small-scale rural households in Zimbabwe. *Agricultural Economics*, Vol. 30, pp.175–186.
- Melvin B.L. (1954). The place of the part-time farmer. *Rural Sociology*, Vol.19, No.3, pp.281-286.
- Melyukhina O. (2011), Risk Management in Agriculture in the Netherlands. OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, No.41, OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/5kgj0d5lqn48-en>
- Mendras H. (1958). Les paysans et la modernisation de l'agriculture. France Centre National de la recherche scientifique (CNRS). 140 p.
- Mendras, H. (1967) *La Fin des Paysans*, Edition SEDEIS, Paris.
- Mendras, H. (1985) *La France rurale : Une vitalité foisonnante*, Revue POUR, La ruralité à l'horizon 2000, Ed. PRIVAT, Toulouse.
- Michelin G. (2007). Contribution à l'adaptation d'une approche typologique portant sur les pratiques d'agriculteurs et les stratégies qui les sous-tendent - cas de la production du palmiste à la Réunion Master Sup Agro. Développement rural et projets, Montpellier, 24 p.
- Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire (1985). *Emploi, productivité en Algérie*: p.1-5.
- Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural. (2009). Présentation de la politique de Renouveau Agricole et Rural en Algérie et du programme quinquennal 2010-2014. Algérie. <http://www.minagri.dz/pdf/Presentat%20rar.pdf>
- Mishra A.K. et B.K. Goodwin (1997). Farm Income Variability and the Supply of Off-Farm Labor, *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.79, No.3, pp.880-887.
- Mishra A.K. et Morehart M.J. (2001). Off-farm investment of farm households: A logit analysis. *Agricultural Finance Review*, Vol.61, No.1, pp.88–101.
- Mochado C. et Laffin N. (2014). The Theory of Formal Organization from the Perspective of Burrell and Morgan's Paradigms. *International Journal of Advances in Management and Economics*, Vol.3, No.1, pp.200-207.
- Mondain-Monval J. (1993). *Diagnostic rapide pour le développement agricole*. Paris: Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET). 128 p.
- Mounier A. (1992). *Les théories économiques de la croissance agricole*. Paris: INRA, *Economica*. 395 p.

Mouriaux M.F. (2006). Du fait au droit. Diverses figures du temps partagé. Document de Travail CEE, 77: pp.1-23.

Musette M. et Charmes J. (2006). Informatisation des économies maghrébines CREAD, vol.1, Alger, p.15.

Musette M., Isli A. et Hammouda N. (2003). Programme "Des emplois en Afrique" Marché du travail et emploi en Algérie: Eléments pour une politique nationale de l'emploi, profil de pays. Alger: Organisation International du Travail: Bureau de l'OIT à Alger. 85 p.

Nations Unis (2003). Sécurité alimentaire et développement durable en Afrique du Nord. Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord (CEA-AN), 23p.

Office Fédéral de la Statistique (2009). Agriculture suisse, Statistique de poche 2009. Confederation Suisse.

Omari C. (2014). L'Agriculture Familiale en Algérie et Mondialisation. Conférence papier, Octobre 2014. « L'Agriculture Familiale en Algérie et Mondialisation » Chambre Nationale d'agriculteur de la wilaya d'Alger (CAW).

Office Nationale des Statistiques (1998). Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Algérie.

Office Nationale des Statistiques (2004). L'Algérie en quelques chiffres. Alger: ONS. (n° 33).

Office Nationale des Statistiques (2005). Enquête emploi auprès des ménages. N° 126 ed. Alger: ONS. (Statistiques, Série S Statistiques Sociales).

Office Nationale des Statistiques (2005). L'Algérie en quelques chiffres. 34 ed. Alger: ONS.

Office Nationale des Statistiques (2006). Enquête emploi auprès des ménages 2005. Vol.126,

Office Nationale des Statistiques (2007). Tableaux statistiques : Enquête octobre 2006. 78 p.

Office Nationale des Statistiques (2008). Activité, emploi et chômage au 4 eme trimestre 2007. No.489.

Office Nationale des Statistiques (2009). Activité, emploi et chômage au 4eme trimestre 2008. No.514.

Office Nationale des Statistiques (2010). Activité, emploi et chômage au 4ème trimestre 2009. No.541.

Organisation Internationale du Travail (1982). Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982). 04-10-2000, pp.1-9.

Ourabah M. (2007). Les inerties structurelles de l'économie algérienne. Alger. Document non publié. 44p.

Palinkas P. et Székely C. (2008). Farmers' perception on risk and crisis management. In: Meuwissen, M.P.M., M.A.P.M. van Asseldonk and R.B.M. Huirne, *Income Stabilization in European Agriculture: Design and Economic Impact of Risk Management Tools*, Wageningen Academic Publishers, Wageningen.

Parnaudeau J. (2008). Pluriactivité, logiques familiales et durabilité des systèmes de production agricole : analyse-diagnostic des systèmes d'activités dans la zone Intersalar (Altiplano bolivien). Master of Science CIHEAM-IAMM (Montpellier, France).

Pederson. G., Lazarus W. et Nagarajan L. (2000). *Farm Sustainability and Survival in Minnesota's Red River Valley: Lessons From the Adaptive Strategies of Farmers*. Department of Applied Economics, The University of Minnesota. Staff Paper P00-05.

Pétry F. (2003). *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales*. Les Press de l'Université Lavale : Canada.

Pluvinage J. (1990). Contribution a l'analyse des premiers résultats de la réorganisation des exploitations agricoles Algériennes (1987). Les cahiers du CREAD, n. N° 23/24 du 3eme trimestre 1990, pp.287-296.

Powell T.C. (2001). Competitive advantage: Logical and philosophical considerations. *Strategic Management Journal*, Vol.22, No.9, pp.875-888.

Présidence de l'Etat (1996). *Eléments de politique sociale en Algérie (1990-1995)*. Algérie.

Radji B. (1979). *Affectation de la force de travail des ménages agricoles*. Algérie : CREAD. 67 p.

Raffinot M. et Jacquemot P. (1977). *Le capitalisme d'état algérien*. Paris: Maspero. 392 p.

Rattin S. (2003). Recrudescence du temps partiel chez les salariés permanents non familiaux *Agreste cahiers N°3*, Juillet 2003, n. SCEES-bureau de l'information statistique p. 9-15.

ReardonT., Delgado C. et Malton P. (1992). Determinants and Effects of Income Diversification Amongst Farm households in Burkina Faso. *Journal of Development Studies*, Vol.28, No.2, pp.264-296.

Reboul C. (1984). Quelques aspects de la mesure du temps du travail en Agriculture. In: *Méthodes: Approches du monde rural*. Alger: OPU, Alger.

Reboul C. (1989). Monsieur le capital et madame la terre. In: Paris: EDI(études et documents internationales); INRA. I13.REB.1989.

- Réseau Agriculture Durable. R.F. (1998). L'agriculture une chance pour l'emploi. Résultats d'enquêtes et points de vue d'acteurs. Nantes (FRA): SILOE.
- Rethoré A. et Riquier D. (1988). Gestion de l'exploitation agricole: élément pour la prise de décision. Paris (FRA), Lavoisier.
- Ritchie J. et Lewis J. (2003). *Qualitative Research Practice – A Guide for Social Science Students*. London: Sage Publications.
- Ritchie, J., Lewis J., Nicholls C.M. et Ormston R. (2013). *Qualitative Research Practice: A Guide for Social Science Students and Researchers*, Sage : Los Angeles.
- Robson C. (2002). *Real World Research*. 2nd ed., Oxford: Blackwell.
- Roger C. (1995). *Emploi, agriculture paysannes et politiques agricoles Montpellier, France: INRA, Solagral*. 49 p. (Economie et sociologie).
- Rooney P. (2005). *Researching from the inside - does it Compromise Validity? - A Discussion*. Dublin Institute of Technology, Vol.3, No.3, pp.1–19.
- Ruiz C. et Ruiz M.C. (2000). *Les Etats du Maghreb: Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie*. AXXIO, Edition Clartés. Paris, 39 p.
- Ruttan V.W., et Hayami Y. (1998). *Agriculture et développement, une approche internationale*. PARIS: INRA. 586 p.
- Ryan A.B. (2006). *Post-positivist Approaches to Research*. In: Antonesa M., Fallon H., Ryan A.B., Ryan A., Walsh T. and Borys L. (eds.) *Researching and Writing your Thesis: a guide for postgraduate students*, MACE: Maynooth.
- Ruiz C. (2000). *Les Etats du Maghreb: Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie*. AXXIO, Edition Clartés. Paris. 39 p.
- Sahli Z. (2001). *Développement rural, développement durable et gestion locale des ressources et des activités : cas des zones rurales défavorisées de montagne en Algérie*. In *Milieu rural et agriculture familiale : itinéraires méditerranéens / RAFAC (Montpellier, France) ; CIHEAM-IAMM (Montpellier, France) / Montpellier [France] : CIHEAM-IAMM (2001)*
- Said Chikh D. (1997). *La question agricole et alimentaire à l'Horizon 2010*. Algérie: Institut National D'étude de Stratégie Globale. 87 p.
- Salhi S. (2003/2004). *Le financement du secteur agricole par l'Etat et impact sur les revenus et emplois: Etude de cas sur la wilaya de Boumerdes. En vue de l'obtention du diplôme de magister*. Institut National Agronomique, El-Harrach, Alger. 114 p.
- Saunders M., Lewis P. et Thornhill A. (2009). *Research Methods for Business Students*. Essex, Pearson Education Limited, England.

Schotte, Jean-Claude (1998) *La science des philosophes: une histoire critique de la théorie de la connaissance*. Paris : De Boeck & Larcier.

Scotland J. (2012). Exploring the Philosophical Underpinnings of Research: Relating Ontology and Epistemology to the Methodology and Methods of the Scientific, Interpretive and Critical Research Paradigms. *English Language Teaching*, Vol.5, No.9, pp.9-16.

Senik R. (2009). Understanding Accounting Research Paradigms: Towards Alternative Methodologies. *Research Bulletin of the Faculty of Economics and Management, University Purta Malaysia*, Vol.4 (March), pp.5-8.

Serour F. et Kouaouci A. (2004). La question de l'emploi des jeunes de 15 à 24 ans au Maghreb , avec une référence particulière au cas Algérien. Colloque International "La Question de l'Emploi en Afrique du Nord : Tendances Récentes et Perspectives 2020", 26-28 Juin, pp.63-97.

Serra T., Goodwin B.K. et Featherstone A.M. (2005). Agricultural Policy Reform and Off-farm Labour Decisions, *Journal of Agricultural Economics*, Vol.56, No.2, pp.271–285.

Servolin C. (1989). *L'agriculture moderne*. Paris (France): Editions du Seuil. 318 p.

Simon A. (2002). *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises : un territoire, des hommes, une pratique*. Clermont Ferrand, Fondation Varenne.

Simpson W. et Kapitany M. (1983). The Off-Farm Work Behavior of Farm Operators. *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.65, pp.801-805.

Sofer M. (2001). Pluriactivity in the Moshav: family farming in Israel. *Journal of Rural Studies*, Vol.17, pp.363–375.

Sumner D.A. (1982). The Off-Farm Labor Supply of Farmers. *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.64, No.3, pp.499-509.

Tallon H. (2005). *La pluriactivité dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme et du patrimoine, source de dynamisme de l'activité et de l'emploi rural du Haut Languedoc* Master of Science: CIHEAM-IAMM. Montpellier (FRA). 167 p.

Tallon H. (2011). *Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve. Une expérimentation par la formation menée dans le Haut-Languedoc (Hérault)*. Doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales École doctorale 60.

Tavernier E.M., Temel T.T. et Li F. (1997) The Role of Farm Ownership in Off-Farm Work Participation. *Agricultural and Resource Economics Review*, Vol.26, No.1, pp.67-81.

Thobie J., Meynier G., Coquery-Vidrovitch C. et Ageron C.R. (1990). *Histoire de la France Coloniale : 1914-1990*. Paris: Armand Colin.

Tidafi T. (1969). L'agriculture algérienne conditions et perspectives d'un développement réel. Paris: Maspero François. (Economie et socialiste).

Tuli F. (2011). The basis of Distinction between Qualitative and Quantitative Research in Social Science: Research on Ontological, Epistemological and Methodological Perspectives. Ethiopian Journal of Education and Science, Vol.6, No.1, pp. 97-108.

Valisachis D.G. (2009). Ontological and Epistemological Foundations of Qualitative Research. Forum: Qualitative Social Research [Online]. Vol.10, No.2. <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1299/3163>

Weber F. (1986). Le travail hors de l'usine. Bricolage et double activité. Cahier d'économie et Sociologie Rurales, No.3, pp.14-36.

Weir K. (2013). Methodological Dominance in Academic Finance: The Case of Behavioural Finance. International Journal of Humanities and Social Science, Vol.3, No.20, pp.8-14.

Woldehanna T., Oude-Lansink A. et Peerlings J. (2000). Off-farm work decisions on Dutch cash crop farms and the 1992 and Agenda 2000 CAP reforms, Agricultural Economics, Vol.22, pp.163–171.

Wooldridge J. (2012). Introductory Econometrics: A Modern Approach. Mason, OH: South-Western CENGAGE Learning.

World Bank (1997). Rural Development: From Vision to Action. Environmentally and Socially Sustainable Development Studies and Monographs Series 12. Washington, DC: The World Bank.

Zhao J. (2014). Rural income diversification patterns and their determinants in China. Agricultural Economics – Czech, Vol.60, No.5, pp.219–231.

ANNEXES

Annexe 1.

Tableau A1. Les caractéristiques de typologies issues de l'enquête associée à la diversification agricole

	Finalité (s)	Caractéristiques	Horizon
<i>Pluriactivité D'occupation</i>	S'occuper et Maintenir la forme	Exploitant seul, entreprise bien établie, prise de décision au niveau de l'individu Importance financière de la pluriactivité faible	Long terme
<i>Pluriactivité technique</i>	Rentabiliser un actif agricole ou rendre service	Généralement ménage avec enfants à charge, entreprise bien établie, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière généralement modérée de la pluriactivité lorsque la fonction est économique et faible lorsque la fonction est sociale.	Long terme
<i>Pluriactivité de transformation</i>	Augmenter les Revenus du ménage ou augmenter la Valeur ajoutée de la production	Ménage avec enfants à charge dont un des exploitants principaux est responsable de l'activité de transformation, entreprise bien établie, prise de décision au niveau du ménage, Importance financière de la pluriactivité généralement élevée.	Long terme
<i>Pluriactivité agrotouristique</i>	Perpétuer la tradition familiale	Ménage d'exploitants près de la retraite, ou les activités agricoles servent de complément à l'activité agrotouristique (gîte touristique avec pêche à l'étang), prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité élevée.	Long terme

Tableau A2. Les caractéristiques des typologies issues de l'enquête et associées à la pluriactivité professionnelle extérieure

	Finalité (s)	Caractéristiques	Horizon
<i>Pluriactivité occasionnelle</i>	Parer à une baisse temporaire des revenus agricoles (crise engendrée par la perte de production) ou à l'augmentation des dépenses du ménage sur une longue période (les enfants à l'université)	Ménage avec enfants à charge dont un des exploitants travaille à l'extérieur de la ferme, entreprise bien établie, prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité généralement modérée ou élevée dans les cas de crise	Court terme ou long terme, vers La monoactivité Agricole ou non
<i>Pluriactivité résignée</i>	Diminuer l'insécurité liée à la pratique de L'agriculture ou obtenir un revenu familial plus élevé	Ménage avec enfants à charge, seul à profiter des revenus de leurs entreprises, les exploitants désirent devenir agriculteurs à temps plein mais ne pensent pas pouvoir y arriver, prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité Généralement élevée.	Long terme
<i>Pluriactivité de transition (vers la sortie)</i>	Acquérir des Ressources financières pour supporter la sortie de l'agriculture ou la retraite des exploitants	Ménage sans relève, prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité généralement modérée ou élevée	Court terme ou long terme, vers La monoactivité non agricole dans le cas de la retraite ou de la pluriactivité professionnelle dans le cas du départ de la relève
<i>Pluriactivité de transition</i>	Mener de front sa vie professionnelle	Ménage avec enfants à charge et petite entreprise, conjoint implique dans l'activité pluriactive, prise de décision au niveau du ménage Importance financière de la pluriactivité élevée	Court terme vers la monoactivité agricole. (retraite sur la ferme)
<i>Pluriactivité de transition (vers l'entrée)</i>	Acquérir des ressources financières ou des connaissances pour supporter la transition des exploitants	Petite entreprise en démarrage et en expansion, exploitants désirent devenir agriculteur à temps plein et croient pouvoir y arriver, prise de décision au niveau du ménage. Vers pluriactivité professionnelle ou sociale d'un des exploitants et importance financière de la pluriactivité élevée.	Long terme ou court terme selon la fin de la période de démarrage

Tableau A2. Suite.

	Finalité (s)	Caractéristiques	Horizon
<i>Pluriactivité de support</i>	Parfaire ses connaissances ou rencontrer des gens	Ménage avec relève, exploitant principal implique dans une activité de représentation syndicale, entreprise bien établie et généralement en expansion, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière de la pluriactivité modérée ou faible.	Long terme
<i>Pluriactivité sociale</i>	Acquisition d'autonomie, rencontrer des gens ou parfaire ses connaissances	Ménage avec enfants a charge, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière de la pluriactivité variée.	Long terme ou court terme lorsque les enfants à charge sont impliqués
<i>Pluriactivité professionnelle</i>	Augmenter les revenus	Conjoint implique dans l'activité pluriactive principale, prise de décision généralement au niveau de l'individu ou du ménage lorsque Plusieurs membres du ménage sont pluriactifs. Importance financière de la pluriactivité modérée ou élevée.	Long terme
<i>Pluriactivité Professionnelle (tradition)</i>	Mener de front sa vie professionnelle et perpétuer la tradition familiale	Ménage avec enfants a charge qui ne sont Généralement pas les seuls à profiter de revenus de la ferme, les deux exploitants sont impliqués Dans une activité pluriactive, prise de décision au niveau du ménage. Etablissement issu d'un transfert familial. Importance financière de la pluriactivité généralement élevée.	Long terme
<i>Pluriactivité de façade</i>	Passion pour l'agriculture ou la nature et mener de front sa vie professionnelle	Ménage d'exploitants près de la retraite, l'agriculture ou la petite entreprise est bien établie, seul l'exploitant principal est pluriactif, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière de la pluriactivité élevée.	Long terme

Source : Tallon, H. (2011). Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve. Une expérimentation par la formation menée dans le Haut-Languedoc (Hérault). Doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales École doctorale 60.

Annexe 2. Questionnaire.

A- Caractérisation de l'individu interviewé (chef d'exploitation)

Q-A-01	Qu'elle est votre situation familiale	1-Célibataire 2-Marié 3-divorcé 4-veuf	<input type="checkbox"/>
Q-A-02	Sexe	1-Homme 2-Femme	<input type="checkbox"/>
Q-A-03	Age de l'interviewé		<input type="checkbox"/>
Q-A-04	Quel est votre niveau scolaire (Un seul choix)	1-Sans instruction 2- Ecole coranique 3-Primaire 4-Moyen 5-Secondaire 6-Universitaire	<input type="checkbox"/>
Q-A-05	Quels sont vos diplômes obtenus	1-Sans diplôme 2-Technicien 3-Technicien supérieur 4-Ingénieur 5-Autre	<input type="checkbox"/>

B- Caractérisation du ménage

Q-B-01	Quel est le nombre de personnes vivantes en permanence dans votre ménage ?		<input type="checkbox"/>
Q-B-02	Combien de garçons avez-vous		<input type="checkbox"/>
Q-B-03	Pouvez-vous nous dire la répartition du nombre de garçons par niveau scolaire	1-Sans instruction	<input type="checkbox"/>
		2- Ecole coranique	<input type="checkbox"/>
		3-Primaire	<input type="checkbox"/>
		4-Moyen	<input type="checkbox"/>
		5-Secondaire	<input type="checkbox"/>
		6-Universitaire	<input type="checkbox"/>
Q-B-04	Quel est le nombre de filles ?		<input type="checkbox"/>

B- Caractérisation du ménage (suite)

Q-B-05	Pouvez-vous nous dire la répartition du nombre de filles par niveau scolaire	1-Sans instruction	<input type="checkbox"/>
		2- Ecole coranique	<input type="checkbox"/>
		3-Primaire	<input type="checkbox"/>
		4-Moyen	<input type="checkbox"/>
		5-Secondaire	<input type="checkbox"/>
		6-Universitaire	<input type="checkbox"/>
Q-B-06	Quel est le nombre de garçons âgés entre ?	00-15 ans	<input type="checkbox"/>
		16-30 ans	<input type="checkbox"/>
		30-45 ans	<input type="checkbox"/>
Q-B-07	Quel est le nombre de filles âgés entre ?	00-15 ans	<input type="checkbox"/>
		16-30 ans	<input type="checkbox"/>
		30-45 ans	<input type="checkbox"/>
Q-B-08	Est- ce qu'il y a des enfants qui ont quitté le ménage ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-09	Si oui combien sont-ils		<input type="checkbox"/>
Q-B-10	Quelles sont les raisons de départ des membres du ménage ?	1-Recherche de travail	<input type="checkbox"/>
		2- Etudes	<input type="checkbox"/>
		3-Mariage	<input type="checkbox"/>
		4-Autre (précisez)
Q-B-11	Avez-vous une maison au niveau de l'exploitation ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-12	Avez-vous une maison dont vous êtes propriétaire en dehors de l'exploitation ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
	Si oui durant qu'elle saison vous y -rendez ? (Choix multiples)	1-Hivers	<input type="checkbox"/>
		2-Printemps	<input type="checkbox"/>
		3-Eté	<input type="checkbox"/>
		Automne	<input type="checkbox"/>
Q-B-13	Avez-vous une maison de location ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-14	Si oui, depuis combien de mois que vous avez loué cette maison		<input type="checkbox"/>
Q-B-15	Combien de chambre possédez-vous ? (cuisine non incluse)		<input type="checkbox"/>

B- Caractérisation du ménage (suite)

Q-B-16	Avez-vous une cuisine ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-17	Avez-vous un téléviseur ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-18	Avez-vous une cuisinière ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-19	Avez-vous un réfrigérateur	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-20	Avez-vous une voiture	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-21	Avez-vous un camion	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-22	Avez-vous une camionnette	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-23	Avez-vous des intentions d'investir dans le futur ?	1-Envoyer vos enfants à étudier à l'étranger 2-Acheter une voiture 3-acheter une maison 4-Prendre des vacances 5-Autre à préciser	<input type="checkbox"/>

Dépenses du ménage

Q-B-24	Pensez-vous que votre consommation alimentaire est suffisante ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-25	pensez-vous que vous pouvez assurer la couverture de vos besoins vestimentaires ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-26	L'essentiel de vos dépenses de santé sont-elles effectuées auprès	1-D'un médecin Prive 2-Hôpital ou clinique publique	<input type="checkbox"/>
Q-B-27	Est- ce que vous assurez des cours de soutien scolaire à vos enfants	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-28	Est- ce que vous avez voyagé entant que touriste au cours de ces trois dernières années ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-B-29	comment financez-vous vos événements extraordinaires ?	1-Par emprunt 2-Mobiliser vos ressources 3-Autres	<input type="checkbox"/>

C- Caractérisation de l'exploitation

Q-C-01	SAT		_ _ _ Ha
Q-C-02	SAU		_ _ _ Ha
Q-C-03	Dont irriguée		_ _ _ Ha
Q-C-04	Depuis quand vous êtes agriculteur ?	1-Moins de 10 ans 2 -de 10-20 ans 3-de 20 à 30 ans 4-de 30ans à 40 ans 5-de 40 ans et plus 6-depuis toujours	_ _ _
Q-C-05	Quelle est l'origine de votre SAT	1-Bien d'héritage 2-Achat 3-Fermage ou métayage (location) 4-Autres	_ _ _
Q-C-06	Ce bien vous appartient	1-En propriété 2-En indivision 3-Loué à tiers 4-Autre	_ _ _
Q-C-07	Quel est le statut juridique votre exploitation	1- EAC 2- EAI 3- Prive 4- Autre	_ _ _
Q-C-08	Pouvez-vous nous répartir votre SAU par système de production que vous pratiquez maintenant (2011-2012)	Maraîchage	_ _ _ Ha
		Arboriculture	_ _ _ Ha
		Céréaliculture	_ _ _ Ha
		Jachère	_ _ _ Ha
		Autres	_ _ _ Ha
Q-C-09	Si vous pratiquez le maraîchage est-il mené en	1-Intensif 2-Extensif 3-Non concerné	_ _ _
Q-C-10	Si vous pratiquez la céréaliculture est-elle menée en	1-Intensif 2-Extensif 3-Non concerné	_ _ _
Q-C-11	Depuis quand vous pratiquez de la céréaliculture (en années) NB : si depuis toujours mettez 100		_ _ _ Année(s)

C- Caractérisation de l'exploitation (suite)

Q-C-12	Depuis quand vous pratiquez du maraichage (en années) NB : si depuis toujours mettez 100		<input type="text"/> Année(s)
Q-C-13	Depuis quand vous pratiquez de l'arboriculture (en année) NB : si depuis toujours mettez 100		<input type="text"/> Année(s)
Q-C-14	Lorsque vous avez changé votre système de production, avez-vous eu des difficultés ?	1- Oui 2- Non	<input type="text"/>
Q-C-15	Si oui, Quelles sont les difficultés liées à votre système de production actuelle	Itinéraire technique	<input type="text"/>
		Problèmes de production	<input type="text"/>
		Problèmes de commercialisation	<input type="text"/>
		Autre à préciser	<input type="text"/>
Q-C-16	Possédez-vous du bétail	1-Oui 2-Non	<input type="text"/>
Q-C-17	Si oui quel type bétail possédez-vous ainsi qu'on nombre de tête ?	1-Vache allaitante 2-Brebis reproductrice 3-Chèvres reproductrice 4-Aviculture	<input type="text"/> <input type="text"/>
Q-C-18	Quel type de matériel de traction possédez-vous ? (1- Oui, 2- Non)	1-Tracteur	<input type="text"/>
		2-Matériel de récolte	<input type="text"/>
		3-Matériel de fertilisation	<input type="text"/>
		4-matériel d'irrigation	<input type="text"/>
		5-Autres	<input type="text"/>
Q-C-19	Possédez-vous des équipements d'irrigation ?	1-Oui 2-Non	<input type="text"/>
Q-C-20	Si oui ils sont de quels types ? (1-Oui, 2- Non)	1-Puits	<input type="text"/>
		2-Forage	<input type="text"/>
		3-Bassin	<input type="text"/>
		4-Autre	<input type="text"/>
Q-C-21	Avez-vous des bâtiments agricoles ?	1-Oui 2-Non	<input type="text"/>

C- Caractérisation de l'exploitation (suite)

Q-C-22	Si oui ils sont de quels types ?	1-Bâtiments d'élevage	<input type="checkbox"/>
		2-Chambre froide	<input type="checkbox"/>
		3-Hangars de stockage	<input type="checkbox"/>
		4-Autre	<input type="checkbox"/>
Q-C-23	Est- ce que vous faites appelle à une main d'œuvre extérieure ?	1-OUI 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-C-24	Si oui cette main d'œuvre est – elle :	1-Saisonnière 2-Permanente 3-les deux	<input type="checkbox"/>
Q-C-25	Durant ces 3 dernières années est- ce que votre exploitation dégage une production agricole suffisante ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-C-26	Si non pourquoi ?	1-problème de production	<input type="checkbox"/>
		2-problèmes climatiques	<input type="checkbox"/>
		3-manque de financement	<input type="checkbox"/>
		4-problèmes de commercialisation	<input type="checkbox"/>
		5-Superficie faible	<input type="checkbox"/>
		5-Autres	<input type="checkbox"/>
Q-C-27	Est- ce durant ces 3 dernières années votre exploitation dégage –t'elle un revenu agricole suffisant ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-C-28	Si non pourquoi	1-perte de production sur champs	<input type="checkbox"/>
		2-problème des prix sur le marché	<input type="checkbox"/>
		3-Autres	<input type="checkbox"/>
Q-C-29	Avez-vous réalisé des investissements sur votre exploitation ces 5 dernières années ?	1-OUI 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-C-30	Si oui quels sont vos investissements réalisés	1-achat de terre	<input type="checkbox"/>
		2-achat du matériel	<input type="checkbox"/>
		3-construction ou rénovation du bâtiment agricole	<input type="checkbox"/>
		4-replantation de nouvelles cultures	<input type="checkbox"/>
		5-reconversion vers d'autres cultures	<input type="checkbox"/>
		6-ressource hydrique	<input type="checkbox"/>

C- Caractérisation de l'exploitation (suite)

Q-C-31	Est-ce que vous avez des projets d'investissements ?	1-achat de terre	<input type="checkbox"/>
		2-achat du matériel	<input type="checkbox"/>
		3-construction ou rénovation du bâtiment agricole	<input type="checkbox"/>
		4-replantation de nouvelles cultures	<input type="checkbox"/>
		5-reconversion vers d'autres cultures	<input type="checkbox"/>
		6- Développer l'activité	<input type="checkbox"/>
		7- Location	<input type="checkbox"/>
		8- introduction de nouvelles productions	<input type="checkbox"/>
		9- Autre	
Q-C-32	Si non pourquoi ?	1-manque d'espace	<input type="checkbox"/>
		2-manque de financement	<input type="checkbox"/>
		3-problèmes de santé et personnels	<input type="checkbox"/>
		4-n'a pas de relève	<input type="checkbox"/>
		5-Autres	
Q-C-33	Comment envisagez-vous l'avenir de votre exploitation ?	1-Disparition 2-Développement 3-Réduction 4-Maintien 5-Ne ne sait pas	<input type="checkbox"/>

D-Pluriactivité du chef de ménage

Q-D-01	Est ce que le chef d'exploitation pratique une autre activité à côté de l'agriculture ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>
Q-D-02	Si oui votre revenu est –il supérieur à 50%	1-à l'extérieur de l'exploitation 2-ou dans l'exploitation	<input type="checkbox"/>
Q-D-03	Dans quels secteurs	1-Commerce 2-Artisanat 3-Salarié du secteur agricole 4-Administration (Fonction publique) 5-Prestation de service 6-Salarié du secteur privé 7-Profession libérale 8-Autre	<input type="checkbox"/>

D-Pluriactivité du chef de ménage (suite)

Q-D-04	Lieu de l'activité extérieure	1-Commune 2-Autre commune voisine 3-Daira 4-Wilaya 5-Autre wilaya	<input type="checkbox"/>
Q-D-05	Depuis quand vous pratiquez cette activité secondaire	Donner la date en mois et année	<input type="text"/>
Q-D-06	Raisons de la pluriactivité (Raisons sociales)	1-Age	<input type="checkbox"/>
		2-niveau d'instruction	<input type="checkbox"/>
		3-Intensité des relations sociales	<input type="checkbox"/>
		4-Par choix	<input type="checkbox"/>
		5-Situation hérité du passé (Héritage)	<input type="checkbox"/>
		6-Autre	<input type="checkbox"/>
Q-D-07	Raisons de la pluriactivité (Raisons économiques) (1-Oui ; 2-Non)	1-taille de l'exploitation	<input type="checkbox"/>
		2-Possibilité d'une constitution d'une épargne	<input type="checkbox"/>
		3-L'éloignement ou rapprochement d'un pôle d'activité	<input type="checkbox"/>
		4-Fluctuation du revenu agricole	<input type="checkbox"/>
		5-Accéder à un complément de retraite	<input type="checkbox"/>
		6-Autre	
		Q-D-08	Cette activité est -elle :
Q-D-09	Quel est le temps consacré à cette activité ?	1-temps complet 2-3/4 du temps 3-1/2 temps 4-1/4 temps 5-Moins de 1/4 temps	<input type="checkbox"/>
Q-D-10	Si vous n'êtes pas pluriactif maintenant, vous l'étiez déjà avant pour certains temps ?	1-Oui 2-Non	<input type="checkbox"/>

D-Pluriactivité du chef de ménage (suite)

Q-D-11	Si oui qu'elles sont les raisons de la cessation de la double activité ??	1-Manque de temps	<input type="checkbox"/>
		2-Pas d'intérêt	<input type="checkbox"/>
		3-Pas d'autre activité possible	<input type="checkbox"/>
		4-Objet atteint	<input type="checkbox"/>
		5-Autre	
Q-D-12	Si vous n'êtes pas du tout pluriactif, pourquoi	1-manque de temps	<input type="checkbox"/>
		2-je ne suis intéressé	<input type="checkbox"/>
		3-l'âge	<input type="checkbox"/>
		4-je n'ai de qualification requise	<input type="checkbox"/>
		5-j'ai un revenu suffisant	<input type="checkbox"/>
		6-autres	
Q-D-13	avez-vous des ressources extérieures dans le ménage (Hors revenu de l'activité extérieure)	1-Oui 2-Non	
Q-D-14	Qu'elle est la nature de ces ressources ?	1-Retraite et pensions 2-Allocation familiales et/ou chômage 3-Rente (foncière, immobilière, financière) 4-Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

E- La pluriactivité des membres de ménage

	Membres de ménage		N°1	N°2	N°3	N°4
Q-E-01	Situation familiale	1-Célibataire 2-Marié 3-divorcé 4-veuf				
Q-E-02	Age					
Q-E-03	Sexe	1-Homme 2-Femme				
Q-E-04	Quel est votre diplôme le plus récent	1-Sans diplôme 2-Technicien 3-Technicien supérieur 4-Ingénieur 5-Autre				
Q-E-05	Est ce qu'il pratique une autre activité en dehors de l'agriculture	1-Oui 2-Non				
Q-E-06	Si, oui, cette activité, vous la pratiquée entant que	1- Salarié 2- Employeur				
Q-E-07	Si oui cette activité est à titre principale ou secondaire	1-Principale 2-Secondaire				

E- La pluriactivité des membres de ménage

Q-E-08	Dans quels secteurs ?	1-Commerce 2-Artisanat 3-Salarié du secteur agricole 4-Administration (Fonction publique) 5-Prestation de service 6-Salarié du secteur privé 7-Profession libérale 8-Autre				
Q-E-09	Lieu de l'activité extérieure	1-Commune 2-Autre commune voisine 3-Daira 4-Wilaya 5-Autre wilaya				
Q-E-10	Depuis quand vous pratiquez cette activité secondaire	Donner la date en mois et année				
Q-E-11	Si oui cette double activité est-elle :	1-Saisonnaire 2-permanente				
Q-E-12	Si vous êtes salarié, vous êtes ?	1-à temps partiel 2-occasionnel 3-saisonnaire				
Q-E-13	Etes-vous employeur, quel est l'origine de cet investissement ?	1-ENSEJ 2-CNAC 3-ADS 4-TUPHIMO 5-Fonds privé 6-Banque 7- Aide de l'Etat				
Q-E-14	Cette activité est -elle?	1-décroissante 2-stable 3-croissante				
Q-E-15	Votre revenu dans la deuxième activité est-il ?	1-inférieur à celui de l'activité agricole 2-égale à celui de l'activité agricole 3-supérieur à celui de l'activité agricole				
Q-E-16	Est-ce que le revenu de cette deuxième activité contribue aux dépenses du ménage	1-Oui 2-Non				
Q-E-17	Si oui, ce revenu de l'activité secondaire est-il versé	1-En parti 2-En totalité 3-Sans avis				

E- La pluriactivité des membres de ménage

Q-E-18	Si non pourquoi ?	1-Le ménage n'a pas besoin 2-J'ai des projets prioritaires 3-C'est personnel 4-Sans avis				
Q-E-19	Si vous garder une partie ou la totalité du revenu de la deuxième activité, vous envisagez faire quoi avec ? (Garçons) Pour les choix validés, pouvez les priorisez <i>Mettez l'ordre en fonction des choix validé</i>	1-Pour me marier				
Q-E-20		2-Pour acheter une maison				
Q-E-21		3-Pour acheter une voiture				
Q-E-22		4-pour des loisirs (voyages, ...étude)				
Q-E-23		5-pour investir dans l'agriculture				
Q-E-24		6-pour investir dans un autre secteur				
Q-E-25	Si vous garder une partie ou la totalité du revenu de la deuxième activité, vous envisagez faire quoi avec ? (filles) Pour les choix validés, pouvez les priorisez <i>Mettez l'ordre en fonction des choix validé</i>	1-Pour faire le trousseau du mariage				
		2-Parce que elle est l'ainée				
		3-Pace qu'elle est veuve				
		4-Divorcé				
		5-Divorcé avec enfants				
		6-Autres				
Q-E-26	Est ce que vous avez l'attention d'arrêter votre activité secondaire pour pratiquer uniquement de l'agriculture	1-Oui 2-Non				
Q-E-27	Si non, pourquoi	1-Pour de raisons personnelles, 2-Je suis salarié, je gagne bien ma vie 3-ca m'aide à arrondir les fins de mois. 4-J'ai un projet qui demande beaucoup d'argents 5-Mon contrat n'est pas encore expiré				

E- La pluriactivité des membres de ménage

Q-E-28	Si vous êtes employeur vous comptez arrêter votre activité pour travailler dans le secteur agricole	1-Oui 2-Non				
Q-E-29	Si non pourquoi	1-Mon projet marche bien 2- je compte continuer dans ce domaine 3-je veux travailler plus pour investir dans le secteur agricole				
Q-E-30	Vous avez l'intention de cesser votre activité agricole pour l'activité secondaire	1-Oui 2-Non				
Q-E-31	Si non pourquoi ?	1-Elle n'est plus intéressante 2- Je ne gagne pas assez comparé à l'activité secondaire soit salarié ou autre 3-c'est personnel 4-nous sommes nombreux dans l'exploitation 5-j'ai un travail qui répond à ma qualification				
Q-E-32	Si quelques membres de ménage ne sont pas pluriactifs, sont intéressés à le devenir ?	1-Oui 2-Non				
Q-E-33	Si oui quand ?					
Q-E-34	Si non pourquoi ?	1-Pas intéressé 2-Pas du temps 3-Pour des raisons personnelles				

Mots clefs.

- ANSEJ : L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
 - ADS : L'agence de développement sociale ;
 - TUPHIMO : Le programme des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre
 - CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage.
- Pluriactif agriculteur à titre principale : est défini comme celui dont la partie du revenu provenant de l'exploitation agricole est égale ou supérieur à 50% et dont le temps consacré aux activités extérieures est inférieur à la moitié du temps de travail totale.
- On considère une exploitation comme pluriactive parce qu'au moins une des personnes qui y vivent est-elle même double-active, ou parce qu'un de ses membres au moins à une activité extérieure, ou parce que l'exploitation elle-même à plusieurs fonctions (production agricole et accueil touristiques par exemple).
- Les agriculteurs à titre secondaire percevant parallèlement une retraite ne sont pas considérés comme pluriactifs au sens strict.